TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — N° 11794 — JEUDI 30 DÉCEMBRE 1982

EN ESPAGNE

Deux gardes civils assassinés à Irun

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Montée des périls au Mozambique

Deux ingénieurs français, employés par la Compagnie générale d'électricité-Alstom, travaillant sur un projet d'aménagement d'une ligne haute tension traversant le nord du Mozambique, ont été enlevés. Au Quai d'Orsay, où l'on confirme le fait, on indique que l'ambassadeur de France à Maputo a « entrepris les démarches nécessaires pour tenter de retrouver ces deux personnes disparues ». Le ministère se refuse en revanche à toute précision concernant l'identité des deux ressortissants français, car « cela pourrait être de nature à nuire à leur sécurité ».

Les auteurs de l'enlèvement appartiennent au Mouvement national de résistance (M.N.R.), parti d'opposition au régime de M. Samora Machel, groupe résolument anti-communiste, qui ne cesse depuis plusieurs mois d'étendre ses activités armées. Au début du mois, le M.N.R. a revendiqué le raid mené dans le port de Beïra, capitale économique du pays, contre vingt-huit réservoirs appartenant à la compagnie British Petroleum, qui ont été la proie des flammes. Lignes téléphoniques coupées, ponts ou voies ferrées sabotées, coups de main contre les forces armées mozambicaines, témoignent de la capacité des dirigeants du M.N.R. à instaurer un climat permanent d'insécurité.

La recrudescence d'activité du M.N.R., intéresse non seulement l'ensemble du territoire mozambicain, mais également les pays limitrophes et singulièrement la République Sud-Africaine. En effet, cette dernière, accusant les nationalistes noirs du Congrès national africain (A.N.C.) d'utiliser le territoire mozambicain comme « sanctuaire », n'hésite pas à y exercer le « droit de suite ». Pour tenter de mettre un terme à la tension qui règne entre les deux capitales, M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a rencontré une délégation mozambicaine à Komatipoort, à la frontière des deux pays. Les Sud-Africains prétendent obtenir la neutralité du Mozambique vis-à-vis de l'A.N.C., et le Mozambicains veulent atteindre le même objectif en ce qui concerne l'Afrique du Sud et le M.N.R.

Au Malawi, les effets de la guérilla mozambicaine ont des conséquences désastreuses sur l'économie de ce pays entièrement enclavé. Les routes et les voies ferrées, qui relient Lilongwe au monde extérieur et y apportent le pétrole, les engrais et toutes les importations indispensables à la poursuite d'une vie économique normale, transitent par une partie du territoire mozambicain, où sévissent les éléments du M.N.R.

La dégradation de la situation à Maputo inquiète Amnesty International, qui dénonce notamment la multiplication des procès politiques à huis clos. Elle alarme les chancelleries, qui redoutent un risque supplémentaire de déstabilisation en Afrique australe au cas où, comme l'UNITA de M. Jonas Savimbi en Angola, le M.N.R. viendrait à instaurer son contrôle sur une partie du territoire mozambicain. La visite effectuée par M. Juan Almeida Bosque, vice-président cubain, à Maputo, où il vient de passer quatre jours avant de gagner Brazzaville, incite à penser que la Havane n'assiste pas sans réagir à une aggravation de la situation politique et militaire dans cette région. Il a été question à plusieurs reprises récemment de l'éventuel acheminement de soldats cubains au Mozambique, peut-être à partir de l'Angola. Cette possibilité est même apparue si clairement que les dirigeants de Pretoria ont adressé au début du mois à La Havane une mise en garde à ce sujet.

Israël demande une « normalisation » de ses rapports avec le Liban avant le retrait de ses troupes

Jérusalem et l'O.L.P. négocieraient un échange de prisonniers

La deuxième rencontre israélo-libanaise prévue le jeudi 30 décembre pourrait être la dernière en séance plénière si les négociateurs ne parviennent pas à atténuer les divergences qui sont apparues dès leur première réunion, mardi, à Khalde, banlieue de Beyrouth. Le litige porte sur deux points : la validité de la convention d'armistice de 1949 et la formulation de l'ordre du jour. Tandis que les Libanais voudraient que l'on discute de l'évacuation des troupes étrangères et d'accords de sécurité, les Israéliens insistent pour définir au préalable les termes d'une « normalisation » entre les deux pays. En cas d'impasse persistante, les tractations se poursuivront en commissions.

D'autre part, le chancelier autrichien Kreisky a révélé mardi qu'il avait organisé des contacts secrets entre l'O.L.P. et Israël, qui négocieraient l'échange de prisonniers de guerre. Les autorités de Jérusalem ont refusé de commenter les propos du chancelier : en revanche, une source palestinienne à Damas, citée par l'Associated Press, a confirmé que l'O.L.P. et des représentants israéliens ont pris langue, précisant que le comité international de la Croix-Rouge prenait une part active dans la négociation.

De notre correspondant

Beyrouth. — Depuis toujours, on entendait dire en Israël : *« Nous ne savons pas quel sera le premier pays arabe à négocier la paix avec nous, mais nous savons quel sera le second. »* C'était, bien entendu, du Liban qu'il s'agissait. Il aura fallu lui forcer la main par une invasion massive qui s'est traduite par une occupation militaire supplémentaire. Mais les faits sont là : depuis le mardi 28 décembre, le Liban est effectivement le second pays arabe à engager publiquement des pourparlers directs avec un État hébreu plus intransigeant que jamais.

Sur la façade d'un médiocre hôtel pour vacanciers de Khaldé (banlieue sud de Beyrouth), le drapeau libanais est très officiellement flanqué de l'emblème israélien. La bannière étoilée atténue quelque peu pour les Libanais les effets de ce difficile tête-à-tête avec un interlocuteur qui est maître du jeu et qui leur demande des concessions bien au-dessus de leurs moyens. Leur principal sinon leur seul atout : le soutien des États-Unis. Mais c'est une arme à double tranchant, car M. Begin a un compte à régler avec le président Reagan, dont l'initiative du 1er septembre lui déplaît souverainement ; et c'est au Liban qu'il est le mieux placé pour affronter son grand allié américain. De tout cela les Libanais sont conscients, et ils en craignent les conséquences.

Dans la salle des négociations, aménagée au deuxième étage du Libanon Beach, l'atmosphère est à la crispation, côté libanais surtout. Les Israéliens, qui n'ont rien à perdre, sont, eux, détendus. Poignées de main, discours publics : le monde entier, qui a délégué journalistes, photographes et cameramen de télévision, est à l'écoute.

Premier à prendre la parole, le chef de la délégation libanaise, M. Antoine Fattal, juriste et vieux routier de la diplomatie, énonce le credo en trois points de son gouvernement en cette phase cruciale : retrait de toutes les forces armées étrangères du territoire national, sauvegarde et garanties internationales de la souveraineté et de l'indépendance du Liban à l'intérieur de ses frontières reconnues, définition des relations avec Israël, y compris d'éventuels accords de sécurité dans le cadre de la convention d'armistice de 1949, qui, au fil des années, n'avait jamais été dénoncée. Il souligne que son article 8 implique que *« la convention revêt un caractère définitif et permanent qui la distingue des accords d'armistice classiques. Elle n'est pas susceptible de dénonciation (...). Mais si la convention de 1949 est indérogeable dans ses parties essentielles, en revanche elle peut être interprétée, révisée, complétée d'un mutuel accord, de manière à nous acheminer progressivement vers cette « paix définitive » dont elle parle, à laquelle tous les peuples de la région aspirent, mais dont la conjoncture a sans cesse retardé l'échéance.*

» Cette paix, le Liban la souhaite. Néanmoins, respectueux des liens étroits qui le rattachent à d'autres membres de la société internationale également intéressés au règlement de la question du Proche-Orient, le Liban s'interdit d'entreprendre, à lui seul, toute action qui pourrait desservir l'extension du processus de paix et de sécurité dans la région et porter atteinte à sa mission historique au sein du monde arabe ».

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)

UNE SEMAINE AVEC LE LIBAN

Lire pages 4 et 5 les articles de JAMES SARAZIN, PIERRE GEORGES, DOMINIQUE POUCHIN et J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

POINT DE VUE

Le P.S. et le problème palestinien

par
JACQUES HUNTZINGER (*)

Il n'y aura pas de paix au Moyen-Orient tant que le conflit arabo-israélien n'aura pas trouvé sa solution politique, mais il ne suffira pas de régler le conflit arabo-israélien pour avoir la paix au Moyen-Orient. Aujourd'hui, le problème palestinien cristallise les antogonistes et les affrontement; mais, déjà, se profile, dans tout le monde arabe, une menace capable de détruire toutes les sociétés du Maghreb, du Machrek et du Golfe : il s'agit du fondamentalisme religieux dont le khomeinisme n'est pas le signe avant-coureur. L'intérêt véritable des peuples de la région est d'agir au plus vite pour le réglement des problèmes liés au conflit israélo-arabe, afin de pouvoir relever les autres défis qui ont nom : sous-développement, inégalités sociales, répression policière, absence de démocratie, et qui risquent de miner, de l'intérieur, et de faire voler en éclat les régimes politiques en place.

Il aura fallu quatre guerres, celles de 1948, de 1956, de 1967 et de 1973, pour que le monde arabe reconnaisse, publiquement ou à mots couverts, l'existence d'Israël et admette que le peuple juif ait le droit de vivre sur un territoire qui a été le sien, dont il a rêvé durant les siècles d'exil et de dispersion et qu'il a enfin retrouvé pour le faire renaître à nouveau. Le soutien immédiat accordé par François Mitterrant et le P.S. aux accords de Camp David saluait l'entreprise de paix entre les deux peuples, l'israélien et l'égyptien, mais constituait, également, un encouragement à une reconnaissance mutuelle entre tous les peuples de la région. Cet encouragement s'adressait aux uns pour qu'ils reconnaissent le peuple israélien et son droit de vivre sur une terre qui est sienne, et aux autres pour reconnaissent le peuple palestinien et son droit égal à vivre sur une terre qui soit la sienne.

S'il a fallu quatre guerres pour que le monde arabe reconnaisse Israël, combien faudra-t-il de temps pour qu'Israéliens et Palestiniens se reconnaissent ?

Jusqu'à aujourd'hui, tant les autorités gouvernementales de l'Etat d'Israël que les responsables de l'O.L.P. n'ont pas manifesté de façon évodente la volonté de vivre en paix et, notamment, n'ont pas accepté clairement le partage du territoire de l'ancien mandat de la Palestine entre les deux peuples israélien et paestinien.

Le gouvernement de M. Begin, certes, a restitué le Sinaï, mais il s'est saisi des hauteurs du Golan et il a entrepris l'occupation du Liban pour élargir sa zone de sécurité et d'influence à sa frontière nord. Mais l'objectif essentiel de M. Begin tel qu'il a été inscrit dans son programme d'action gouverneental demeure l'annexion des territoires de « Judée et de Samarie » (le Grand Israël). A cette fin il faut détruire l'O.L.P., poursuivre l'extension des colonies de peuplement dans les territoires occupés, s'appuyer sur les accords de Camp David pour mettre en place une administration locale palestinienne, prélude à une intégration de ces territoires à l'autorité politique de l'Etat d'israël. C'est détourner les accords de Camp David de leur sens, car ils doivent ouvrir la voie à l'autodétermination du peuple palestinien par des négociations élargies à la Jordanie et aux représentants des Palestiniens.

De son côté, l'O.L.P. n'a pas encore pleinement réussi sa mutation politique. Dans le passé, elle avait refusé tout à la fois la guerre de libération contre Israël et la voie des négociations politiques. Elle se refusait à admettre l'existence d'Israël mais se refusait également à lui faire vraiment la guerre pour libérer les territoires palestiniens. Pendant des années, elle s'est enferrér dans des combats perdus d'avance, en Jordanie puis au Liban en voulant établir son autorité politique chez ceux qui abritaient bon gré, mal gré, ses dirigeants et ses forces armées. Aujourd'hui, après le drame du Liban, l'O.L.P. s'interroge sur la stratégie politique à suivre.

(Lire la suite page 3.)

(*) Secrétaire national aux relations internationales du parti socialiste.

Washington favorise la baisse du dollar

Les cours du dollar ont continué de fléchir, mercredi 29 décembre 1982, sur tous les marchés des changes, revenant à Paris de 6,72 F à 6,70 F et même moins ; à Francfort de 2,37 DM à 2,3650 DM et à Tokyo de 235 yens à 233 yens.

Ce fléchissement, bien accueilli par l'Europe et le Japon, est également souhaité par les Etats-Unis, inquiets de la forte dégradation de leur balance commerciale.

Les autorités américaines, qui n'interviennent pas sur le marché des changes, agissent par le biais des taux d'intérêt qu'elles font baisser, le mouvement étant répercuté par les banques. C'est ainsi que la Chase Manhattan vient de ramener son prime rate (taux de base) de 11,5 à 11 %, son plus bas niveau depuis août 1980.

Le recul de la devise américaine est un beau cadeau de fin d'année pour les économies occidentales, qu'accablaient depuis deux ans le poids d'un dollar surévalué et de taux d'intérêt meurtriers. Certes, les taux avaient déjà commencé à baisser, en fait depuis le début de l'été dernier, et surtout le milieu d'août, date à laquelle les autorités monétaires américaines, préoccupées par les craquements du système financier international, provoqués par les difficultés du Mexique d'abord, d'autres pays ensuite, décidèrent d'accélérer le processus de détente, suivis, avec retard, par les Européens. Mais en dépit de cette baisse, au grand désappointement de bien des gouvernements, les cours du dollar restaient désespérément hauts, battant, par exemple, tous leurs records à Paris au début de novembre (7,31 francs) et s'élevant au-dessus de 2,60 DM à Francfort, et à près de 280 yens à Tokyo, au plus haut depuis six ans.

C'est à la mi-novembre que les premiers signes d'un renversement de tendance apparurent. Un renversement bien hésitant, au départ, bon nombre d'opérateurs se hâtant de racheter le dollar dès qu'il avait baissé un peu : la demande restait forte, notamment à l'approche des échéances et des ajustements de fin d'année.

Puis, le processus s'accélérait, des « paliers » étant successivement franchis sur les monnaies, 2,50 puis 2,40 deutschemarks à Francfort ; 260 puis 240 yens à Tokyo ; 7 puis 6,80 F à Paris. Les spécialistes estimaient que si le dollar « cassait » les seuils de 2,40 deutschemarks et 240 yens, une nouvelle étape de baisse était proche : c'est fait, et on peut donc s'attendre à une nouvelle baisse.

Le signal est venu des Etats-Unis, où les autorités monétaires, d'abord préoccupées par le marasme de l'économie, ont pris l'initiative d'accélérer encore la détente du loyer de l'argent : après la réduction-surprise des taux d'escompte de la Réserve fédérale à mi-décembre, la Chase Manhattan vient d'abaisser son taux de base de 11,5 % à 11 %, au plus bas depuis août 1980 : on était encore à 16,5 % en juin 1982. Mais, surtout, les autorités monétaires et la Maison Blanche ont pris conscience des effets ravageurs d'une surévaluation du dollar sur l'économie américaine, avec un gonflement rapide des importations et un fléchissement inquiétant des exportations : selon toute vraisemblance, le déficit commercial pourrait doubler en 1983, atteignant 75 milliards de dollars, ce qui remettrait en cause la reprise tant souhaitée.

Le comité directeur de la Réserve fédérale du 16 novembre dernier s'est inquiété en effet du *« fléchissement inhabituellement fort des exportations, suite à la récession mondiale et au niveau très élevé du dollar ».* Il est donc très probable qu'outre-Atlantique on va favoriser le repli du dollar par la voie indirecte d'une baisse des taux encore plus accentuée.

La facture des matières premières

Pour les partenaires des Etats-Unis, cette nouvelle politique est pain bénit. Certes, les exportations européennes et japonaises seront moins compétitives par rapport aux industriels américains. Mais l'allégement de la facture des matières premières est d'une importance primordiale : si la France effectue 17 % de ses ventes en dollars, elle paie 37 % de ses importations dans cette monnaie (essentiellement le pétrole), et une baisse de 10 centimes du billet vert lui économise 200 millions de francs par mois (2,4 milliards de francs par an). Depuis le milieu de novembre, cette baisse a été de 0,60 F. Comme les prévisions officielles pour 1983 prennent comme base un cours de 7 F (contre 6,40 F en 1982), on voit qu'une heureuse surprise pourrait être attendue l'année prochaine, avec une réduction du déficit commercial de, peut-être, 20 milliards de francs.

Pour l'ensemble de l'économie mondiale, un repli du dollar, conjugué avec une détente des taux, va alléger le fardeau insupportable de l'endettement (600 milliards de dollars pour les pays en voie de développement) et du coût de l'énergie, traduit en monnaie nationale. Les pays riches de matières premières enregistreront certes une moins-value sur leurs exportations hors zone dollar, mais cette moins-value pourrait être à terme compensée par une reprise de l'économie mondiale.

FRANÇOIS RENARD.

AU JOUR LE JOUR

Conseils

Du passé faisons table rase. Le Conseil pour l'avenir de la France propose un plan de modernisation et de libéralisation de l'audiovisuel. Il s'agit d'éviter le gaspillage, de garantir l'indépendance à l'égard du pouvoir et l'impartialité de l'information. Bref, d'en finir avec des années — des septennats ! — d'errements, de laxisme et de compromissions.

Les animateurs de ce « conseil » sont, malheureusement, dans l'opposition et n'ont donc pas les moyens de mettre en pratique leurs bonnes idées. Pourtant, le président du Conseil pour l'avenir de la France, M. Valéry Giscard d'Estaing, ne demande qu'à faire ses preuves.

BRUNO FRAPPAT.

« LA GUERRE DU PACIFIQUE », DE J. COSTELLO

Un prodigieux western

La guerre du Pacifique, même si elle enfanta celle d'Indochine, est peu connue des Français. Ils ne la connaissent que par quelques films, quelques noms — Pearl-Harbor, Guadalcanal — et l'apocalypse finale d'Hiroshima. En gros, une guerre des Américains...

Le livre de John Costello, publié l'an dernier aux Etats-Unis et qui vient d'être traduit, sera donc, pour beaucoup, une série de découvertes. Et d'abord celle d'un prodigieux western.

Le scénario est classique. Deux adversaires s'observent, la main à portée de leurs armes. L'un est décidé à tirer le premier, l'autre y songe seulement. L'Amérique, malgré les réticences de certains, a déjà sur les bras une damoiselle en détresse : la Grande-Bretagne, seule face à Hitler. Le Japon frappe brusquement, très fort, à l'endroit où on ne l'attendait pas : Pearl-Harbor, la grande base aéronavale du Pacifique. En moins de quatre ans, tout en menant à son terme le combat en Europe, les Etats-Unis vont reprendre l'avantage jusqu'à l'estocade finale.

Sur la scène, des personnages venus droit de la mythologie de l'Ouest : McArthur, sorte de John Wayne, en plus cabot, le subtil amiral Nimitz aux cheveux blancs, l'amiral Halsey, un dur au vocabulaire imagé *(« Les cendres des vieilles réputations (de généraux incapables) vont encore me faire tousser »).*

JEAN PLANCHAIS.

(Lire la suite page 8.)

Le Monde

idées

Spirituel et temporel

Un évêque, un religieux et un étudiant répondent aujourd'hui aux articles parus dans *le Monde* du 18 décembre sous la signature de Pierre de Boisdeffre, de Manuel de Diéguez et de Philippe Nemo, à propos de la prise de position de l'épiscopat français sur les problèmes économiques et sociaux. Mgr Rozier pense que le sermon des béatitudes ouvre le seul chemin d'avenir qui soit. Pour Jean Cardonnel, la croix n'a qu'une dimension, celle de l'insurrection, de l'insoumission, et non de la servilité. Quant à Jean-Christophe Pierson, il est convaincu qu'avec la fin du « miracle économique » est venue la fin de l'illusion que l'homme pouvait se passer de Dieu. Loin de croire au déclin de l'Eglise, il est donc persuadé de son renouveau.

Je crois à l'insoumis

Par JEAN CARDONNEL*

DANS toute politique et même en pleine vie ordinaire, il y a un Dieu caché. Ce je-ne-sais-quoi qui manœuvre ou inspire. Religieusement nommé l'Eternel, le Très-Haut, la Providence, mais aussi inavoué, sécularisé : l'Ordre des choses, l'Histoire, la Nature, la Fatalité.

Les idéologies s'effritent. Pour parler avec plus de rigueur, les explications du monde. La raison en est simple : vie, mort, lutte, amour, haine, faim, pouvoir, cruauté ne s'expliquent pas. L'ampleur de la question déborde les réponses. Comme bloc doctrinal, système totalisant d'analyse du réel, le marxisme a fait son temps. Mais pas Marx. Il a très fortement souligné la limite du matérialisme classique : les circonstances seules produiraient les hommes. C'est oublier, dit Marx, que les hommes aussi produisent les circonstances. Je me risque à citer de façon très libre : on ne se penche pas sur un problème, prenons-le à bras-le-corps. Les philosophes ont voulu rendre raison du monde, l'interpréter alors qu'il faut le transformer. Toujours Marx.

Je ne peux pas ne pas évoquer la Parole évangélique : « *Qui fait la vérité vient à la lumière.* » Jésus heurte les convenances. La vérité objet de contemplation ne gêne personne, mais elle est le type même de ce qui ne se fait pas. Aux yeux des réalistes.

Quand les évêques français restaient dans leur domaine spirituel, gardaient un pieux silence sur les inégalités, cumuls et autres brouilles sociales, sans compter quelques histoires d'immigrés, tout allait bien. Certains d'entre eux, tel Guy Riobé, l'évêque d'Orléans, tragiquement disparu, dépassaient par trop la mesure et prenaient un ton de pêcheur du lac d'avant les nécessités diplomatiques. Il y avait des amiraux pour leur signifier que là n'étaient pas leurs oignons. Les incartades du prêtre moyen, soldat du rang, demeuraient inadmissibles à un grade supérieur, celui d'évêques.

Mais au moment où l'épiscopat de notre pays s'intéresse en bloc d'un peu trop près à la justice concrète, incarnée, il ne trouve plus sur son chemin les hommes du sabre. Il rencontre des gens de plume, d'esprit, de lettres. Un philosophe leur reproche de préférer une « *sollicitude* » certes touchante, « *pathétique mais irraisonnée à l'égard des plus défavorisés* », un « *partage immédiat* » aux réalités saines, sinon parfaites du système qui fonctionne vaille que vaille, inaperçu de nos évêques parce qu'il faudrait discerner le moindre mal derrière l' « *égoïsme apparent* ». Selon M. Nemo, nous n'avons pas le choix : ou ce bon vieux marché libéral ou le goulag auquel conduisent tout droit nos rêves naïfs, enfantins, d'un partage immédiat, idée fixe de Jésus pris à la lettre et récupérée par la gauche.

Le rappel à l'ordre

Quand j'ai lu MM. Nemo et de Boisdeffre, mon sang n'a fait qu'un tour. Jadis, des commandos n'abusaient pas de la nuance. Ils nous traitaient d'assassins de la foi, nous, prêtres du Christ, ordonnés à l'annonce d'un évangile pas tendre pour les riches. Maintenant, ce sont des intellectuels qui nous rappellent à l'ordre des priorités : non « *les jeunes, les marginaux et les pauvres* (1) », mais les bonnes familles chrétiennes d'abord. Non « *le tiers-monde, la faim dans le monde* (2) », « *le partage* » — décidément, la rengaine, mais : « *Est-ce là votre unique souci ?* ». Tenez-vous-en à une seule occupation : « *Faire descendre le corps et le sang du Christ sur les autels, confesser les pécheurs, entendre les mourants* (3) ». L'autel, le confessionnal, les derniers moments de ceux pour qui l'on vous appelle. « *Tout le reste* » (c'est-à-dire « *J'ai eu faim, vous ne m'avez pas donné à manger... J'étais en prison, vous n'êtes pas venu me voir...* », évangile), « *tout le reste est littérature* ». J'en déduis : il faudrait donc vous le laisser ce reste. Messieurs, car c'est votre chasse gardée, la littérature.

Si je vous saisis bien, l'Eglise décline parce qu'elle est prise en flagrant délit d'attitude évangélique : planter là le troupeau conservé, sortir des églises pour courir à la recherche d'une ou d'innombrables brebis perdues. Mais j'y songe, c'est plus qu'un déclin, c'est l'abandon d'une voie droite, les mauvaises fréquentations, le risque de mal finir. Bref, la décadence, un goût douteux pour les pauvres au grand scandale des enfants de la maison. Heureusement, un pape « *garde la foi...* », « *fidèle à son pays et à ses clochers* », mais tout seul, sans Église, « *la cible vivante* ».

Cher monsieur de Boisdeffre, vous oubliez que, en fait de cible, il y en a eu d'autres. Tenez, un évêque du Salvador. Le tireur d'élite ne l'a *pas raté. Vous savez certainement* pourquoi. Parce que le corps et le sang du Christ, il ne les faisait pas descendre sur l'autel, mais il avait une *manière* à lui, provocante, de clamer : ce pain et ce vin que vous ne capitalisez pas, que vous mettez en commun, que vous partagez, les *pauvres premiers servis*, assis autour de la même table d'humanité, c'est mon corps et c'est mon sang, dit Jésus-Christ. Au fond, Mgr Romero *a été tué pour la simple raison qu'il* ne se contentait pas d'une occupation sacrée, mais faisait de la littérature. Le prince de ce monde a visé *juste*.

Tout ceci est très cohérent. L'Eglise ne cesse pas d'être tiraillée, écartelée entre les deux faces de son Dieu. Le maître Tout-Puissant, dominateur qui expédie son fils au beau milieu de la jungle et le sacrifie sur l'autel du pouvoir, puis l'extrait du tombeau pour en faire un juge souverain. L'autre face, c'est le fils de l'homme, du côté des pauvres, *non seigneur-saigneur*, mais créateur. Parce que créer ne signifie pas fabriquer mais se donner, lutter contre le monde mondain des affaires, être condamné, *cloué au bois* pour crime d'atteinte à la raison d'Etat, et faire tellement corps avec l'humanité que l'on transgresse les limites de l'espace et du temps.

Je suis d'accord avec Manuel de Diéguez pour dire que, « *en son fondement même à la fois clérical et bourgeois, la politique occidentale est l'héritière de vingt siècles de théologie chrétienne et de son Dieu bifrons* ». *Mais je choisis ma face.* Il n'y a plus deux dimensions de la croix : l'une insurrectionnelle, l'autre docile. Non plus à père avare, bourreau, fils prodigue et victime, mais tel fils tel père. Je crois que Janus, le dieu à double face est mort en Jésus-Christ. Insoumis radical au prince de ce monde.

(*) Dominicain.

(1) « L'irrésistible déclin », par Pierre de Boisdeffre.

(2) Même article.

(3) Même texte.

Quel déclin ?

par JEAN-CHRISTOPHE PIERSON (*)

JE viens de lire Pierre de Boisdeffre et je suis rempli de tristesse. L'Eglise est un grand *corps*, et quand l'un de ses membres lui porte un coup, je me sens atteint. (...) Certes l'Eglise a connu un déclin (...) Il s'est amorcé dès la fin des années 50 pour s'amplifier dans les années 60 et se poursuivre pendant une bonne partie des années 70. On constate que cette période correspond presque parfaitement à ce que *Jean Fourastié a appelé les « trente* glorieuses », cet incroyable développement des richesses, phénomène unique dans notre histoire. La brièveté de ce miracle économique et son ampleur ont tout bouleversé. C'est bien là le problème. L'« avoir » a rempacé l'« être », la croyance au progrès infini, la satisfaction immédiate des désirs (autrefois rêves cachés), toutes ces lumières clinquantes font paraître la petite lampe rouge du tabernacle bien pâle.

Le résultat ? Tous ceux qui ont eu vingt ans pendant ces années ont déserté la foi en Jésus-Christ pour celle, si facile, en la société de *consommation. Et si l'on n'embrasse* pas la foi à vingt ans, il sera bien difficile de le faire plus tard. On ne remet pas facilement sa vie en question à quarante ans. Or qui voit-on dans les églises ? Des plus de cinquante ans et des moins de trente ans... Il manque précisément cette tranche d'âge dont il était question plus haut, ceux qui ont entre trente et cinquante ans. Ainsi, on est bien loin de la responsabilité *unique* des prêtres mis en cause par de Boisdeffre.

L'Eglise est le corps vivant du Christ ; elle englobe tous ceux qui partagent la même foi, prêtres et laïcs. Si l'Eglise n'a pas su répondre aux attentes des hommes dans ces années, c'est que *nous*, les croyants, avons failli à notre mission. Prendre des boucs émissaires, en l'occurrence les prêtres, c'est fuir ses propres responsabilités. Endormis par des siècles de facilité, les chrétiens *n'ont pas vraiment senti le vent tourner*, n'ont pas perçu la mutation du monde. Engoncés dans le train-train des habitudes et des traditions, ils *ont cru que la foi allait de soi, qu'il* n'était pas nécessaire de l'expliquer, de la faire comprendre, de la partager. Quelle erreur !

Quel effrayant gaspillage ! On a parfois l'impression que les chrétiens ont honte du message *qu'ils* ont reçu. Et l'on se prend à considérer le risque inouï qu'a pris Jésus en confiant aux hommes sa parole. Quelle immense preuve d'amour !

Deuxième reproche que j'adresse à Pierre de Boisdeffre, c'est l'absence d'espoir de son article. Ainsi, pour lui, les jeunes sont de plus en plus nombreux à dire « *Jésus-Christ ? Connais pas !* » Est-ce si sûr ?

Le 16 décembre au soir, j'étais avec quatre mille jeunes à marcher de Notre-Dame de Paris à la basilique du Sacré-Cœur, sous une pluie battante. Que faisions-nous là à marcher dans les flaques d'eau ? Nous parlions de l' « Emmanuel » Dieu parmi *nous et nous cherchions, comme* nous le demandait le pape au Parc des Princes, en juin 1981, à apprendre le Christ...

Le petit groupe auquel j'appartiens, animé par un jeune prêtre, a débuté avec huit jeunes en 1978. Nous étions cent soixante à cette marche du 16 décembre. Je pourrais continuer ainsi à vous parler des pèlerinages de Chartres, des étudiants, plus vivants d'année en année, des séminaires qui commencent à se *remplir à nouveau ou encore de ce* monastère que l'on construit dans le midi de la France.

Oui, on construit un monastère et l'Église *serait en déclin ?* Que *non*, elle est en plein renouveau ! Avec la fin du miracle économique vient la fin de la terrible illusion qui veut que l'homme puisse se passer de Dieu. Et il est devenu clair aux yeux des jeunes chrétiens, et à ceux de très nombreux croyants moins jeunes, qu'il n'est plus possible de rester dans les églises à attendre que *les* gens y viennent. La foi catholique est aujourd'hui un véritable engagement et il n'y a aucune raison pour que cet engagement soit moins *mobilisant* que l'engagement politique. D'autant que le besoin de Dieu dont parle Pierre de Boisdeffre n'a pas failli au *cours des trente dernières années*. Bien au contraire, il s'est amplifié avec la crise des valeurs que nous connaissons. C'est à nous, les *croyants, d'affirmer qu'il n'existe* qu'une seule valeur : l'amour du Christ mourant sur la croix et le formidable espoir de son jaillissement hors du tombeau lors de sa résurrection. Si le monde croit pouvoir s'en passer, il court à sa perte. En dehors de celà, tout n'est que bavardage. Pierre de Boisdeffre demandait aux prêtres de se taire pour *éviter* qu'ils ne disent des bêtises... Au contraire, parlez, criez, hurlez l'amour du Christ ! Jean-Paul II nous apostrophe en disant : « *N'ayez pas peur.* » N'ayons donc pas peur et soyons confiants et pleins d'espoir en l'Église, « *une, sainte, catholique et apostolique* », participons à cette Église qui est celle du Christ ! Le monde a besoin de Dieu.

* Étudiant.

L'Église en procès

par JOSEPH ROZIER (*)

LE MONDE du 18 décembre comporte dans la rubrique « Idées » consacrée au rapport du spirituel et du temporel un étonnant triptyque. On croirait une page provenant d'un marbre égaré du *Figaro Magazine*. Trois auteurs mettent, chacun à sa manière, l'Église en procès. C'est en vérité un réquisitoire qui comporte plus de passion que de pertinence. N'est-ce *pas un plaidoyer pro domo traduisant* plus le refus de s'interroger que le souci de servir la vérité. Oserai-je dire que le premier auteur se trompe d'évangile, le deuxième se trompe d'Église, le troisième se trompe de foi.

Ce dernier d'abord, Manuel de Diéguez, dans une brillante démonstration littéraire, propose une lecture du message de la foi qui est en même temps une réduction et une récupération. Qui aurait pensé à prêter à Jésus-Christ le visage de Janus, pour interpréter la richesse indéfinissable de son mystère ? Le calvaire n'est plus le point culminant de l'amour se traduisant par le don de sa vie, mais un espace de « sacré biseauté » où les deux bras de la croix seraient en quelque sorte le balancier de l'oscillation entre la gauche et la *droite. On se trompe, M. de Diéguez*, on se trompe de Dieu. Le Dieu de Jésus-Christ n'est un Dieu « biseauté » que pour ceux qui le regar*dent avec les lunettes d'une idéolo*gie qui, finalement, se condamne à ne rien percevoir d'autre que la projection de ses propres catégories et parti pris. « *Le Dieu d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, le Dieu de Jésus-Christ* », dont parle Pascal, viendra toujours surprendre ceux qui auront cru l'enfermer ou l'annexer dans leurs arguties. Le « Verbe fait chair » sera toujours dans l'histoire un message qui n'en finira jamais de retentir, un visage qui n'en finira jamais de resplendir.

Pierre de Boisdeffre se trompe d'Église. La critique de l'évolution de l'Église et de l'attitude de ses pasteurs n'est que l'envers d'un plaidoyer, cette fois explicite, pour une chrétienté où l'Église serait pleinement domestiquée et asservie à un projet et à un modèle de société qu'on prend pour le Royaume. Ce Royaume qui a commencé avec Constantin.

Tous les points qui sont évoqués et mis en question : la liturgie, la catéchèse, les modes de travail, témoignent d'une méconnaissance totale *de ce qui est la vie profonde de* l'Église. Le désert dont parle M. de *Boisdeffre est, en vérité, le signe de* l'écart et de l'absence de quelqu'un qui n'est plus au fait de ce que vit l'Église. L'Église est tout autre chose que ce qu'il dit.

Le pape, dont l'auteur évoque le témoignage, a eu amplement l'occasion de s'exprimer durant cette année pour dire son point de vue sur l'Église de France et manifester sa communion avec les évêques. Cette référence à Jean-Paul II dirigée en argument et en procès contre les évêques et *l'Église* de France *prend au*jourd'hui la forme d'une manie indécente et cynique. C'est toujours le fait, on le constate, d'un courant de mentalité où les facteurs politiques pèsent plus que les valeurs de foi. C'est surtout le fait de personnes qui sont en dehors de tout ce qui est vivant dans l'Église. C'est leur propre déconvenue qu'ils prennent pour la mort de l'Église.

La voie du salut ?

Enfin, je suis porté à croire qu'il y a quelqu'un qui se trompe d'évangile. *La voie du salut apparaît dans l'arti*cle de Philippe Nemo ouverte et tracée par les économistes : « *La productivité augmente, il faut que la production augmente pour que l'emploi reste constant. Il faut donc aussi que la consommation augmente. La surchauffe n'est pas un accident mais la condition* sine qua non *du fonctionnement normal de l'économie.* »

Voilà le dogme. Le reste n'est que bavardage, sentimentalité démobilisatrice et perverse.

Voilà au moins une opinion qui ne pourra pas se prévaloir de la pensée de Jean-Paul II. On reconnaît en effet ici cette doctrine de l'économisme analysée et dénoncée avec vigueur, notamment, dans l'encyclique *Laborem exercens* : « *Cette pratique économico-sociale qui fut celle de l'industrialisation naissante et se développant de manière impétueuse, et dans laquelle on perçoit en premier lieu la possibilité de multiplier abondamment les richesses matérielles, c'est-à-dire les moyens mais en perdant de vue la fin, c'est-à-dire l'homme à qui ces moyens doivent servir.* »

Et cette analyse trouve son développement et son illustration dans l'appel pathétique que Jean-Paul II a fait retentir au Brésil : « *A ceux qui vivent dans l'abondance, l'Église demande d'éviter la cécité spirituelle, de se défendre de toutes leurs forces contre la tentation du pouvoir de l'argent. Il faut que la béatitude des pauvres les inquiète comme une exigence permanente et les empêche de se barricader dans la forteresse de l'égoïsme, de la suffisance repue... Vous qui avez le pouvoir de décider du sort du monde, faites en sorte que dans votre pays la vie de l'homme soit plus humaine et plus digne de lui. Faites tout ce qui est en votre pouvoir pour que diminue l'abîme qui sépare le petit nombre des trop riches du nombre immense de ceux qui vivent dans la misère (...) N'ont de justification que les structures sociales justes, celles qui tendent sans relâche à plus de justice... Un système social qui n'a cure de la justice sape son avenir.* »

Ainsi le pape en appelle-t-il à une exigence qui n'est pas située dans la seule logique de l'économie et de son développement. Certes la France n'est pas le Brésil. Mais l'expérience vécue chez nous — indissociable de celle du monde, et en particulier de celle du tiers-monde — montre que la multiplication des richesses ne suffit pas à assurer la justice d'une société ni la vitalité d'un peuple. Livrée à sa propre logique, l'économie expose à toutes les dérives, à toutes les catastrophes. Il faut une régulation venue d'ailleurs, une finalité.

C'est ce que les évêques ont voulu dire dans leur récente déclaration. Non pas en apportant des solutions, mais en appelant à des modes de vie qui soient des ruptures, dans un système d'idées et de conduites bâties sur la seule règle de l'intérêt personnel ou catégoriel.

La critique faite à leur position au nom d'une méconnaissance de l'économie procède en vérité d'un matérialisme fondamental. Elle vient de la gauche comme de la droite. Les arguments de M. Nemo *rejoignent* exactement ceux de M. Gremetz : Qui donc a « intériorisé le marxisme » ?

En vérité les évêques *cherchent* aujourd'hui à traduire et à incarner la Parole de celui qui, le premier, a appelé à de nouveaux « modes de vie ». *Les béatitudes sont-elles autre* chose ? On est sûr qu'en s'engageant dans le sens de la solidarité, du partage, de la justice, on ouvre *pour la société et* le monde un chemin d'avenir. Le seul qui soit.

(*) Évêque de Poitiers.

CORRESPONDANCE

Une autre façon de vivre

De Mme Madeleine Collas, de Brétigny (91220) :

Voilà déjà un certain temps que l'épiscopat s'émeut de voir où l'égoïsme humain, de toutes parts, pousse notre monde. Et si nous avions un reproche à faire à l'Eglise officielle, c'est d'avoir trop longtemps été, comme l'écrit M. Nemo, « *quelque chose comme une secte issue d'un milieu social déterminé et parlant pour un milieu social déterminé* », ce qu'il dépeint comme une « *perspective horrible* » à laquelle « *les évêques feraient bien de réfléchir* ». Mais ce milieu social, c'était le sien, celui de ceux qui se croient de droit divin les « classes dirigeantes » et qui ne connaissent le *peuple que pour les servir et les enrichir*, en lui octroyant royalement les miettes qui tombent de leur table. Que les évêques soient remerciés d'y avoir réfléchi et d'avoir le courage de prendre parti pour l'Evangile de Celui qui vécut au milieu du peuple.

Je ferais volontiers un bout de chemin avec M. De Boisdeffre quand il parle de l'« implacable société marchande », contre laquelle s'élevait déjà François d'Assise, mais que l'Église a trop longtemps volontiers acceptée et lorsqu'il manifeste son désir de voir l'Eglise se préoccuper davantage des valeurs spirituelles. Grand-mère, je vois autour de moi les jeunes avides d'autre chose que de bien-être matériel et à la recherche des valeurs profondes que leur a volées le monde matérialiste et sans pitié de la croissance et de la richesse à tout prix. Mais cette recherche ils veulent la faire à travers leur vie de tous les jours, « ici et maintenant » comme l'écrit, par exemple, Arnaud Desjardins qui est un des auteurs qu'ils affectionnent. S'ils délaissent les églises, c'est parce que, justement, ce n'est pas sur les autels et dans les confessionnaux qu'ils veulent voir descendre le Christ, son Amour, sa Paix, mais « au cœur de l'homme », comme le chante Gaëtan de Courrèges. Le Christ enfermé dans un tabernacle ne les intéresse pas, ils veulent l'Esprit au cœur de leur vie, au cœur de la société dans laquelle ils naviguent. Leur appel, leur ouverture, leur générosité, me touchent au plus haut point et m'enrichissent plus *que la fréquentation de l'Église* que j'ai pratiquée toute ma vie.

Par leur message pour une autre façon de vivre, les évêques de France semblent commencer à accéder au désir profond de toute cette jeunesse. Que l'Eglise colle davantage aux réalités en criant l'Eglise sur les places *pour que Dieu s'insère* au plus profond de notre société, qu'elle communie à un Esprit libéré se manifestant dans des « communautés vivantes », comme l'écrit M. de Boisdeffre, mais vraiment vivantes et non sclérosées dans des temples où on a cru longtemps pouvoir enfermer Dieu. Que nos évêques s'insèrent dans la vie de ces communautés au point de ne plus être des « messeigneurs » mais des frères.

Nous ne sommes plus au temps du saint curé d'Ars, de Lacordaire ou d'Ozanam ; nous sommes peut-être déjà proches de celui où « *les jeunes prophétiseront* », selon la parole d'Isaïe, et où les vieux — comme moi — auront des songes... ceux de voir l'Eglise exploser sous l'influx du Dieu vivant... partout et surtout dans notre façon de vivre.

Un dépérissement inéluctable

De M. Dominique Mouchot, du Centre de création technique de Montpellier :

Le dépérissement de l'institution paraît inéluctable, il n'est déjà plus sacrilège de l'envisager. Pourquoi d'ailleurs cette superstructure, peut-être nécessaire un temps à la communion des hommes, survivrait-elle au téléphone et aux autres moyens de communication ?

Soit dit en passant on peut légitimement se demander si ce n'est pas répondre enfin au vœu du Christ qui ne semblait guère apprécier les appareils.

Sans se laisser aller à faire le vain procès au passé ni à chicaner le présent, il faut bien admettre que l'institution a dominé, pris ses aises, qu'elle a culminé avec Vatican I et — c'est là que mon point de vue diffère de celui de Pierre de Boisdeffre — que Vatican II, pour avoir remis en place quelques vérités premières, n'a guère éclairci la situation. Tout se passe comme si l'erreur, le rêve d'une société parfaite régie par un pontife, disciple parfait, butant sur une réalité moins idyllique, à force d'à force, avait composé avec le « siècle » et fini par admettre la coexistence avec elle de la société civile. Ses prises de position dans l'ordre moral et les luttes actuelles pour l'enseignement libre, avec les réflexes de clan qu'elles réveillent, démontrent à l'envi qu'elle conserve toutes ses prétentions. *Mais ces combats d'arrière-garde ne* peuvent masquer une réalité désagréable : se soumettre à un pouvoir civil par nécessité n'est déjà pas tellement réjouissant qu'on ait *le vice* d'y ajouter une autre tutelle.

Aller à Dieu c'est renoncer au *monde, se dégager, partir loin des* encombrements du « siècle », épouser la solitude, la contemplation et la méditation. Toute notre société s'inscrit contre ce désengagement perçu comme une lâcheté, un abandon de poste, une trahison mais est-ce que dans l'Eglise il n'en va pas un peu de même ? Est-ce que la société Eglise n'est pas affairée elle aussi ?

Quel déclin ?

Le Monde

étranger

LA RECHERCHE D'UN RÈGLEMENT AU PROCHE-ORIENT

Israël demande une « normalisation » de ses rapports avec le Liban avant le retrait de ses troupes

(Suite de la première page.)

Il ajoute : « *Le Liban prend acte avec satisfaction des déclarations répétées des responsables israéliens, notamment dans le cadre du Conseil de sécurité, affirmant qu'Israël n'a aucune ambition territoriale au Liban (...). Aussi bien, le Liban demande l'évacuation, selon un plan d'ensemble et un calendrier précis et rapide, de toutes les troupes et forces non libanaises se trouvant contre sa volonté à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.* »

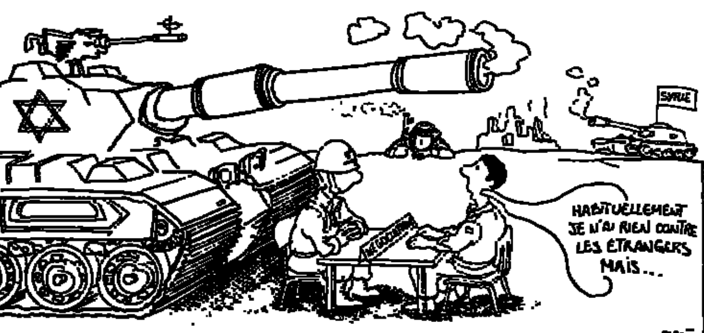
Le chef de la délégation israélienne, M. David Kimche, s'oppose d'emblée aux propos tenus par le représentant libanais sur la convention d'armistice. Sur un ton vif, s'écartant de son texte écrit, il soutient : « *Le Liban a, de facto, déclaré la guerre à Israël en 1967 et, surtout, il a rendu l'armistice caduc en accordant expressément à l'O.L.P., par les accords du Caire en 1969, le droit d'attaquer Israël à partir de son territoire.* » Il faut donc repartir à zéro.

Désaccord sur l'ordre du jour

M. Kimche précise à ce sujet : « *Les relations nouvelles que nous voulons voir définies par les négociations qui commencent aujourd'hui dépasseront, dans tous les sens du terme, des accords d'armistice devenus, à nos yeux, nuls et non avenus ; et l'accord que nous espérons signer ici ne sera, croyons-nous, qu'un pas dans la voie menant à la signature d'un traité de paix en bonne et due forme (...). Le but de ces négociations n'est pas de mettre fin à un conflit entre le Liban et Israël, car il n'existe pas de conflit véritable entre nous (...). Nous n'avons pas attaqué le Liban ou son peuple, mais nous avons été obligés de supprimer la menace que constituait pour nous la présence sur son sol des terroristes (...). Maintenant que cela a été fait, nous pensons que rien ne nous empêchera de vivre en bon voisinage et en paix.* »

L'ordre de priorité pour les Israéliens est le suivant : normalisation, accords de sécurité, évacuation. Pour les Libanais, c'est le processus inverse : évacuation, accords de sécurité. En lieu et place du mot de normalisation, ils utilisent l'expression « *avenir des relations entre les deux pays* ».

Quant au délégué américain, M. Morris Draper, on a relevé qu'il a adopté implicitement la thèse libanaise en parlant de la sécurité d'Israël et de l'intégrité du Liban mais en omettant de faire référence à un traité de paix israélo-libanais. « *Les Etats-Unis,* a-t-il souligné, *croient fermement que l'intérêt légitime d'Israël pour la sécurité doit être satisfait le plus largement possible. Dans le même temps, les Etats-Unis appuient l'indépendance du Liban, son unité nationale et son intégrité ainsi que le rétablissement de sa pleine souveraineté sur l'ensemble de son territoire.* »



(Dessin de PLANTU)

Commencées le matin, les négociations ont repris l'après-midi. Elles ont duré en tout six heures. Prochaine réunion : le jeudi 30 décembre à Kyriat-Shmoneh, en Israël. « *On est parti pour longtemps* », dit-on avec résignation à Beyrouth. Non seulement, en effet, le dossier est en lui-même épineux et complexe, mais il comporte un corollaire à négocier avec la Syrie et l'O.L.P. Sur le plan des principes, ces deux partenaires obligés du Liban souscrivent au retrait de leurs forces armées, mais, en pratique, c'est une tout autre affaire, d'autant plus qu'il n'est pas sûr qu'Israël veuille précipiter le départ des Syriens et des Palestiniens, dont la présence militaire au Liban constitue le meilleur alibi pour le maintien de la sienne ; le dossier est, d'autre part, lié à de vastes tractations régionales dont le Liban n'est qu'un élément. Mais il risque d'être le théâtre de toutes les manœuvres et de tous les raidissements. On suppose à Beyrouth que M. Begin peut avoir tout intérêt à faire traîner les choses jusqu'à ce que les États-Unis soient paralysés, à partir de l'automne 1983, par la campagne présidentielle.

Pour démunis qu'ils soient, les Libanais disposent cependant, en plus de la sollicitude américaine, d'un atout : l'ambiance d'hostilité dans laquelle baignent de plus en plus les troupes israéliennes au Liban. L'allure décontractée des premiers temps de l'occupation a fait place à un qui-vive permanent au fur et à mesure que les attentats se multiplient. Il y en a eu encore un mardi à Saïda, faisant suite à trois autres en 48 heures, tous meurtriers : vingt morts et blessés, selon des sources libanaises, trois blessés selon Tel-Aviv. La virulence de la résistance armée dépasse au Liban, au bout de six mois, celle qui se manifeste à Gaza et en Cisjordanie au bout de quinze années d'occupation. Mettre un terme à cette hémorragie lente et continue peut devenir un souci majeur pour le gouvernement israélien, mais on n'ose croire ici qu'il sera déterminant, et l'on pense que M. Begin est plus intéressé à « *user* » le président Reagan et son plan de paix à travers la négociation libanaise.

LUCIEN GEORGE.

● *Un appel de chrétiens libanais à leurs coreligionnaires d'Europe.* — Une vingtaine de personnalités chrétiennes du Liban ont, à l'occasion des fêtes de fin d'année, lancé un « *appel aux chrétiens d'Europe* ». Les signataires, parmi lesquels le philosophe René Habachi, l'expert pétrolier Nicolas Sarkis, le Père Yoakim Moubarak, écrivain, ainsi que des universitaires et des membres de professions libérales, demandent à leurs coreligionnaires européens d'agir dans deux directions : « *Accorder le dialogue judéo-chrétien aux exigences de la justice, faute de quoi aucun dialogue islamo-chrétien n'est vraiment possible* » et « *promouvoir deux objectifs précis : libérer le Liban de toute occupation étrangère et amener les Israéliens à reconnaître le peuple palestinien déjà disposé à les reconnaître* ». (Responsable de l'appel : M. Boutros Hallaq, 12, boulevard Desgranges, 92330 Sceaux.)

● *Quatre-vingts soldats britanniques* renforceront la force multinationale de quatre mille quatre cent cinquante hommes (américano-franco-italienne) du Liban, a fait savoir, mardi 28 décembre, la Grande-Bretagne au secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar. Ce contingent britannique sera prélevé sur celui des « casques bleus » de Chypre à une date non précisée et pour trois mois. — *(UPI)*

LA CONVENTION D'ARMISTICE ISRAÉLO-LIBANAISE

La convention d'armistice a été conclue le 23 mars 1949, à Ras-Naqoura, sous l'égide de l'ONU, en présence de délégations des deux pays.

Selon la convention, qui fixe la « ligne d'armistice » aux frontières internationalement reconnues, les forces armées des deux parties doivent se retirer jusqu'à la ligne d'armistice. La convention précise que seules des forces défensives peuvent stationner des deux côtés de la frontière.

Une annexe fixe à quinze mille hommes les effectifs de ces forces défensives et limite leurs équipements à quatre canons de campagne, six chars légers et douze automitrailleuses blindées. En outre, chaque partie s'engage à n'entreprendre aucun acte de belligérance ou d'agression contre l'autre.

Pour surveiller la trêve, la commission d'armistice mixte (groupant des représentants israéliens, libanais et un délégué de l'ONU) peut faire appel à des observateurs militaires.

La convention porte uniquement sur le plan militaire et n'engage politiquement aucune des deux parties. Elle revêt « *un caractère définitif et permanent et devra rester en vigueur jusqu'à la réalisation d'un règlement pacifique entre les deux parties* ». Elle peut, en revanche, être révisée ou amendée à la demande d'une des deux parties, mais d'un commun accord.

AVEC L'ASSENTIMENT DE JÉRUSALEM

Les familles de huit soldats israéliens détenus par l'O.L.P. ont saisi le chancelier Kreisky d'une demande de médiation

Le chancelier autrichien Kreisky a confirmé avoir été saisi par les familles de huit militaires israéliens prisonniers d'une demande de médiation auprès de l'O.L.P., avec l'assentiment du gouvernement israélien.

Dans une interview accordée mardi 28 décembre à la radio autrichienne, M. Kreisky a précisé qu'il s'agissait d'une « *intervention à caractère humanitaire* » et en aucune manière politique.

La requête des familles, a précisé le chancelier, s'est effectuée avec l'assentiment du gouvernement israélien. Le chef du gouvernement autrichien s'est refusé à toute révélation sur l'état actuel de cette affaire.

« *Cette histoire est vieille de plusieurs semaines, mais elle est si délicate que je ne peux rien dire* », a-t-il déclaré. M. Kreisky a également confirmé que « *ces questions ont trouvé leur place* » lors de la conversation qu'il a eue lundi soir à Majorque avec le chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat.

Par ailleurs, le correspondant de la radio autrichienne à Tel-Aviv a confirmé, au cours de la même émission, que le porte-parole du gouvernement israélien n'avait pas démenti que des contacts indirects entre Israël et l'O.L.P. ont lieu sous l'égide du chancelier Kreisky. Il a rappelé que de tels contacts, sur une base humanitaire, ont déjà eu lieu antérieurement entre, d'une part, l'O.L.P., la Syrie et d'autres pays arabes, et, d'autre part, Israël. Il a indiqué qu'à Tel-Aviv on parlait d'un « *homme politique de gauche* ». Le nom de M. Ariel Elias aurait été avancé.

D'autre part, l'ancien député Ury Avnerey, directeur de l'hebdommadaire *Haolam Hazeh*, a déclaré dans une interview au quotidien autrichien *Kurier* qu'une première réunion entre M. Issam Sartawi, conseiller de M. Yasser Arafat, et un représentant de l'opposition israélienne délégué par M. Begin avait échoué, ce dernier « *ne jouissant pas de l'entière confiance de l'O.L.P.* ».

A Damas, un porte-parole palestinien a affirmé mardi que l'O.L.P. et Israël négociaient « *directement* » à Vienne sur un échange de prisonniers de guerre. Selon ce porte-parole qui a voulu garder l'anonymat, l'O.L.P. demande la libération d'une « *centaine* » de Palestiniens détenus par les Israéliens dans le camp d'Ansar au Sud-Liban en échange de la libération de huit soldats israéliens capturés par les Palestiniens dans la Bekaa au cours de la guerre du Liban. — *(A.F.P., A.P.)*

Le P.S. et le problème palestinien

(Suite de la première page.)

La situation serait-elle donc complètement bloquée ? Tant l'opinion israélienne, notamment de gauche, que l'Organisation palestinienne semblent prêtes aujourd'hui à accomplir des pas l'une vers l'autre. Encore faut-il que les uns n'assimilent plus les responsables palestiniens à de simples « terroristes » et que les autres veuillent bien renoncer aux dispositions les plus inacceptables de la Charte palestinienne.

Les positions du P.S. sont parfaitement claires : le droit du peuple israélien de vivre en sécurité à l'intérieur de frontières sûres et reconnues s'accompagne du droit du peuple palestinien de choisir son destin politique dans le cadre des territoires sur lesquels il vit ; l'occupation militaire de la Cisjordanie et de Gaza ne fonde aucun droit à l'établissement de colonies de peuplement et il doit être entendu que la terre et l'eau de Cisjordanie et de Gaza sont palestiniennes. Ces territoires sont l'assise territoriale d'une future patrie palestinienne, terre d'accueil pour les réfugiés palestiniens et la diaspora palestinienne.

Le statut politique de cette patrie — fédération jordano-palestinienne, confédération jordano-palestinienne, Etat indépendant — ainsi que son statut juridique — neutralisation, démilitarisation, garanties internationales — seront l'affaire des négociations entre les parties intéressées, c'est-à-dire Israël, la Jordanie et les représentants du peuple palestinien. Il faut donc que la négociation sur le statut du peuple palestinien à laquelle a souscrit Israël, dans le cadre des accords de Camp David, s'engage au plus tôt.

A ce propos, il faut rétablir quelques vérités sur des faits récents : le parti socialiste n'a pas eu à s'opposer à l'expulsion des travaillistes israéliens de l'Internationale socialiste, car aucune proposition n'a été exprimée en ce sens, que ce soit au groupe de travail sur le Proche-Orient, présidé par Mario Soares, ou à la réunion du bureau à Bâle, en novembre. Mais il est clair que si une proposition de cette nature avait été faite, il s'y serait opposé fermement. Le parti socialiste s'est exprimé depuis longtemps sur les divergences politiques qu'il a avec le parti travailliste israélien quant à la qualification de l'O.L.P. et la solution du problème palestinien. Il ne s'est naturellement pas opposé à la présence de représentants de l'O.L.P. au prochain congrès de l'Internationale socialiste à Sydney.

Les véritables amis des Palestiniens n'ont pas été, au plus fort des bombardements de Beyrouth, ceux qui ont l'habitude de s'exprimer haut et fort dans les manifestations publiques et les communiqués. Aujourd'hui, le meilleur service à rendre à la cause de la paix au Proche-Orient ne consiste pas à crier « *Vivre Israël* » ou « *Vivre l'O.L.P.* », mais à agir concrètement pour favoriser le dialogue entre le peuple d'Israël et le peuple palestinien.

C'est là le sens de l'action du parti socialiste, qui pourrait faire sienne cette observation récente du président de la République : « *Il n'y a pas de négociation. L'O.L.P. annoncera-t-elle qu'elle est prête à reconnaître l'existence du droit d'Israël si Israël accepte le droit à l'autodétermination des Palestiniens ? Il paraît clair en tout cas qu'Israël n'est pas disposé à reconnaître l'O.L.P. Il faut que chacun se décide de sortir du non-dit. Sans la reconnaissance mutuelle et préalable, rien, non rien, ne se fera.* » (Entretien avec *le Monde*, le 26 novembre).

JACQUES HUNTZINGER.

LA RÉPRESSION DES MANIFESTATIONS DE MARS DERNIER EN CISJORDANIE

Des soldats israéliens reconnaissent avoir reçu l'ordre de frapper des Palestiniens

Tel-Aviv *(Reuter)*. — Des soldats israéliens avaient reçu l'ordre de harceler et de frapper des Palestiniens lors des manifestations et des émeutes de mars dernier en Cisjordanie, a révélé, mardi 28 décembre, un officier supérieur israélien devant une cour martiale (*le Monde* du 16 octobre).

Le commandant David Morcaz, jugé pour « *mauvais traitements à des habitants de Cisjordanie* », a décrit la façon dont de jeunes recrues israéliennes et des réservistes expérimentés avaient donné libre cours à leur violence et frappé des prisonniers sans défense. Le commandant Morcaz était, à l'époque, gouverneur militaire de la région de Hébron.

« *Il faisait nuit. Les étudiants arabes criaient, juraient et pleuraient. Il y avait beaucoup de soldats et on ne les tenait plus* », a déclaré le commandant Morcaz, qui a précisé que le général Moshé Hartawi, commandant militaire de Cisjordanie, lui avait personnellement donné l'ordre de frapper des Arabes.

« *Mais je savais que les ordres venaient de plus haut, du chef de l'état-major* », a-t-il souligné.

Lors d'une précédente audience, le commandant Yuval Merya avait déclaré avoir participé à une réunion d'information au cours de laquelle le gouverneur militaire de Hébron avait dit avoir reçu des instructions directement de M. Ariel Sharon, ministre israélien de la défense, lui enjoignant de pénétrer dans les écoles arabes, qui étaient le théâtre de troubles et de « *bien cogner sur les élèves* ».

Le commandant Morcaz a déclaré que le général Hartawi lui avait donné l'ordre, le 15 mars, d'envoyer des soldats dans le camp de réfugiés de Dahicha, près de Bethléem.

« *Il m'a dit de donner l'ordre aux soldats d'arrêter tous les hommes, de dix-huit à vingt-cinq ans, de les amener dans une école voisine et de les répartir par groupes de dix ou huit dans chaque classe*, a précisé l'officier israélien. *Des soldats armés de matraques devaient ensuite entrer et les frapper. Ils devaient les frapper aux jambes et aux genoux et briser leurs bracelets-montres.* »

Le commandant Morcaz a précisé que l'armée avait reçu l'ordre de harceler l'ensemble de la population de Cisjordanie, et non pas seulement les personnes impliquées dans des manifestations. L'armée avait été autorisée à garder des suspects dix-huit jours sans procès, à tirer dans les jambes des personnes qui ne respectaient pas le couvre-feu, et à arrêter les dirigeants de villages.

« *Si des troubles se produisaient dans une école, nous réquisitionnions des autobus, nous y faisions monter tous les élèves et nous les conduisions dans un endroit éloigné. Là, on les faisait descendre, on repartait avec les autobus, et on les laissait rentrer à pied* », a poursuivi le commandant Morcaz.

Le procès du commandant et de six autres soldats, accusés eux aussi de brutalités contre des Palestiniens, a été ajourné à la semaine prochaine.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● LA PREMIÈRE EXPOSITION INTERNATIONALE D'ÉQUIPEMENT MILITAIRE jamais organisée en Chine se tiendra du 18 au 22 juillet 1983 à Shanghaï, a annoncé l'agence Chine nouvelle. Un communiqué de presse souligne que cette exposition offre « *une occasion unique de s'aventurer sur le marché de la défense, pratiquement inexploité* [de la Chine], *à un moment où les responsables chinois, préoccupés par la modernisation, entreprennent de réformer sur le plan tactique et stratégique l'armée chinoise, forte de 4 230 000 hommes* ». L'exposition portera notamment sur les systèmes d'armements, de contrôle, de communication et de commande, ainsi que sur la technologie des sous-marins et les équipements de navigation. — *(A.F.P.)*

El Salvador

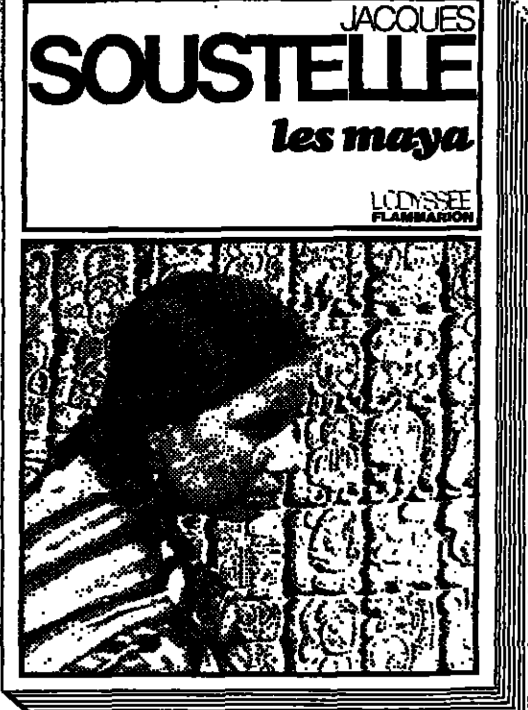
● CINQ SOLDATS ET TROIS EMPLOYÉS DE LA COMPAGNIE NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ ONT ÉTÉ TUÉS PAR LA GUÉRILLA, le lundi 27 décembre, dans une embuscade. Le véhicule dans lequel ils se trouvaient, a sauté sur une mine sur la route de Santiago-de-Maria, à 125 kilomètres à l'est de San-Salvador. Les électriciens étaient venus réparer des pylônes à haute tension endommagés par un attentat du Front Farbundo-Marti de libération nationale. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

Maroc

● LE PREMIER MINISTRE CHINOIS, M. Zhao Ziyang, en visite officielle au Maroc depuis lundi matin, a été reçu, mardi 28 décembre, par le roi Hassan II au palais royal de Marrakech. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● SIX REFUGIES RWANDAIS MEURENT CHAQUE JOUR dans un camps surpeuplé situé en Ouganda à proximité de la frontière avec le Rwanda, a déclaré dimanche 26 décembre le cardinal Emmanuel Nsubuga, chef de l'Eglise catholique ougandaise.



Une semaine avec

Huit ans après...

Un manager saisi par l'utopie

IL faut être un peu fou pour aller arroser le gazon d'un golf chéri sous les bombes. Et il convient d'être tout à fait fou pour s'acharner ainsi à maintenir une compagnie aérienne dans un pays en convulsions. Fou, pourtant, Salim Salaam ne l'est pas. Ou alors ils le sont tous, ces Libanais.

Étrange personnage. Au physique, cet homme du Proche-Orient semblerait plutôt natif des îles britanniques. La moustache poivre et sel, le teint brique, le goût des belles étoffes et des casquettes vert gazon, tout en lui ferait penser à ces gentlemen patinés qui hantent Twickenham et colorent Murrayfield. Au moral aussi d'ailleurs. Celui qui dit appartenir aux *« hommes du bon vieux temps »* paraît réunir trois des qualités qui sont les lieux communs du caractère insulaire : le flegme, l'humour, et la ténacité.

La ténacité surtout. Le patron, pardon le *chairman* de la Middle East, celui que ses interlocuteurs appelle « bey » un peu comme l'on dirait « sir », est un homme de défi et de pari. Le défi tiendra en une phrase : *« Notre devoir est d'être optimiste. »* Le pari en une proclamation : *« Nous ne voulons pas mourir »*. L'histoire récente de la Middle East tient d'ailleurs dans un souci devenu une manière de slogan publicitaire : *« La compagnie aérienne qui ne voulait pas mourir. »*

Encore fallait-il, pour que ce louable objectif se réalise, que les hommes l'y aident. Et notamment, ses responsables.

M. Salim Salaam fut de ceux-là, le tout premier à relever le gant à l'heure de vérité. Ce sexagénaire puissant et fortuné, ce grand bourgeois sunnite, influent et très connu, ce personnage, dont, sans mauvais jeu de mots, on peut affirmer qu'il appartient à la *jetsociety* libanaise, avait le choix. Il aurait très bien pu choisir l'émigration dorée, un refuge précautionneux à Paris, Londres, New-York, en attendant des jours meilleurs. Il aurait pu en somme saisir l'option fuite, un billet *open* pour une attente dorée.

Il aurait pu, et ne l'a pas fait, pour démentir en beauté le cliché toujours facile de la haute bourgeoisie paniquarde. *« Etre dehors, c'était être prisonnier »*, dira-t-il. Rester dedans, ce n'était probablement pas l'être beaucoup moins. Ce diplômé d'Harvard en administration d'affaires fut condamné non plus à administrer, mais à tenir en survie artificielle une compagnie forcée à l'inactivité.

M. Salim Salaam, patron d'une compagnie aérienne un peu comme on est capitaine d'un navire *en plein naufrage*, s'est donc efforcé pendant huit ans de sauvegarder l'essentiel, de rassurer et de maintenir la troupe, en somme de faire comme si : *« J'avais deux buts essentiels. Le premier était de préserver la solidarité entre les employés de toutes les confessions et le respect de l'administration. Le second était de sauvegarder le plus possible les biens de la Middle East. »*

Tâche immense que d'organiser ainsi la survie quand un aéroport se ferme ou s'ouvre au rythme de l'humeur des combattants, quand les avions de chasse se moquent des règles de la navigation civile, ou plus simplement quand les employés, pour venir à leur travail, devaient franchir les lignes.

Pour cela, M. Salim Salaam deviendra le maire et l'économe de l'aéroport, cité refuge en 1976 pour quatre cents employés, une espèce de chef de corps, dispensateur de pain et *d'encouragements, organisateur* de conférences répétées pour maintenir le moral des troupes.

Plus que britannique...

La charge avait ses exigences, et notamment celle de venir le premier le matin depuis son appartement *de Beyrouth-Ouest quels que soient la difficulté* du parcours et les risques encourus. Elle avait sa grandeur car *« maintenir autant que faire se peut l'aéroport ouvert et la Middle East, c'était maintenir un symbole de l'espoir pour le Liban »*. Elle avait son aspect un peu surréaliste ; la défense d'une compagnie, en pleine déroute, onze avions détruits ou gravement endommagés, le reste se chartérisant au plus offrant.

Peut-être est-ce simplement qu'au Liban des années douloureuses la sauvegarde d'une fiction était déjà l'annonce d'une renaissance, l'amorce du *renouveau. Salim Salaam convient « avoir pris des risques »* pour assurer *« la normalité dans l'anormalité. »*

Un manager en somme saisi par l'utopie galopante, chevauchant la guerre vers un chimérique *« Liban de l'âge d'or »*. Salim Salaam, l'homme qui a *« deux maîtresses »*, la Middle East et ce club de golf, maintenu envers et contre tout comme un autre défi à la violence et à une société en pleine explosion, dit aujourd'hui : *« Il faut être ferme, oublier le passé. On me demande : combien avez-vous perdu pendant la guerre ? Mais qu'est-ce que cela peut faire ? Il ne s'agit pas de pleurer, mais de relever le défi du futur. Nous avons des difficultés, nous allons les surmonter. »*

M. Salim Salaam est plus que britannique : libanais

PIERRE GEORGES.

Le programme de TF1

Page spéciale de 10 minutes dans le journal télévisé de 20 heures :

Mercredi 29 décembre	Jeudi 30 décembre
FÉODALITÉ ET RELIGION (les druzes, les chiites d'Amal).	LE MIRACLE ÉCONOMIQUE PERMANENT (la banque du Moyen-Orient, la reconstruction de Beyrouth).

Vite, très vite, du champ

par James

DE jour en jour, Beyrouth change de visage et tourne le dos à la guerre. Avec une rapidité stupéfiante, le champ de bataille s'est mué en chantier, aux coups de fusil ont succédé les coups de marteau, et aux grondements des blindés ceux des pelleteuses. Un à *un, les cratères s'effacent des rues* où la lumière revient peu à peu, les plaies des immeubles se referment. Hormis le décor wagnérien du centre de la ville, promis à demeurer quelque temps encore un amas de ruines lugubres et sans vie, la cité tout entière prend des allures de ruche. Partout des bataillons d'ouvriers s'agitent, déblaient, rebouchent, rafistolent, plantent, goudronnent. Vite, vite... Comme si quelques réverbères ou quelques poignées de mortier allaient conjurer le sort.

C'est que, en dépit des incertitudes, chacun, ici, de l'homme de la rue au gouvernant, comprend qu'il faut faire vite. Faire vite parce que l'arrivée de l'hiver va donner une *acuité au problème du logement* : plus de 25.000 habitations ont été détruites ou endommagées rien que dans Beyrouth (centre-ville excepté), 60.000 dans tout le Liban, depuis 1976, et beaucoup de familles, vivent dans des conditions plus que précaires.

Faire vite aussi pour remettre de l'ordre, sous peine de complications à terme, dans certains modes de vie acquis durant la guerre : quelque 300.000 Libanais sont des *« personnes déplacées » — beaucoup* depuis 1975 — et nombre d'entre eux vivent en squatters dans des propriétés vidées de leurs occupants par la guerre tandis que d'autres ont construit des baraques au hasard du domaine public ou privé disponible, si bien qu'aujourd'hui plus de dix mille logements sont passibles d'expulsion dans Beyrouth et sa périphérie.

Faire vite encore pour prendre de court la spéculation. Dans une ville *où l'on confond parfois affaires et* affairisme, les vieux démons ont résisté à la guerre. Le moindre mètre carré de terrain s'échange à des prix qui feraient pâlir les promoteurs dans bien des capitales. Il atteint 36.000 livres dans le centre.

Aller vite, enfin, si l'on veut faire de la reconstruction une image de la restauration d'un État qui se cherche encore. Sans l'effet des destructions et du manque d'entretien, les équipements collectifs ont atteint, *notamment* dans la capitale, un niveau de dégradation souvent intolérable. La distribution de l'électricité devient très aléatoire aux heures de pointe, quand les combats du Chouf, en coupant les lignes à haute tension qui montent du sud, ne privent pas la capitale de courant pendant la moitié de la journée. Le réseau téléphonique enregistre un taux de dérangement de 27 % — cinquante fois la moyenne normale. Le système d'assainissement, réalisé sous le Mandat français, démissionne à la moindre averse, transformant les rues de Hamra en torrents boueux.

Les égouts, quand il y en a, se déversent dans la mer. L'unique usine d'incinération, *située à l'est de la* ville, leur devenant inaccessible, les ordures ménagères de Beyrouth-Ouest ont été pendant des années jetées dans la baie Saint-Georges, créant une presqu'île artificielle si importante qu'on se demande si on va l'éliminer ou la rendre constructible.

Le retard des investissements

Les chaussées, déformées par les *bombes, labourées par les chars*, envahies par la végétation dans les zones interdites sont dans bien des cas difficilement praticables, à l'exception notoire d'un tronçon du périphérique sud, aux abords du Musée, qui a reçu en septembre un voile de bitume en prévision de la cérémonie de *« réunification »* de la ville voulue par le président de la République. Mais d'un autre côté, tout en imposant un gros effort à l'État, les circonstances lui donnent un moyen *de s'affirmer : elles peuvent en effet* permettre à la puissance publique d'acquérir la maîtrise des projets de reconstruction, notamment en matière d'urbanisme.

C'est ce qui est tenté, non sans susciter quelques grincements de dents, avec un projet de réhabilitation du centre de la capitale élaboré conjointement par la municipalité de Beyrouth et par le conseil pour le développement et la reconstruction (C.D.R.) : par le biais d'expropriations individuelles ou par zones, de remembrements, de constitution de sociétés foncières et de sociétés *d'économie mixte, par l'imposition* de normes strictes de construction pour les immeubles laissés à la charge du secteur privé, l'État et la ville entendent autoritairement faire respecter leur plan au millimètre près.

La tâche immense qui se présente aux pouvoirs publics libanais revêt un double aspect quantitatif et qualitatif, puisque la volonté des nouveaux responsables est à la fois de remettre le pays au niveau de développement *auquel il peut légitimement* prétendre et d'en profiter pour le reconstruire « autrement » en éliminant les déséquilibres socio-économiques nuisibles du passé.

Remettre le Liban à niveau suppose non seulement de reconstruire les équipements détruits par la guerre, mais aussi de rattraper le retard dans les investissements accumulé pendant les huit années de troubles, voire de combler les insuffisances antérieures à cette période.

Le réseau de distribution d'eau de Beyrouth, par exemple, présentait des défauts graves déjà bien avant 1975, par suite d'une croissance urbaine mal contrôlée : aujourd'hui, le manque d'entretien des dernières années aidant, il faut le reconstruire complètement en même temps que l'étendre à toute la ville.

Autre exemple, celui des écoles : au début des années 70, le gouvernement a élaboré un plan de construc*tion et d'agrandissement de* 1 000 établissements scolaires. Non seulement ce plan n'a jamais pu être achevé, et il va falloir le faire au plus vite, mais 750 des écoles existantes doivent en plus être reconstruites ou réparées.

A quelque chose malheur est pourtant bon, puisque les destructions occasionnées au centre de la *capitale vont rendre possible une* vaste opération d'urbanisme — préparée dès 1977 avec l'aide de l'Atelier *parisien d'urbanisme* (APUR) — intéressant un quadrilatère de quelque 150 hectares compris d'ouest en est entre les grands hôtels et les premiers contreforts d'Achrafieh, et du nord au sud entre le port et le « ring » de l'avenue du *Général-Chehab*. En dehors de quelques quartiers de caratère, comme la place des Martyrs, la rue Allenby ou la *rue Foch, cette zone, complètement* congestionnée par la circulation, n'était guère constituée que d'îlots vétustes frisant souvent l'insalubrité.

Actuellement, *« c'est le moment rêvé pour retravailler le centre-ville »*, reconnaît M. Pierre Khoury, ministre des travaux publics. Et l'administrateur de Beyrouth, M. Mitri Nammar, parle d'*« adapter le centre à son époque tout en lui conservant son cachet et sa vocation d'âme de la ville »*.

L'adaptation à l'époque se traduira par l'installation de tous les réseaux *collectifs* souhaitables, le passage dans des souterrains de la circulation de transit, et même le creusement d'un tunnel susceptible, plus tard, d'accueillir un métro. En revanche, au-dessus du sol, le visage traditionnel du quartier sera conservé, mais avec un souci d'y améliorer la qualité de la vie : reconstruction totale des îlots les plus vétustes, aménagement de nombreuses petites places et d'espaces verts, construction de parcs à voitures, conversion de certains secteurs, notamment les souks et la place des Martyrs, en zones piétonnes. Un seul endroit verra sa physionomie bouleversée : celui qui borde le port, en bas des rues Allenby et Foch où, profitant d'un pied de colline, on va construire une dalle de 30 hectares qui abritera sous sa surface, au moins momentanément,

CARNET DE ROUTE

Tripoli ou la fusillade enchevêtrée...

7 h 30, sur la route du Nord.

Transhumance matinale. Le Liban chrétien descend de sa montagne et s'agglutine sur l'autoroute du Nord. La guerre a vu proliférer les banlieusards, pressés de se réfugier sur les pentes amènes du Metn et du Kesrouan, berceau ancestral des maronites. Et elle a fait pousser le béton, partout, n'importe où, de Beyrouth à Jounieh ! A saisir d'effroi le plus timide des écolos... Mais la nature flouée sera bientôt vengée. *Il* suffit de repousser la mer ! Le projet, sur 12 kilomètres, tient très au cœur du *président : il en fut le maître-d'œuvre* avant son élection. On retrouvera un peu de verdure... et de beaux immeu*bles en sus. Affaires obligent.*

Quelques cailloux dans l'eau, une diguette, un caboteur à quai et des rangées de conteneurs. L'État n'est pas (encore) très regardant. La contrebande s'empile ici à ciel ouvert. Mais quelle mauvaise langue murmure que la carte de visite des deux messieurs qui se partagent les recettes de Dbayé rendrait illico raisonnable le douanier le plus zélé ?

∴

8 heures.

Pas un œil sur Byblos, trahie par l'autoroute. Sept mille ans d'histoire, des traces encore bien fraîches de l'ancienne Phénicie, le berceau de l'alphabet, et un château croisé. Las ! Les rares touristes s'y promènent aujourd'hui en kaki : le gouvernement reconnaissant offre des petits tours aux G.I., aux paras et aux bersaglieri les jours de « perm ». Preuve d'un petit mieux pour le pays : le précédent ministre du tourisme se chargeait, lui, de jouer les intermédiaires entre les fedayin et les Américains...

Avant que l'autoroute ne se perde entre travaux sans fin et crédits égarés, Panurge ramène sans la moindre pancarte un peu plus près de *la mer. Faute de voiture devant, il est* seulement recommandé de suivre les traces de pneus, de cahoter un peu *sur la pierraille et de retrouver la* vieille route. Inutile même de savoir pourquoi. Au barrage proche de l'ar*mée libanaise, on dit simplement que* la détour devenu coutumier vise à contourner le premier poste syrien, *planté un peu plus loin.*

Vaine esquive : l'armée du général Assad vous accueille de toute façon *un peu avant Batroun. Le troufion de* garde s'ennuie d'évidence trop pour se montrer curieux. Le bras ballant, *machinal, des fins de quart, invite à* « changer de camp » sans autre forme de procès. Ici, frontière léguée *par sept années de guerre*, d'alliances rompues et de divorces éphémères, le Liban vire à gauche, se *teinte de vert et rend grâce à la « Syrie-sœur »* qui le protège encore des *« menées impérialistes »* et des *« complots sionistes »*. Nul, il est vrai, n'a songé depuis bien longtemps à demander aux gens du cru si *le programme leur convenait...*

∴

9 heures : Tripoli.

C'est la guerre. La bataille a fait rage cette nuit du côté de la vieille ville. Rideaux baissés, écoles et banques fermées, Tripoli attend que ça se calme. Trois ans que ça dure, par passades. Le ras-le-bol généralisé n'y peut mais, il faut que guerre se fasse. Tony, le patron du vieux cinéma du centre, essaie sans trop y croire de dresser l'état des lieux et des forces en présence. Ubuesque et sanglant, sinistre et délirant bouquet *d'une interminable bataille.*

Il y a d'abord un quartier alaouite, Baal-Mohsen. En face, un quartier sunnite, Bab-Tebbaneh. Et, au milieu, la rue de Syrie, trop bien nommée.



Le château de Raymond de Saint-Giles à Tripoli (*le Tour du monde*, 1880).

On pourrait certes en rester là, et se dire que Tripoli, simple annexe damascène, fait les frais de la lutte à mort que les intégristes ont engagée à travers la Syrie contre un pouvoir hérétique et minoritaire... Trop simple. Tony raconte Baal-Mohsen à ses miliciens, d'un parti dit « arabe démocratique ». Mais aussi quelque cinq cents hommes des « brigades spéciales » de M. Rifaat Assad, frère du président. Mais encore des alliés : communistes libanais, baasistes prosyriens tout aussi libanais, palestiniens du major Djibrill, tout autant prosyriens...

10 heures.

La fusillade s'amplifie. Impossible d'approcher, la Croix-Rouge elle-même reflue. Hier, « on » lui a volé deux ambulances pour aller faire un coup de feu surprise dans le camp d'en face. Depuis, sirène ou pas, « ça » tire sur tout ce qui ressemble, de près ou de loin, à la Croix-Rouge. Le C.I.C.R. fera, bien sûr, un communiqué...

∴

11 heures.

Tony reprend son résumé. Côté Bab-Tebbaneh, les choses sont un peu moins claires. Aux premières loges, une « résistance populaire » formée, il y a quelques années, autour de quelques *abadaï*, des caïds de quartier. Ils ont vite oublié les leçons de leurs premiers maîtres — des intellectuels beyrouthins disciples à l'époque de la pensée du Grand Timonier — pour se ranger sous la bannière d'Allah et la férule d'un « cheikh très orthodoxe ».

Un peu en retrait, le Baas pro-irakien — jamais en reste s'il s'agit d'en découdre avec les frères ennemis de Damas, — et les partisans de Farouk Mokkadem, chef incontesté d'un mouvement purement tripolitain qui, naguère très de gauche, fit *la* nique aux notables du cru mais prêche maintenant un légalisme à tout crin. Cela suffit, bien sûr, à voir *se profiler ici* l'ombre du fameux deuxième bureau de l'armée libanaise, toujours prêt à tirer quelques bonnes ficelles. *Last but not least*, armes et logistique sont, chacun le sait, fournies, quand nécessaire, par *les Palestiniens du Fath*... Le monde arabe au grand complet s'est donné rendez-vous dans ce coin de la vieille ville. *Curieux consensus qui choisit* ses quartiers pour vider de lointaines querelles.

∴

13 heures.

Tony parle à voix basse : cinq Syriens se sont attablés dans le grand salon du Chatter Hassan, *le meilleur* restaurant de la ville. Pistolet sous le veston, ils causent et rient de bon cœur. *Tony préfère bavarder de ses* recettes, qui ne couvrent même plus les taxes, et des angoisses des commerçants *qui ne savent plus s'ils doi*vent vraiment stocker pour Noël.

∴

16 heures.

Le « cheikh très orthodoxe », patron des combattants de Bab-Tebbaneh, entrouvre sa porte, au cinquième étage d'une H.L.M. des hauts quartiers. Pas ravi de la visite, il ne répond jamais aux « agents du mensonge ». Autant décliner le café, offert sans conviction. *« Je n'ai rien à vous dire »*, répète-t-il en fermant sa porte...

∴

18 heures.

Selim, un vieux Tripolitain, professeur en congé forcé, sait bien, *« au fond »* pourquoi on se bat dans sa ville. *« Syriens et Palestiniens n'ont pas trente-six endroits pour vider leurs querelles. Quand Arafat et Assad sont fâchés, Baal-Mohsen et Bab-Tebbaneh s'embrasent. Quand ils sont trop longtemps d'accord, Bab-Tebbaneh est à court de cartouches... »*

Une nuit noire enveloppe la ville. Les grandes avenues qui la coupent au carré sont totalement désertes. Le vieux souk des orfèvres est seule*ment parcouru de miliciens bardés* d'armes et de quelques vieux que la peur n'atteint plus.

∴

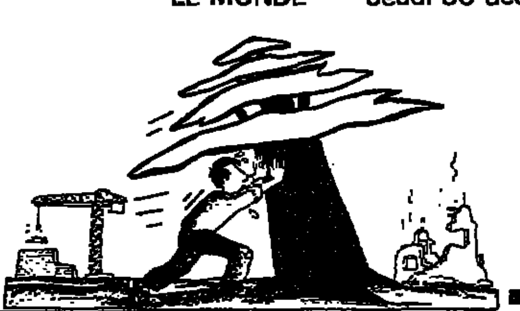
20 heures.

Nadia a transformé son gros chalet en hôtel quand ses enfants sont partis. Elle a acheté la fontaine du patio et les plafonds moulés dans les souks de Damas. Son époux, bâtonnier de l'ordre de Tripoli, fait gentiment le service. Depuis sept ans, les dossiers se font rares. Son ami le juge, tout aussi désœuvré, a eu le temps d'apprendre le piano et un peu de peinture. En bas, dans la vieille ville, la dernière trêve, décrétée vers 16 heures, a déjà fait long feu...

DOMINIQUE POUCHIN.

(A suivre).

Le Liban



de bataille au chantier !

Sarazin

les activités industrielles traditionnelles du port, et au-dessus des bureaux, des commerces, des habitations, des hôtels, etc.

Les financiers de l'opération comptent beaucoup sur les apports procurés par la commercialisation de la *« dalle du port »* pour rentabiliser au moins partiellement la refonte du centre-ville qui devrait coûter, au bas mot, 12 milliards de livres.

L'habitat constitue une autre illustration des retards accumulés pendant et même avant la guerre. *« Entre 1978 et 2000, le pays aura besoin de 400 000 logements, dont 150 000 dans les cinq ans à venir,* estime M. Bahaedine Bsat, ministre de l'habitat. *Pour tenir ce rythme, il faudrait consacrer chaque année 8 milliards de livres au logement, dont 5 à l'habitat social qui fait gravement défaut au Liban ».*

L'État est prêt à prendre à sa charge 40% de la construction à caractère social, mais le secteur privé acceptera-t-il d'assumer la part qu'on entend lui confier ? Déjà, le système de blocage généralisé des loyers, qui existe depuis la dernière guerre mondiale, détourne de plus en plus d'investisseurs vers des placements plus lucratifs dans l'immobilier commercial. Et la Banque de l'habitat, créée en 1977 pour favoriser l'accession à la propriété de la classe moyenne libanaise, n'a guère à distribuer que son capital tandis que les épargnants lui préfèrent les taux bien plus alléchants des multiples banques d'affaires locales. Le développement du logement social bute aussi sur le prix des terrains. Le ministre de l'habitat envisage de vouer à la construction bon marché tout ou partie des réserves foncières publiques, dans l'attente de l'élaboration d'*« une politique intelligente »* qui, tout à la fois, freinerait la spéculation et permettrait de faire de la construction de logements un élément de l'aménagement du territoire.

L'intention des nouveaux responsables est en effet de repenser complètement le développement du pays. Et d'abord de limiter l'excroissance de Beyrouth, dont, ces dernières années, on a éprouvé les dangers : il n'est pas sain de concentrer sur quelques kilomètres carrés 35 % de la population et 60 % des activités économiques du pays. La guerre a inversé le phénomène de désertification des provinces, mais il faut maintenant accentuer cette tendance par une politique volontariste.

Un plan audacieux pour les P.T.T.

Désormais, les investissements publics devront, dans toute la mesure du possible, permettre à un maximum de Libanais de *« vivre et travailler au pays ».* Outre celle de la côte déjà en chantier, des autoroutes faciliteront, d'ici à huit ans, le désenclavement des régions éloignées. Longtemps délaissé, le chemin de fer va rentrer en grâce avec la modernisation de la ligne Zahrani-Tripoli et des projets d'équipement (300 millions de livres) pour lesquels une filiale de la S.N.C.F., Sofrerail, est sur les rangs. Parallèlement à celui de Beyrouth, à vocation nationale, les ports régionaux de Tripoli et de Saïda seront développés.

Jusqu'ici conçues comme un outil au service exclusif de l'économie, les télécommunications participeront maintenant elles aussi au développement régional. Actuellement, sur les 300 000 abonnés du pays, 240 000 sont dans le « Grand-Beyrouth ». Un plan audacieux de 800 millions de livres, prévoit d'augmenter le parc de 214 000 lignes (avec une possibilité d'extension de 80 000 lignes) au cours de la seule année 1983 (40 centraux ont été commandés à CIT-Alcatel et Thomson-C.S.F.) et d'amorcer une redistribution en faveur de la province qui se verra affecter 127 000 lignes.

Le mouvement devrait s'affirmer dans le plan 1984-1985 qui propose la création de 505 000 lignes nouvelles, soit un investissement de 1 milliard à 1,5 milliard de livres. La construction d'hôpitaux (900 millions de livres en cinq ans) et d'écoles obéira au même impératif de déconcentration de la capitale. Et en quinze à vingt ans, la totalité du territoire libanais sera dotée d'installations d'assainissement (eaux usées, ordures ménagères) modernes ; il en coûtera 4 milliards de dollars...

C'est donc, pour reprendre l'expression du Dr Muhammad Atallah, directeur du C.D.R., *« un effort exceptionnel après des destructions exceptionnelles »* qu'entreprend le Liban. L'addition fait frémir : il en coûtera 60 milliards de livres en cinq à huit ans. L'État a bien du mal à en prendre sa part. *« Il a perdu tout son revenu alors que ses dépenses augmentaient,* observe le Dr Atallah. *Son budget, de 8 à 9 milliards de livres, n'est guère couvert que pour un tiers. Sans parler du déficit cumulé des dernières années, il faut multiplier les recettes fiscales par trois si l'on veut simplement équilibrer le budget, et par quatre si l'on veut que l'État finance le quart des dépenses nécessitées par la reconstruction et le développement »,* explique-t-il.

Même si les limiers fiscaux envoyés par la France pour aider à faire entrer l'argent dans les caisses y parviennent, il restera à trouver 45 milliards de livres pour payer le solde de la facture. Le gouvernement compte sur le secteur privé, mais ne peut guère attendre de miracle des fameuses banques libanaises, pourtant richissimes – leurs dépôts ont quadruplé pendant la guerre – mais qui travaillent essentiemment à court terme sur des marchés juteux. Peut-être participeront-elles à des réalisations « rentables » comme le centre-ville de Beyrouth.

Les emprunts de l'État sur le marché financier représentant un expédient qu'on voudrait autant que possible limiter. Des aides internationales ou bilatérales ont été promises, mais, bien peu se sont concrétisées : la donation de 2 milliards de dollars annoncée par les « pays frères » à Tunis, en 1979, n'a débouché jusqu'à présent que sur l'envoi, très échelonné, de 380 millions de dollars.

Avec le temps, les promesses iront certainement en s'amenuisant ou seront oubliées. Aussi les Libanais comprennent-ils déjà qu'il leur faudra d'abord compter sur eux-mêmes. Et, dans la fièvre reconstructrice de Beyrouth, il y a comme une sorte de défi. Elle signifie que Beyrouth a survécu. Que Beyrouth veut revivre à tout prix. Et prendre une éclatante revanche sur tous ceux qui, tant d'années durant, doutèrent d'elle. Et doutent peut-être encore. Étonnants, ces Libanais...

(1) I LL = environ 2 F.

LE PORT ET L'AÉROPORT DE BEYROUTH

Restaurer la fructueuse zone franche et relancer un trafic jamais interrompu

Outre ses banques, Beyrouth, pour redorer son image de « Porte de l'Orient » ternie par huit années de guerre, pour retrouver sa puissance commerciale et son rôle d'intermédiaire obligé entre l'Occident et le Proche-Orient, dispose de deux atouts : son port et son aéroport.

En septembre 1976, il ne restait pourtant à peu près rien des orgueilleuses installations portuaires, des 25 postes d'accostage devant lesquels jusqu'à 60 bateaux faisaient la queue, des 50 entrepôts couverts ou découverts, des silos à céréales de 60 000 tonnes de capacité, ni du matériel de manutention ultra-moderne qui encombrait jadis les trois bassins. Pourtant, dès la fin de cette année funeste, le trafic reprenait. Modestement, et pendant des années, il devait demeurer bien en deçà de son record de 6 millions de tonnes de 1972.

Pourtant, cela suffit à ramener l'espoir et à faire refleurir les projets de développement. La destruction du môle 3 était mise à profit pour le reconstruire selon de nouvelles spécifications. La construction d'un quatrième bassin était lancée, celle d'un cinquième mis à l'étude, celle d'un terminal pour conteneurs entreprise, les silos remis en état et leur capacité doublée. Restaurations et investissements nouveaux vont représenter quelque 400 millions de livres - financés pour partie par la Banque mondiale et le Fonds arabe de développement économique et social – et ils permettront de porter la capacité totale de trafic à 8 millions de tonnes par an.

Selon son directeur, M. Joseph Khazen, la réhabilitation du port ne serait cependant pas complète sans la reconstitution de la zone franche qui fit la fortune et la réputation de Beyrouth. La cité phénicienne fut en effet un centre très actif de commerce triangulaire. Sa zone franche abrita jusqu'à 150 entreprises dans 250 000 mètres carrés d'ateliers hors douane où 3 000 ouvriers assuraient le transit, le reconditionnement et l'emballage de marchandises destinées à la réexportation. Aujourd'hui, cette zone franche, qui représentait jusqu'à 30 % du trafic portuaire, n'est plus que ruines. De plus, son emprise, maintenant incluse dans le périmètre de rénovation du centre-ville, échappe à son ancienne juridiction. Pour la recréer, les responsables du port proposent de gagner des terrains sur la mer, solution qui, à surface égale, coûterait à peu près cent fois moins cher que des acquisitions foncières dans le périmètre urbain...

L'aéroport a moins souffert dans ses infrastructures, mais tout autant dans son activité, et surtout dans son développement. De 3,5 millions de passagers en 1974, son trafic tombera à 500 000 cette année. Au fil des années de guerre, les compagnies occidentales se sont détournées de cette escale traditionnelle sur la route de l'Extrême-Orient au bénéfice des aéroports du Golfe qui accomplissaient dans le même temps de gros efforts d'équipement.

Des projets ambitieux

Les responsables de l'Aéroport international de Beyrouth (A.I.B.) sont aujourd'hui déterminés à lui rendre son lustre. En dépit d'un manque criant de main-d'œuvre – les coffreurs, maçons et ferrailleurs syriens et palestiniens ont disparu des chantiers, – des travaux d'agrandissement de l'aérogare ont commencé avec le support technique d'Aéroport de Paris : une première extension vers l'est permettra d'augmenter sa capacité de 3 millions de passagers, après quoi la partie actuelle sera refondue et une aile ouest construite. Dans quatre ans, la nouvelle aérogare pourra accueillir 6,5 millions de passagers. Il en aura coûté 300 millions de livres, au cours de 1980.

Mais les projets de M. Nayef Germani, l'ingénieur en chef chargé du développement de l'aéroport, sont bien plus ambitieux puiqu'ils visent à porter la capacité de la plate-forme à plus de 16 millions de passagers annuels, grâce à la construction d'une seconde aérogare pour 10 millions de passagers, et à remplacer les deux pistes actuelles de 3 200 mètres par deux bandes de 3 700 mètres, dont l'une, à l'ouest des installations actuelles, construite pour moitié sur la mer, ce qui permettrait enfin d'éviter le survol de Beyrouth. La construction de la piste « terrestre » est programmée, mais les 200 millions de livres nécessaires à cette opération ne sont pas encore trouvés. L'autre attendra certainement une meilleure conjoncture dans le transport aérien.

J. S.

Le vin des jésuites

DANS le matin de brume et soleil, deux soldats, la barbe pas faite, les mains enfoncées dans les poches, arpentent un immense vignoble en bottant des mottes de terre. Ce sont des Syriens dans la plaine libanaise de la Bekaa. Ils s'ennuient. Hier, le macadam de Beyrouth-Babylone leur appartenait. Les Israéliens les en ont chassés. Aujourd'hui, ils ne peuvent même pas aller baguenauder dans Zahlé toute proche, cette ville de deux cent mille âmes, que l'armée de leur pays assiège en vain depuis 1976, après l'avoir délivrée des Palestiniens qui l'encerclaient.

Le domaine de Tanayel est, dans la vallée, depuis plus de six ans, l'un des points d'ancrage militaire de l'occupation syrienne. On a compté jusqu'à cinq cents soldats installés parmi les vergers, et les poulaillers de cette propriété de 200 hectares appartenant... à la France, et exploitée par une quinzaine de Pères jésuites libanais ou français. L'ordre d'Ignace de Loyola en a vu d'autres depuis qu'il s'est implanté dans la Bekaa, au cours de la première partie du dix-neuvième siècle, au service des Zahliotes. C'est même l'assassinat par les druzes de la montagne, en 1860, de trois jésuites qui vaut à ceux de notre époque de se trouver à Tanayel.

Les Ottomans, qui n'étaient pas innocents du crime, firent en effet don à la France, en tant que protectrice des catholiques en Orient, et selon l'usage musulman du *« prix du sang »,* d'un petit morceau de la Bekaa. Napoléon III le confia gracieusement aux jésuites, pour qu'ils le mettent en valeur, tout en réservant la nue-propriété à l'Etat français. Ce qu'ils firent *cruce et aratro* – leur devise, toujours affichée au fronton du monastère avec le millésime 1860, – asséchant les marais de Tanayel et y plantant des ceps du bordelais.

Les divers occupants du Liban depuis 1975 n'ont apparemment pas le même sens du geste que leurs prédécesseurs turcs puisqu'ils n'ont rien offert, que l'on sache, en compensation de la mort violente à Beyrouth de trois jésuites... En revanche, la IIIe République, qui expulsa la Compagnie de Jésus de France, se montra clémente à son endroit au Liban, ne lui retirant pas le domaine, sans doute eu égard au rôle sans pareil des Pères au Levant en faveur de ce que l'on n'appelait pas encore la francophonie. *In vino veritas...*

A Tanayel, les Pères continuent donc, comme si de rien n'était, à peigner leurs vignes, et, s'ils ne font plus de vin eux-mêmes, ce n'est pas à cause des occupants. Leurs pressoirs, leurs alambics, leurs caves se trouvaient à Ksara, au flanc du mont Liban, aux portes mêmes de Zahlé. C'était là depuis 1857 leur pleine propriété, qu'ils ont vendue en 1973 à un groupe de Libanais, afin d'appliquer certaines recommandations du concile Vatican II : le travail de la terre mais point de négoce. Ksara, qui a ses propres cépages, achète en outre le produit de ceux de Tanayel, réalisant ainsi quelque 65 % de la production vinicole libanaise, dont le total annuel atteint 40 000 hectolitres.

Ksara, occupé seulement depuis 1981 par les Syriens, d'où ils surveillent Zahlé, c'est d'abord pas moins de 2 kilomètres de caves fraîches creusées dans le tuf du côteau au début du siècle, après que les jésuites eurent découvert une grotte naturelle, sans doute déjà aménagée dans l'Antiquité, en poursuivant un renard amateur de raisin. Là, dans la souterraine cité du vin, dorment à perte de vue, dans un millier de barriques et un demi-million de bouteilles, crus nouveaux ou vieux. Le 1925 est fameux, ayant conservé cette « rondeur » et en même temps ce côté « têtu » qui sont le propre des vins du Liban, et particulièrement de ceux de Ksara – rouge, rosé ou blanc – auxquels six mois sans pluie épargnent le péché de chaptalisation.

Les jésuites n'ont sans doute pas introduit l'œnologie au Liban, mais ils y ont inventé le bon vin. Avant qu'ils arrivent à Zahlé, il y a près de cent trente ans, on trouvait bien dans le pays certain *« vin d'or »* bu par Gérard de Nerval lors de son périple oriental, mais c'était vraisemblablement une sirupeuse liqueur liturgique tirée de raisins secs. De nos jours, à Ksara et dans les trois ou quatre autres domaines vinicoles du Liban, on fait venir à grands frais des œnologues français, dont le célèbre *« barbu d'Avignon »,* Noël Rabot, pour qu'ils tâtent les crus locaux.

Là comme dans tant d'autres secteurs, les Libanais ont refusé que la guerre et l'insécurité justifient un relâchement de la conscience professionnelle, spécialité de leur pays en Orient arabe. Jean-Pierre Sara, directeur du domaine de Ksara, n'a jamais cessé de faire la navette Beyrouth-Zahlé, en dépit de deux enlèvements par des *« bandes armées »,* au cours desquels il eut la vie sauve une fois parce qu'il est né en Syrie, une autre parce qu'il fut reconnu par un camarade d'enfance... Au cœur de la Bekaa, le vieux marquis de Fredj, un noble du pape, grièvement blessé au début du conflit, dans sa ferme, par des *« éléments incontrôlés »,* n'a jamais voulu quitter ses vignes.

Plus loin, sur une autre exploitation vinicole, les Israéliens, en arrivant, l'été dernier, furent si surpris de trouver un œnologue français qu'ils l'emmenèrent en Israël et ne le relâchèrent que lorsqu'ils furent sûrs que l'« espion » n'était qu'un taste-vin...

Cependant, à Baalbek, au-delà de Zahlé, l'alcool est, avec les cheveux au vent des Libanaises, la bête noire de la phalange iranienne dépêchée par Téhéran, avec la complicité de Damas, pour *« détruire l'entité sioniste ».* Les missionnaires de l'imam Khomeiny ont mis en demeure des agriculteurs musulmans de la Bekaa de ne plus vendre de raisin aux maisons chrétiennes qui le vinifient. C'est *« haram »* (défendu) ! Le *« vin des jésuites »* n'a pas fini de susciter des passions. Chez le Très-Haut, le bon imam Abou Hanifa qui, à la cour des Abbassides de Bagdad, à l'apogée de l'Islam, décréta le vin *« tolérable »* doit afficher un bien ironique sourire, en se penchant sur le Liban...

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

ASIE

Sikkim

UN AN APRÈS LA MORT DE L'ANCIEN SOUVERAIN

La nostalgie de l'indépendance perdue...

De notre envoyé spécial

Gangtok. — Près d'une année après la mort de l'ancien souverain, le chogyal Palden Thondup Namgyal, décédé d'un cancer dans un hôpital de New-York à l'âge de cinquante-huit ans, le 30 janvier 1982, la nostalgie d'une indépendance perdue continue de hanter les hautes vallées himalayennes du Sikkim. En février dernier déjà, les obsèques du roi étaient soudain venues rappeler qu'une partie de la population ne s'était pas complètement résignée à l'abolition de la monarchie et au rattachement à l'Inde dont le Sikkim est devenu en 1975 partie intégrante.

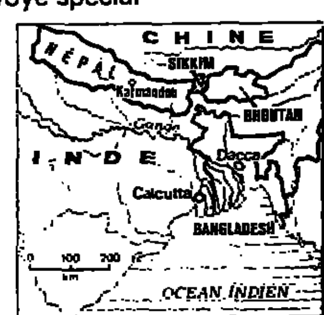
Au grand agacement de New-Delhi, des milliers de Sikkimais s'étaient spontanément rassemblés au monastère royal de Gangtok, la capitale, pour rendre un dernier hommage au roi défunt et prêter allégeance à son fils Wangchuk Namgyal, immédiatement proclamé treizième chogyal. L'irritation du gouvernement central avait été d'autant plus vive qu'un tiers des trente-deux députés du Parlement local s'étaient mêlés à la foule. De plus, le prince héritier avait saisi l'occasion pour déclarer publiquement *« que l'annexion du Sikkim était illégale et qu'il fallait le rendre aux Sikkimais »*.

L'émotion retombée, le Sikkim est apparemment rentré dans le rang. Pourtant, comme les Etats et les territoires du nord-est de l'Inde, l'ancien royaume est toujours tenu à l'abri des regards des journalistes étrangers. Si, depuis 1977, il a parcimonieusement entrouvert ses portes, seuls de petits groupes de touristes munis d'un laissez-passer du ministère de l'intérieur de New-Delhi et accompagnés d'un guide indien sont autorisés à passer quelques jours dans la capitale et ses environs immédiats. Les zones proches des 150 kilomètres de frontières avec la Chine restent bien gardées et inaccessibles aux citoyens indiens eux-mêmes.

Depuis l'éclatement du conflit sino-indien, en 1962, le Sikkim demeure un point particulièrement sensible. En 1975, la Chine avait dénoncé l' *« annexion illégale »* du royaume et apporté son soutien *« au peuple du Sikkim dans sa juste lutte pour l'indépendance nationale et la souveraineté »*. Ces derniers temps, Pékin a sans doute mis une sourdine à ses critiques, mais la vigilance est toujours de rigueur.

La position stratégique de ce petit territoire d'à peine 7 000 kilomètres carrés, lieu de passage par excellence entre les hauts plateaux tibétains et la plaine du Bengale, apparaît dès que s'amorce la montée vers Gangtok à travers les gorges profondes des contreforts de l'Himalaya. D'interminables convois militaires serpentent sur la route étoite qui épouse les méandres des eaux tumultueuses de la rivière Tista. A l'entrée de Rangpo, devant la barrière qui fait office de poste-frontière, un grand panneau aux couleurs criardes affiche *« Welcome to Sikkim »*. Rangpo, petite bourgade poussiéreuse, est réputée pour ses distilleries et l'on y vient d'autres Etats pour acheter de l'alcool, ici en vente libre.

La route qui grimpe vers Gangtok traverse des rizières en terrasses et des champs d'épices, où domine la carda mome. Comme dans la région de collines des environs de Darjeeling, le sud du Sikkim est peuplé essentiellement de Népalais établis sur place depuis les dix-huitième et dix-neuvième siècles. Aujourd'hui, ils forment au moins 70 % des trois cent mille habitants de l'ancien royaume. Les Lepchas, autochtones, ne sont plus que 14 %, les Bhotias d'origine tibétaine, enracinés dans les parages depuis le treizième siècle, à peine 11 %, et l'on compte quelques milliers de réfugiés tibétains. Paradoxe peut-être, le bouddhisme Mahayana demeure religion d'État alors que les Népalais sont dans leur grande majorité hindouistes.



A quelques encâblures du Tibet, Gangtok, qui s'étage entre 1 200 et 1 800 mètres d'altitude, prend des allures de ville garnison. Au petit matin le clairon résonne aux quatre coins de la cité et dans les rues affairées du bazar dominées par un monument au Mahatma Gandhi, des patrouilles de deux ou trois soldats déambulent, impavides parmi la foule bigarrée. Sur les murs quelques inscriptions *« Liberté pour le Sikkim »* témoignent de la permanence de la revendication indépendantiste. En aparté, certains Sikkimais continuent de dénoncer l'annexion de 1975, mais ils s'empressent de changer de conversation dès que s'approche notre guide indien.

Avant tout, les *« fils du sol »*, c'est-à-dire les minorités autochtones, déclarent se sentir menacés dans leur identité profonde et redoutent la destruction de leur héritage spirituel. Même parmi les Népalais qui avaient pourtant poussé au ratttachement à l'Inde et à la démocratisation d'un pays aux structures naguère féodales, certains n'hésitent pas à souhaiter la création d'une entité régionale autonome. D'ailleurs les élections de 1979 s'étaient soldées par une sérieuse défaite des principaux artisans de l'abolition de la monarchie et par la victoire de l'opposition soutenue par les partisans de l'ancien souverain. Le gouvernement du nouveau premier ministre s'est certes rallié par la suite à Mme Gandhi et les députés qui avaient assisté aux obsèques du roi défunt ont cherché à faire oublier leur incartade. Il n'en demeure pas moins que les relations entre Indiens et Sikkimais laissent percevoir un malaise latent.

Depuis quelques mois, le monastère de Pemayangtse et l'ouest du Sikkim, vers la frontière népalaise, ne sont plus ouverts aux visiteurs. Des rumeurs courent selon lesquels des troubles auraient éclaté dans cette région. Malgré nos demandes réitérées il ne nous a pas été possible de nous rendre dans un village lepcha et ce n'est qu'après avoir longuement insisté que nous avons pu aller au monastère d'Elnenchay, sur les heuteurs de Gangtock, à proximité d'une caserne.

Le palais royal, qui domine la capitale, et où vit le jeune chogyal de trente ans est également gardé par l'armée. Privé de ses prérogatives, Wangchuk Namgyal s'occupe de la gestion de la coquette fortune léguée par son pére. Mais à la suite de l'esclandre de février dernier, il se garde prudemment de la moindre déclaration publique.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

NOMINATIONS D'AMBASSADEURS

M. Serge Boidevaix en Inde

Le Journal officiel *du mercredi 29 décembre publiera la nomination de M. Serge Boidevaix comme ambassadeur en Inde en remplacement de M. André Ross.*

[Né en 1928, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Boidevaix a été en poste à plusieurs reprises à l'administration centrale (direction d'Europe, questions atomiques, sécrétariat général, relations avec les Etats de la Communauté franco-africaine, affaires africaines et malgaches) ainsi qu'à Vienne (1956-1958), Washington (1962-1964), Bonn (1964-1969) et Varsovie, comme ambassadeur de 1977 à 1980. Il a été également conseiller de M. Debré, ministre de la défense nationale (1969-1973), directeur adjoint puis directeur du cabinet de M. Jobert, ministre des affaires étrangères (1973-1974) et conseiller de M. Chirac, premier ministre (1974-1976). Il était directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient depuis 1980].

M. André Ross au Japon

Le même J.O. *du 29 décembre annoncera la nomination de M. André Ross comme ambassadeur au Japon en remplacement de M. Xavier Daufresne de La Chevalerie.*

[Né en 1922, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. André Ross a commencé sa carrière comme attaché commercial à Calcutta, New-Delhi, Tokyo et Hongkong. En poste à l'administration centrale du Quai d'Orsay de 1955 à 1959 (affaires économiques puis secrétariat général), il fut ensuite conseiller technique de M. Louis Joxe, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre (1959), puis ministre d'Etat chargé des affaires algériennes (1960) et ministre d'Etat chargé de la réforme administrative (1963). M. Ross est ensuite conseiller en Thaïlande (1964), ambassadeur au Laos (1968), au Zaïre (1972) puis, depuis 1979, en Inde.]

EUROPE

Les États-Unis mettent en garde la Roumanie contre un durcissement des lois sur l'émigration

M. Lawrence Eagleburger, sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires politiques, se rendra en Roumanie, en janvier, pour s'entretenir avec les autorités de Bucarest de *« diverses questions bilatérales »*. Il sera sans nul doute question des décrets restreignant l'émigration, publiés le 1er novembre à Bucarest (*le Monde* du 9 novembre 1982) et qui, s'ils sont appliqués, compromettront les relations privilégiées que ce pays entretient avec les Etats-Unis.

Les décrets du 1er novembre prévoient, d'une part, le renforcement des contrôles aux frontières contre les sorties clandestines, et, d'autre part, instaurent pour l'obtention d'un visa, des conditions financières qui sont de nature à donner un coup de frein très brutal à l'émigration. Elles prévoient en effet le paiement d'un *« dédommagement »* en devises fortes par les candidats à l'émigration pour les *« efforts matériels faits en vue de leur scolarisation »*. Les sommes ne sont pas très clairement précisées mais pourraient se monter entre 20 000 et 30 000 dollars pour une personne ayant fait des études supérieures. Il est évidemment exclu qu'aucun Roumain puisse se procurer ce montant de devises. Le texte s'adresse donc aux pays occidentaux, qui sont ainsi invités à « acheter » les candidats à l'émigration qu'ils souhaitent accueillir.

Loin de nous la pensée de vouloir faire rentrer des devises par ce moyen, affirme-t-on en substance au ministère des affairs étrangères à Bucarest. *« Nous ne voulons pas non plus porter atteinte au droit à l'émigration. Mais notre pays se transforme en une source de cadres pour les pays développés qui opèrent chez nous un véritable racolage. La moindre des choses est que ceux qui veulent partir trouvent un arrangement avec le pays où ils iront travailler.*

On affirme également que le nombre des demandes de visas est resté stable au cours des dernières années et qu'il le restera à l'avenir. En réalité, les demandes de sortie, provisoire ou définitive, ont massivement augmenté et des milliers de dossiers sont en instance. Les sorties s'effectuent essentiellement vers la République fédérale d'Allemagne, qui a accueilli cette année environ 12 000 Roumains d'origine allemande, vers Israël (un millier) et les Etats-Unis (2 400).

Peut-être les décrets de novembre visent-ils à metre un terme à cette fièvre de l'émigration. Mais il semble qu'il s'agisse surtout d'une tentative faite par M. Ceausescu pour obtenir davantage de ses partenaires occidentaux. L'application de ce texte sera fonction, apparemment des réactions qu'il provoque. On affirme au ministère des affaires étrangères de Bucarest que le texte est entré en vigueur dès sa publication le 1er novembre, mais aucun cas n'est jusqu'à présent parvenu à la connaissance des pays occidentaux.

Quelques jours après la publication, le grand rabbin de Bucarest avait d'autre part affirmé qu'il ne s'appliquerait pas aux juifs désireux d'émigrer vers Israël.

Les réactions américaines, en tout cas, ne se sont pas fait attendre et M. Ceausescu, s'il persiste, risque d'y perdre beaucoup plus qu'il n'y gagnera. Le Sénat et le département d'Etat avaient immédiatement protesté et le président Reagan a fait parvenir un message à M. Ceausescu le priant de revenir sur sa décision s'il souhaitait éviter une crise.

Si la mesure est appliquée, la Roumanie se verra refuser par les Etats-Unis le renouvellemet de la clause de la nation la plus favorisée. Aux termes d'une loi votée en 1973, le président des Etats-Unis doit certifier chaque année au Congrès que la Roumanie pratique une politique d'émigration souple pour obtenir le renouvellement de cette clause. Déjà, au printemps dernier, le président américain avait mis en garde Bucarest contre une répression croissante et contre les difficultés et les retards dans la délivrance des visas de sortie.

Le Congrès exigera des garanties en mai prochain. Il se pourrait en outre que la politique étrangère indépendante de Bucarest ait cessé de faire illusion et ne vaille plus à ce pays les mêmes faveurs de l'Occident que par le passé.

C. T.

● *Le leu roumain a été dévalué de 11 % environ par rapport aux monnaies occidentales* à compter du 29 décembre, indique l'agence Agerpres. Le cours non commercial du leu roumain est dorénavant établi à 12,50 lei pour un dollar américain contre 11 lei précédemment.

Espagne

DEUX GARDES CIVILS ASSASSINÉS EN GARE D'IRUN

Irun *(A.F.P.)*. — Deux gardes civils ont été tués par balles, ce mercredi 29 décembre, dans la gare d'Irun, en Pays basque espagnol.

Les deux hommes ont été atteints par des rafales de mitraillette alors qu'ils se trouvaient sur le quai central. Le premier est mort sur le coup. Le second a succombé peu après son arrivée à l'hôpital.

Selon les premiers témoignages, l'attentat est l'œuvre de deux jeunes gens qui ont ouvert le feu sur les deux gardes civils des douanes, en service dans la gare. Il y a eu un moment de panique parmi les voyageurs descendant d'un train qui venait d'arriver de France, peu avant 8 heures du matin.

Cet attentat porte à quarante-cinq le nombre des victimes du terrorisme depuis le début de l'année en Espagne. Il s'agit du second attentat mortel commis au Pays basque espagnol depuis l'arrivée au pouvoir du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.). Le 12 décembre, un garde civil avait été tué à Tolosa et un autre grièvement blessé.

Italie

L'AMBASSADEUR DE FRANCE ET LA « FILIÈRE BULGARE »

« Le gouvernement français a, sur la question de la piste bulgare, la même opinion que le gouvernement italien », a déclaré M. Gilles Martinet, ambassadeur de France à Rome, dans une interview accordée au quotidien romain *Il Messaggero*.

Comme on lui demandait s'il partageait le scepticisme de certains journaux français sur la culpabilité des prévenus bulgares dans l'affaire de l'attentat contre le pape, M. Martinet a répondu : *« Non. Le problème, pour nous comme nous vous, était de décider si nous devions aller jusqu'à la rupture avec l'Est, ou si nous devions seulement condamner ces nouveaux actes d'ingérence dans la vie démocratique de nos pays. »*

Cependant, l'agence bulgare d'information B.T.A. a annoncé la publication par ses services d'une brochure de 72 pages sur la couverture par la presse occidentale de l'enquête sur l'attentat contre le pape dans laquelle la Bulgarie a été mise en cause.

Sous le titre *Anatomie d'une calomnie*, la brochure, tirée, selon l'agence, à 30 000 exemplaires, reprend des informations sur la « filière bulgare » publiées par les agences de presse occidentales et plusieurs grands journaux et radios des Etats-Unis, d'Europe de l'Ouest et de Turquie. Elle est destinée, selon B.T.A., à *« faire connaître les étapes d'une campagne antibulgare et antisocialiste »*.

Anatomie d'une calomnie est vendue dans les kiosques à journaux en Bulgarie, précise l'agence. Son prix n'est pas précisé. — *(A.F.P.)*

Pologne

La dette à l'égard des pays occidentaux va s'accroître en 1983

Varsovie *(A.F.P., UPI)*. — Le président de la commission des finances de la Diète, M. Jan Kaminski, a brossé un tableau peu flatteur de l'économie polonaise après un an d'état de guerre, en présentant au Sejm, mardi 28 décembre, le budget de l'Etat pour 1983 que les députés devaient adopter ce mercredi. Le déficit budgétaire prévu est de 151 milliards de zlotys (12,6 milliards de francs) contre 240 milliards de zlotys en 1982 (19,6 milliards de francs). Les revenus de l'Etat devraient atteindre 2 824 milliards de zlotys (204,4 milliards de francs). Les prévisions budgétaires misent sur une croissance de l'ordre de 4 % pour la production industrielle et de 2,5 % pour le revenu national. Mais ces prévisions sont tout à fait théoriques étant donné l'état de l'économie.

M. Kaminski l'a caractérisé dans les termes suivants : *« Absence d'équilibre économique, marché déréglé, endettement important, bas niveau de la production industrielle, déficit budgétaire et inflation croissante. »* Il a ajouté que cette inflation était *« multipliée par les pressions de certains milieux réclamant des hausses de salaire »*.

800 000 ouvriers ne pourront changer d'emploi

En ce qui concerne l'avenir, il a rappelé que l'objectif du plan triennal 1983-1984 était de *« vaincre la crise économique »*. Il a dit que les échanges avec les pays capitalistes allaient dégager en 1983 un excédent de 700 millions de dollars qu'il serait possible d'employer au remboursement de la dette extérieure.

Toutefois, a-t-il indiqué, la dette à l'égard des pays occidentaux s'accroîtra encore de 3 milliards de dollars en 1983, du fait des intérêts non payés, pour atteindre un total de 28,5 milliards de dollars. Quant à l'endettement à l'égard des pays socialistes, et principalement de l'Union soviétique, il atteindra un montant de 320 milliards de zlotys (3,7 milliards de dollars, dont 2,2 milliards dus en devises occidentales), les échanges avec ces pays devant se solder par un déficit.

Pour atteindre les objectifs définis dans ce budget théorique, il faut pouvoir lutter contre les conditions instables qui caractérisent l'industrie et l'agriculture. Aussi, un haut fonctionnaire du ministère du travail a-t-il précisé dès mardi dans le *Zycie Warszawy* que plus de 800 000 ouvriers qui, selon les estimations officielles, auraient souhaité changer de lieu de travail dans les prochains mois en seront empêchés par la loi sur la « suspension » de l'état de guerre. C'est là, à son avis, le seul moyen de préserver le niveau de la main-d'œuvre dans certains secteurs-clés de l'économie « militarisés » durant l'état de guerre. En cas de besoin, cette interdiction pourra concerner aussi d'autres entreprises.

Le rationnement de nombreux produits sera maintenu au cours de l'année 1983, a annoncé aussi mardi, un communiqué du ministère du commerce intérieur et des services. Parmi les produits rationnés figurent : viande et produits carnés (2,5 kg par mois et par personne), sucre (1,5 kg), beurre (500 g), lard (500 g), chocolat (100 g), sucreries (250 g), alcools (un demi-litre), cigarettes (12 paquets), produits farineux (1 kg), savons (1 savonnette) et détergents (300 g). D'autre part, le lait entier n'est vendu que pour les enfants d'un à trois ans alors que les agrumes disponibles pendant la période des fêtes sont réservés aux jeunes de moins de dix-huit ans.

Dans le cadre de ce rationnement, les Polonais conservent le droit d'échanger des produits. C'est ainsi qu'au lieu d'une bouteille de vodka ils peuvent obtenir, au choix : 100 g de café, 500 g de bonbons, une bouteille de vin ou une bouteille de champagne.

Enfin, selon le quotidien gouvernemental *Rzeczpospolita*, sept cents personnes environ, parmi les quelque trois mille cinq cents condamnés pendant l'état de guerre, pourraient bénéficier de la « procédure de grâce » envisagée par les autorités polonaises dans le cadre de la « suspension » de la loi martiale à partir du 31 décembre.

Union soviétique

Un ministre dans le collimateur

M. Ivan Kazanetz, ministre de la sidérurgie depuis 1965, a été vivement critiqué mardi 28 décembre par la *Pravda*. Le quotidien du P.C. reproche à M. Kazanetz de rester sourd aux doléances de nombreuses collectivités. Le quotidien publie à l'appui de ses critiques une lettre adressée au ministre par des travailleurs d'un complexe métallurgique de Sverdlovsk (République de Russie), qui se plaignent de la *« situation difficile »* dans laquelle se trouve leur collectivité du fait du mauvais approvisionnement en matières premières. Ces ouvriers demandent à M. Kazanetz de prendre des *« mesures urgentes »* pour y remédier.

Précisant que ces plaintes s'ajoutent à une série de griefs déjà formulés par plusieurs entreprises contre le ministère de M. Kazanetz, le journal souligne qu' *« il n'est plus possible de s'accommoder »* de cet état de choses. La *Pravda* signale que la construction du gazoduc euro-sibérien pâtit également de l'irrégularité des livraisons de matériel et déplore que le ministère de la sidérurgie *« n'ait pas réagi »* aux appels répétés de plusieurs collectivités pour un redressement de la situation dans ce secteur.

Les premiers reproches avaient été faits à M. Kazanetz par M. Andropov, le nouveau chef du parti, le 22 novembre. Il l'avait critiqué de la même façon que M. Pavlovski, le ministre des chemins de fer, qui fut limogé une semaine plus tard.

Critiques contre des responsables anonymes

D'autre part, le quotidien *Sovietskaya Rossia* examine le comportement des journalistes soviétiques dans un curieux article paru le mardi 28 décembre.

« Incendies de forêt et explosions imprévues se produisent dans notre réalité socialiste ; il arrive aussi que des personnes sans valeur accèdent à des postes de responsabilité, mais vaut-il la peine d'en parler », écrit le journal, en indiquant que les responsables expriment périodiquement des doutes sur l'intérêt qu'il y a à rapporter ce type d'informations dans la presse. Les journalistes soviétiques, ajoute-t-il, ne dévoilent la vérité que lorsqu'ils sont assez audacieux pour cela ou que les milieux officiels s'entrouvent pour eux. Le journal relève, par exemple, que lorsque la presse avait sollicité des autorités des commentaires sur les rumeurs qui avaient circulé au sujet du coût des Jeux olympiques de 1980, ils n'avaient guère reçu de réponses, les hauts responsables du parti et du gouvernement se refusant à tout commentaire à ce sujet.

Et le journal estime, curieusement, que la vie de certaines célébrités ou personnalités influentes peut revêtir un intérêt social et souhaite que la radio et la télévision puissent se rendre chez les intéressés au lieu de s'en tenir à de simples rumeurs ; en faisant preuve, *« bien sûr, de tact et de modération »*.

La presse soviétique étant ce qu'elle est, cet article n'a pu être publié qu'après approbation des autorités supérieures précisément. S'agit-il de préparer de nouveaux règlements de compte ou d'instaurer un nouveau culte de la personnalité ?

AMÉRIQUES

Etats-Unis

QUAND M. REAGAN IRONISE SUR LES PROPOSITIONS DE M. ANDROPOV

(Correspondance.)

Washington. — *A l'occasion de la remise en service du* New-Jersey, *un bâtiment datant de la seconde guerre mondiale, aujourd'hui complètement rénové et modernisé* (le Monde *du 29 décembre), M. Reagan a de nouveau justifié l'augmentation des dépenses militaires américaines.* « Ceux qui estiment que les États-Unis consacrent une part disproportionnée *[de leur budget]* à la sécurité nationale ont tort », *a-t-il dit, ajoutant :* « Les dépenses militaires appréciées en pourcentage du P.N.B. sont bien inférieures à ce qu'elles étaient à l'époque d'Eisenhower et de Kennedy. »

Le président a dénoncé la politique de ses prédécesseurs dans les années 70, pendant lesquelles les dépenses militaires ont diminué de 22 %, tandis que le nombre des bâtiments de l'U.S. Navy passait de plus de mille à quatre cent cinquante-trois. M. Reagan a stigmatisé ce « désarmement unilatéral ».

Sur un mode ironique, le président a rejeté les propositions de M. Andropov. « Les nouvelles sont encourageantes, *a-t-il dit.* L'Union soviétique a accepté la moitié de notre option zéro. Elle propose zéro pour nous... »

Auparavant, M. Lehman, ministre de la marine, avait vanté les qualités du New-Jersey *modernisé, qu'il qualifia de* « plus moderne bâtiment de guerre du monde ». *Il affirma notamment qu'un missile français Exocet rebondirait et n'arriverait pas à percer la cuirasse du* New-Jersey. *Mais de nombreux experts et parlementaires républicains contestent l'efficacité de ces gros navires de guerre, jugés trop lents et trop vulnérables aux nouveaux engins nucléaires.* — H. P.

LE MINISTRE DES TRANSPORTS DÉMISSIONNE POUR RETOURNER AU SECTEUR PRIVÉ

(Correspondance.)

Washington. — M. Drew Lewis, ministre des transports, a annoncé mardi 28 décembre qu'il abandonnerait ses fonctions le 1er février 1983 pour retourner au secteur privé. M. Lewis, considéré comme un des ministres les plus capables, est le troisième membre démissionnaire du cabinet après l'ancien secrétaire d'Etat, M. Haig, et M. James Edwards, ancien ministre de l'énergie. La Maison Blanche s'est empressée d'indiquer que la démission de M. Lewis était un événement isolé et non le point de départ d'un remaniement du cabinet. De son côté, M. Lewis a démenti les rumeurs selon lesquelles il aurait été mécontent du poste relativement secondaire qu'il occupait au gouvernement.

Le départ de M. Lewis n'a provoqué aucune surprise. Sa démission est datée du 12 décembre, soit dix jours avant le débat du Congrès sur l'augmentattion du prix de l'essence pour financer les grands travaux de réfection du réseau routier. M. Lewis joua un rôle décisif dans la préparation et l'adoption de ce projet de loi très controversé et qui avait provoqué plusieurs « flibustes » (obstructions parlementaires systématiques). — H. P.

DES INCIDENTS RACIAUX ONT FAIT UN MORT A MIAMI

Miami *(U.P.I.)*. — De violents incidents raciaux ont eu lieu mardi 28 décembre dans le centre de Miami (Floride), faisant un mort et sept blessés. Plusieurs centaines de Noirs ont attaqué des voitures de police et brisé les vitrines des magasins dès que la nouvelle s'est répandue qu'un jeune Noir venait d'être tué par la police. En fait, le jeune homme, M. Nevill Johnson, avait été seulement blessé par des policiers qui tentaient de l'interpeller alors qu'il était porteur d'une arme.

Les brigades anti-émeutes de Miami ont aussitôt bouclé le quartier où habitent de nombreux Noirs. Celui-ci se trouve à environ 3 kilomètres de Liberty-City où les émeutes raciales, provoquées par l'acquittement de quatre policiers blancs qui avaient frappé à mort un agent d'assurances noir, avaient fait une quinzaine de morts en 1980 *(le Monde* des 20, 21 et 30 mai 1980).

Il semble que le manifestant tué mardi soir l'ait été d'une balle dans la poitrine. Un policier a également été blessé.

● *La reine Élizabeth visitera la Californie en mars.* — Le président Reagan et sa femme Nancy fêteront leur trente et unième anniversaire de mariage le 4 mars prochain à bord du yacht de la famille royale britannique *Britannia*, dans le port de San-Francisco, à l'occasion de la venue en Californie de la reine Élisabeth II, a annoncé mardi 28 décembre, la Maison Blanche. — *(A.F.P.)*.

Bolivie

LES « DURS » DE L'ARMÉE SONT ÉLOIGNÉS DU COMMANDEMENT

La Paz *(A.F.P.)*. — Trois anciens présidents militaires de la République, les généraux Celso Torrelio, Guido Vildoso et Alberto Natush, ont été versés dans la réserve, a-t-on appris officiellement le mardi 28 décembre à La Paz.

La plupart des chefs de la « ligne dure » de l'armée ont, pour leur part, été affectés à des charges diplomatiques, laissant aux militaires « institutionnalistes » les postes de commandement.

Cette série de mesures tend à renforcer la stabilité du gouvernement constitutionnel de M. Siles Zuazo en écartant le risque de conspiration militaire, estiment les observateurs.

D'autre part, l'ancien président de la République, le général Garcia Meza, rayé des cadres de l'armée en compagnie de plusieurs officiers supérieurs (et actuellement réfugié en Argentine), sera poursuivi pour contrebande a annoncé mardi le directeur général des douanes, M. Carlos Montano.

Des récepteurs radios, des cuisinières, des téléviseurs et d'autres appareils électro-ménagers, d'une valeur de 200 000 dollars, ont été saisis dans un « dépôt privé » appartenant à l'ancien chef de l'Etat.

Le directeur général des douanes a, en outre, affirmé qu'entre 1980 et 1981, 60 % du trafic était fait par « *les dirigeants des gouvernements antérieurs* ».

Guatemala

Des témoignages recueillis par Justice et Paix sur les exactions dans les campagnes

La série de témoignages suivants ont été recueillis par l'organisation catholique *Justice et Paix* et transmis aux Nations unies. Ils émanent pour la plupart de paysans guatémaltèques ayant fui leur pays pour se réfugier au Mexique.

A Chemicham, dans le département de Huehuetenango, le 11 juillet 1982 : « *L'armée est arrivée le dimanche. Les soldats ont aussitôt commencé à faire sortir les gens de leurs maisons. Ils ont attrapé quatre gamins et les ont tués devant tout le monde. Nous sommes partis le soir même.* »

A Rabinal, dans le département de Baja-Verapaz, le 18 juillet : « *des habitants de Raxjut, Plan de Sanchez Concul, rentraient du marché lorsqu'ils ont été arrêtés sur le bord de la route par l'armée. Hommes et femmes ont été martyrisés avant d'être abattus. Je ne sais pas s'ils l'ont fait a tout le monde, mais j'ai vu comment ils arrachaient la langue de plusieurs d'entre eux. Les femmes étaient fusillées. J'ai profité de l'obscurité pour m'enfuir.* »

Sur Ojo-de-Agua, municipalité de San-Miguel-Acatan, département de Huehuetenango, ce témoignage recueilli le 26 juillet 1982 : « *Nous sommes enfuis parce qu'à San Miguel l'armée brûle les maisons et nous oblige à en faire autant. Si nous n'y mettons pas le feu, ils nous tuent. Les soldats viennent dans les villages et nous emmènent pour brûler et pour tuer. Ils ne nous donnent pas d'armes, mais ils nous disent : « Tous ceux que vous voyez » vous devez les tuer à coups de bâton, car ce sont des guerilleros et » si vous ne le faites pas, c'est vous » que nous tuerons ». Mais nous ne voulons pas tuer les gens, ni brûler les maisons de nos frères, c'est pourquoi nous sommes venus ici.*

« Ils disent que nous sommes des guerilleros et c'est pour cela qu'ils nous tuent. Quand ils ont pris mon frère, ils l'ont suspendu à une poutre, ils l'ont beaucoup frappé, tout en lui demandant qui était guerillero dans le village. Mais il n'a rien dit, car il ne savait rien. Alors ils ont commencé à lui faire des entailles avec un couteau sur tout le corps. Ils l'ont découpé en morceau jusqu'à le tuer. »

A Ixan, dans le département du Quiche : « *Ce que nous avons vu de plus horrible, ce sont des soldats qui attrapaient des femmes enceintes et les violaient avant de leur ouvrir le ventre pour voir ce qu'il y avait de dans. Ils sont rentrés dans une maison où étaient trois jeunes femmes en train de tisser. Ils ont mis le père et la mère dans des sacs pour qu'ils ne puissent pas voir ce qu'ils faisaient aux filles. Ils les ont violées et ensuite leur ont enlevé la peau du visage avec des couteaux. Après quoi ils ont tué les animaux et brûlé les récoltes.* »

Haïti

M. SYLVIO CLAUDE, DIRIGEANT DÉMOCRATE-CHRÉTIEN, A ÉTÉ ARRÊTÉ

Port-au-Prince *(A.F.P.)*. — Le président du parti démocrate-chrétien, M. Sylvio Claude, a été arrêté le mardi 28 décembre et conduit par des militaires à la caserne Dessalines de la capitale, où il était toujours détenu en fin de soirée, a annoncé sa fille, Mlle Marie-France Claude, qui a été appréhendée en sa compagnie et libérée une heure plus tard.

M. Claude avait été condamné en août 1981 à quinze ans de travaux forcés pour « *atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat* ». Il avait été jugé à nouveau en août dernier, et sa peine avait été ramenée à six ans de prison. En septembre, il avait été gracié par le président Jean-Claude Duvalier à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du régime, et il se trouvait depuis en résidence surveillée à son domicile.

Chili

● Mlle CAROLINE BENITEZ, l'étudiante franco-chilienne emprisonnée depuis le 10 décembre à Valdivia, dans le sud du Chili, a été libérée sans condition le mardi 28 décembre, indique-t-on au tribunal de cette dernière ville. Elle était accusée d'infraction à la loi de sécurité intérieure pour des écrits hostiles au gouvernement du général Pinochet. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

LE CONFLIT NAMIBIEN

Washington a surestimé ses moyens de pression sur l'Afrique du Sud et l'Angola

Le gouvernement américain a réaffirmé, mardi 28 décembre, que seul un retrait des troupes cubaines stationnées en Angola pourrait conduire à un règlement rapide du conflit namibien. Un porte-parole du département d'Etat américain a souligné, à cet égard, que si *« des progrès importants avaient été accomplis »*, la question *« touchant la sécurité dans la région demeurait le seul problème important non résolu »*.

D'autre part, le président Dos Santos d'Angola a révoqué, lundi, deux vice-ministres (construction et éducation), ainsi que le gouverneur de la Banque nationale d'Angola, M. Victor de Carvalho. Ce dernier est remplacé par le ministre des finances, M. Augusto Teiweira, qui cumule les deux fonctions. Enfin, M. Costa de Andrade « Ndunduma », biographe d'*Agostinho Neto et secrétaire de l'Union* des journalistes angolais, a été emprisonné le 22 décembre.

Depuis son arrivée au pouvoir, l'administration Reagan s'est employée à construire un large « consensus stratégique » antisoviétique qui ne saurait exclure l'Afrique. A ses yeux, en effet, croire *que le nationalisme africain constituera à lui seul un rempart anticommuniste efficace relève de l'illusion.* Mais, dès le départ, deux questions se sont posées à elle en Afrique. Quels avantages retirer d'une modification du *statu quo* politique en Afrique australe, et notamment en Namibie ? De quels moyens se doter pour faire reculer sur ce continent l'influence soviéto-cubaine ?

Sur ce premier point, et à la différence des *Sud-Africains, les Américains* n'ont jamais contesté la légitimité de l'indépendance de la *Namibie. Par réalisme, ils se sont* même résignés à l'inéluctabilité d'une victoire de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain). Ils perçoivent à terme le relâchement des tensions dans la région comme une étape essentielle vers l'établissement d'une *« pax americana »*, à travers la construction d'un espace régional économico-*stratégique cohérent. Par rapport au* reste de l'Afrique noire, le sous-ensemble austral présente en effet *pour eux l'avantage de pourvoir* l'Occident en matières premières minérales stratégiques et de disposer d'une infrastructure économique relativement solide, propice à l'injection du capital étranger et à l'absorption de produits américains sans coût préalable exorbitant.

Les Etats-Unis recherchent trois points d'ancrage : l'Afrique du Sud, le Zimbabwe et l'Angola. Malgré ses graves difficultés présentes, ce dernier dispose d'un vaste potentiel *énergétique qui devrait lui permettre,* par exemple, de porter sa production pétrolière annuelle à 25 millions de tonnes d'ici à quelques années.

Dans l'immédiat, cependant, l'administration Reagan n'a qu'un intérêt politique limité à fonder l'essentiel de sa politique africaine sur la recherche d'un règlement en Namibie qui aboutirait à la seule victoire de la SWAPO. Certes, un tel succès accroîtrait la crédibilité de son action auprès des Etats africains. *Mais, pour une administration profondément anticommuniste et débordée, de surcroît, par une droite ultraconservatrice, ne pouvoir se prévaloir* que de ce seul succès reviendrait *objectivement* à favoriser la victoire d'une cause soutenue par l'Union soviétique. Par contre, si, parallèlement à ce résultat, jugé inévitable, elle parvenait à obtenir le retrait des forces *cubaines d'Angola et à* contraindre Luanda à partager le pouvoir avec l'UNITA de M. Savimbi, son intérêt à s'engager en Afrique australe serait alors singulièrement rehaussé et deviendrait ainsi parfaitement cohérent avec sa stratégie diplomatique. C'est là que réside l'origine du fameux lien entre présence cubaine en Angola et règle*ment namibien*.

Des propositions exorbitantes

En opérant un tel choix, les Américains prenaient le risque de susciter l'ire d'un grand nombre d'Etats africains. Mais, selon les termes mêmes d'un rapport interne rédigé en février 1981 par M. Crocker, responsable des affaires africaines au département d'Etat, *« les dirigeants africains n'auront aucun moyen de résister au lien Namibie-Angola, une fois qu'ils réaliseront que ce n'est qu'à travers nous qu'ils obtiendront un règlement en Namibie »*. Pour atteindre, donc, ce double objectif, les Américains s'efforcèrent de regagner la confiance de Pretoria en lui faisant clairement comprendre que l'Afrique du Sud ne pourrait jamais trouver une administration américaine aussi bien disposée à son égard pour l'aider à sortir de l'impasse namibienne.

En avril 1981, au terme d'un périple africain au cours duquel il évita soigneusement de rencontrer les représentants extérieurs de la SWAPO, M. Crocker présenta à Londres, devant le « groupe de contact » (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, *Allemagne fédérale*, Canada), sa philosophie du règlement namibien. Celle-ci s'inspi*rait de deux considérations : rédiger* des principes constitutionnels garantissant les droits de la minorité blanche en Namibie *avant* les élections et accorder aux Sud-Africains de substantielles *« mesures de confiance »*.

En apparence, la nouvelle administration reprit à son compte l'attachement de l'administration précédente à la résolution 435 de l'ONU (1), au rôle du « groupe de contact », au dialogue avec les Etats africains de la « ligne de front » (2). Dans la réalité, elle mit en œuvre une méthode d'action en trois temps à chaque nouvelle étape du règlement : définir *avec l'Afrique du Sud les termes* acceptables d'un compromis sur un ou plusieurs points, le faire avaliser ensuite par les Européens et les Canadiens, le présenter enfin aux Etats de la « ligne de front » pour qu'ils influencent à leur tour la SWAPO dans un sens favorable à leurs propositions initiales.

La priorité accordée par Washington au dialogue avec Pretoria a été dès le départ délibérée. Mais elle a été facilitée par une certaine passi*vité du « groupe de contact » au sein* duquel, à l'exception peut-être de la France, personne – les Allemands, les Canadiens et encore moins les Britanniques – s'est par exemple sérieusement opposé à l'idée du *lien* Namibie-Angola. Les termes d'un accommodement américano-sud-africain furent esquissés lors de la visite à Washington, en mai 1981, du ministre *sud-africain des affaires* étrangères. M. Haig parvint, semble-t-il, à convaincre son homologue *sud-africain de la nécessité d'aller* rapidement vers un règlement et d'accepter la simple rédaction de *« principes constitutionnels »* garantissant les intérêts des Blancs de Namibie après l'indépendance. Mais, surtout, il aurait demandé à M. Pik Botha de lui adresser la liste exhaustive et définitive de toutes les objections sud-africaines à un règlement et de lui formuler enfin des propositions sur les termes futurs d'une coopération élargie entre les deux pays. *En échange d'un accord de l'Afrique* du Sud à *« jouer le jeu »* en Namibie, les Américains s'engageraient à la réhabiliter pleinement au sein de la communauté internationale.

Cependant, lorsque les propositions sud-africaines leur parvinrent, les Américains les jugèrent tellement exorbitantes que M. Reagan crut devoir dépêcher à Pretoria un représentant personnel, le juge Clark, actuel responsable du Conseil national de sécurité, pour tempérer l'opti*misme sud-africain et définir* les bases plus réalistes d'un rapprochement à court terme.

De l'avis même des officiels américains, cette visite fut capitale. Elle permit aux deux parties de s'accorder sur la méthode de règlement du conflit namibien, ainsi que sur la nécessité de faire du retrait des troupes cubaines d'Angola un préalable à un règlement final. *Forts de ce* qu'ils estiment être un premier succès, les Américains exposeront, à la conférence *ministérielle* du « groupe de contact » de septembre 1981, le calendrier d'un règlement, non sans l'avoir préalablement discuté, à Zurich, avec les représentants sud-africains. Il semblerait cependant que, en marge de ces dis*cussions, certaines délégations européennes se soient inquiétées de* l'absence d'ouvertures américaines vers l'Angola. M. Haig, qui avait interdit à ses subordonnés de prendre contact à l'ONU avec les représentants de Luanda, prit alors l'initiative de rencontrer son *homologue* angolais, M. Paolo Jorge. Au terme de leur entretien, les deux parties *parvinrent* seulement à reconnaître la nécessité d'ouvrir des discussions sur la normalisation de leurs rapports.

Moins d'un mois plus tard, les termes généraux du plan de règlement namibien furent exposés par le « groupe de contact » à Luanda. Encouragés par l'accueil relativement favorable de la SWAPO à ce plan ainsi que par les déclarations du premier ministre sud-africain, M. P.W. Botha, sur la résignation de son pays *à accepter l'éventualité d'une victoire* de la SWAPO en Namibie, les responsables américains commencent à parler de *« percée »* dans les négociations et de la proximité d'un règlement définitif, même quand, à l'évidence, un nombre appréciable de problèmes demeuraient en suspens. C'est dans ce contexte que s'ouvrirent alors, en janvier 1982, les premières discussions bilatérales américano-angolaises. Les Américains, qui espéraient, à ce moment-là, pouvoir offrir aux Angolais la perspective rapide d'un règlement en Namibie et d'une aide économique *substantielle, demandèrent à leurs* interlocuteurs d'amorcer, sans attendre, le retrait des forces cubaines et *de rechercher les voies d'un accom*modement avec l'UNITA. Or, pour Luanda, le retrait des forces cubaines n'est guère envisageable sans le départ préalable des troupes sud-africaines du Sud-Angolais et de Namibie. Quant à la question de l'UNITA, ils la considèrent comme une affaire purement intérieure.

En février, cependant, les Angolais firent une ouverture à Washington et à l'Afrique du Sud en affirmant officiellement, dans un communiqué *angolo-cubain, que le retrait des* forces cubaines interviendrait après l'indépendance de la Namibie. Néanmoins, lorsque les deux parties se retrouvèrent de nouveau à Paris en mars, aucun progrès notable sur la question ne peut intervenir. Mais si la discussion américano-angolaise sur la question cubaine apparaissait alors mal engagée, des progrès significa*tifs étaient en revanche réalisés sur la* question namibienne. Dans le courant du premier semestre de 1982, le « groupe de contact », qui avait adopté, en janvier, la déclaration sur les « principes constitutionnels », aborda ensuite les questions de la composition et du déploiement de l'UNTAG (les « casques bleus » de l'ONU), du mode de scrutin pour la constituante, ainsi que du calendrier de la période de transition.

Au début de cet été, un grand *nombre de ces obstacles avaient été* surmontés, la SWAPO acceptant même que les forces de l'UNTAG *assurent le contrôle de ses activités* en Zambie et en Angola, pendant la période de transition. La dernière difficulté sérieuse rencontrée a, semble-t-il, été la question du mode de scrutin. Après le rejet, par la SWAPO, de l'idée d'un double vote par circonscription et à la proportionnelle, les Occidentaux exposèrent, en avril, à Luanda, les termes d'un compromis. *En fin de compte, lors des entretiens* entre MM. Crocker et Nujoma, président de la SWAPO, à Bonn, en juin, la SWAPO consentit à ce que le choix définitif du mode de scrutin intervienne pendant la période de transition *« à la satisfaction du représentant de l'ONU »*.

Tempérée d'optimisme

Au début de l'été, le plan quasi définitif du réglement namibien est *alors mis en forme. Outre la résolution 435,* il comprend une très courte déclaration sur les principes constitutionnels et, *notamment,* celui qui garantit l'adoption de la future Constitution par une majorité des deux tiers, une liste des problèmes en suspens, dont la question du mode de scrutin, et, enfin, un certain nombre d'arrangements entre les parties en conflit. On parle alors de la perspective d'un cessez-le-feu pour la mi-août, et des élections pour *mars* 1983.

Les Américains multiplient, de nouveau, des déclarations les plus optimistes, croyant qu'après avoir surmonté les réticences de l'Afrique du Sud ils pourront, cette fois, rapidement obtenir le retrait des Cubains.

Début juillet, le président Reagan délègue à Luanda son ambassadeur *itinérant, le général Walters. Celui-ci* donne d'abord l'impression de vouloir accorder aux Angolais des garanties préalables au retrait des Cubains. Il laisse ainsi entendre à ses interlocuteurs que l'Afrique du Sud ne lancerait pas, cet été, d'offensive mili*taire dans le Sud angolais et qu'elle* n'hésiterait pas, au contraire, à prendre d'importantes initiatives diplomatiques. Ces promesses auraient revêtu la plus haute importance si elles n'avaient pas été suivies de nouvelles incursions sud-africaines.

C'est pourquoi, lorsque le général Walters revint à Luanda, fin juillet, parler de la perspective d'un cessez-le-feu, d'une démobilisation réciproque aux frontières et d'une aide américaine substantielle en échange d'un *retrait cubain, sans leur offrir de* garanties de sécurité à leurs frontières, les Angolais se montrèrent peu réceptifs aux propositions américaines. Leur méfiance était d'autant plus grande que certaines sources diplomatiques leur avaient fait part de l'imminence d'une vaste offensive sud-africaine, qui ne manqua pas, d'ailleurs, d'être déclenchée quelques heures à peine après le départ du général Walters de Luanda. Malgré ce nouvel échec, le dialogue entre l'Angola et les Etats-Unis fut renoué, en septembre, avec l'envoi, à Luanda, de la mission Wisner, mais *sans grand succès*.

Lorsque, en octobre dernier, M. Shultz, le nouveau chef de la *diplomatie américaine, rencontra,* à New-York, son homologue angolais, ils ne purent que constater leur désaccord. Enfin, lors de son dernier périple africain, le vice-président Bush ne manqua pas de réaffirmer l'attachement de son pays au retrait des forces cubaines.

Pour éviter le blocage total des discussions, les Américains semblent avoir essayé de faire renaître l'idée d'une zone démilitarisée angolo-namibienne dans laquelle prendraient place des forces française, portugaise et brésilienne. Mais jusqu'à présent l'accueil réservé par les parties intéressées à cette proposition n'a pas été très encourageant.

Aujourd'hui, donc, la diplomatie américaine, qui a concentré la quasi-totalité de ses efforts en Afrique sur la Namibie, est bel et bien tenue de tempérer considérablement son optimisme initial. Certes, les négociateurs américains affirment avoir fait revenir les Sud-Africains sur la voie d'un règlement *international en les* détournant de la tentation de recourir à une « solution interne ». Reste à *savoir si les quelques concessions* apparentes de Pretoria sur certains points de la négociation ont été faites seulement pour pouvoir constituer en Namibie une force politique suffisamment crédible, susceptible de prévenir une victoire électorale de la SWAPO. Cette tentative ayant aujourd'hui manifestement échoué, rien n'indique que les Sud-Africains aient renoncé à *ne pas poser*, après le préalable cubain, de nouvelles conditions.

Dans ce cas, on pourrait légitimement se demander si la diplomatie américaine n'a pas surestimé sa *capacité à contraindre Pretoria* à rechercher rapidement une issue au conflit. On peut également se poser la question de savoir si les Etats-Unis n'ont pas présumé de leur capacité à imposer à Luanda le retrait des forces cubaines en croyant peut-être tirer avantage des contradictions de l'équipe dirigeante angolaise et de ses sérieuses difficultés économiques. En réalité, en dépit de clivages anciens et complexes, les dirigeants angolais semblent apparemment *s'entendre pour refuser un retrait des* troupes cubaines sans des garanties. L'étendue de celles-ci est au cœur du problème car, au-delà des Cubains, une autre question demeure : quelle place accorder dans ce règlement à un mouvement comme l'UNITA, largement soutenu par Pretoria, et que même Washington souhaitait initialement associer à un règlement global ?

ZAKI LAIDI.
Chercheur à la Fondation nationale des sciences politiques.

(1) La résolution 435, mise au point par l'ONU en accord avec le « Groupe de contact » formé en 1977, prévoit une zone démilitarisée à la frontière entre l'Angola et la Namibie, l'envoi sur place de « casques bleus » chargés de superviser un cessez-le-feu, un retrait progressif des *troupes sud-africaines ainsi* que l'élection d'une assemblée constituante.

(2) Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

BIBLIOGRAPHIE

Yâkâré, d'Oumar Dia et Renée Colin-Noguès

Voici l'itinéraire, apparemment familier, mais généralement méconnu, d'un fils de paysan du fleuve Sénégal contraint, jeune, de quitter son pays pour aller chercher du travail en France. Oumar Dia, aujourd'hui âgé de trente ans, a été aidé dans cette autobiographie par Renée Colin-Noguès, constamment soucieuse de ne pas déformer un témoignage à la fois intelligent et sensible. Passager clandestin à bord d'un « négrier », Oumar Dia n'a rien oublié, ni des privations du voyage, ni du froid à l'arrivée à Bordeaux. Ni de son enfance au village. Son parcours est en quelque sorte exemplaire : l'Afrique de demain comp*tera beaucoup de ces travailleurs* immigrés. Ils y joueront un rôle croissant. Yâkâré, mot toucouleur, *signifie l'espoir et la volonté de* parvenir au but. Une lueur au bout d'un tunnel. – J.-C. P.

* *Yâkâré*, par Oumar Dia et Renée Colin-Noguès, 250 pages, 60 F, environ.

HISTOIRE

La guerre du Pacifique

(Suite de la première page.)

La « cavalerie » : une marine com*posée, au bout de quelques mois,* de chauffeurs de taxis, de métallurgistes et de paysans des plaines, d'étudiants promus au commandement de destroyers, des « marines » rampant dans la boue d'ignobles jungles, une aviation dont les superforteresses *porteront des coups définitifs*. Au sommet, Roosevelt dans son fauteuil roulant d'infirme, politicien retors sur le plan intérieur, idéaliste forcené en matière extérieure. A ses côtés, Churchill, increvable, acharné à manipuler, au mieux des intérêts de l'Empire britannique, *le géant américain*.

En face, « Indiens » aux figures menaçantes, les Japonais, moins *nettement décrits dans le livre de* Costello que leurs adversaires, à l'exception de l'amiral Yamamoto, personnage hautement cultivé qui, sous son impassibilité, cache des états d'âme, des maux d'estomac et la lucidité des héros qui meurent à la fin.

La revanche de McArthur

*McArthur, l'homme à la cas*quettte dorée et au profil romain, apparaît au début de la guerre frappé d'une sorte de paralysie intellectuelle. Seule sa paranoïa semble le soutenir lorsque, vaincu, il se réfugie dans son tunnel de Corregidor avec sa femme et son fils, refusant de rendre visite aux hommes qui se font tuer ou meurent de maladies et de *privations*.

Sorti du guêpier, non sans avoir fait transférer secrètement un demi-*million de dollars, don des Philip*pines, à son compte aux Etats-Unis, il prend une revanche personnelle sur une défaite pour lui peu glorieuse. A tout prix. En s'opposant à la puissance et à la gloire de la marine américaine, en narguant un président qui l'autorisera, malgré l'avis contraire des amiraux, à reconquérir les Philippines qu'il avait perdues : Roosevelt *se débarrasse ainsi d'un rival* possible à la veille des élections. Un personnage insupportable, mais un stratège *pugnace ne laissant de répit ni à* ses hommes ni à l'ennemi.

A Pearl-Harbor, le 7 décembre 1941, la flotte américaine a perdu 18 navires de guerre, 188 avions et 2 403 hommes entraînés, les Japonais 29 avions et 5 sous-marins de poche. En *1945, l'offensive* américaine dans le Pacifique met en jeu 1 400 *navires* et 250 000 combat*tants, nourris et ravitaillés* à travers d'immenses espaces par une logistique colossale. L'Amérique aura, mois après mois, en menant deux guerres à bout d'océans, construit des centaines de navires de tout tonnage, des milliers d'avions, formé des spécialistes de tout poil. La marine, à la fin de la guerre, aura coulé 10 cuirassés nippons, 15 porte-avions, 5 *porte-avions d'escorte*, 36 croiseurs et perdu seulement 2 cuirassés, 5 porte-avions, 6 porte-avions d'escorte et 10 croiseurs.

Férocité contre efficacité

La guerre en Europe était une guerre civile entre peuples issus d'une même civilisation. La guerre du *Pacifique a mis en présence des* hommes dont les conceptions de la vie et de la mort sont incompatibles. Le 9 juillet 1944, à l'issue de la bataille pour l'île de Saipan, les civils japonais survivants – pour la plupart des femmes et des enfants – se précipitèrent à la mer par centaines du haut des falaises de 300 mètres de haut pour échapper à la capture. Il est vrai que les militaires nippons n'avaient pour leurs captifs, même civils, que mépris. Les camps japonais étaient aussi terribles que les camps de concentration nazis. Une guerre sans quartier de part et d'autre. Le moindre blockhaus devait être conquis au lance-flammes. Sur mer, *les pilotes-suicides, les kamikazes,* s'écrasaient sur le pont des porte-*avions*.

A la férocité a répondu l'efficacité systématique. Le bombardement de Tokyo, le 9 mars 1945, avec des bombes incendiaires, fera de quatre-vingt mille à cent mille morts (1). La détermination désespérée des Japonais est un des arguments les plus forts des Américains en faveur de la bombe d'Hiroshima (cent trente mille victimes) : la conquête du sol japonais eût certainement exigé une hécatombe bien plus effroyable encore.

L'ouverture d'une partie des archives américaines au printemps 1981 a rendu publiques un demi-million de pièces jusqu'alors secrètes. Le dépouillement de cette masse d'informations exigera des années. John Costello a, grâce à ses *premiers travaux, percé de nombreux* secrets. Mais, bien qu'il apporte une foule d'éléments nouveaux, la surprise américaine à Pearl-Harbor reste mal expliquée. On sait que certains historiens américains accusent Roosevelt d'avoir délibérément caché les informations reçues afin que les Etats-Unis, où l'isolationnisme était puissant, soient, bon gré mal gré, *plongés dans la guerre*.

Pour John Costello, deux points, du moins, sont clairs : d'une part, *pour Roosevelt et Churchill, « une offensive de bombardement stratégique à partir des bases des Philippines, combinée à un mouvement de navires de guerre britanniques en Extrême-Orient à la fin de 1941 pourrait dissuader le Japon d'entrer en guerre »*. Pearl-Harbor, c'était l'arrière. D'autre part, la connaissance même qu'avaient les Améri*cains, grâce à la machine à décodage* Magic, des communications japonaises a joué alors contre eux. Sept décrypteurs ont eu à décoder et à traduire, fin 1941, dix mille deux cent cinquante-huit pages de messages divers. Alors que, tout au long de la guerre, la connaissance des textes échangés par les diplomates et les militaires nippons sera un atout *dans le conflit, à son début l'impossi*bilité de tout lire et de tout traduire aboutit à écarter ou à reporter la traduction de messages qui annonçaient l'attaque japonaise.

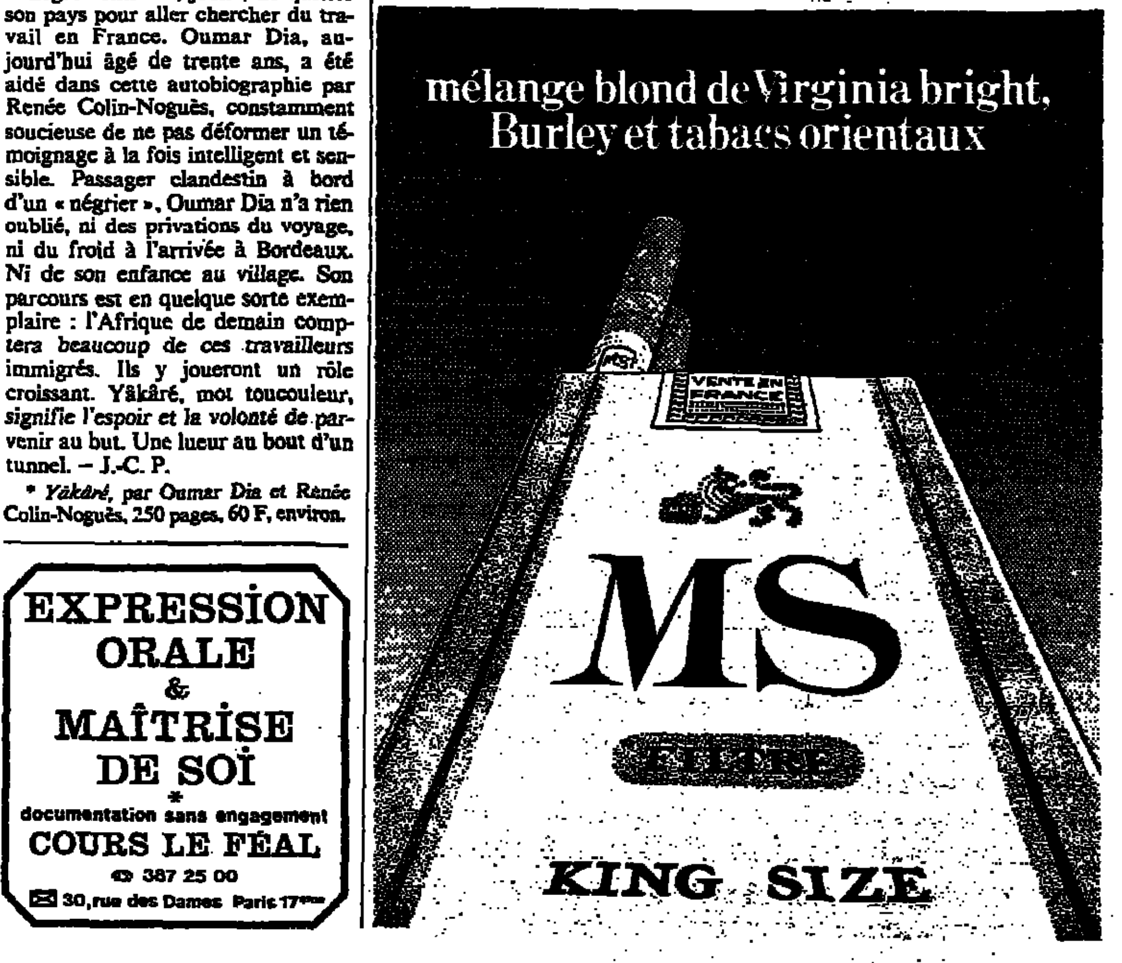
Une censure continue de peser sur une partie des textes rendus publics. Des « blancs » cachent encore notamment le nom de ceux qui, aux Etats-Unis et même dans l'entourage direct du président et de sa femme Eleanor, informaient le Japon des intentions américaines.

*La guerre du Pacifique réserve en*core quelques surprises...

JEAN PLANCHAIS.

★ John Costello, *la Guerre du Pacifique*, Pygmalion Gérard Watelet, Paris. Deux tomes, 440 et 431 pages, 89 F le *volume*.

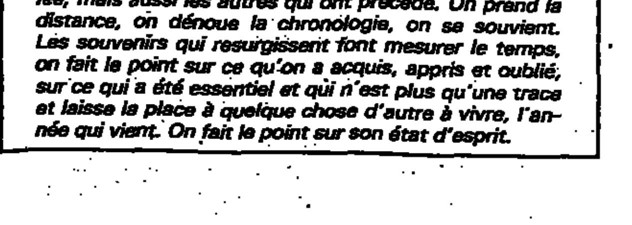
(1) Il est vrai que le bombardement de la ville allemande de Dresde, dans la nuit du 13 au 14 février 1945, a fait deux cent cinquante mille victimes.



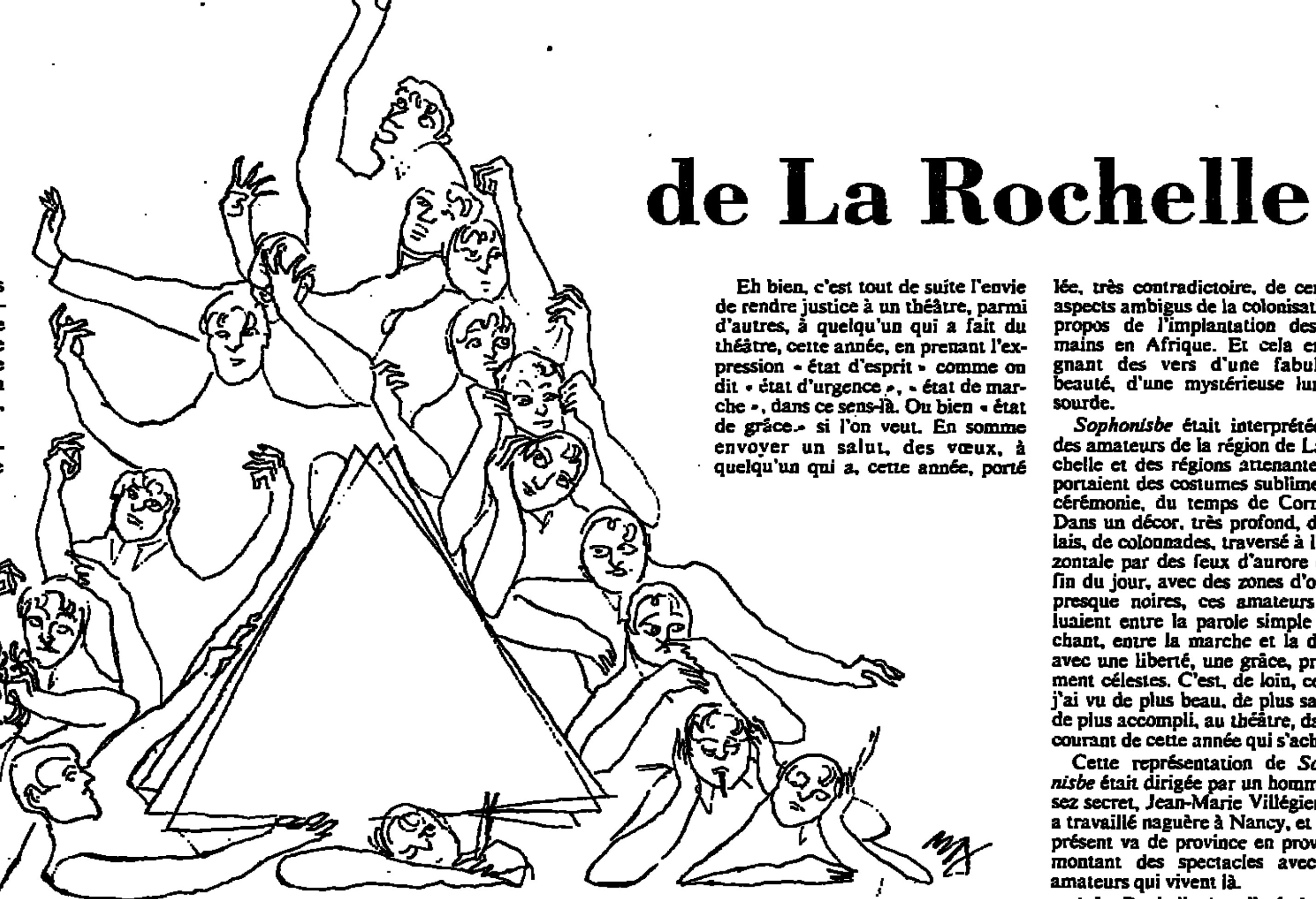
Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

L'ÉTAT D'ESPRIT


La fin de l'année, c'est la période des retours sur soi, sur ce qu'on a vécu, pas seulement l'année écoulée, mais aussi les autres qui ont précédé. On prend la distance, on dénoue la chronologie, on se souvient. Les souvenirs qui resurgissent font mesurer le temps, on fait le point sur ce qu'on a acquis, appris et oublié, sur ce qui a été essentiel et qui n'est plus qu'une trace et laisse la place à quelque chose d'autre à vivre, l'année qui vient. On fait le point sur son état d'esprit.

Les Africains de La Rochelle



L'ÉTAT d'esprit du théâtre, tel est le devoir proposé entre Noël et le Jour de l'an.

Essayons de garder notre calme et de raisonner concrètement.

La présente semaine de fin d'année, c'est chaque fois un peu de retour à l'enfance.

Crise aiguë du phénomène de la *double préoccupation* : d'une part les inondations, les libérés et les internés de Pologne, l'enseignement libre, les Bulgares, ainsi de suite ; d'autre part (mais aux mêmes moments), les arbres de Noël, les cadeaux aux parents, petits ou âgés, les visites (soirs de l'année où la solitude est la moins supportable).

Avant tout, quand même, une fête des enfants, l'apparition d'un nouveau-né : la crèche, le sapin, les chaussures dans la cheminée, à minuit.

Mémoire de notre propre enfance, ces jours-là. Toucher des choses, des mots, à travers cette mémoire.

« Etat », « esprit » « théâtre », trois pièces de puzzle qui n'apparaissent pas ajustables, à première vue.

L'Etat, c'est deux choses : un bonbon blanc plutôt fade, attachant surtout par sa forme plate hexagonale, et une broderie sur un oreiller. Les bonbons se trouvent dans une belle boîte métallique blanc et bleu marine marquée « VICHY-ETAT », et le mot ETAT apparaît sur une dentelle qui recouvre l'appuie-tête des banquettes, dans les compartiments de la S.N.C.F.

Dans les deux cas, celui des pastilles et celui des broderies, ETAT se présente comme un nom propre, absolu, sans référence, sans répondant.

Lesdites pastilles étant censées combattre la légère nausée qui gagne les enfants pendant que roule le train, le VICHY-ETAT de la boîte métallique et l'ETAT de la dentelle vont de pair lorsque, en famille, l'on va tremper les pieds dans l'Océan, par exemple à Etretat.

ESPRIT reste une chose beaucoup moins familière. Images de pharmacie ou d'herboristerie, étiquettes « Esprit de sel » ou « Esprit de vin », vagues imaginations d'un alcool un peu fantôme, recoupent la représentation d'un as de cœur, la pointe en bas, avec une croix plantée dedans, objet bizarre figurant, paraît-il, le « Saint-Esprit ». Tout cela lointain, fuyant, peu saisissable, et, en fait, laissé de côté.

THEATRE, au contraire, s'impose violemment. C'est le monstre, l'ennemi numéro un. C'est lui qui kidnappe maman, le soir, au moins trois fois par semaine. Robes de soie, boucles d'oreille, parfum : rien n'est trop beau pour lui. Plus belle chaque fois, elle part le retrouver. Impossible de saisir ce qu'est ce voleur de mère, ce qu'il a d'irrésistible. Des noms quelconques, changeants — Baty, Bernstein, Jouvet, Claude Dauphin, Bourdet — ne signifient rien. Parfois des mots plus étranges, comme « Madame Quinze », font carrément énigme.

Jusqu'à quel âge ces trois termes, ces trois olibrius, Etat, Esprit, Théâtre, ont-ils gardé cette « charge » particulière, ce goût, cette couleur, ont-ils gardé leurs petits bonheurs, leur mystère, leur panique ?

Continuer de vivre un peu, malgré tout, ne pas couler dans le vide, peut-être est-ce tenter de sauvegarder quelque chose de cette aventure sensible, affective, des mots dont nous nous servons. « L'état d'esprit du théâtre », que serait-ce dès lors en cette semaine de fin d'année 1982, quand les pastilles hexagonales, les broderies blanches du Paris-Orléans, et les départs de maman en robe de rêve, sont si loin ?

Eh bien, c'est tout de suite l'envie de rendre justice à un théâtre, parmi d'autres, à quelqu'un qui a fait du théâtre, cette année, en prenant l'expression « état d'esprit » comme on dit « état d'urgence », « état de marche », dans ce sens-là. Ou bien « état de grâce » si l'on veut. En somme envoyer un salut, des vœux, à quelqu'un qui a, cette année, porté le théâtre à son plus haut « état d'esprit ».

C'était à La Rochelle, l'été dernier. Au bord des quais, de la mer, tout près des bateaux de pêche et des célèbre tours, dans les très beaux murs de grandes pierres d'une ancienne abbaye, un théâtre tout neuf était là. Surprise : une affiche indiquait l'une des plus belles pièces de Corneille, l'une des moins jouées : *Sophonisbe*.

Cette œuvre, notons-le, n'est pas de tout repos. Corneille s'y attache à une analyse très subtile, très fouillée, très contradictoire, de certains aspects ambigus de la colonisation, à propos de l'implantation des Romains en Afrique. Et cela en alignant des vers d'une fabuleuse beauté, d'une mystérieuse lumière sourde.

Sophonisbe était interprétée par des amateurs de la région de La Rochelle et des régions attenantes. Ils portaient des costumes sublimes, de cérémonie, du temps de Corneille. Dans un décor, très profond, de palais, de colonnades, traversé à l'horizontale par des feux d'aurore et de fin du jour, avec des zones d'ombre presque noires, ces amateurs évoluaient entre la parole simple et le chant, entre la marche et la danse, avec une liberté, une grâce, proprement célestes. C'est, de loin, ce que j'ai vu de plus beau, de plus savant, de plus accompli, au théâtre, dans le courant de cette année qui s'achève.

Cette représentation de *Sophonisbe* était dirigée par un homme assez secret, Jean-Marie Villégier, qui a travaillé naguère à Nancy, et qui à présent va de province en province, montant des spectacles avec des amateurs qui vivent là.

A La Rochelle, la salle était comble, jeunes et vieux habitants écoutèrent, immobiles, ce chef-d'œuvre, et lui firent un triomphe. Le génie de Corneille, l'art suprême de ces acteurs amateurs orientés par Jean-Marie Villégier, avaient porté ces spectateurs, eux aussi, au plus haut degré d'*état d'esprit*, d'état de méditation active et de grâce poétique. L'âme retrouvre, dans ces instants, une enfance qui file à fond de train vers une éternité que fendent, comme de petites étoiles filantes, les pastilles, les dentelles, les cœurs plantés d'une croix, et les mères qui s'en vont.

MICHEL COURNOT.

Le musicien chez lui

OCTAVE RÉMY, compositeur de son état, ce qui, n'en déplaise à Voltaire, ne l'empêchait pas d'être homme d'esprit, était un peu nerveux ce matin-là. Il attendait la visite d'un critique musical fameux dont le nom de plume, Clément Méjust, indiquait assez la fatuité et l'impartialité de façade. Certains le croyaient un peu fou mais son état n'inspirait pas d'inquiétude car il était connu pour avoir mauvais esprit.

Octave cependant ne le craignait pas, pour la bonne raison que Pierre Sévère (c'était son vrai nom) n'avait pas fait depuis longtemps la moindre allusion à lui dans ses feuilletons ; mais il redoutait ses questions, la première surtout : *« Octave Rémy, quel est actuellement votre état d'esprit ? »* Plus il tournait et retournait dans sa tête l'interrogation fatidique, moins il y trouvait de réponse. *« Mon esprit doit être en mauvais état »*, se dit-il.

Deux coups sourds ébranlèrent la porte. Octave, qui jugeait le maniement de la sonnette électrique trop impersonnel, invitait ainsi ses visiteurs à s'annoncer de façon plus significative. Ce n'était pas le bruit des phalanges contre le bois ni le gentil grattement d'ongles dont l'honoraient ses visites les plus intimes, c'était le poing fermé, autoritaire et un peu gras d'un homme de plume. L'esprit frappeur avait plutôt les traits d'un homme d'Etat : le menton volontaire, les maxillaires contractés, le front haut et les cheveux drus. Chaque parole qui tombait de sa bouche avait la saveur d'un fruit fraîchement décongelé ; il fit signe à Octave de s'asseoir et lui lança sa question en pleine face. Octave était dans tous ses états ; pour faire bonne contenance il prit un air exagérément rêveur. L'autre revint à la charge. *« Ah oui, j'avais l'esprit ailleurs »*, répliqua Octave, croyant dérider un peu son adversaire par un bon mot. Méjust esquissa seulement un sourire de pitié.

Le chant des invisibles

« C'est que, poursuivit le musicien, *je dois d'abord vous expliquer comment j'en suis arrivé là. Je venais d'avoir huit ans. Un soir d'hiver, nous en étions au dessert ; est-ce à ce moment-là qu'on ouvrit le poste de T.S.F. ou bien est-ce seulement au bout d'un certain temps que je prêtai attention à ce que j'entendais ? Jusqu'à cette soirée de février 195... je n'ai aucun souvenir d'avoir réellement écouté la musique comme cela. Mais cette chose étrange dont j'avais soudain la révélation, je ne savais pas ce qu'elle était.*

» Des personnages invisibles « parlaient » d'une manière insolite, dans une atmosphère indéfinissable (1). Je m'approchai du poste et le fixai avec une telle intensité que son image, dans la demi-obscurité du salon, s'est définitivement gravée en moi. Je ne comprenais pas, j'essayais d'imaginer. C'est à ce moment que ma mère m'envoya me coucher. Je protestai mais dus me résigner à quitter la pièce, et cela a sans doute contribué à fouetter mon imagination.

» Je m'éveillai au milieu de la nuit après un rêve où je voyais à mon tour des pauvres endormis dans la grotte au bord de la mer. Je me levai ; à la lueur de la veilleuse j'écrivis une sorte de livret d'opéra : une princesse enfermée dans une pyramide, prisonnière de méchants nains, gardée par un dragon et qu'un héros venait délivrer... J'achevai l'œuvre dans le plus grand secret les jours suivants et me mis à inventer une musique qui resta dans ma tête faute de savoir la noter. Il y eut une ébauche d'exécution sans cesse remise, et le manuscrit existe toujours mais, à présent, c'est moi qui ne peux plus le comprendre...

» Mon état d'esprit d'alors, mélange d'enthousiasme et d'inquiétude, est en tous points semblable à celui que je connais aujourd'hui dans les mêmes circonstances. Depuis cette époque, et à un âge où beaucoup de futurs pensionnaires de la Villa Médicis jouent encore avec leur train électrique, je n'ai pratiquement pas cessé d'écrire de la musique, apprenant au fur et à mesure les rudiments de mon art, lisant des partitions ou de vieux traités, avant de me décider à suivre un enseignement plus régulier. Dans ma province natale il n'était pas même possible d'obtenir une appréciation sur mes premiers travaux, jugés trop insolites.

» J'avais vingt ans lorsque j'eus la chance de pouvoir approcher un compositeur parisien qui daigna jeter les yeux sur une Méditation *pour piano. Son jugement fut bref :* « Cela n'a pas de forme ! » *Rentré à l'hôtel, j'écrivis sur mon carnet :* « A présent que j'ai la certitude de ne plaire ni aux « anciens » ni aux « modernes », je dois persévérer dans cette direction, que personne ne pourrait prendre à ma place ».

» J'étais assez fier de cette prise de conscience qui allait changer radicalement mon état d'esprit pendant les dix années qui suivirent. Mon installation dans la capitale, les contacts que je pouvais avoir avec de jeunes compositeurs dont le monde musical ne se souciait pas plus que de moi, l'agacement de voir porter aux nues des partitions que je trouvais académiques jusque dans leur souci de nouveauté, tout cela me confirmait dans ma détermination de ne chercher ni à être joué ni à écrire des œuvres comme il faudrait pour l'être : pour un ensemble de huit à quinze musiciens, d'une durée de douze minutes environ.

» Je ne fus donc joué qu'assez exceptionnellement et en dehors des temples de l'avant-garde officielle. Au fond celà m'amusait plutôt, mais il arrive un jour où l'institution devient la plus forte car elle ne laisse pas le choix. Je m'essayai donc à l'électroacoustique, au synthétiseur, à l'ordinateur ; j'écrivis une symphonie de soixante minutes pour quatre-vingt musiciens qui m'ennuya beaucoup à confectionner et encore davantage à entendre, mais me valut plusieurs commandes de la radio, du ministère, des festivals...

Première audition

» Je compris aussi qu'il existait un rapport tyrannique entre la durée d'une œuvre, le nombre des exécutants et le montant de l'aide à la création que me versait la Société des auteurs. Les premières auditions rapportant un peu et les reprises pas du tout, je produisais sans cesse du nouveau et m'assurais, avant d'accepter, qu'il y aurait une retransmission radiophonique afin de toucher un supplément de droits. Je n'étais pas millionnaire pour autant ; je travaillais beaucoup et vivais assez mal. Surtout je ne savais ni pour qui ni pourquoi je continuais à composer. Mon état d'esprit n'était pas exactement mercantile, je m'étais laissé enfermer. »

« Et à présent ? » demanda Méjust impatienté.

« Il y a deux ans, j'ai ouvert un petit commerce pour n'être plus contraint de vivre de ma musique. Cela empoisonne mes journées mais me laisse libre le soir et le week-end. Je ne travaille plus à la commande et j'ai dans mes cartons des œuvres qui attendent depuis des années. Je suis joué en banlieue, devant des publics qui ignorent les canons de la mode. Si les applaudissements sont fournis, je me sens le cœur léger ; si je sens que l'attention se relâche à tel endroit, je n'hésite pas à remettre mon œuvre sur le métier. On me dit sage par-devant, fou quand j'ai le dos tourné ; je n'ai plus d'éditeur et vous n'écrivez plus rien sur moi. Par rapport à certains de mes confrères qui persévèrent dans la voie que j'ai quittée, j'ai l'impression d'écrire de la musique légère. »

Pierre Sévère eut un haut-le-corps ; tout cela était dit avec un calme si insupportable qu'il voyait chavirer l'océan de ses certitudes. *« Je ne me sens pas dans mon état habituel »*, dit-il en reprenant ses esprits. Octave Rémy le reconduisit jusqu'à la porte ; il se demanda s'il n'était pas allé un peu loin, se remit au travail et couvrit plusieurs pages de papier réglé.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Il s'agissait de *Pelléas et Mélisande* sans doute.

L'ÉTAT D'ESPRIT

La nouvelle cuisine architecturale

IL n'est point de domaine où les choses soient à la fois aussi lentes et exagérément promptes que l'architecture. Trop rapide dans ses décisions, elle passe un temps fou à prendre corps, si bien que l'inauguration de chaque nouveau palais correspond d'ordinaire à la célébration du monarque ou du régime précédent. M. Giscard d'Estaing avait ainsi mis à l'eau le Centre Georges-Pompidou, M. François Mitterrand coupera le ruban tricolore du musée d'Orsay et des abattoirs de La Villette, voués jadis aux viandes, naguère aux scandales financiers et désormais aux sciences.

Aussi les âmes méchantes prennent-elles date et pari sur le nom de l'heureux élu qui inaugurera l'Opéra de la Bastille, le Grand Louvre, le ministère des finances, l'éventuel centre national de la communication, l'Institut du monde arabe, le parc de La Villette et quelques autres broutilles... sans parler de l'Exposition universelle de 1989. Ames méchantes et de surcroît légères, car l'animal socialiste est rusé qui a pris soin de décider tous ces projets dès les premiers temps de sa venue au pouvoir, se donnant les plus grandes chances d'assister en personne à la naissance de sa progéniture.

« Hâte-toi, le ciel t'aidera », telle est donc plus que jamais la maxime et l'état d'esprit de l'architecture, quitte à peu se soucier de l'état prévisible des lieux. Mais pareille rapidité ne saurait être acceptée par les intéressés, décideurs ou décidés, comme par le grand public, si elle n'était sous-tendue par l'enthousiasme et le lyrisme. L'état d'esprit est donc en outre passionné et passionnel, comme grisé par l'air ample du 10 mai ; et l'architecture paraît chanter à l'unisson de M. Jack Lang, le ministre de la culture le moins avare de métaphores et de grandiloquence qu'ait connu la République... depuis qu'un tel ministère existe.

Qui dit enthousiasme dit raison de s'enthousiasmer. Nous assistons par conséquent à un renouveau formidable de l'art de construire. Et il faut croire que bien des talents, pardon bien des génies, avaient été méconnus, brimés, exclus, pour que semblable renouveau soit désormais possible. Quoi d'étonnant dès lors à ce que ces architectes réhabilités prennent leur place légitime, drainent enfin, ou gèrent, la commande qu'ils ont arrachée aux accapareurs de naguère.

De l'impudeur, de l'impudence, dans tout cela ? Quelle idée ! Les anciens grands commis de l'architecture monopolisaient les grandes commandes, construisaient ordinairement des horreurs, et restaient d'ailleurs si volontiers discrets que le public, sauf exception, ne les connaissait pas. Les nouveaux mandarins n'ont pas à se montrer discrets, car s'ils drainent pour eux-mêmes ou pour leurs protégés la belle et bonne commande, c'est qu'ils sont les meilleurs et qu'ils le font pour le bien de la nation.

Les meilleurs, et cela est normal car ils suivent et respectent les vraies voies du dogme renouvelé. Voici revenu le temps des incantations modernistes contre les hérésies post-modernes, même si l'on n'a jamais trop compris à quoi correspond ce dernier label. Le temps de la conscience architecturale pure, dure, sûre, et sans compromission. Sans compromission théorique, bien sûr ; parler d'autres compromissions serait faire preuve d'un très fâcheux état d'esprit. D'ailleurs, les concours ne garantissent-ils pas désormais la plus grande justice et impartialité pour qu'autant d'architectes y participent avec fougue ? Pour que ceux-là mêmes qui en condamnaient naguère la forme et le déroulement les respectent aujourd'hui, et même gagnent ?

Prenons, par exemple, cette exception qu'est le concours pour le parc de La Villette. C'est d'avoir eu affaire à trop de talents, assurément, que le jury s'est résolu à n'en pas élire un, mais neuf, sans compter le groupuscule des accessits et des prix de consolation. Et celui qui nierait que ce soient les neuf plus riches, les neuf plus imaginatifs, sérieux et cohérents des projets, pour se rouler par terre de rire et de rage réunis devant ce qu'il taxerait indécemment d'infantilisme, celui-là serait certes un calomniateur, un mécréant, un farfelu. Quoi ! mettre en doute les compétences d'un jury aussi distingué !

L'État d'esprit, on le voit, a bel et bien changé. On s'offusquait de la médiocrité de l'architecture française et de l'amoralité de la profession. On pensait, et beaucoup le criaient, qu'une moralisation, si le gouvernement venait à changer de couleur, serait la première réforme à mettre en œuvre pour aller dans le sens d'une meilleure qualité. C'était bien sûr une erreur puisqu'il a suffi d'instaurer une nouvelle qualité pour que disparaisse le problème de la moralité. Il y a même quelque chose d'assez plaisant à voir les bonnes vieilles pratiques de l'après-guerre revivifiées, et doublées du rigorisme théorique qui avait commencé de fleurir quelques années avant la guerre. Si avec tout ça on ne nous sort pas de la belle ouvrage, c'est que nous nous sommes une nouvelle fois trompés et que l'État n'a pas changé l'esprit.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Ce jour-là, Aragon...

QUEL est l'état d'esprit d'un metteur en scène qui a passé la nuit à régler les éclairages - exactement jusqu'à quatre heures du matin, heure à laquelle une partie du système électrique a fondu, à quelques jours de la première *d'Hamlet* en version intégrale, au Théâtre national de Chaillot, qu'il dirige. Quel était l'état d'esprit d'Antoine Vitez ? Nous avions rendez-vous, mais nous n'avons pas parlé de Chaillot, ni d'*Hamlet*, parce que, ce jour-là, Louis Aragon est mort, et qu'il ne s'agit pas seulement de la mort d'un poète, pour Antoine Vitez, qui, pendant des années, a travaillé avec lui, près de lui, dont il a été le secrétaire.

Depuis plusieurs semaines, Aragon, alité, vivait faiblement, il avait l'âge de ne plus vivre. Mais quand on perd un ami, quelqu'un qui a fait partie d'un pan de votre vie, on souffre comme d'une blessure ancienne, comme souffrent les mutilés de leur bras arraché. Antoine Vitez savait, ce n'était pas une surprise. Il dit : *« Je ne suis pas triste puisque j'attendais... Mais c'est une histoire presque familiale, et d'entendre prononcer les mots à la radio me fait mal. Une chose m'obsède : la haine qui s'exprime. Peu de gens auront suscité autant de haine que Louis Aragon ; elle aura entouré son existence, et en même temps on peut dire qu'il était un poète officiel. On peut dire aussi que cette haine, il l'a cherchée, il est allé au devant. Il se voulait un témoin, c'est-à-dire un martyr. Il s'exposait aux coups. Magnifiquement, André Breton a parlé de sa* « manie de la surenchère ».

» Cette volonté de surenchère, c'est de l'ordre de la chevalerie. Aragon avait une image chevaleresque de lui-même. L'exemple de don Quichotte est permanent dans son œuvre. Il cherchait une morale de l'avenir, il l'a trouvée dans le passé médiéval. Ceux qui comme lui - ou comme mon père - ont vécu la guerre de 14, ont éprouvé à l'égard de la société qui l'a fomentée une telle horreur qu'ils n'ont plus voulu qu'une chose : la changer. D'où l'adhésion à la révolution russe. Ils ont voulu inventer une nouvelle morale, mais ça ne s'invente pas, une morale nouvelle. Aragon a préféré l'exemple des sociétés lointaines, la morale de l'amour courtois, celle de don Quichotte et que Cervantès a ridiculisée : celle de la fidélité, la fidélité au parti, à Elsa, à la France. Aragon a fait l'oblation de sa personne à une morale improbable, d'où l'hostilité... Pierre Daix disait : « L'insulte à Aragon est un genre littéraire »...

» En cette minute, ma relation personnelle fait que je ne pense qu'à lui, l'individu. J'ai dans la tête une image plus ancienne que celle de l'homme qui vient de mourir. Je pense à celui que j'ai connu il y a vingt-cinq ans. Il n'était plus jeune, il avait soixante ans, il ne ressemblait pas à l'image qu'il a voulu donner et qu'il a inventée : celle du vieil homme indigne. Je ne peux pas parler d'autre chose que de son regard, bleu comme son encre, extrêmement dépourvu d'indulgence. Avec le grand âge lui est venue la douceur, et aussi le goût de la facétie.

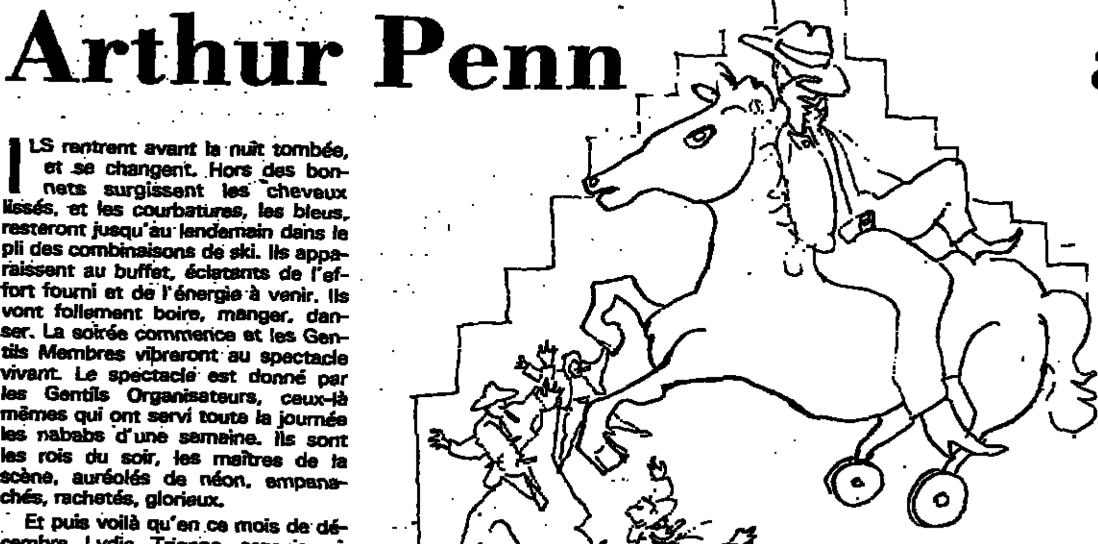
» J'aurais voulu qu'on ne parle pas seulement du vieillard tragique qui marchait dans la nuit, et en somme renouait avec sa jeunesse. Il y a eu sa force infatigable, cette énorme capacité de passer d'un domaine de la pensée à un autre... Je veux croire, je pense, qu'Aragon, dans les derniers temps, était comme le Henri IV de Pirandello : il savait ce qui se faisait autour de lui, et le regard porté sur lui. Il observait sa propre mort, il l'a mise en scène, pas celle d'aujourd'hui, mais le déclin qui a suivi la mort d'Elsa. »

« Mes pensées se précisent, a ajouté Antoine Vitez, *et je pourrais parler pendant des heures.* » Mais il y avait la répétition, et, juste avant, le journal d'Antenne 2 qui venait lui demander pour Aragon. Antoine Vitez allait, venait, pliait des pull-overs avec des gestes précis. Il rangeait. C'était son état d'esprit ce jour-là, et qui n'était pas dû seulement aux défaillances du système électrique, ni à la date proche de la première représentation d'*Hamlet*.

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

L'ÉTAT D'ESPRIT

Arthur Penn au Club



ILS rentrent avant la nuit tombée, et se changent. Hors des bonnets surgissent les cheveux lissés, et les courbatures, les bleus, resteront jusqu'au lendemain dans le pli des combinaisons de ski. Ils apparaissent au buffet, éclatants de l'effort fourni et de l'énergie à venir. Ils vont follement boire, manger, danser. La soirée commence et les Gentils Membres vibreront au spectacle vivant. Le spectacle est donné par les Gentils Organisateurs, ceux-là mêmes qui ont servi toute la journée les nababs d'une semaine. Ils sont les rois du soir, les maîtres de la scène, auréolés de néon, empanachés, rachetés, glorieux.

Et puis voilà qu'en ce mois de décembre Lydie Trigano organise à Saint-Moritz ce qu'elle a expérimenté à Vittel et à Kamarina (*le Monde* du 18 novembre) : un forum du cinéma: Bonheur des G.O., mais stupeur chez les G.M. Mécontentement. On ne s'offre pas le Club Méditerranée pour ce genre de surprise. Plaintes. Négociations. On les aura, les spectacles, au moins trois, et pour les films, la nuit se fera un peu plus blanche.

Au bout de quelques jours, Arthur Penn — on projetait ses dix longs métrages — a gagné. Le chef du village estimait que 30 % de ses protégés se laisseraient séduire. Plus du double a été le score. Petit à petit, dans cet univers où la solitude n'a pas droit de cité, le cinéma, plaisir du noir et du chacun pour soi, a imposé sa manière de voir et de vivre.

A quoi pensaient pendant ce temps-là les invités du forum : réalisateurs, acteurs, techniciens, critiques ? Ils songeaient au champ clos où on les avait mis, et ils faisaient circuler les histoires du cinéma français d'aujourd'hui : les premiers films qui commencent une œuvre, et l'œuvre n'ira peut-être pas plus loin. Les tournages au bord de démarrer, et qui restent au bord. Les entourloupes des producteurs qui seraient anecdotiques si, dans la vie des auteurs, elles ne sabraient pas par pans de mois entiers.

Et puis Arthur Penn est arrivé. On avait eu le temps de s'apercevoir à quel point *Little Big Man, Bonnie and Clyde, Alice's Restaurant,* sont démodés pour avoir trop coïncidé avec leur temps. On se disait que souvent la caricature, dans ses films, fige l'humanité des personnages. Que *Miracle en Alabama,* avec Ann Bancroft, reste ce qu'il y a de mieux.

Mais Arthur Penn lui-même est si sympathique, avec ses soixante ans juvéniles, que sa personnalité a rejailli sur le reste. On n'a plus retenu du *Gaucher* que le jeu de Paul Newman. On a compris comment Brando, Hackman, Redford, Beatty, Nicholson, avaient donné sous sa direction le meilleur de leurs numéros d'acteurs. Et l'on est reparti sur l'émotion de *Georgia,* avec un réajustement des critères : la cinéphilie ne se nourrit pas seulement de grandes mises en scène transcendantes, elle a besoin d'histoires et de héros : Arthur Penn sait les choisir.

« Je viens de travailler beaucoup pour le théâtre, dit Arthur Penn, *et maintenant, j'ai un désir très fort de faire des films. Un ou deux films romantiques, des grands films. Je trouve que le cinéma s'est rapetissé, concentré, ou alors, c'est* E.T. *et* Star Wars, *les nouveaux contes de fées. Et moi, cela ne m'intéresse pas, ils sont là, mais je préférerais un livre.*

» Les grands films historiques me manquent, les gens quelque part dans le temps, avec les forces de l'histoire qui changent leur vie, avec la réponse à cette question : comment en sommes-nous arrivés là ? Nous avons besoin d'être plus proches les uns des autres : physiquement, émotionnellement.

» Ce que je lis sur les autres cinéastes me donne le sentiment que je suis un peu seul. Leurs films sont désespérés, torturés, et je ne crois pas que c'est ce que j'ai envie de voir. Oui, je dis « ce que je lis », car j'habite New-York, je n'ai pas beaucoup d'amis metteurs en scène, je n'ai pas le sentiment d'appartenir à une communauté du cinéma.

» Il me serait facile de faire les films qu'Hollywood demande. Ils m'appellent, m'envoient deux ou trois scénarios par semaine : des contes, des James Bond sans star. Mais je trouve mes propes sujets, puis les gens pour travailler dessus, et après, on va aux studios demander l'argent. Je suis libre, et l'argent ce n'est pas pour moi le plus difficile. Je sais ce que je veux, mais les difficultés, elles m'appartiennent : trouver la forme me prend du temps. Ces derniers mois, il y a eu mon spectacle, la réorganisation de l'Actor's Studio après la mort de Lee Strasberg. alors pendant ces trois semaines à Saint-Moritz, je vais pouvoir penser au cinéma, en parler avec ma femme, mes enfants.

» Parfois, il arrive que l'on regrette quelque chose, juste après. Mais par la suite, on ne peut plus, c'est inutile, les erreurs font partie de la vie. Je suis donc plutôt optimiste, en colère parfois, comme lorsque j'ai fait Little Big Man, *mais pas pessimiste.*

» La colère ? La politique me met en colère, mais je n'en ferais pas un film. Reagan, ce n'est pas important. Ce n'est pas la politique qui m'intéresse, mais la vie de l'esprit. Or c'est une période de dépression spirituelle, sinistre, sans vie, sans lumière ni clarté. L'Amérique a l'argent et le pouvoir, mais pas l'esprit.

» Peinture, théâtre, littérature : il n'y a pas d'exubérance. Peut-être en Amérique latine, pas chez nous. Ce que je voudrais voir au cinéma, c'est Cent ans de solitude...

» Mais cela va changer. Je crois en l'avenir de l'esprit, en l'avenir du cinéma aussi. Il faut faire beaucoup de films, penser au prochain, et encore au suivant. Si l'on n'en fait qu'un, il devient trop précieux. Un film, c'est un point de vue à un moment donné, et la vie change, les points de vue évoluent. C'est pourquoi j'envie les peintres et les sculpteurs : du jour au lendemain, ils peuvent toujours recommencer à neuf.

» L'argent, maintenant, est trop agrippé au cinéma. Il faut trouver un moyen de s'en libérer. Il faut faire les films d'abord, et les banques doivent venir après. Pour le moment, elles font des aéroplanes ou des films, ou des bombes, c'est la même chose. Organisons des coopératives, avec les acteurs, les techniciens, si le film marche, on partagera. Mais n'attendons plus les banques. »

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Les films d'Arthur Penn ressortent à Paris à partir de ce mercredi 29 décembre.

LIVRES

DANSE

Grands ballets de l'Opéra de Paris

La double vocation de Gérard Mannoni, musicologue et critique chorégraphique, lui a permis de présenter une étude détaillée des grands ballets du répertoire de l'Opéra. Huit spectacles sont analysés : d'abord les ouvrages français comme *la Fille mal gardée,* qui date de 1789, *la Sylphide* et *Giselle,* expressions du romantisme, *Coppelia* et *Sylvia,* fleurons du Second Empire, et trois grandes machines à danser conçues par le Français Marius Petipa à Saint-Pétersbourg, *le Lac des cygnes, la Belle au bois dormant* et *Don Quichotte.*

Il suffit de feuilleter cet album à l'iconographie abondante pour constater que l'héritage classique, vécu intensément par une compagnie jeune, échappe au genre du musée. Le commentaire éclairé des livrets, les souvenirs d'étoiles qui ont marqué les grands rôles, l'explication de chorégraphes qui ont remonté ces ballets et les témoignages des jeunes danseurs sur leur vision actuelle des personnages renouvellent l'attrait de ces chefs-d'œuvre du temps passé.

★ Editions Sylvie Messinger et Théâtre de l'Opéra de Paris 1982, 191 pages, 240 francs.

Tango

Il ne s'agit pas ici d'une histoire du tango, quoique Mme Gilberte Cournand ait esquissé en guise d'introduction une « apologie » de cette danse telle qu'elle fut découverte et ressentie par les Européens. Le livre est un reportage en images du photographe argentin Pablo Reinoso, qui a suivi au Théâtre de Genève l'élaboration d'un ballet intitulé *Tango.* Pour son chorégraphe, argentin également, Oscar Araïz, il s'agit de la transposition scénique d'une danse inventée dans les bas-fonds de Buenos-Aires dont il s'est efforcé de retrouver les motivations, les comportements, les attitudes et les figures, en un mot l'identité.

« Au début, dit Pablo Reinoso, *je ne savais pas exactement ce que je devais photographier. »* Peu à peu, il s'est laissé imprégner par l'atmosphère, la musique d'Atilio Stampone. Ce qu'il transmet, c'est la naissance d'un ballet ; la préparation, la métamorphose d'une compagnie saisie par le rythme et tout entière devenue tango.

★ Editions Pierre-Marcel Favre, Lausanne 1982.

Patrick Dupont la fureur de danser

La valeur n'attend pas le nombre des années, la renommée non plus ; on ne s'étonnera donc pas qu'un livre soit consacré à Patrick Dupont, vingt-sept ans, danseur étoile de l'Opéra de Paris, et sans doute le seul Français actuellement qui réponde à l'idée que le public se fait d'une star de la danse.

Super doué, doté d'une vitalité exceptionnelle, conscient de sa valeur, assuré de son destin, ce jeune artiste a inspiré à un écrivain suisse, Jean-Pierre Pastori, une biographie de style journalistique, à mi-chemin entre le scénario de film et le « press book ». Elle paraîtrait un peu superficielle si elle n'était complétée par les photos de Francette Levieux, portraits sensibles, vibrants, vivaces, qui nous en apprennent un peu plus sur le personnage. Un livre cadeau qui comblera ses nombreux « fans ».

★ Editions Pierre-Marcel Favre, Lausanne, 1982.

MARCELLE MICHEL.

MUSIQUE

Frédéric Chopin

Voulez-vous jouer Chopin avec les partitions qu'il a lui-même révisées, dont il a corrigé les fautes, indiqué les doigtés, les pédales, les nuances, où il a parfois même supprimé des mesures, ajouté des variantes ? C'est aujourd'hui possible grâce au magnifique fac-similé que vient de réaliser la Bibliothèque nationale à partir de la collection quasi intégrale des premières gravures qui appartenait à Jane Stirling, son élève et amie dans les dernières années de sa vie.

Elle avait travaillé avec lui un grand nombre de ses œuvres et préparait avec son accord une seconde édition définitive, ce qui explique le nombre et le soin de ces corrections et précisions manuscrites de Chopin (d'une authenticité indiscutable) ou scrupuleusement notés par son disciple.

Nous reviendrons sur ce prodigieux document, présenté avec toute la minutie souhaitable par Jean-Jacques Eigeldinger. Mais dès maintenant quelle joie de pouvoir jouer Chopin avec les partitions sur lesquelles il a travaillé, presque sous sous son regard ! Il n'était matériellement pas possible de reproduire tout l'original, et seuls sont insérés les feuillets qui comportent quelques rectifications ou indications, fussent-elles minimes, de l'auteur, mais ce sont déjà trois cent soixante-quatorze pages parfaitement lisibles et jouables qui sont offertes aux pianistes et amoureux de Chopin.

JACQUES LONCHAMPT.

★ *Frédéric Chopin, Œuvres pour piano, exemplaire de Jane Stirling avec annotations et corrections de l'auteur,* un volume de XLVIII + 386 pages, 240 × 320, relié toile, 350 F (en vente à la Bibliothèque nationale, 71, rue de Richelieu, 75002-Paris ; par correspondance, 58, rue de Richelieu).

JAZZ

Laurie et Art Pepper « Straight Life »

« Ma mère ne voulait pas avoir d'enfant. Elle fit tout ce qui était en son pouvoir pour se débarrasser de moi. Mon père, lui, me voulait, c'est pour cela qu'il l'épousa. Elle fit la connaissance d'une certaine Betty Ward, qui menait une vie dissolue. Betty avait deux enfants, mais elle couchait avec tout le monde et buvait. Elle donna des conseils à ma mère pour avorter. Ma mère ne mangea plus. Elle absorba tout ce qui, de mémoire humaine, pouvait entraîner une fausse couche. En vain. Elle perdit la partie : je vins au monde... » On peut rêver de destins plus guillerets : on n'en saurait supposer de plus minablement tragique que celui du musicien Art Pepper (1925-1982).

Trois fois « maudit », et portant sa malédiction avec un rien de complaisance, voluptueusement déclassé, comme drogué d'abord, comme figure légendaire de la West Coast ensuite (une côte ouest assimilée dans les années 50 à un style d'une nonchalance très désespérée), comme saxophoniste vedette des troupes décriées de Stan Kenton enfin, Art Pepper vient de mourir. Il avait eu juste le temps de faire un dernier « come-back », après tout ce temps passé dans les prisons et les asiles, et de rappeler, selon une conception très compétitive et orgueilleuse de la musique, qu'il était à sa façon « le meilleur ». Juste le temps de signer des albums remarquables aux titres hardis (*A Living Legend :* « une légende vivante »). Juste le temps aussi de publier une autobiographie avec Laurie, sa femme.

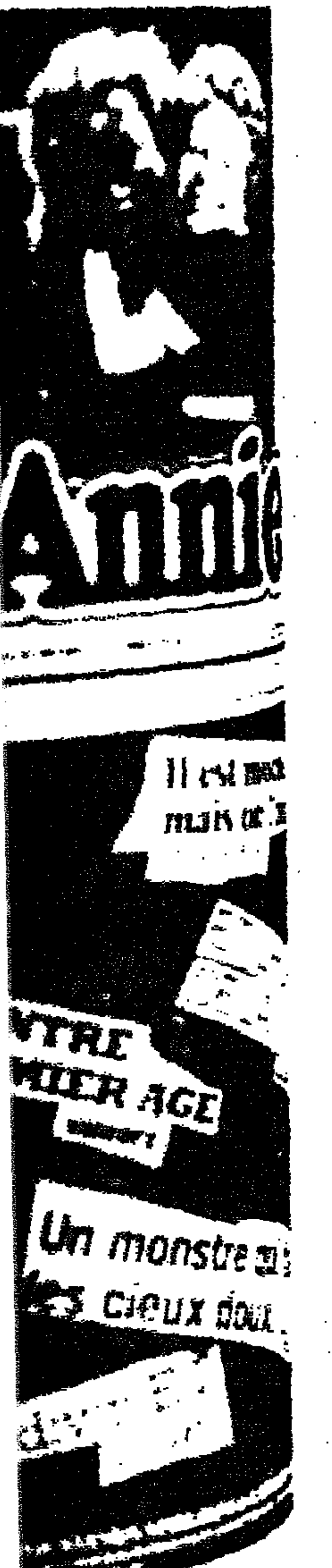
Il n'y manque rien. Rien de ce qui agence et dispose le portrait mythique du musicien de jazz. Ni la beauté, ni le talent, ni ces dons du ciel employés à toutes les diableries pensables, ni le sordide au dérisoire lié.

Il y a dans *Straight Life* tout pour réussir un grand « thriller » musical, roman noir et nuits blanches. Il y a également une abondance documentaire en tout genre (époque, sexe, vie musicale, vie des musiciens, drogue, Amérique) dont on aurait pu faire un succès. Mais le tout se perd parfois, malgré les qualités de Ch. Gauffre, le traducteur, dans quelques facilités et autres redites.

Straight Life vient pourtant à point, enrichir une collection déjà impressionnante à tous égards : par les titres bien sûr (*Aux sources du reggae,* de Denis Constant, *Hommes et problèmes du jazz,* d'André Hodeir) ; par ses témoignages (*Moins qu'un chien,* de Mingus) ; mais aussi par le soin typographique aporté à la présentation.

FRANCIS MARMANDE.

★ Laurie et Art Pepper, *Straight Life* (Ed. Parenthèses, coll. « Epistrophy », 359 p., 110 F).



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

PAUL ELUARD ET SES AMIS PEINTRES. – Jusqu'au 17 janvier.

LA DÉLIRANTE. – Salle d'art graphique. Entrée libre. Jusqu'au 3 janvier.

TERRES. Une approche du matériau... – Atelier des enfants. Sauf dim. et mar., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 15 février.

ZUP : L'album de famille. – Jusqu'au 10 janvier.

SIX PHOTOGRAPHES DANS LA *MAISON : Carrefour des Régions.* – Jusqu'au 10 janvier.

B. ABBOTT, B. BRANDT, L. MILLER, *J. BOIFFARD : L'atelier de Man-Ray.* Jusqu'au 23 janvier.

BURAGLIO ; GAUTHIER ; PAGES. – Jusqu'au 14 février.

LA CULTURE RUSSE EN FRANCE : Les artistes russes en France ; le Théâtre russe sur les scènes françaises. – Petit Foyer. jusqu'au 3 janvier.

TRICOLOR VIDEO DE NAM JUNE PAIK. Forum. – Jusqu'au 11 avril.

LA FORÊT AUX HISTOIRES. – Grand Foyer. Jusqu'au 3 janvier.

LE CINÉMA DE D. W. GRIFFITH. – Salle d'animation, rez-de-chaussée. Entrée libre. Jusqu'au 30 janvier.

DES LIVRES POUR NOEL. – Bibliothèque des Enfants. Entrée libre. Jusqu'au 24 janvier.

C.C.I.

***L'OREILLE OUBLIÉE.* Le paysage sonore.** – Jusqu'au 3 janvier.

KAZ GWADLOUP. Habiter créole. – Jusqu'au 24 janvier.

B.P.I.

LA LITTÉRATURE... A QUEL PRIX ? – Jusqu'au 10 janvier.

FERA-T-IL BEAU DEMAIN ? Météo et climat. – Jusqu'au 14 mars.

Musées

DE CARTHAGE A KAIROUAN. 2 000 ans d'art et d'histoire en Tunisie. – Petit Palais, avenue W.-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 27 février.

L'ART DU XVIIIe SIÈCLE DANS LES CARMELS DE FRANCE. – Petit-Palais (voir ci-dessus). Entrée : 12 F. Jusqu'au 15 février.

J.-B. OUDRY, 1686-1755. – Grand-Palais, avenue du Général-Eisenhower. Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F ; sam. : 11 F. Jusqu'au 3 janvier.

TRÉSORS D'IRLANDE. – Grand Palais, *avenue du Général-Eisenhower* (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 janvier.

FANTIN-LATOUR. – Grand Palais, entrée *place Clemenceau (voir ci-dessus).* Entrée gratuite le 24 janvier. Jusqu'au 7 février.

***DONATION J.-H. LARTIGUE,* tennis 1910-1926.** – Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Jusqu'au 31 *décembre.*

RICHESSES ARTISTIQUES DU PLATEAU DE MILLEVACHES. – *Grand Palais, avenue du Général-*Eisenhower. Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

33e SALON DE LA JEUNE PEINTURE/JEUNE EXPRESSION. – Nef du Grand Palais des Champs-Elisées (256-28-30). De 10 h à 19 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 janvier.

SALON DE LA MARINE 1982. – Musée de la Marine, Palais de Chaillot (entrée Place du Trocadéro). Sauf mardi et jours fériés de 10 h à 18 h. Jusqu'au 13 février.

LA LIBERTÉ GUIDANT LE PEUPLE, de Delacroix. – Jusqu'au 7 février.

***L'ATELIER DE DESPORTES* à la manufacture de Sèvres.** – Jusqu'au 24 janvier. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 11 F (gratuite le dimanche et le mercredi).

CIMABUE : le crucifix de Santa-Croce. – Musée du Louvre, entrée porte Denon (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 janvier.

COBRA. 1948-1951. – Jusqu'au 20 février. – **DANIEL GRAFFIN. Sculptures à vent.** Jusqu'au 27 février. – Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30, mercredi *jusqu'à 20 h 30. Entrée : 10 F (gratuite le* dimanche).

DUANE MICHALS. Photographies 1956-1982. – Jusqu'au 10 janvier.

CLAUDE BATHO. 1967-1981 - FELLINI : ses photographes, ses dessins. – Jusqu'au 30 janvier. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

ROBERT SMITHSON. Rétrospective. PHOTOGRAPHIE FRANCE AUJOURD'HUI – ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 janvier.

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. L'Orient des croisades. Peinture du dix-septième siècle. Aspects de l'art napolitain au dix-septième siècle. – Jusqu'au 25 mars. – **Emar : un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites.** – jusqu'à la mi-octobre 1983. – **Georges Shaw : paysages photographiques.** – Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

JOUETS FRANÇAIS 1880-1980. – Jusqu'au 14 février (entrée : 10 francs). – **LA CRÈCHE ANIMÉE DE ROLAND ROURE.** – Jusqu'au 14 janvier. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; *sam. et dim., de 11 h à 18 h.*

ÉCOUTE MES IMAGES. Avec D. Farès. – Musée des enfants, 12, avenue de New-York. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 *(animation pour les groupes, sur* rendez-vous au 723-61-27, poste 365). Jusqu'au 13 février.

GRAPUS. – *Jusqu'au 7 février.* – **L'APARTHEID le dos au mur.** – Jusqu'au 31 décembre. Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (246.13.09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h : mer. jusqu'à 22 h.

LES CANARDS ILLUSTRES DU XIXe SIÈCLE : Fascination du fait divers. – Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 janvier.

YAMAGUCHI KAYO, un grand animalier contemporain. – Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 16 janvier.

ANDRÉ OSTIER. Photographies. – Musée Bourdelle, 16, rue Antoine Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 9 janvier.

UGOLIN, cabinet des dessins. – Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Entrée 8 F (dim. : 4 F). Jusqu'au 14 février.

JEAN GIRAUDOUX. Du réel à l'imaginaire. – Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 1er mars.

PARIS ET LES PARISIENS SOUS LE SECOND EMPIRE - E. CARJAT (1928-1906). Photographe. – Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 23 janvier.

UNIFORMES CIVILS, CÉRÉMONIAL, CIRCONSTANCES. – Palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 17 avril.

ERIK SATIE A MONTMARTRE. – Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'à fin avril.

ANDRÉ JACQUEMIN A LA MONNAIE DE PARIS. – Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

HOMMAGE A LEON GAMBETTA (1838-1882). – Musée du Luxembourg, *19, rue de Vaugirard (234-25-95).* Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi, de 11 h à 22 h. Entrée : 10 F ; sam. : 7 F. Jusqu'au 9 janvier.

JACQUES DE VAUCANSON. – Musée national des techniques, 270, rue *Saint-Martin (271-24-14). Jusqu'au* 16 janvier (l'exposition sera complétée par des conférences les 4 et 11 janvier).

GUERRE ET RÉVOLUTION EN RUSSIE 1914-1921. Affiches et imagerie. – Musée des deux guerres mondiales, *Hôtel des Invalides, corridor de Valenciennes* (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; dim., de 14 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 *février.*

MARCEL PROUST : LA FIGURE DES PAYS. Photographies de F.-X. Bouchart. – Maison de Victor Hugo, 6, place des Vosges (272-16-65). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. *Jusqu'au 31 décembre.*

LE FAIT DIVERS. – Musée des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Entrée : 8 F ; dim. : 6 F (gratuite le 4 *mars). Jusqu'au 18 avril.*

EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE... IRÈNE LASKINE. – Musée en herbe, Jardin d'acclimatation (Bois de Boulogne) (747-47-66). De 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

NAISSANCE DE LA LOUISIANNE (1682-1730). – Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple. Sauf lundi, de 10 h 30 *à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 28 février.*

HOMMAGE A JULES VERNE. – Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dimanche et jours fériés, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 15 janvier.

Centres culturels

EVERGON. Les gisants de l'éphémère. – Jusqu'au 9 janvier – **PIERRE BLANCHETTE. Peinture récentes** – **PATERSON EWEN.** – Jusqu'au 16 janvier. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h à 19 h.

DOTREMONT, peintre de l'écriture. – Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 janvier.

ORNEMENT ET FABLE Henry Heerup. – Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (723-54-20). De 12 h à *19 h; dim. et fêtes, de 15 h à 19 h. Entrée* libre. Jusqu'au 23 février.

FEMMES PEINTRES DE CORÉE ET D'EUROPE. – Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna (720-84-15). Du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 18 h, le samedi, de *15 h à 18 h. Jusqu'au 15 janvier.*

DUBOUT. Rétrospective. – Forum des Halles, salle du Silicium (niveau 1). De 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 9 janvier.

HERBERT BAYER. Photographies, peintures, dessins. – Gœthe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 12 janvier.

MARIO BOTTA. – *Jusqu'au 12 février.* – **ARCHITECTURE SUISSE : panorama de la décennie.** – Jusqu'au 15 janvier. *Institut français d'architecture, 6, rue* de Tournon (633-90-36).

L'ARCHITECTURE AUSTRALIENNE CONTEMPORAINE. – Ambassade d'Australie, 4, rue Jean-Rey (575-65-00). Jusqu'au 22 janvier.

LE PARIS SOUTERRAIN DE FÉLIX NADAR : Des os et des eaux – BERNARD RICHEBÉ A LA VILLA MEDICIS 1980-1981. – Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 12 heures à 18 heures. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 janvier.

SAMOVARS RUSSES. – Association France-U.R.S.S., 61, rue Boissière (501-59-00). Sauf dimanche et lundi, de 14 h à 17 h 30. Jusqu'au 15 janvier.

LE FESTIN ET L'ART. – Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. jusqu'au 16 janvier.

BECASSINE AU MARAIS. – Centre culturel du Marais, 20, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 13 février.

LE THÉÂTRE DE L'ODÉON. 1782-1982. – Foyer du théâtre, place Paul-Claudel (325-70-32). Jusqu'en avril. – **Éléments de décors.** – R.E.R. Auber. – **Photographies.** – R.E.R. Châtelet-Les Halles. Jusqu'au 15 janvier.

SHAKESPEARE ET LES MUSICIENS. – Théâtre national de l'Opéra (266-50-22). De 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 janvier.

CENTENAIRE DE LA RECONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE PARIS. – Hôtel-de-Ville, salle Saint-Jean, entrée rue Lobau (porche côté Seine). Sauf dim., de 10 h à 18 h. Entrée libre. *Jusqu'au 31 janvier.*

GRENELLE, VAUGIRARD, MONTPARNASSE. Aires du quinzième. Photographies de *P. Pitrou et B. Tardieu.* – Bibliothèque Beaugrenelle, 36, rue Emeriau (577-63-40). du 4 janvier au 15 février.

***LA COMMEDIA DELL'ARTE.* Masques, gravures, photos, litographies...** – Centre Kiron, 10, rue de la Vacquerie (523-54-20). Tous les jours, de 15 h à 20 h 30. Entrée 15 F. Du 4 au 30 janvier.

Galeries

COBRA A PARIS. – Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (526-13-09). Jusqu'au 7 janvier.

ART BOUDDHIQUE JAPONAIS. XIIe-XIXe siècle. – Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 17 janvier.

HUNDERTWASSER. Peintures récentes. ARNALDO POMODORO. Architectures imaginaires. Sculptures. – Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 31 décembre.

LA MORT. – Galerie Charmy-L'Envers, 61, rue Lhomond (707-39-50). Jusqu'au 26 février.

LES AMÉRICAINS DE PARIS. – Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 29 janvier.

CRAYONS, ENCRES ET AQUARELLES. *Dessins de 1880 à 1930.* – L'Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 10 janvier.

***FIGURATION-DÉFIGURATION.* 1962-1982.** – Galerie A.B.C.D., 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 15 janvier.

VOL DE NUIT : Blacker, Gherban, Panchounette, Rösel, etc. – Galerie E. Fabre, 6, rue du Pont-de-Lodi (325-42-63). Jusqu'au 15 janvier.

F. DILASSER, H. LAMBERT. Œuvres récentes. – Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 15 janvier.

FORMES ET VIE : Itoh, Serve, Jean-Sook Kim. – Hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-11-55). Jusqu'au 15 janvier.

MARCEL BROODTHAERS. – Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 8 janvier - **Œuvres originales, éditions.** – Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 5 janvier.

TITUS-CARMEL : Éclats. – Galerie Maeght, 13, 14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 15 janvier.

ALFRED COURMES. – *Galerie* J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 29 janvier.

***JIRI GEORG DOKOUPIL,* Peintures et sculptures de la période bleue.** – Galerie C. Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). *Jusqu'au 5 janvier.*

LEONOR FINI : Petites enseignes pour la nuit. – Peintures, dessins. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 31 décembre.

ELIZABETH FRANZHEIM. Œuvres récentes. – Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 29 janvier.

JACQUES GAUTIER. Émaux et pierres. – 36, rue Jacob (260-84-33). Jusqu'au 31 janvier.

DAVID GILES. Dessins. – Galerie G. Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35). Jusqu'au 10 janvier.

GOURMELIN. Dessins et lavis. – Galerie P. Lescot, 28, rue P.-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 15 janvier.

HILL. – Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 31 décembre.

IMAL. – Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 15 janvier.

JONATHAN JANSON. – Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-Le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 12 février.

GEORGES KOSKAS. Peintures 1947-1950. – Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 5 mars.

AKI KURODA. – Galerie A Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'à fin janvier.

RAF LISTOWSKI. – Galerie Caro, 32, rue des Trois-Frères (262-67-64). Jusqu'au 15 janvier.

FRANÇOIS MARTIN « Lois de Manhattan). – Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Juqu'au 15 janvier.

HENRY PIERCE. Peintures. – Galerie R. Lussan, 7, rue de l'Odéon (633-37-50). Jusqu'au 31 janvier.

KLAUS RINKE. Dessins. – Flow Ace Gallery, 12, quai d'Orléans (329-32-34). Jusqu'au 29 janvier.

ANNA STEIN. – Galerie M. Ozenne, 22, Passage Véro-Dodat (236-26-99). Jusqu'au 15 janvier.

TAULÉ. Tableaux de bord. – Galerie Flora, 29, rue Hippolyte-Maindron (542-67-32). Jusqu'au 15 janvier.

En région parisienne

BRÉTIGNY. Vicente Pimentel : travaux récents, installations et travaux sur papier Didier Mencoboni : travaux récents et sur papier. – Centre G. Philipe, rue Henri Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à *18 h.* Jusqu'au 30 janvier.

CRÉTEIL. Chut ! On peint. – MJC, *rue Charpy, Croix des Mèches* (899-75-40). Sauf dimanche, de 9 h à 21 h, samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h). Du 4 janvier au 3 Février.

JOUY-EN-JOSAS. Les indiennes de la manufacture Oberkampf de Jouy. – Musée Oberkampf, château de Montebello (946-80-48). Jusqu'au 4 janvier.

MANTES-LA-JOLIE. Le peuple du cèdre. – Crédit du Nord, 48, avenue de la République. Sauf sam. et dim., de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 21 janvier.

PONTOISE. Donation Freundlich. Jusqu'en mars. – **Camille Pissarro et son fils Lucien** – **John Bensusan-Butt.** – Jusqu'au 31 janvier. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf, lundi et mardi, de 14 h à 18 h. – **Je collectionne.** – Musée Tavet-Delacour, 4, rue *Lemercier* (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h 18 h. Jusqu'au 30 janvier.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. L'éclatement de l'impressionisme. – Musée départementale du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (973-77-87). Jusqu'au 11 janvier.

LE VÉSINET. Tissage du monde. – *Centre des arts et loisirs,* 59, Bd Carnot (976-32-75). Jusqu'au 16 janvier.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier. – *Objets, photos. Centre culturel municipal J.-Prévert,* place de Pietrasant (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 janvier.

En province

ANGERS. Morellet. Œuvres 1978-1982. – Musée des Beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 27 février.

ANNECY. Trompe l'œil (Cadiou, Decordeau, Gaillard...). – Musée Château (45-29-66). Jusqu'au 28 février.

AUXERRE. Sem et Cappiello : caricatures. – C.E.D.A.A.C., 2, place Saint-Germain (52-55-40). Jusqu'au 8 février.

BEAUVAIS. L'âge d'or de M. Denis. – Musée départemental de l'Oise, Palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 16 janvier. **Pierrette Bloch. Identités n° 1.** – Galerie nationale de la tapisserie, rue Saint-Pierre (448-29-93). Jusqu'au 30 janvier.

BESANÇON. Autour de David et Delacroix, dessins français du XIXe siècle. – Musée des Beaux-Arts, 1, place de la Révolution (81-44-47). Jusqu'au 31 janvier.

BORDEAUX. L'art du cinéma d'animation. – C.A.P.C., entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 15 janvier.

CHATEAUROUX. Tomi Ungerer. – *Couvent des Cordeliers.* Jusqu'au 8 janvier.

CLERMONT-FERRAND. L'iconographie des saints en peinture. – Musée Bargoin, 45, rue de Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 28 février.

DIJON. La peinture dans la peinture. – Musée des Beaux-Arts, Place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 28 février.

EVREUX. La peinture murale romaine de la Picardie à la Normandie. – Musée, ancien évêché, 6, rue Charles-Corbeau (39-34-35). Jusqu'au 30 janvier.

***FLAINE.* Denis Laget. Peintures 1982.** – Centre d'art contemporain (90-85-84). Jusqu'au 31 janvier.

***GRENOBLE.* Festival Afrique noire.** – Musée de peinture, place de Verdun, et autres lieux (rens. au 54-09-82). Jusqu'au 10 janvier.

LA ROCHELLE. Une autre Amérique. – Musée du Nouveau Monde, 10, rue *Fleuriau (41-46-50). Jusqu'au 14 mai.*

LILLE. A la conquête des mers. Marins et marchands des Bas-Pays. – Musée de l'hospice Comtesse, 32, rue de la Monnaie (51-02-62). Jusqu'au 3 janvier.

LOUVIERS. Géricault. Lithographies et œuvres en rapport. Collections du musée de Rouen. – Musée, cour de la Mairie (40-22-80). Jusqu'au 17 janvier.

LYON. Lyon 1882-1982, entre création et récréation. – ELAC, centre d'Échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 12 janvier. – **Objectif vitrail Rhône-Alpes.** – Palais Saint-Jean, 4, avenue A.-Max (825-78-62). Jusqu'au 30 janvier.

MARSEILLE. L'Orient des Provençaux. Sept siècles d'échanges. – Dix-sept expositions réparties entre les musées et divers autres lieux. Renseignements : Musée des beaux-arts, palais Longchamp (62-21-17). *Jusqu'en février 1983.* – **Louis Pons, Assemblages (1969-1982).** – Galerie Athanor, 11, bd Onfroy. Jusqu'au 20 janvier.

MARCQ-EN-BARŒUL. Caillebotte. – Fondation A. Prouvost, Septentrion (78-26-37). Jusqu'au 28 janvier.

MONTPELLIER. Olivier Brice : les mutants. – Musée Fabre (66-06-34). *Jusqu'à fin janvier.*

NICE. Dix ans des musées de Nice. – ENAC, Centre Nice Etoile, 30, avenue *Jean-Médecin (62-18-85). Jusqu'au 12* janvier. – **Dix ans des musées de Nice : Acquisitions contemporaines.** – Galerie d'Art contemporain, 59, quai des États-Unis, (85-82-34). Jusqu'au 12 janvier. – **Dessins allemands contemporains.** – CARI, Villa Arson, 20, av. Stephen-Liégeard (51-30-00). Jusqu'au 30 janvier.

NIMES. Aimé Maeght et les siens. – *Musée des Beaux-Arts, rue Cité-Foulc* (67-25-57). Jusqu'au 16 janvier.

RENNES. Gravures de la collection Robien. – Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 14 février.

ROUEN. Du côté de Fresnay : A. et B. Noufflard et le cercle de leurs amis. – Musée des Beaux-Arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40). Jusqu'au 2 janvier.

SAINT-AMAND-LES-EAUX. Carreaux de faïence dans le Nord de la France (1650-1850). – Musée municipal, Grand-Place (48-67-09). Jusqu'au 30 janvier.

SAINT-ÉTIENNE. Patrick Saytour. – Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85). Jusqu'au 10 janvier.

TOULON. Bernard Faucon, Jean Le Gac, Daniel Tremblay - La mission héliographique. – Musée, 113, bd Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 9 janvier.

TOURS. Tableaux français et italiens du dix-septième siècle. – Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 30 janvier.

TROYES. Liméral/Robelin. – Passages, 3, rue Vieille Rome (72-01-46). *Jusqu'au 15 janvier.*

TULLE. Anne Lan, peintures sur soie. – Musée du Cloître. Jusqu'au 29 janvier.

RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 31 décembre au 6 janvier

Les programmes du mercredi 29 et du jeudi 30 décembre sont en page 16.

« HISTOIRE DES INVENTIONS », SUR TF 1

Le musée fantastique de Daniel Costelle

APRÈS la série de téléfilms ou dramatiques (pensons aux *Bonbons en gros* et, plus récemment, à *Ce fut un bel été*) que TF1 a diffusés ces derniers mois, dont la médiocrité a frisé l'indigence, après la lourde et ennuyeuse *Histoire de la vie*, documentaire en six épisodes indigestes, réalisés par Pierre Desgraupes et Étienne Lalou, on avait le droit de se demander, avant de visionner *Histoire des inventions*, de Daniel Costelle, quelle mauvaise surprise nous réservait encore la chaîne la plus ancienne. Mais la nouvelle année commence plutôt bien.

Imaginez les tout débuts du monde, la Terre plate comme un plat, nue comme une statue, et les hommes de Cro-Magnon obligés de se débrouiller. Dieu, occupé à d'autres tâches plus grandioses, avait créé le cosmos, aux hommes de s'arranger sur leur territoire, de le meubler, de le transformer, bref d'inventer. Inventer l'échelle pour grimper aux arbres, le fil à couper le beurre, et même, quelques millions d'années plus tard, la bombe atomique pour en finir si bon leur semble. Répertorier toutes les trouvailles de l'univers est une douce folie, que seul un enfant passionné pouvait mener à bien. Mais comment s'y prendre ?

En encyclopédiste amoureux des curiosités de l'esprit, Daniel Costelle, historien des chemins de fer, des Jeux olympiques ou de la marine, a classé les inventions en six chapitres : « Inventer pour vivre », d'abord : « Inventer le monde », ensuite ; « L'inconnu », après : « Inventer pour inventer » ; « Pour tuer » ; et, enfin « Inventer pour le plaisir ». A chacune de ces singulières rubriques, on peut assigner des lieux divers — l'Italie, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les États-Unis ou l'Extrême-Orient, — où le maître-d'œuvre est allé à la découverte d'images sur les inventeurs et leurs découvertes.

Comment est née cette nouvelle série ? Daniel Costelle, réalisateur de télévision depuis 1965, est un rat de cinémathèque. Au cours des recherches des séries précédentes, il avait été frappé par l'existence d'un nombre de documents inclassables (de l'INA, Pathé-Cinéma, du C.N.R.S., ou trouvés aux États-Unis) inédits, pour la plupart captés lors de visionnages d'actualités d'époque, qui concernaient les inventeurs, petits ou grands. Une histoire s'imposait, avec deux conseillers techniques, M. Didier Schulmann, historien des techniques et conservateur du Musée du textile, à Roubaix, et Mme Isabelle Veyrat-Masson, du C.N.R.S.

Surprise : le documentaire, habituellement si lourd et si didactique, est ici à la première personne, se lit comme une bande dessinée. Un ton badin, rigolard, lui donne des airs coquets de voyage stendhalien. Il suffit de se laisser aller, de regarder, de suivre Daniel Costelle à Menloe Park, près de Detroit, pour revivre, reconstitution à l'appui, les premières inventions électriques dans le laboratoire de Benjamin Franklin ou, à West-Orange, celles de Thomas Edison (en personne à l'écran). Ou encore d'apprendre que l'épingle de nourrice à ressort est apparue un siècle avant Jésus-Christ, la baignoire biplace au Directoire, la chasse d'eau en 1596, ou le moulin à café au dix-septième siècle. Comment nous nous sommes accommodés un temps des vespasiennes pour adopter les water-closets, ou comment les femmes ont laissé tomber le corset dictatorial pour enfiler le soutien-gorge plus tolérant : mille petites informations dans ce genre, traitées avec humour, illustrées à merveille, et commentées par des spécialistes.

Mais *Histoire des inventions*, qui a nécessité un an et demi de tournage (trois mois de préparatifs, trois de tournage, et dix-huit mois de montage) et a coûté 4 millions de francs (un tiers du coût d'une dramatique à épisodes) est aussi un immense musée fécond en rencontres surprenantes : un piano à chats du dix-neuvième siècle côtoie des instruments tortueux de pédagogie pianistique, un pose-tête pour samouraï courtise un violon muet, le tout sous le regard chafouin d'une machine japonaise à embêter son voisin.

Une fois cette monstrueuse histoire avalée, on a le sentiment que notre petit monde intérieur s'est enrichi des mille objets que l'on avait certes imaginés, à un moment ou à un autre, mais dont on ne soupçonnait même pas l'existence. Ils sont maintenant là, présents. On peut regretter que cette série n'ait pas été diffusée pendant les fêtes de Noël : les enfants auraient été ravis. Les responsables des programmes, décidément mal inspirés, ont préféré la diffuser le dimanche soir, à l'heure invraisemblable de 22 h 35. Inconscience ou méchanceté ?

MARC GIANNÉSINI.

* Dimanche, TF 1, à 22 h 35 et jeudi à 22 h 15.

UN ENTRETIEN AVEC L'HÉROÏNE DE « L'ÉPINGLE NOIRE »

Coup de foudre

AU théâtre, dans *Susn*, d'Achternbusch, l'histoire d'une femme à cinq moments de sa vie, Caroline Chaniolleau était un cinquième de cette femme : Susn à vingt-cinq ans. Sur le petit écran, elle est double, elle interprète les jumelles dans *l'Epingle noire*, feuilleton français de cape et d'épée (sur Antenne 2, le vendredi à 20 h 35). Elle aurait pu être en version originale l'héroïne d'un feuilleton italien, américain, allemand : non seulement elle est belle, mais elle est polyglotte et elle déborde de talent. Le plus étonnant, c'est le côté « cape et épée », elle n'y a pas été préparée par ses études au Piccolo Teatro et à l'école du Théâtre national de Strasbourg, ni par son travail en Allemagne avec le Collectif Rote Rübe, en France avec le Skarabaüs et Hans Peter Cloos — *Susn, Purgatoire à Ingolstadt* et d'abord *l'Opéra de quat'sous* dans lequel elle était une Jenny sexy et sauvage.

Maurice Frydman a eu le coup de foudre : « *A ses risques et périls*, dit Caroline Chaniolleau, *et aux miens. J'ai l'habitude des metteurs en scène qui demandent, exigent, veulent qu'on se batte. Avec Maurice Frydman, toute proposition est la bienvenue, et c'était nouveau pour moi. Une expérience intéressante.*

» A la télévision, on travaille vite, en discontinuité. Si on n'a pas compris le truc à faire avant de commencer, on est perdue. C'est pourquoi, sans doute, les réalisateurs se mettent à regarder du côté du théâtre. On est formé à construire un personnage, une scène, à bouger dans l'espace. Pour eux, c'est pratique. Pour nous, on est confronté à des comédiens qui « marchent au feeling », *il faut trouver la jonction. De plus en plus, on demande aux acteurs de cinéma de n'être qu'eux-mêmes. Forcément, ils s'épuisent.*

» Je ne me suis pas sentie seule. Il y avait dans la distribution des gens comme Gérard Desarthe, Pierre Arditi, nous appartenons à la même famille. Aujourd'hui, les familles remplacent les troupes. Elles représentent un état d'esprit, un type de répertoire.

» Moi, j'aimerais m'essayer dans quelque chose que je n'ai jamais abordé, pas même à l'école : la tragédie classique. J'aimerais dire des vers, faire vivre une tirade. J'y pense depuis le long monologue de Susn. J'aimerais faire un film avec quelqu'un dont l'univers serait aussi fort qu'au théâtre. Plusieurs fois, des cinéastes m'ont proposé des rôles intéressants, mais ça bloquait du côté de la production. Je ne suis pas un nom. J'espère que la télévision m'aidera. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

Les films de la semaine

Vendredi 31 décembre

LE GARDE-CHAMPÊTRE

Film français de Maurice Delbez (1961), avec L. de Funès, P. Dudan, M. Mercadier, M. Riquelme, P. Lemaire.

TF 1, 17 heures.

De Funès et quelques autres aux prises avec un cadavre encombrant pêché dans un lac suisse. On songe à Mais qui a tué Harry ? *d'Hitchcock en regrettant ce film-là !*

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE

Film américain d'Ernst Lubitsch (1938), avec C. Colbert, G. Cooper, E. Everett Horton, D. Niven.

A2, 0 h 10.

★ *Une étincelante comédie américaine... située en France. Lubitsch manie l'ironie allusive dans les rapports amoureux et sexuels (ainsi, pour débuter, l'achat d'une veste de pyjama ! Billy Wilder avait participé au scénario), et les escarmouches entre Claudette Colbert et Gary Cooper sont un régal.*

VERA CRUZ

Film américain de Robert Aldrich (1954), avec G. Cooper, B. Lancaster, D. Darcel, C. Romero, S. Montiel.

FR 3, 20 h 50.

★ *Deux aventuriers menteurs et tricheurs dans la guerre au Mexique entre les partisans de Juarez et les troupes de l'empereur Maximilien. Le « punch », alors inimitable, d'Aldrich, dans un film d'aventures sans morale, sans héroïsme et d'une belle insolence.*

LA HAUTE SOCIÉTÉ

Film américain de Charles Walters (1956), avec B. Crosby, G. Kelly, F. Sinatra, C. Holm, J. Lund.

FR 3, 0 h 30.

★ *Dans ce « remake » d'*Indiscrétions *(Cukor, 1940), en forme de comédie musicale — ce qui permet à Crosby et Sinatra de chanter, — Grace Kelly remplace Katharine Hepburn. Evidemment, son personnage est tout à fait différent. Elle fit là, en beauté et avec finesse, ses adieux au cinéma.*

Dimanche 2 janvier

PEUR SUR LA VILLE

Film français de Henri Verneuil (1974), avec J.-P. Belmondo, C. Denner, A.-M. Merli, R. Varte, L. Massari.

TF 1, 20 h 35.

★ *Belmondo joue le rôle d'un flic cabochard et casse-cou (ses exploits acrobatiques sont encore plus forts et plus spectaculaires que dans* l'Homme de Rio *dans un Paris moderne, miné - déjà - par l'insécurité. Ne cherchons pas la petite bête : Verneuil connaît parfaitement la technique du film d'action hollywoodien et la manie avec une grande efficacité.*

IL ÉTAIT UNE FOIS HOLLYWOOD

Film américain de Jack Haley jr (1974), avec F. Astaire, G. Kelly, B. Crosby, J. Garland, E. Williams, P. Lawford, L. Minnelli, D. Reynolds, F. Sinatra, E. Taylor.

FR 3, 20 h 35.

★ *Montage des grands moments de la comédie musicale à la M.G.M. réalisé pour le cinquantenaire de la firme au lion rugissant. Les vedettes qui les présentent exaltent le style de la maison. Les extraits de films (on en voudrait davantage) leur donnent raison. Plaisir et rêve garantis.*

HOMMAGE A TEX AVERY

FR 3, 23 h 10.

★ *Dix courts métrages d'animation (1936-1940) choisis parmi ceux que Tex Avery réalisa pour Warner Bros, avant la période royale de la M.G.M. Les brouillons d'un génie qui cherchait son style mais avait, déjà, le sens de la dérision.*

Lundi 3 janvier

BARBE NOIRE LE PIRATE

Film américain de Raoul Walsh (1952), avec R. Newton, L. Darnell, W. Bendix, K. Andes, T. Thatcher.

TF 1, 15 h 30.

★ *Un officier de la marine royale britannique ne fait pas le poids devant le flibustier de la Jamaïque qu'il a charge de réduire à merci. Walsh emporte son film dans un vent de folie et Robert Newton incarne une sorte d'ogre lubrique et sans pitié, voleur de trésor. Un humour truculent se mêle à des scènes cruelles.*

UN GRAND SEIGNEUR

Film français de Gilles Grangier et Georges Lautner (1965), avec B. Blier, D. Davray, F. Villard, A. Parisy, L. de Funès, M. Darc.

FR 3, 20 h 35.

Déjà présenté sous le titre les Bons Vivants. *Trois sketches de très mauvais goût sur le « destin » d'une lanterne de bordel après la fermeture de l'établissement dont elle était l'enseigne. Louis de Funès paraît dans le dernier.*

Mardi 4 janvier

LE MORS AUX DENTS

Film français de Laurent Heynemann (1979), avec J. Dutronc, M. Piccoli, M. Galabru, C. Gérard, N. Garcia.

A 2, 20 h 40.

★ *Les magouilles du tiercé au service — indirect — d'une machination politique conçue pour neutraliser un homme d'affaires véreux détenant des dossiers compromettants. La mise en scène corrosive et une excellente interprétation font passer sur la construction embrouillée du scénario. On voit d'ailleurs bien quels hommes de pouvoir étaient visés dans ce film de contestation.*

LES MURS ONT DES OREILLES

Film français de Jean Girault (1974), avec L. Velle, M. Sarcey, C. Nobel, E. Dessablet, I. Gautier.

FR 3, 20 h 35.

Un système d'écoutes clandestines pour surprendre les coucheries des habitants d'une villa de Saint-Cloud. Une histoire d'espionnage s'ajoute à la lourde sauce comique de ce vaudeville selon Jacques Vilfrid et Jean Girault.

Jeudi 6 janvier

LE GÉNÉRAL DORT DEBOUT

Film italien de Francesco Massaro (1972), avec U. Tognazzi, M. Melato, M. Scaccia, F. Fabrizi, G. Wilson.

FR 3, 20 h 35.

Comédie italienne sur les faux-semblants de la gloire militaire. Ce genre aussi a ses tâcherons et on déplore que le sujet n'ait pas été traité par Risi ou Monicelli. Le film étant inédit en France suscitera, peut-être, quelque curiosité pour le numéro d'Ugo Tognazzi.

JACQUES SICLIER.

Vendredi 31 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

- **11 h 10 TF 1 vision plus.**
- **11 h 50 Contes pour Noël**
- **12 h 10 Juge box.**
- **12 h 30 Atout cœur.**
- **13 h Journal.**
- **13 h 35 La petite maison dans la prairie.**
- **14 h 30 Destination Noël.**
- **16 h Ballade en Irlande.**
- **17 h Cinéma : Le garde-champêtre mène l'enquête,** de Maurice Delbez.
- **18 h 25 Le village dans les nuages.**
- **18 h 50 Histoire d'en rire.**
- **19 h 5 A la une.**
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 45 S'il vous plaît.**
- **20 h Journal.**
- **20 h 35 Variétés : Spécial Coco-boy.**
  Entouré de quatre « girls », Stéphane Collaro a conçu son émission à la manière d'un journal télévisé revu par Hollywood. Humour (pas toujours du meilleur goût !), gags, sketches et chansons.
- **21 h 35 Au théâtre ce soir : Jean de la lune,**
  de M. Achard, de l'Académie française, mise en scène de R. Manuel, réal. P. Sabbagh, avec M. Duchaussoy, C. Marin, C. Coster.
  Jef, dit « Jean de la lune », artiste en fleur, naïf sans être sot, dupe sans être ridicule, a la foi qui renverse les montagnes. Trompé par sa femme, il arrive par son innocence à triompher quand même. Une comédie triste et gaie.
- **23 h 40 Variétés : A l'eau 82 allo 83.**
  Émission d'Yves Mourousi et M. Rieussec, réal. Marc Briones.
  Yves Mourousi présentera en direct un spectacle à partir de « vidéo-variétés » nationales et internationales : Diana Ross, David Bowie, Telephone.
- **1 h 30 La nuit des cent étoiles.**
  Le 14 février 1982, à New-York, plus de deux cents vedettes ont prêté leur concours pour une soirée de bienfaisance (le gala du centenaire de la Fondation des acteurs américains). Trois heures de spectacle diffusées par la chaîne américaine A.B.C. Avec Warren Beatty, Bette Davis, Paul Newman, Orson Welles, etc.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

- **10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.**
- **12 h Journal.**
- **12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.**
- **12 h 45 Journal.**
- **13 h 35 Emissions régionales.**
- **14 h Aujourd'hui la vie.**
- **15 h Série : La planète des singes.**
- **16 h 35 Récré A 2.**
- **18 h 30 C'est la vie.**
- **18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 45 Présentation de : 82 sur son trente et un.**
- **20 h Journal.**
- **20 h 35 Feuilleton : l'Epingle noire.**
  D'après le roman de D. Saint-Alban, réal. M. Frydland. Avec C. Chaniolleau, P. Arditi, J. Bouise...
  (Lire notre article ci-dessus)
- **21 h 40 Divertissement : le mystère du gala maudit**
  ou la fabuleuse aventure du Grand Orchestre du Splendid.
  (Lire notre sélection.)
- **22 h 35 82 sur son trente et un.**
  Avec P. Bouvard, M. Drucker et J. Martin.
  (Lire notre sélection.)
- **0 h 10 Ciné-club**
  (Cycle Gary Cooper) : la Huitième Femme de Barbe-Bleue, d'Ernst Lubitsch.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

- **15 h Émissions pour les jeunes.**
- **18 h 55 Tribune libre.**
  Fondation de France.
- **19 h 10 Journal.**
- **19 h 20 Emissions régionales.**
- **19 h 55 Dessin animé.**
- **20 h Les vœux de François Mitterrand.**
- **20 h 10 Les petits papiers de Noël.**
- **20 h 35 La dernière séance.**
  Émission d'Eddy Mitchell. 20 h 40, Dessin animé : Tom et Jerry.
- **20 h 50 Cinéma : Vera Cruz.**
  de Robert Aldrich.
  22 h 30, les publicités des années 50 ; 22 h 35, Tex Avery (et à 0 h 15).
- **22 h 40 Journal.**
- **22 h 55 Variétés : Alors je dis bravo 82.**
  de Guy Job et Gérard Jourd'hui.
  Chanson, poésie, musique, un spectacle réalisé avec l'aide du Crazy Horse Saloon sous forme de calendrier dansant avec Julien Clerc, Michel Berger, France Gall, Telephone, Raymond Devos, Henri Salvador, Jane Birkin, Souchon...
- **0 h 30 Cinéma : la Haute Société.**
  De Charles Walters.
- **2 h 20 Prélude à la nuit.**
  « L'île joyeuse » de Debussy, par D. Ranki au piano.
- **2 h 30 Bonne année.**

Pour le réveillon

DU SPÉCIAL COCO BOY...
TF1, 20 h 35
... AU MYSTÈRE DU GALA MAUDIT
A 2, 21 h 40

Si Noël était placé sous le signe des fictions — pour la plupart inconsistantes — et des hommages aux stars du cinéma, le Nouvel An nous offre une orgie de variétés en tous genres, sans aucune surprise, animées par ceux qui tout au long de l'année font recette. Pas un ne manque à l'appel : Stéphane Collaro le franchouillard, Yves Mourousi à la coquetterie circonspecte, Philippe Bouvard la mauvaise langue, Jacques Martin bedonnant, sans oublier bien sûr Pierre Sabbagh et son théâtre ce soir.

Heureusement, *le Mystère du Gala maudit* réalisé par Bernard Lion (sur A 2) permet de donner libre cours à l'imagination fantasque du Grand Orchestre du Splendid. Dix-huit artistes, danseurs, musiciens, acrobates vont pasticher Ray Ventura aussi bien que les outrances punk. Deux niveaux dans ce divertissement cocasse : le premier volontairement guindé, le second franchement déluré, « underground ». A voir donc, ainsi bien sûr la toujours bonne émission d'Eddy Mitchell sur FR3, *la Dernière Séance*, avec *Vera Cruz* de Robert Aldrich.

FRANCE-CULTURE

- **7 h 2, Matinales : Hommage à Glenn Gould ; les fouilles archéologiques ; les bonnes chansons 82 ; une nouvelle lecture de Jules Verne ; Moins cinq, avec J. Trémolières.**
- **8 h, Les chemins de la connaissance :** Marcel Mauss et l'anthropologie ; à 8 h 32, l'eau et le corps.
- **8 h 50, Echec au hasard.**
- **9 h 7, Matinée des arts du spectacle.**
- **10 h 45, Le texte et la marge :** Les cahiers de l'Herne : Robert Musil.
- **11 h 2, Musique :** Monologues-dialogues, par G. Léon (et à 13 h 30 et 16 h).
- **12 h 5, Agora,** avec M. Cazenave.
- **12 h 45, Panorama.**
- **14 h, Sons :** à Combloux.
- **14 h 5, Un livre, des voix :** « Monsignor Quichotte », de G. Greene.
- **14 h 45, Les après-midi de France-Culture :** les inconnus de l'histoire (l'émir Bechir au Liban), avec les docteurs Dib et A. Ismael, historiens, et A. Chedid, S. Stetie, Adonis, poètes.
- **18 h 30, Feuilleton : Dracula.**
- **19 h, Actualités magazine.**
- **19 h 25, Jazz à l'ancienne.**
- **19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne :** quelques difficultés de l'évolution.
- **20 h, Portrait d'une année 82,** une émission de la Communauté radiophonique des programmes de langue française.
- **21 h 30, Black and blue :** caves et cabarets, avec F. Marmande.
- **22 h 30, Nuits magnétiques :** comme un vol de tordos.

FRANCE-MUSIQUE

- **6 h 2, Musique du matin :** œuvres de Monteverdi, Stravinsky, Grieg, Rimsky-Korsakov, Telemann, Hindemith.
- **8 h 7, Le « Bougolama » 8-9.**
- **9 h 5, L'opérette : Gershwin.**
- **12 h, Equivalences :** œuvres de J. S. Bach, Mozart.
- **12 h 35, Jeunes solistes :** œuvres de Schönberg, Berg, Berio : par M.-L. Weill-Raynal, chant ; D. Wood, piano.
- **14 h 4, Boîte à musique :** œuvres de Ravel.
- **14 h 30, Musique, joie de la jeunesse, 1982 :** œuvres de J.-S. Bach, Dvorak, Gounod, Bizet, Leclair, Kabalevski, Ropartz.
- **15 h, Musiciens à l'œuvre : Espagne ;** œuvres de Fernandes, Albeniz, Montsalvage, Sor, Scarlatti, Ohana, Stravinsky, Soler, Martin, de Falla, Glinka, Sarasate.
- **17 h 2, L'histoire de la musique.**
- **17 h 45, Concert :** (en direct de Hambourg) œuvres de Lortzing, Sinigaglia, Sarasate, Herold, Chabrier, Lehar, Kreisler, Fucik, par l'Orchestre philharmonique de Hambourg ; dir. W. Sawallisch.
- **20 h, Spécial Nouvel An :** œuvre de Liszt.
- **20 h, Concert** (donné à la Philharmonie de Berlin le 27 juin 1982) : « Concerto pour piano et orchestre nº 2 » de Chopin ; « Symphonie fantastique » de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de Berlin ; dir. S. Ozawa ; sol. K. Zimmermann.
- **22 h 30, La nuit sur France-Musique :** Veillée du Nouvel An.

Samedi 1er janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Contes pour Noël.
12 h 15 **Concert du Nouvel An de Vienne.**
En eurovision, des œuvres de J. Strauss père et fils, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, sous la direction de L. Maazel et le Ballet de l'Opéra national de Vienne, chorégraphie G. Dill.
13 h 20 **Journal.**
13 h 40 **La petite maison dans la prairie.**
14 h 25 **Ballet : La légende du joueur de flûte de Hamelin.**
Retransmission lyrique, création par le Comité d'animation d'Angoulême, musique de M. Olivier Dupin, orchestre dirigé par J. Pesi, chorégraphie de J. Grenet, mise en scène de M. Geslin, réal. J. Hubert.
A la veille de Noël une petite ville du pays de Saxe est envahie par des mulots. Notables et savants échouent à les chasser, mais un joueur de flûte sauve la population.
15 h 10 **Documentaire : La montagne nue.**
Histoire d'une expédition sur l'Himalaya, en mai-juin 1982. Une émission de J. Afanassieff.
16 h **Le cirque Achille Zavatta à Paris.**
17 h 30 **Téléfilm : la Folle Course à travers les Rocheuses.**
De J. Conway.
19 h **Trente millions d'amis (spécial fin d'année).**
19 h 45 **S'il vous plaît.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Dallas.**
21 h 30 **Les uns pour les autres.**
Soirée de soutien à ceux qui défendent les libertés dans le monde, du Salvador à l'Afghanistan.
Retransmission d'un spectacle organisé par l'Association du 21 juin pour la défense des droits et libertés dans le monde et enregistré le 18 décembre au théâtre des Bouffes du Nord à Paris. On y verra Joan Baez, Anna Prucnal, le Cuarteto Cedron, Miguel Angel Estrella et Wolf Biermann.
22 h 30 **Variétés : Téléthèque Averty's.**
Proposée par Bernard Gouley et présentée par Léon Zitrone, cette émission se propose de retrouver le rythme et le ton des émissions d'Averty, avec des extraits de films, de ballets, des shows (Halliday-Vartan en 1965), du jazz, de la mode.
23 h 30 **Contes pour Noël.**
Jean Topart raconte « la Baleine et son gosier », de R. Kipling.
23 h 40 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 15 **A.N.T.I.O.P.E.**
11 h **Journal des sourds et des malentendants.**
11 h 30 **Idées à suivre.**
Plusieurs façons d'habiter un « loft » : un peintre de légumes : comment décorer une fenêtre, rajeunir des gravures anciennes, etc.
12 h 15 **La vérité est au fond de la marmite.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 30 **Téléfilm : la Cible.**
Hugh Cardiff échappe à des chasseurs de prime.
15 h 15 **Les trophées d'Antenne 2.**
Une émission du service des sports. Robert Chapatte présente tous ceux qui ont remporté des records en 1982.
16 h 45 **Les croque-monstres.**
Un dessin animé de L. Scheimer.
17 h 25 **Récré A 2.**
18 h 10 **Variétés : Julio Iglesias.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Dessins animés : Bugs Bunny.**
19 h 45 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Champs-Elysées.**
De M. Drucker.
Première au pavillon Gabriel. Avec Y. Duteil, G. Bedos, R. Charlebois, M.-P. Belle...
21 h 50 **Téléfilm : Le Quatuor Basileus.**
De D. Balluck, écrit et réalisé par F. Carpi (2e partie). Avec H. Alterio, O. Antonutti, P. Mallet, M. Vitold, A. Cunin.
Après la mort d'Oscar, qui fut l'âme du Quatuor, Edo prend sa place. Mais son talent, son charme représentent un défi pour les trois musiciens. Drame de l'amour et du pouvoir à l'intérieur d'un groupe d'hommes unis par la même passion.
Variétés : Dizzy feet.
Une émission de J. Scoffield.
Du ballet classique au numéro de claquettes en passant par le jazz, un étonnant spectacle de pieds de danseurs en folie.
23 h 40 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h **Pour les jeunes.**
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Dessins animés.**
Banjo : une soirée mondaine : il était une fois l'espace.
20 h **Les petits papiers de Noël.**
20 h 35 **Téléfilm : Jeu de quilles.**
Réal. H. Helman. Avec C. Allégret, E. Bordas, E. Grandjean...
Trois amies décident de vivre une aventure ensemble et achètent une vieille pharmacie qu'elles transforment. Joies et déboires. L'amitié subira des chocs à cause des amours vécues par les unes et les autres. Une chronique tragi-comique sur les femmes.
22 h 5 **Leur mot à dire : le futur.**
22 h 15 **Journal.**
22 h 45 **Document : Les gens d'en haut.**
Ils sont grutiers, laveurs de vitres, ramoneurs, élagueurs, « lignards ». Leur seul point commun est de travailler entre ciel et terre.
23 h 40 **Prélude à la nuit.**
Mélodies de Schubert chantées par H. Prey.
23 h 50 **Bonne année.**

FRANCE CULTURE

7 h 2, **Matinales** : florilège des matinales.
8 h, **Les chemins de la connaissance.**
8 h 30, **Comprendre aujourd'hui pour vivre demain** : médecine, psychologie, informatique.
9 h 7, **Matinée du monde contemporain.**
10 h 45 **Démarches avec... Michel Cément.**
11 h 2, **Musique** : contes (extraits de *Shéhérazade* de Ravel, Schumann, Szymanowsky).
12 h 5 **Le pont des arts.**
14 h **Contes**, par G. Léon : *Fanfares de la Péri*, de Dukas, *Sirènes*, de Debussy, *Ma mère l'Oye*, de Ravel, *Gurrelieder*, de Schoenberg, *Shéhérazade*, de Rimsky-Korsakov.
16 h, **Le récit de Shéhérazade**, dans une nouvelle version musicale des Mille et Une Nuits, texte de B. de la Salle, M. Bloch, S. Boulanger, P. Fauliot, etc. Musique de J.-P. Auboux.

FRANCE-MUSIQUE

6 h, **Samedi matin** ; œuvres de Haendel, Honegger, Durante, Verdi, Mozart, Harty, Haydn.
8 h 5, **Avis de recherche** ; œuvres de Haydn, Beethoven, Schubert, Sibelius, Szymanowski, de la Rosa, Bizet, Castillon, Roussel.
10 h, **Les plus beaux disques 1982.**
11 h 15, **Concert du Nouvel An** (en direct du Grosser Musikvereinssaal de Vienne), œuvres de J. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Vienne. *Dir. L. Maazel.*
13 h 15, **Les plus beaux disques 1982.**
15 h, **Un opéra inconnu** : *L'ombra*, de Bottachiari, par l'orchestre et chœur Angelicum de Milan.
16 h, **Concert** (donné au Chiesa del Collegio Papio le 10 septembre 1982), œuvres de Bartok, Mozart, Ciakowsky, par l'Orchestre de chambre de Pologne.
17 h 30, **Les plus beaux disques de 1982.**
18 h 30, **Jazz vivant.**
19 h 35, **Les pêcheurs de perles.**
20 h 30, **Concert** (donné le 7 septembre 1982), *Quatuor à cordes en sol mineur*, *Quatuor à cordes en la mineur*, de Beethoven ; *Quatuor à cordes en si bémol majeur*, de J. Brahms ; par le quatuor Cleveland, avec D. Weilerstein, P. Salaff, violon ; A. Katz, violoncelle.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : 22 h 30, des utopies pour l'année nouvelle, œuvres de Satie, Martinu, Scriabine, Weber, Albeniz.

Dimanche 2 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **La source de vie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h ***Messe célébrée en la paroisse de Saint-François-Xavier, Paris-7e.***
Prédicateur : le Père M. Dubost.
12 h **La séquence du spectateur.**
12 h 30 **Accordéon, accordéons.**
13 h **Journal.**
13 h 25 **Série : Star Trek.**
14 h 15 **Jeu : Dira-dira pas.**
15 h **Charlie Brown**
15 h 30 **Sports-dimanche.**
(Rétrospective sur le sport en 1982.)
17 h ***Pour vous.***
18 h **Série : Arnold et Willy.**
18 h 30 **Qui êtes-vous ?**
19 h **Les animaux du monde.**
La neige et la plume.
19 h 30 **Jeu : j'ai un secret.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : Peur sur la ville**
de Henri Verneuil.
22 h 35 **Histoire des inventions : no 1 : inventer pour vivre.**
Emission de D. Costelle *(Lire notre article page 13)*.
23 h 25 **Contes pour Noël**
23 h 35 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h **Gym tonic.**
(et à 10 h 45).
10 h 30 **Magazine du cheval.**
11 h 15 **Dimanche Martin.**
Entrez les artistes.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Dimanche Martin**
(suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : L'homme qui tombe à pic ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire : 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 **Série : Le mythomane.**
18 h **La course autour du monde.**
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Portrait : Brigitte Bardot telle quelle.**
d'A. Bougrain-Dubourg, réal. C. Poubeau.
Troisième et dernière partie : après avoir tourné 46 films, Brigitte Bardot décide d'abandonner le cinéma. C'est la « retraite » occupée par sa croisade pour les animaux, sa vie de bergère à La Baroches, dans la région parisienne.
21 h 40 **La nuit étoilée.**
Avec Charles Aznavour, Roland Magdane, Robert Charlebois, etc., de C. Delieutraz.
22 h 55 **Concours des chefs-d'œuvre en péril 1982.**
Depuis dix-huit ans, les émissions de Pierre de Lagarde se sont consacrées à la défense de trésors en danger. Les palmarès de cette année.
23 h 30 **Journal.**

TROISIEME CHAINE : FR 3

10 h **Images de Tunisie.**
10 h 30 **Mosaïque.**
15 h **Pour les jeunes.**
17 h 50 **Théâtre : la Princesse Czardas.**
Opérette de L. Stein et B. Jenbach, mise en scène G. Boereau, avec les chœurs et le Ballet du Théâtre d'Avignon et du pays de Vaucluse, dir. Y Leenart.
Dix-millième représentation du couple Paulette Merval-Marcel Merkes, la Princesse Czardas *raconte les amours contrariées de la chanteuse Sylva Varesco et de son amant le prince Edwin, promis à la comtesse Stasie.*
19 h 40 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Série : Benny Hill**
20 h 35 **Cinéma : Il était une fois Hollywood.**
De Jack Haley Jr.
22 h 40 **Journal.**
23 h 10 **Cinéma de minuit : Hommage à Tex Avery.**
0 h 30 **Prélude à la nuit.**
« Le Petit Ane blanc », de J. Ibert, et « En bateau », de Debussy, par J. Galway, flûte.
0 h 40 **Bonne année.**

FRANCE-CULTURE

7 h 9, **La fenêtre ouverte.**
7 h 15, **Horizon**, magazine religieux.
7 h 40, **Chasseurs de son.**
8 h, **Orthodoxie.**
8 h 30, **Protestantisme.**
9 h 10, **Ecoute Israël.**
9 h 40, **Divers aspects de la pensée contemporaine** : le Grand-Orient de France.
10 h, **Messe**, chez les franciscaines de l'avenue de Villiers, à Paris.
11 h, **Regards sur la musique** : l'œuvre de Henry Barraud : entretiens du compositeur avec G. Auffray (et à 12 h 45, 15 h 25 et 23 h).
12 h 5, **Allegro.**
14 h, **Sons : Mexico.**
14 h 5, **La Comédie-Française présente** : « Vacances », « Michu » et « Rixe », de J.-C. Grumber, avec J.-P. Roussillon et C. Ferran.
17 h 30 **Escales de l'esprit** : « François le bossu », par la comtesse de Ségur.
18 h 30 **Ma non troppo.**
19 h 10, **Le cinéma des cinéastes.**
20 h, **Albatros** : Pierre Mabille, rebelle du merveilleux.
20 h 40, **Atelier de création radiophonique** : Bernard Hinault, ou le portrait sonore d'un champion cycliste.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Concert promenade** ; Musique viennoise et musique légère ; œuvres de Heykens, Zelwecker, Durand, Hellmesberger, Enesco, Tchaïkovski, Rachmaninov, Liszt, Lehar, J. Strauss, Robert, Lovenskjold ;
8 h 2, **Cantate** ; BWV 122 de J.-S. Bach.
9 h 10, **Hors commerce** ; œuvres de Roussel.
11 h, **Concert** (donné le 9 août 1979 aux chorégies d'Orange), œuvres de Albinoni, Scarlatti, Vivaldi, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. V. Negri ;
12 h 5, **Magazine international.**
14 h 4, **D'une oreille l'autre** ; œuvres de Glinka, Dvorak, Sibelius, Brahms, Dukas, Fauré ;

● **Journée Henry Barraud (F.C., 11 h, 12 h 45, 15 h 25, 23 h).** Depuis dix-sept ans, le compositeur Henry Barraud porte chaque dimanche ses « Regards sur la musique », vers celle des autres, classique ou moderne, avec une curiosité passionnée et communicative. Aussi est-il facile d'imaginer que ses auditeurs fidèles attendaient cette série d'émissions réalisées par Gérard Auffray comme le complément indispensable — l'autre côté du miroir — de ces rendez-vous hebdomadaires avec un authentique créateur dont la probité pourrait faire figure d'exemple. — G. C.

17 h, **Comment l'entendez-vous ?** par G. Strehler ; Symphonies, opéras, concertos de Mozart ;
20 h 5, **Les chants de la terre** ;
20 h 30, **Concert** ; Les grands concerts d'archives (donné à la Philharmonie de Berlin le 28 janvier 1953) ; « Symphonie inachevée » de Schubert ; ; « Symphonie no 9 » de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. Knappertsbusch ;
22 h 30 **La nuit sur France-Musique** : Musiques de nuit ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Un voyage en hiver.

Lundi 3 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 10 **TF 1 vision plus.**
12 h **Météorologie.**
12 h 10 **Feuilleton : Le premier juré.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **La petite maison dans la prairie.**
15 h 5 **Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.**
(et à 17 h 5).
15 h 30 **Cinéma : Barbe-Noire le pirate,**
de Raoul Walsh.
18 h 25 **Le village dans les nuages.**
18 h 50 **Histoire d'en rire.**
19 h 5 **Météorologie.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **S'il vous plaît.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm : Les poneys sauvages.**
D'après le roman de M. Déon, réal. Robert Mazoyer ; avec J. Weber, M. Duchaussoy, Y. Beneyton.
Cinq personnages fraîchement sortis de l'université de Cambridge traversent l'histoire de 1938 à 1969. L'un d'entre eux meurt tandis que les autres rencontrent une femme fatale. Un beau roman transformé en roman-photo.
22 h 10 **Variétés : Ella Fitzgerald.**
Réal. B. Lion.
Filmée au Sporting de Monte-Carlo, la grande dame du jazz chante quelques merveilleux morceaux dont, bien sûr, « Summertime ».
23 h 5 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 05 **Journal.**
12 h 10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Cette semaine sur A 2.**
13 h 45 **Série : La vie des autres.**
14 h **Aujourd'hui la vie.**
15 h **Série : Super Jaimie.**
15 h 50 **Musique : le Roi David.**
Oratorio de A. Honegger, d'après R. Morax. Avec les chœurs et l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire, dir. M. Soustrot, la Schola Cantorum de Nantes, le Centre national de danse contemporaine d'Angers, et A. François, soprano, Z. Munoz, mezzo-soprano, B. Brewer, ténor et J. de Marigny. Récitant : J. Martin (spectacle enregistré en mai dernier à la cathédrale d'Angers).
17 h 05 **La télévision des téléspectateurs.**
17 h 45 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord (I.N.C.).**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Musiques au cœur : Arthur Rubinstein ou l'art d'interpréter sa vie.**
Un hommage au pianiste décédé à l'âge de quatre-vingt-quinze ans le 20 décembre.
21 h 50 **Théâtre pour demain : Avez-vous entendu la mer ?**
De S. Montigny, réal. J. Hubert. Avec A. Sinigalia et G. Cattand.
Un écrivain s'enferme dans un hôtel au bord de la mer pour achever son livre et oublier un amour mal vécu.
22 h 20 **Document : Terres d'inventaire.**
L'inventaire est passé à Cucuron, un document de l'I.N.A., réal. J. Baronnet et B. Tournois.
Cette troisième émission de la série Terres d'inventaire montre comment à Cucuron, petit village du Luberon, la passage de l'Inventaire a suscité des vocations d'historiens et de chercheurs chez les habitants : la géographie fouillée d'une cité.
23 h 15 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h **Pour les jeunes.**
18 h 55 **Tribune libre**
Ligue internationale française contre le cancer.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Cinéma : Un grand seigneur (les bons vivants).**
De Georges Lautner.
22 h 05 **Journal.**
22 h 35 **Musi-Club.**
Les ballets Kirov de Leningrad.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : les sociétés en mutation.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : La ville et les pouvoirs à l'âge classique : à 8 h 32, rituel du corps dans la peinture chinoise.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Les lundis de l'histoire** : « Ivan le Terrible », de H. Troyat ; le grand dictionnaire des citations françaises.
10 h 45, **Le texte et la marge** : « Les cahiers de l'Herne : Robert Musil », avec Marie-Louise Roth.
11 h 2, **Musique** : Sara Montiel.
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, **Les tournois du royaume de la musique.**
14 h, **Sons : Mexico.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Le baptême de l'ombre », de C. Charrière.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture.** Le monde au singulier (Thierry Durousseau) ; à 15 h 30, Mémoires d'images et de sons : à 16 h 30, le rendez-vous ; à 17 h, Regards d'aujourd'hui sur l'art.
17 h 32, **Musique** : Instantané (la facture instrumentale).
18 h 30, **Feuilleton** : Dracula.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Présence des arts** : Picasso et la Méditerranée.
20 h, **Sur les rives de la Plotinitza**, de W. Hildesheimer, adapt. M. Jeanvoine. Avec T. Bilis, J.-P. Coquelin, M. Game...
21 h, **L'autre scène ou les vivants et les dieux** : les rois mages, par C. Mettra.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Sans images.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musique légère de Radio-France** : Œuvres de Bolling, Boyer, Constant.
6 h30, **Musiques du matin** : Œuvres de Mozart, Guétry, Beethoven, Rossini, Stefani.
8 h 7, **Le « Bougolama 8-9 ».**
9 h 5, **D'une oreille l'autre** : œuvres de R. Strauss, Schubert, Zelenka.
12 h, **Chasseurs de son stéréo.**
12 h 35, **Jazz** : Tout Duke.
13 h, **Jeunes solistes** (en direct du Studio 119) : œuvres de J.-S. Bach, Schubert, Chopin, par E. Sombart, piano.
14 h 4, **Émissions d'auteur** : Chevalier de Saint-Georges ; 15 h, Le voyage poétique de Ravel : œuvres de Ravel, Debussy, de Falla.
17 h 5, **Repères contemporains** : Michel Merlet.
17 h 30, **Les intégrales** : musique de chambre de J.-S. Bach.
18 h 30, **Studio concert** : musiques traditionnelles de Grèce.
19 h 38, **Jazz.**
20 h, **Les muses en dialogue.**
20 h 30, **Concert** (donné au château de Ville-d'Avray, le 15 novembre 1981) : œuvres de Boulez, Clostre, Stravinsky, Ohana, Messiaen, Ballif, *Ibarrondo, Meier et Jolivet, par* J. Di Donato, J. Vandeville, J. Horreaux et J.-M. Trehard.
22 h, **La nuit sur France-Musique** : Musiques de nuit ; 23 h 5, Aspects de la musique française ; 0 h 5, Un Italien à Paris.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 31 DÉCEMBRE

- R.T.L., 21 h, *Folle Amanda*, film de B. Lion ; 23 h, le cœur en fête.
- T.M.C., 20 h 35, *French Cancan*, film de J. Renoir ; 22 h 15, Chrono : magazine de l'automobile ; 22 h 25, Eddy Mitchell à l'Olympia ; 23 h 25, Star on ice ; 0 h, Show revue du Moulin Rouge : *Follement*.
- R.T.B., 21 h 55, Face au public : Patrick Sébastien.
- TÉLÉ 2, 20 h 30, Opérette : *la Chauve-Souris*, de J. Strauss.
- T.S.R., 20 h 55, Revue : *Corbeaux Jubilée* ; 21 h 45, Téléfilm : *Pas de vague*, de M. Hurll ; 22 h 35, Cœur en fête : Karen Cheryl.

SAMEDI 1er JANVIER 1983

- R.T.L., 21 h, *Melinda*, film de V. Minnelli ; 23 h 10, Ciné-club : *Plume de cheval*, film de L. McLeode.
- T.M.C., 20 h 35, *Comme un légume*, film de A. Dhenaut.
- R.T.B., 20 h 30, : *1941*, film de S. Spielberg.
- T.S.R., 20 h 15, *la Mélodie du bonheur*, film de R. Wise.

DIMANCHE 2 JANVIER

- R.T.L., 21 h, *le Saut de l'ange*, film d'Y. Boisset.
- T.M.C., 00 h 00, *Blue Collar*, film de P. Schrader.
- R.T.B., 20 h 10, Zygomaticorama.
- T.S.R., 20 h 55, Ballet : *la Chauve-Souris*, de R. Petit ; 22 h 20, Marlène Dietrich.

LUNDI 3 JANVIER

- R.T.L., 21 h, *Trois soirées au Plaza*, film d'A. Hiller.
- T.M.C., 20 h 35, *la Bonne Tisane*, film de H. Bromberger ; 22 h 20, Variétés : Club 06.
- R.T.B., 19 h 55, *El Cid*, film de A. Mann.
- TELE 2, 20 h 25, Revue du cabaret wallon tournaisien.
- T.S.R., 20 h 05, Escale à Hollywood ; 22 h 20, L'art dans la ville.

MARDI 4 JANVIER

- R.T.L., 21 h, *Un homme nommé Kiowa Jones*, film de A. March.
- T.M.C., 20 h 35, *la Lampe magique d'Aladin*, film de V. Vitkovitch ; 22 h, Télé-cinéma, magazine du cinéma.
- R.T.B., 19 h 55, Feuilleton : *Flamengo Road.*
- T.S.R., 21 h, Le choc du futur : 21 h 40, Meeting aérien de Sion.

MERCREDI 5 JANVIER

- R.T.L., 21 h, Feuilleton : *Columbo.*
- T.M.C., 20 h 35, *l'Age en fleur*, film de P. Agostini.
- R.T.B., 20 h 55, Variétés ; 21 h 45, Opéra : *Der Ring des Niebelungen.*
- TÉLÉ 2, 19 h 55, Sport 2.
- T.S.R., 21 h, Télescope a choisi pour vous.

JEUDI 6 JANVIER

- R.T.L., 21 h, *le Prisonnier d'Alcatraz*, film de J. Frankenheimer, ou *la Dame dans l'auto avec des lunettes et un fusil*, film d'A. Litvak.
- T.M.C., 20 h 35, *Dans les griffes de Borgia*, film de G. M. Scottese ; 22 h 5, Déclics, magazine de la photo.
- R.T.B., 20 h 20, *Opération clandestine*, film de B. Edwards : 21 h 55, Le carroussel aux images et Le monde du cinéma.
- TÉLÉ 2, 20 h 50, Opéra : *Der Ring des Niebelungen.*
- T.S.R., 21 h 10, *le Seigneur de la guerre*, film de F. Schaffner.

Mrdi 4 janvier

PRIÈRE CHAINE : TF 1

11 D TF 1 vision plus.
12 1 Météorologie.
12 D Feuilleton : Le premier j.
12 9 Atout cœur.
13 1 Journal.
13 5 Les après-midi de TF 1 : ...linin présent
...lleton (l'Ile fantastique) ; dos-..., littérature, variétés...
...fois par mois dorénavant, la ...plère séquence sera consacrée à ...édecine douce (à la santé par plantes). Thème général : ...rs et jardins.
18 C'est à vous.
18 5 Le village dans les ...ges.
18 0 Histoire d'en rire.
19 5 Météo.
19 0 Émissions régionales.
19 5 S'il vous plaît.
20 Journal.
20 0 D'accord pas d'accord ...C.).
...mones, ça continue...
20 5 Théâtre : Le mal court.
...J. Audiberti. Création des ...ectacles d'aujourd'hui », ...ée avec la participation du mi-...ère de la culture, mise en scène ...J. Vitaly, réal. J.-R. Cadet avec M. Philipe, J.-C. Arnaud, ...Bujean...
...rica, princesse de Courtelande, ...épouser le roi d'Occident. Un ...osteur se fait passer pour lui. ...comédie à rebondissements ...ltiples.
22 25 Ballet : la Boutique fan-...que.
Par le Ballet-Théâtre de Nancy, musique d'O. Respighi d'après Rossini, chorégraphie de L. Masside, par l'Orchestre philharmonique de Lorraine-Metz sous la direction de J. Mercier avec A. Charpentier, J.-C. Giorgini, J.-P. Dekler, A. Gorki, M. Bahiri...
Le Ballet-Théâtre de Nancy, qui s'est spécialisé dans les chorégraphies des ballets russes, a recréé celle de Léonide Masside en utilisant les décors et les costumes qui avaient été commandés spécialement à André Derain à sa création en 1919.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 05 Journal.
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
La poésie dans votre vie.
15 h 05 Série : Super Jaimie.
15 h 50 Reprise : Jean Sablon.
(diffusé le 26 décembre à 21 h 40).
16 h 45 Entre vous.
De L. Beriot, les inspirés des maisons standard ; l'écloserie : les pêcheurs dans l'île de Houat.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

Gardarem lo télévision...

PARODE DONNÉE :
LES ENFANTS DE LA LUTTE.
FR 3, 22 h 40.

Ils sont huit adolescents serrés les uns contre les autres dans ce tribunal en plein air, battu par les vents sur le plateau du Causse. Aidés par un avocat, ils vont, avec leurs propres mots, leurs propres témoins, plaider leur cause, celle des enfants du Larzac, héritiers de dix ans de lutte. Pour les juges occasionnels, le fond du problème est déjà réglé : le 10 mai est passé par là. Restent, dans le regard, dans la parole de ces adolescents, le souvenir de la violence sociale, la haine de l'armée, le refus du nucléaire et la volonté de rester là, sur cette terre.

Cette quatrième émission de « Parole donnée » a été en fait la première tournée. Conçue, tournée, montée comme toutes les autres de la série par des adolescents en collaboration avec une équipe de professionnels, celle-ci a quelques maladresses, un ton qui se cherche encore, mais elle garde la force d'une télévision enfin partagée. – J.-F. L.

19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Les dossiers de l'écran : le Mors aux dents.
De Laurent Heynemann.
22 h 25 Débat : Qu'est-ce qui fait courir les turfistes ?
Avec comme invités : MM. L. Romanet, secrétaire général de la Fédération nationale des sociétés de courses ; Fr. Crespin, secrétaire général du P.M.U. ; R. Le Doussal, contrôleur général de la police nationale et sous-directeur des courses et des jeux ; A. Ayache, directeur du « Meilleur », O. Sharif, L. Zitrone, etc.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
J'interviendrai.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : Les murs ont des oreilles.
De Jean Girault.
22 h 10 Journal.
22 h 40 Parole donnée : les enfants de la lutte.
Emission de C. Otzenberger et D. Karlin.
(Lire notre sélection).
23 h 40 Prélude à la nuit.
Récital Chopin interprété par J.-B. Pommier.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : le Centre international de la communication.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : la ville et les pouvoirs à l'âge classique : à 8 h 32, rituel du corps dans la peinture chinoise ; à 8 h 50, la vallée aux loups.
9 h 7, **La matinée des autres** : les druses ; les kurripakos d'Amazonie.
10 h 45, **Etranger mon ami** : Un, personne et cent mille, de L. Pirandello.
11 h 2, **Musique** : La trompette, par J.L. Cavalier (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, **Agora**, avec J. Kelen
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons** : Mexico.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Hautefaye. L'année terrible », de G. Marbeck.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : le monde au singulier (Nelson Pereira) ; à 15 h 30, les films de fêtes à la télévision ; à 15 h 50, un regard japonais sur la communauté tzigane manouche ; à 16 h 10, l'actualité étrangère ; à 16 h 30, le tour du monde en 30 minutes ; à 17 h, regards d'aujourd'hui sur l'art.
18 h 30, **Feuilleton** : Dracula.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Sciences** : La théorie des catastrophes, une philosophie scientifique (morphogenèse et stabilité des structures).
20 h, **Dialogues** : La notion d'événement, avec Edgar Morin et Bernard d'Espagnat.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques du matin**œuvres de Vivaldi, Rossini, Weber, Tchaikovsky, Grieg, Smetana.
8 h 7, **Le Bougolama 8-9.**
9 h 5, **D'une oreille l'autre** ; œuvres de Hummel, Xenakis, Purcell, Bloch, Cavalli, Bartok.
12 h, **La musique populaire d'aujourd'hui.**
12 h 35, **Jazz** : Tout Duke.
13 h, **Opérette** ; « La Veuve joyeuse », de Lehar.
14 h 4, **Boîte à musique.**
14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**
15 h, **Emissions d'auteurs** : Chevalier de Saint-Georges.
17 h 5, **Repères contemporains** : Ballif, Xenakis.
17 h 30, **Les intégrales** : la musique de chambre de J.S. Bach.
18 h 30, **Studio-Concert** : (en direct du Studio 106) œuvres de Berio, Gaussin, Hasquenoph, Tessier, Levinas ; par l'Atelier de musique de Ville-d'Avray.
19 h 38, **Jazz.**
20 h, **Premières loges** : Debussy.
20 h 30, **Concert** : (donné le 5 novembre 1982 à la salle Pleyel à Paris) récital de chant E. Ameling, accompagné par D. Baldwin, piano ; œuvres de Schubert.
23 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Musique de nuit ; 23 h 5, Jazz-Club.

Mrcredi 5 janvier

PRIÈRE CHAINE : TF1

11 15 TF 1 vision plus.
12 Météorologie.
12 10 Feuilleton : le premier j.
12 30 Atout cœur.
13 Journal.
13 35 Un métier pour de-...in :
...erprète-traducteur.
13 50 Mer-cre-dis-moi-tout.
15 45 Jouer le jeu de la santé.
15 50 Les Pieds au mur.
18 25 Le village dans les ...ages.
18 50 Histoire d'en rire.
19 5 A la une.
19 20 Émissions régionales.
19 45 S'il vous plaît.
19 53 Tirage de la loterie na-...nale.
20 Journal.
20 30 Tirage du loto.
20 35 Les mercredis de l'in-...mation : les combattants ...la foi.
...portage de P. Jamain et J.-Guilbert.
...27 décembre 1979, l'armée so-...tique occupait l'Afghanistan. ...e équipe de TF 1 a suivi les ré-...tants (modjahédines) au cours d'attaque d'une citadelle au sud ...Kaboul tenue par les Soviéti-...es. Ils ont suivi également un ...voi de réfugiés qui fuient leur ...lage vers la frontière pakista-...ise.
21 35 Série : Wallenstein.
...L. Ahlsen. Réal. P. Wirth, avec ...Boysen, F. Kreindl.
...emier épisode d'une nouvelle ...sque historique qui se situe au ...-septième siècle en Moravie. ...llenstein, décidé à se tenir à ...part des querelles politiques, de-...t choisir entre l'archiduc Ferdi-...nd, héritier légitime du trône des ...bsbourg et son adversaire, le ...jne Frédéric de Palatinat : Une fresque historique d'un classicisme usé jusqu'à la corde.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : La vie des autres
14 h Les carnets de l'aventure
Les grands exploits de l'année 1982. Réal. : J.-F. Dion.
14 h 30 Dessins animés.
15 h 5 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
Avec Sheila, Murray Head, Kate Bush, etc.
17 h 45 Terre des bêtes
De A. Bougrain-Dubourg. Les manchots des Malouines.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Richelieu ou la Journée des dupes.
De J.-D. de La Rochefoucauld. Avec D. Sandre, P. Raynal.
(Lire notre sélection.)
22 h 10 Magazine : Cinéma cinémas.
De M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
Au sommaire : *Milliardaire en amour*, par H. Verneuil ; Jean-Luc Godard et l'amour du cinéma ; King Vidor, dernier chapitre ; le chanteur de tango du siècle : Carlos Gardel ; interviews de Fred Zinneman et Frank Capra.
23 h 10 Sport : Boxe.
Championnat d'Europe des « super légers ».

Dignité du pouvoir : complots, chantages

TÉLÉFILM
RICHELIEU OU LA JOURNÉE DES DUPES
A 2, 20 h 35

Sombre hiver. Au cours d'une journée dont les conséquences furent rudes pour les ennemis du Cardinal, les rapports de force vont brusquement changer en France. Cette journée, dite « journée des dupes », qui marquera, selon Jean Dominique de La Rochefoucauld, le passage du monde vassalique encore tout imprégné de féodalité au monde moderne, est une journée charnière, mais ce n'est pas elle qui va nous être racontée ici, c'est la longue période de crise qui l'a précédée, avec la lutte à mort que tente de mener Marie de Médicis, veuve d'Henri IV et mère de Louis XIII, pour se débarrasser de Richelieu. Pressions sur son propre fils, complots, chantages...

En 1977, Jean-François Chiappe nous avait déjà proposé une longue série sur Richelieu, six épisodes basés sur l'œuvre de Philippe Erlanger où l'on découvrait un Louis XIII faible, un peu débile et caractériel. On sent au contraire chez Jean Dominique de La Rochefoucauld une secrète sympathie pour ce personnage renfermé et malade, plein du sens de la dignité de son devoir d'Etat, et qui a protégé le Cardinal pour mener – contre sa mère – une politique d'unité nationale et de paix civile. Jean Dominique de La Rochefoucaud a bien rendu l'atmosphère de complot permanent, les dialogues subtils et chargés de menace de la cour, le climat de médisances des courtisans, dans un enchevêtrement d'enjeux, d'alliances et de sanglants retournements (dans lesquels on se perd un peu), mais c'est le rapport entre les trois personnages qui visiblement l'intéresse. Filmé dans des couleurs théâtrales épurées, la « dramatique » de La Rochefoucauld reste une fresque classique dans la manière, proche de l'étude de caractères avec un soin tout particulier pour les costumes (somptueux), quelques scènes magnifiques inspirées de tableaux du XVIII[e] mais la peste, la guerre, la misère paysanne (qu'on aperçoit de-ci, de-là), les autres grands enjeux, ne constituent qu'une toile de fond un peu artificielle. – C.H.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 25 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
L'association Vivre debout.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma 16 : Pas perdus.
De J.-Danièle Simon et Claude May.
Pendant vingt ans, Ahmed a balayé la gare. Licencié un jour à la suite de « modernisation des services de nettoiement », il continuera de venir chaque jour. Un scénario bâti à partir d'un fait divers réel.
22 h 10 Journal.
22 h 40 Prélude à la nuit.
V. Tomcany, interprète « Quatre pièces cyniques », de F. Just et prélude N° 5 de Villa-Lobos.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : Espoirs pour le tiers-monde.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : La ville et les pouvoirs à l'âge classique ; à 8 h 32, rituel du corps dans la peinture chinoise.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques.**
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : La fin de la cinquantième année d'existence des éditions du Père Castor.
11 h 2, **La musique prend la parole** : Lexique. La forme ; le « mouvement de sonate » (Mahler).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, **Musique** : et le pouvoir ? (Et à 17 h 32 et 20 h).
14 h, **Sons** : Mexico.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Zuckerman délivré », de P. Roth.
14 h 47 **L'école des parents et des éducateurs** : Votre désir m'intéresse.
15 h 2, **Les après-midi de France-Culture** : Le monde au singulier (Jean Mitry) ; à 15 h 45, Promenade ; à 16 h 40, Le rendez-vous ; à 17 h, Regards d'aujourd'hui sur l'art.
18 h 30, **Bonnes nouvelles, grands comédiens** : « le Bedeau et le balafré », de S. Maugham, lu par G. Lartigau.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La science en marche** : La vie des forêts.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Futur antérieur, Arthur Rimbaud.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques pittoresques et légères.**
6 h 30, **Musiques du matin** : œuvres de Alfven, Balakirev, Mozart, Beethoven, Ravel.
8 h 7, **Le Bougolama 8-9.**
9 h 5, **D'une oreille l'autre** : œuvres de Fauré, Mundy, Dutilleux, Vivaldi, Corelli.
12 h, **L'amateur de musique** : œuvres de Charpentier, J.-S. Bach.
12 h 35, **Jazz** : Tout Duke.
13 h, **Jeunes solistes** : œuvres de Kœchlin, Bousch, Louvier, Massias, Brenet, Levinas, Charpentier ; par C. Simonin, Ondes Martenot.
14 h 4, **Microcosmos** : Le coin des enfants ; Un quart d'heure avec la maîtrise. Discotine, la musique en dehors des notes ; la musique et son public ; Zappa et Compagnie. pêle-mêle infos ; le jeu ; haute infidélité.
17 h 5, **Repères contemporains** : Lavista, Gaussin.
17 h 30, **Les intégrales** : la musique de chambre de J.-S. Bach.
18 h 30, **Studio-Concert** : (En direct du Théâtre du Ranelagh à Paris). Œuvres de Moscheles, Bartok/Arma, Prokofiev, Döppler ; par A. Adorjan, flûte : N. Lee, piano.
19 h 38, **Jazz** : Où jouent-ils ?
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** (donné au grand Auditorium de Radio-France le 5 novembre 1982) « Composition n° 4 » de Philippot ; « Concerto pour piano et orchestre n° 1 », « Symphonie héroïque », de Beethoven.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : le club des archives, à 23 h, cycle Lili Kraus.

Jaudi 6 janvier

PREIÈRE CHAINE : TF1

11 h15 TF1 vision plus.
12 h Météorologie.
12 h10 Feuilleton : le premier jé.
12 h30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h35 Emissions régionales.
13 h50 Objectif santé : Retour ...esport.
18 h C'est à vous.
18 h25 Le village dans les ...rages.
18 h50 Histoire d'en rire.
19 h5 A la une.
19 h20 Emissions régionales.
19 h45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h35 Téléfilm : Les poneys s...uvages
...près le roman de M. Déon.
...al. R. Mazoyer, avec F. Haziot, ...Fantoni, S. Madia...
...h 15 Histoire des inven-...tns : inventer le monde.
...ission de D. Costelle.
(Lire notre article p. 13).
22 h55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h5 Jeu : L'académie des ...uf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Téléfilm : L'homme qui racontait des histoires.
Réal. B. Markowitz. Avec M. Balsam, P.-D. Astin, D. Roberts... (Rediff.)
16 h 35 Magazine : Un temps pour tout.
La diététique.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les formations politiques.
Le P.S.
20 h Journal.
20 h 35 Planète bleue : Atome : pouce ? ou Le nouveau pari nucléaire.
de L. Broomhead.
(Lire notre sélection).
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Rockline : les dernières nouveautés : Bananarama, Bauhaus, Yazoo, etc. Rock à Montbéliard avec No Fuck Bébé, Black Angels...

Bombe

PLANÈTE BLEUE
ATOME : POUCE
A 2, 20 h 35

Quand vous entendez le mot « nucléaire », vous pensez d'abord à l'électricité, à l'indépendance énergétique, à une industrie nationale, ou bien au contraire vous pensez pollution, et le mot provoque chez vous un sentiment de crainte ou même d'épouvante... Ces questions seront posées aux téléspectateurs, qui peuvent y répondre par téléphone (360-02-02).

Excepté à Chooz (Ardennes), la contestation antinucléaire est aujourd'hui moins violente en France, mais tout incident peut la relancer. Planète bleue en a reconstitué l'histoire. Laurent Broomhead s'interrogera également sur l'industrie nucléaire nationale en ce début 1983. Et aussi comment prévoir le nombre de centrales à fabriquer dans l'avenir ? Que faire des déchets radioactifs ? Mutations industrielles, très importantes dans un proche avenir, choix économiques cruciaux dans le contexte international, tous ces problèmes seront évoqués avec une séquence didactique sur les différentes étapes du cycle de l'uranium. Une partie de l'émission aura lieu en direct de la centrale de Fessenheim (Haut-Rhin).

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Association Nationale de Parents d'enfants déficients auditifs.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les Jeux.
20 h 35 Cinéma : Le général dort debout
de Francesco Massaro.
22 h 15 Journal.
22 h 50 Prélude à la nuit.
Lauréat du 24[e] concours international de guitare, M. Klaus interprète le deuxième mouvement de la sonate en do majeur de M. Giugliani et « Danse Maure » de S. Rak.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : l'Etablissement public du parc de La Villette.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : la ville et les pouvoirs à l'âge classique ; à 8 h 32, rituel du corps dans la peinture chinoise ; à 8 h 50, la Vallée aux loups.
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h 45, **Questions en zigzag...** à G. Le Scouëzec et J.-R. Masson « pierres sacrées de Bretagne ».
11 h 2, **Musique** : libre parcours variétés (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, **Agora**, avec G. Leclerc.
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons** : Mexico.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Le roman de Sophie Trébuchet », de G. Dormann.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : départementale, à Lisieux ; à 16 h 30, Le rendez-vous ; à 17 h, Regards d'aujourd'hui sur l'art.
18 h 30, **Bonnes nouvelles, grands comédiens** : trois nouvelles de Tchekhov, lues par André Dussolier.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : l'éthique médicale.
20 h, **Les marches de sable**, d'Andrée Chedid. Avec P. Dux, B. Dautun, D. Arden, E. Riva...
22 h 30, **Nuits magnétiques** : liaisons dangereuses ; Guatemala, un génocide.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Rossini, Donizetti, Schubert, Saint-Saëns, Wagner, Scriabine, Fauré, Mozart.
8 h 7, **Le Bougolama 8-9.**
9 h 5, **L'oreille en colimaçon.**
9 h 20, **D'une oreille l'autre.**
12 h, **Le royaume de la musique** ; œuvres de Dvorak, Strauss.
12 h 35, **Jazz** : Tout Duke.
13 h, **Musique légère** : œuvres de Auber, Trojanowsky, Lenietz, Roger-Roger, Ponchielli, Bourdin.
14 h 4, **Emissions d'auteur** ; Poèmes en jeu et en éclats : œuvres de Stockhausen, Boulez, Thien Dao, Berio, Lutoslawski ; 15 h, Chevalier de Saint-Georges.
17 h 5, **Repères contemporains** : Louvier.
17 h 30, **Les intégrales** : **musique de chambre de J.-S. Bach.**
18 h 30, **Studio Concert** ; (en direct du studio 106) jazz, le quartett S. Levitt.
19 h 38, **Jazz** : le bloc-notes.
20 h, **Actualité lyrique.**
20 h 30, **Concert** : (en direct du Théâtre des Champs-Elysées, à Paris) « Quatuors » de Chausson et de Brahms ; par M. Beroff, piano ; P. Amoyal, violon, G. Caussé, alto ; F. Lodéon, violoncelle.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Musique de nuit ; 23 h, Studio de recherches radiophoniques ; 0 h 5, Nocturnes.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 29 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1



20 h 35 Le grand studio : Spécial Charles Trenet.
De M. Legrand et J. Bardin. Réal. G. Seligman.
Une première partie est consacrée à la vie, à l'œuvre du « fou chantant ». F. Cabrel, Nicoletta, J.-P. Farre, H. Tachan, interprêteront des succès de Ch. Trenet. Une dernière est réservée au musicien et poète, qui chante.

21 h 35 Téléfilm : Sophia Loren.
D'après le livre de S. Loren. Réal. Mel Stuart, avec S. Loren, A. Assante, J. Gavin... (Première partie.)
Après Brigitte Bardot sur A2, Sophia Loren sur TF1. La célèbre actrice dans le rôle de la mère et de la fille, au fil d'un roman-photo destiné à faire pleurer Margot. La fille ayant réalisé ce que sa mère a raté, et inversement.

22 h 40 Concert au musée Chagall.
Le Groupe vocal de France sous la direction de J. Alldis, interprète des œuvres de Jannequin, Palestrina, Schubert et Nunes.

23 h 40 Contes pour Noël.
23 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2



20 h 35 Téléfilm : la Marseillaise.
D'après le roman de J. Curtelin, réal. M. Berny. Avec M. Galabru, S. Audran, F. Dorner, A. Falcon...
La seule bonne comédie que la télévision nous ait offerte en cette fin d'année : l'histoire pitoyable d'un employé de banque mesquin, arriviste, merveilleusement bien interprété par Michel Galabru, qui fait le spectacle à lui seul.

22 h 10 Divertissement : Strawberry Ice.
Spectacle sur glace produit par la Canadian Broadcasting Corporation.
Un peintre s'endort, et ses tableaux prennent vie.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Téléfilm : le Veneur noir.
D'après *la Baronne trépassée*, de Ponson du Terrail, réal. P. Planchon, avec E.-C. Gendron, P. Sanderet, A. Canovas... (Première partie).
L'action débute en 1723, sous la Régence. Philippe de Nossac, libertin de vingt-six ans, accepte un mariage d'intérêt, mais tombe en même temps amoureux de Hélène Borelli, qui « meurt » de chagrin. Pour la retrouver, il rencontrera le Veneur noir...

21 h 5 Leur mot à dire : les femmes et les hommes.

21 h 15 Au gui l'an neuf : Cloué le bec.
Réal. J. Dasque, avec J. Guiomar, C. Lachens, A. Bardi.
Un chanteur lyrique perd sa voix pour la retrouver au cours d'une messe de Noël : classique.

22 h 45 Journal.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Palmarès du 24e concours international de guitare : 1er prix : P. Steidl interprète *Fantasia* de A. Mudarra, la transcription de la *3e suite pour violoncelle* de J.-S. Bach et trois préludes de J. Obrouska.

23 h 30 Bonne année.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, **La science en marche** : la vie des forêts, avec J. Timbal.
20 h, **Musique** : le cri du double... Antonin Artaud, par E. Almuro.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, **Opérette** (en direct du Grand Théâtre de Genève) : *la Périchole*, opéra bouffe d'Offenbach ; par l'Orchestre de la Suisse Romande et les chœurs du Grand Théâtre. Dir : M. Soustrot ; Chef des chœurs : P.-A. Gaillard ; sol. : M. Ewing, P. Martinelli, G. Bacquier, R. Cassinelli, N. Rosenheim.
23 h, **La nuit sur France-Musique** : le club des archives.

Jeudi 30 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 10 TF1 Vision plus.
11 h 50 Contes pour Noël.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 La petite maison dans la prairie.
14 h 30 Destination Noël.
16 h Documentaire : objectif, pôle Nord.

17 h Cinéma : Ni vu ni connu.
Film français d'Yves Robert (1957), avec L. de Funès, N. Adam, Moustache, C. Rich, C. Ricard, Duvallès, P. Mondy. (N.)
Un braconnier facétieux joue de mauvais tours au garde champêtre d'un village de Bourgogne. Cela entraine une « erreur judiciaire » en pleine période électorale. Adaptation modernisée d'un roman humoristique d'Alphonse Allais. Le style d'Yves Robert s'affirmait déjà dans une suite de petits tableaux vifs et satiriques, avec de Funès en vedette.

18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Ce fut un bel été.
Deuxième partie : l'invité.
1938 : une princesse polonaise (Krystina Wanda) aux prises avec un politicien véreux (Maurice Ronet), lui-même en conflit avec un fugitif (Bruno Cremer) : un mélodrame médiocre.

22 h 5 Téléfilm : Sophia Loren.
Deuxième partie.
Sophia Loren telle quelle : dans le double rôle de la mère et de la fille, au fil d'un roman-photo destiné à émouvoir.

23 h 20 Contes pour Noël.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Série : Les Amours de la Belle Epoque.
14 h Aujourd'hui la vie.
Philippe de Dieuleveult.
15 h 5 Série : La planète des singes.
16 h 30 Magazine : Un temps pour tout.
Caf'conc' d'hier et d'aujourd'hui.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : la Tulipe noire.
Film français de Christian-Jaque (1964), avec A. Delon, V. Lisi, D. Addams, A. Tamiroff, R. Manuel, F. Blanche. (Rediff.)
Juin 1789, en Roussillon. Un jeune aristocrate joue, par intérêt matériel, au justicier masqué. Sur le point d'être découvert, il se fait remplacer par son frère jumeau, qui est, lui, un vrai révolutionnaire. Film d'aventures historiques à l'humour parodique rappelant Fanfan la Tulipe, *et aussi Zorro, dont Alain Delon semble répéter le rôle qu'il devait interpréter onze ans après.*

22 h 35 Les yeux et la mémoire.
Une rétrospective des événements de l'année 1982, préparée par F. Nespo et J.-P. Biondi et la rédaction d'A 2.
Les moments forts de l'année politique, sportive, etc. Des séquences sur les personnalités disparues.

23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

15 h Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Médecins du monde.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les petits papiers de Noël.

20 h 35 Téléfilm : le Veneur noir.
Réal. P. Planchon, avec F.-E. Gendron, P. Banderet, P. Canovas...
Suite et fin des aventures de Philippe Nossac, jeune libertin, amoureux d'Hélène, « morte » de chagrin ou cachée par le Veneur noir? Une œuvre fantastique joliment mise en images.

22 h 10 Leur mot à dire : la publicité.
22 h 15 Au gui l'an neuf : pour le plaisir.
De J.-M. Branquart et P. Geothals. Avec A. Jolivet, M. Bonnet, M. Loran.
22 h 45 Journal.

23 h 15 Variétés : Banane flambée.
De V. Lamy et M. Hazan. Réal. Ph. Ronce.
John Mac Laughlin, un des plus grands guitaristes du monde enregistré au Festival de Salon-de-Provence.

23 h 45 Prélude à la nuit.
Pavane de T. Arbeau, *Lasciatemi morire* de C. Monteverdi, *Ave Maria* de J. Arcadet, par la chorale interuniversitaire de Varsovie.

23 h 55 Bonne année.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : hommage à Carl Orff; les fouilles archéologiques.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Marcel Mauss et l'anthropologie : à 8 h 32, L'eau et le corps; à 8 h 50, L'herbe des falaises.
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h 45, **Questions en zigzag...** avec A. Frossard : « Dialogue avec Jean-Paul II ».
11 h 2, **Musique** : libre parcours jazz à l'Auditorium 106 de Radio-France (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, **Agora.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons** : à Combloux.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Fantôme d'une puce », de M. Braudeau.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : Départementale au Musée des arts déco, à Paris; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, **Feuilleton** : Dracula.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : les leucémies.
20 h, **Du « Voleur » à « la France »** : Emile Girardin. Avec F. Joffo, C. Vernet, Amarande, J. Morel, B. La Valette...
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Fauré, Kozeluth, Weber, Vivaldi, Dvorak.
8 h 7, **Le Bougolama 8-9.**
9 h 5, **L'oreille en colimaçon.**
9 h 20, **L'opérette américaine.**
12 h, **Le royaume de la musique** ; œuvres de Fauré, Ravel.
12 h 35, **Jazz** : Lee Wiley sort enfin de sa réserve.
13 h, **Musique légère** ; œuvres de Hinze, Mendelssohn.
14 h 4, *Musiciens à l'œuvre ; Espagnes.*
17 h 2, **Repères contemporains.**
17 h 35, **Les intégrales** : Les sonates de Mozart.
18 h 30, **Concert** : jazz : L'orchestre sympathique du Québec.
19 h 38, **Jazz** : le bloc-notes.
20 h, **Actualité lyrique.**
20 h 30, **Concert** : « (donné le 8 octobre 1982) « Prélude en ré mineur » de Buxtehude ; « Prélude et fugue en mi mineur » de J.-S. Bach ; « Deuxième Fantaisie » d'Alain ; « Cantio Sacra » de Scheidt ; « Fantaisie en la mineur » de Mozart ; « Nun Komm der Heiden Heiland » de J.-S. Bach, par L. Rogg, orgue.
22 h, *La nuit sur France-Musique : Musique de nuit* ; 23 h, Studio de recherche radiophonique : 0 h 5, Nocturnes.

COMMUNICATION

La France peut-elle retrouver sa vocation graphique ?

Des « Etats généraux de l'imprimerie et des arts graphiques », organisés sous le patronage de la Fédération du Livre C.G.T., auront lieu à Arcueil (Val-de-Marne) les 22 et 23 janvier 1983. Selon M. Jacques Piot, secrétaire général de la F.F.T.L.-C.G.T., l'objectif est de *« sortir les industries et arts graphiques du ghetto dans lequel on a tenté de les enterrer tout au long de la dernière décennie »*. Ce qui [illegible] cause, c'est la *« reconquête du marché intérie[illegible] le développement culturel de notre pays »*.

Cette démarche rejoint celle entreprise [illegible] groupe d'études, le CERIAM, auprès des p[illegible] publics, en vue de redonner un « label » au gra[illegible] français.

Tout ce qui touche au développement de la télévision dans les cinq prochaines années (réseaux câblés, démarrage d'une *quatrième chaîne*, satellites de télévision directe...) ramène à une réflexion sur la sauvegarde d'une identité nationale, voire européenne. Ce qui subsiste de la culture française — littéraire, artistique, humaniste ou scientifique — doit emprunter ce chemin de l'écriture par l'image, avec toute l'imagination et l'originalité dont elle est capable, pour résister à l'invasion des productions étrangères.

Mais si l'écriture par l'image est, depuis trente ans en France, le véhicule de la communication le plus plébiscité, cette réalité ne doit pas pour autant évacuer ou fossiliser les formes plus traditionnelles d'expression qui ont forgé notre mémoire collective.

L'histoire nous a appris que la langue et l'écriture d'un peuple ont un rôle prépondérant dans la formation et la conservation de sa culture spécifique, depuis l'Empire romain imposant le latin et sa calligraphie, Charlemagne la minuscule caroline dans toutes les écoles et monastères, les tsars l'écriture cyrillique, l'Islam l'écriture arabe... La typographie a accéléré la diffusion de ces identités culturelles, à l'intérieur d'un territoire comme à l'extérieur.

Le CERIAM (Centre d'études et de réalisations informatiques, audiovisuelles et multimédias), association 1901 dont les contrats sont négociés par le C.N.R.S. audiovisuel, a fait un rapport et des propositions pour le renouvellement de la typographie française : *« De même que le tracé d'une écriture manuscrite et individuelle est le tracé de la personnalité du scripteur et renvoie l'image de sa psychologie particulière, une écriture typographique, dans la mesure où une société la fait sienne et s'y reconnaît, devient l'expression scripturale de cette société de lecteurs, car elle reflète sa pensée collective, ses préoccupations et son image : écriture gothique, verticale et rigoureuse à Mayence, écriture ronde, volubile et sensuelle en Italie »*.

Pendant plus de deux siècles, la culture française a rayonné sur l'Europe, véhiculée par la typographie de Garamond et de ses successeurs. Mais, à la fin du XIXe siècle, la maîtrise de la technologie du plomb affirmée par les Français était remise en question par l'invention des fondeuses-composeuses à lignes-blocs (linotype), aux États-Unis, rapidement adoptées par la presse mondial le (la monotypie se réfugiant dans le secteur de l'édition). Les fonderies françaises en étaient réduites à ne produire que des caractères de titrages et de fantaisie. *Elles ne devaient pas survivre* à la dernière guerre mondiale.

La fuite des cerveaux

En 1946, c'est pourtant deux ingénieurs français, MM. Higonnet et Moyroud, qui inventent la photocompositon, laquelle va révolutionner, une nouvelle fois, la typographie. Un prodigieux *« marché qui se chiffre aujourd'hui dans le monde entre 50 et 100 milliards de nos francs, sans compter le matériel dépendant et induit de l'acquisition des seules photocomposeuses »*.

Malheureusement, la France d'après-guerre est aux prises avec d'autres priorités économiques et industrielles : les pouvoirs publics prêtent une oreille distraite à cette invention, tandis que la profession lui accorde un soutien mesuré. Comme il arrive souvent en pareil cas, c'est aux Etats-Unis que nos deux ingénieurs iront mettre au point et développer leur découverte. Dans les années 60, MM. Higonnet et Moyroud tenteront une nouvelle fois d'implanter en France une fabrication de machines à photocomposer pour « couvrir » les besoins de *l'Europe et du tiers-monde africain.* En vain.

La photocomposition, qui aurait dû permettre un renouveau de la typographie grâce aux souplesses du système, allait paradoxalement *« accentuer la dégradation progressive de la typographie »*. Les fabricants de photocomposeuses, pressés de fournir avec les machines aux usagers, des catalogues complets de caractères, *« ont naturellement fait copier à bon compte par des non-professionnels, les caractères conçus pour le plomb »*, traînant avec eux les contraintes de technologies toutes différentes (fonderie et impression typo). Autrement dit, on a vendu de la performance technologique sans trop se soucier de la qualité graphique de la lettre et de ses incidences culturelles (1).

« Dans cette tendance à la standardisation des caractères typographiques pour une meilleure diffusion universelle, il n'y a plus place pour des caractères particuliers propres à une culture spécifique », observe le groupe d'études, qui ajoute : *« Le monopole des fabricants anglo-saxons de photocomposeuses exercé sur toute la production typographique dans le monde, nous met dans la quasi-impossibilité non seulement d'accroître mais même de protéger des faussaires et des destructeurs notre patrimoine culturel [illegible]nal. »*

Ce qui vaut pour la photo[illegible]sition vaut également pour [illegible] applications pratiques de la [illegible]tique, prévisibles à court et à [illegible] terme. Un groupe de travail [illegible]nistériel, réuni depuis juin [illegible], étudie les données du probl[illegible] et collecte les propositions (*le [illegible]* du 7 octobre). Les pouvoirs [illegible] devront apporter une contri[illegible] financière certaine, au [illegible] moins, aux projets indu[illegible] retenus.

Le groupe d'études du CE[illegible] — grâce au concours de la Di[illegible] générale des télécommunic[illegible] (D.G.T.) et du Centre n[illegible] d'étude des télécommunic[illegible] (CNET) — a ouvert la v[illegible] le caractère Messidor est né en [illegible]. *Il fait aujourd'hui d'autres p[illegible]*tions qui vont de la fabrication [illegible] photocomposeuse française [illegible] la création d'un atelier nation[illegible] arts graphiques. Pour popular[illegible] le sens profond de cette entr[illegible] nationale, le CERIAM prop[illegible] réaliser un film — coproduit [illegible] C.N.R.S.-Audiovisuel, les [illegible]tères de la culture, de la com[illegible]cation et de l'industrie, asso[illegible] à Antenne 2, car ce projet *[illegible] paraît dépasser le seul doma[illegible] la typographie et être exem[illegible] d'une démarche associant l'in[illegible]dance culturelle, les traditi[illegible] les vocations, le sujet créat[illegible] le sujet social, le plaisir et la r[illegible]sabilité »*.

M. Jack Lang, au cours de [illegible]sion télévisée « L'heure de v[illegible] » diffusée le 9 décembre, a an[illegible]cé officiellement la création [illegible] caractère français pour la [illegible]composition et révélé qu'il [illegible] invité l'inventeur de la photoc[illegible]sition, M. Moyroud, actuelle[illegible] aux États-Unis, à revenir s'in[illegible] en France. Ainsi, en dépit des [illegible]ples difficultés économiques [illegible]quelles le gouvernement doit [illegible] face, celui-ci semble vouloir [illegible]ter un démenti aux affirmati[illegible] de M. Jean-Philippe Lecat, qui, [illegible] de devenir ministre de la cult[illegible] et de la communication, écriva[illegible] en 1975, dans un rapport sur l'imp[illegible]rie, en forme d'oraison fu[illegible] : *« La France n'a pas de vocatio[illegible]phique. »*

CLAUDE DURIE[illegible]

(1) L'Imprimerie nationale, [illegible] le titre *« De plomb, d'encre [illegible] lumière »*, vient d'éditer un essai [illegible] tif sur la typographie et la commu[illegible]cation écrite. Il a été réalisé par le [illegible] d'études et de recherche typogra[illegible] que dirige M. Charles Peignot.

M. Valéry Giscard d'Estaing propose de privatiser la plupart des chaînes de radio et de télévision

Le Conseil pour l'avenir de la *France, que préside M. Valéry Giscard* d'Estaing, vient de rendre publiques ses conclusions sur les « problèmes de l'audiovisuel » : critique sévère de l'information radiotélévisée et propositions allant dans le sens d'une privatisation des médias audiovisuels. Il étudiera prochainement les questions relatives à la presse écrite. Ainsi, le premier thème d'intervention de ce Conseil, créé en février 1982, est-il l'information, un sujet central dans les campagnes politiques de l'opposition.

Les propositions du groupe de l'ancien président de la République sont souvent les mêmes que celles faites récemment par M. Jacques Chirac, président du R.P.R. au « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » (*le Monde* du 19 octobre), et reprises par M. Jacques Baumel au nom de ce parti (*le Monde* du 15 décembre). Alors, se demande-t-on, pourquoi n'avoir pas privatisé en partie les chaînes de radio et de télévision lorsque U.D.F. et R.P.R. formaient la majorité ? Dans une interview à *Télé 7 jours*, M. Giscard d'Estaing avait indiqué *« qu'il n'y avait pas, à l'époque, de majorité politique pour voter »* une telle mesure (*le Monde* du 8 septembre). Les dirigeants du R.P.R. contestent cette analyse.

On notera, en outre, une certaine démagogie dans les propositions de ce groupe : la suppression de la redevance sur la télévision et les magnétoscopes *représenterait en 1983* une perte de recettes pour le système audiovisuel de 5,8 milliards de francs. Peut-on les remplacer aisément par les fonds publics et par des recettes publicitaires (actuellement 2,4 milliards), sans porter atteinte du même coup à la presse écrite, que M. Giscard d'Estaing et ses amis déclarent précisément vouloir aider ? — Y. A.

∴

Dans son rapport, le Conseil pour l'avenir de la France dénonce notamment les dispositions contenues dans la loi du 29 juillet 1982 qui *« prétend supprimer le monopole »*. Il souligne qu'elles se traduisent en fait par *« l'extension du secteur public au détriment des initiatives privées »* et insiste sur le *« gaspillage »* avec des *« dépenses qui auront augmenté de plus de 45 % en deux ans pour une quantité de programmes pratiquement stable »*. Il juge que sur FR 3, *« de manière ostensible »*, sur TF 1 et Radio-France, *« de manière plus insidieuse »*, l'information est *« le plus souvent partisane »*.

Le Conseil, qui estime que les missions de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, *« à la fois acteur, sélectionneur et arbitre »*, sont *« contradictoires »*, propose l'institution d'une *« commission indépendante de caractère exclusivement judiciaire qui attribuera les fréquences et exercera un contrôle »*, portant notamment sur *« le respect de la concurrence »*.

Il suggère le maintien d'un établissement public de diffusion, d'un établissement chargé de l'archivage, d'une seule radio et d'une seule chaîne de télévision d'État. La deuxième chaîne serait, elle, *« rendue autonome et ouverte à la participation de personnes privées compétentes et de la presse écrite »*, tandis que *« à FR 3 seraient substituées de vraies stations de télévision décentralisées, gérées par des sociétés réunissant des intérêts régionaux »*. Selon ce rapport, le secteur public de l'audiovisuel ne devrait plus avoir accès *« à la publicité de marque proprement dite »*. La redevance *« à terme sera supprimée »*, et, *« progressivement, y seront substituées des ressources budgétaires et des ressources tirées de la publicité d'intérêt général et de certaines formes de « sponsorisation »*. La taxe sur les magnétoscopes serait ainsi supprimée.

Mme BRIGITTE GROS PROPOSE LA CRÉATIO[illegible] D'UNE CHARTE DE LA PRESSE

Mme Brigitte Gros, sénateur [illegible]che démocratique) des Yveli[illegible], a déposé, avec vingt membres [illegible] la Haute Assemblée, une propo[illegible]ion de loi visant à élaborer une c[illegible]rte, qui garantirait la liberté [illegible] la presse. Mme Gros estime qu'*« [illegible] a dix-huit mois que les princ[illegible]qui nous gouvernent ont entam[illegible] la « normalisation » de la press[illegible]*

C'est pourquoi, il convient, [illegible]lon elle, d'établir une charte, qui r[illegible]se*rait sur les bases suivantes :*

1) Développer la publicité [illegible]profit de la presse écrite et réta[illegible] le « verrou » inscrit dans la [illegible] de 1974, qui limitait la publicité à [illegible] télévision à 25 % des ressour[illegible] totales ;

2) Créer un crédit d'impôt [illegible] les investissements, similaire à ce[illegible] qui est proposé par le ministre de [illegible] recherche pour les industries de [illegible]inte accomplissant un effort dans [illegible] recherche (ce crédit d'impôt [illegible] se substituerait pas mais s'ajou[illegible]rait au bénéfice actuel de l'article [illegible] bis du code général des impôts) ;

3) Assurer une livraison [illegible]pide des journaux à domicile (tra[illegible]port des journaux sans emballage [illegible]ans étiquettes) ;

4) Transformer les entrepri[illegible] de presse en entreprises de commu[illegible]cation multi-médias.

● *« La Vie ouvrière »*, heb[illegible]madaire de la C.G.T., publie ce[illegible] semaine son numéro 2000. Aprè[illegible]eux cent vingt-trois numéros clandi[illegible]ns, le numéro un avait été pub[illegible] le 8 septembre 1944. *« Symbole [illegible] la fidélité du journal envers la[illegible]tte des travailleurs et de la fidé[illegible] de ceux-ci envers le journal*, [illegible]rit M. Louis Viannet, directeur [illegible] la *V.O* et secrétaire de la C.G.[illegible] *ce numéro 2 000 illustre la cons[illegible]ce, la permanence de notre* V.O. *[illegible] le terrain de la défense des intér[illegible]es salariés »*.

THÉATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT. – Cité Internationale (589-38-69), 20 h 30 (4).
L'OISEAU VERT. – TEP (797-96-06), 20 h 30 (4).
L'ESSUIE-MAINS DES PIEDS. – Petit TEP (797-96-06), 20 h 30 (4).
LE MALADE IMAGINAIRE. – Boulogne-Billancourt, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 (4).
LA FARCE DU ROI FORCE. – Grand hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30 (4).

Hors Paris

Grenoble. – L'HEURE DU CHACAL, par le Théâtre du Désert, en coproduction avec la maison de la culture, du 3 au 15 janvier, à la chapelle Sainte-Marie-d'en-Bas, rue Très-Cloîtres.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50) (dim., lun., mar.), les 29, 30 déc. et le 1er janv. à 19 h 30 ; le 31 à 20 h 30 : Casse-Noisette.
SALLE FAVART (296-12-20), le 31 à 20 h et le 2 janv. à 19 h 30 : Carmen.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : (lun.), le 29 à 14 h 30 et 20 h 30 : le Plaisir de rompre ; le Voyage de M. Perrichon ; le 30 à 14 h 30 et le 4 à 20 h 30 : Andromaque ; le 30 à 20 h 30 ; le 1er janv. à 14 h 30 et 20 h 30 : Intermezzo ; le 31 déc. à 14 h 30 et 20 h 30 (risque de grève le 31) ; le 2 janv. à 14 h 30 et 20 h 30 : La vie est un songe.
CHAILLOT (727-81-15) : relâche.
ODÉON (325-70-32), (lun.) : les 29, 30, 31 déc. et le 4 jan. à 20 h 30 ; les 1er, 2 janv. à 15 h : Superdupont.
PETIT ODÉON (325-70-32), (lun.) : les 29, 30, 31 déc. et les 1er, 2, 4 janv. à 18 h 30 : Comptine.
PETIT TEP (797-96-06) : les 29, 30 à 20 h 30 : Autour de J. Cocteau.
BEAUBOURG (277-12-35) (mar.), Cinéma-vidéo : les 29, 30, 31, déc. et les 1er, 2, 3 janv. à 13 h, 16 h, 19 h : nouveaux films BPI ; les 29, 30 déc. et les 1er, 2, 3 janv. à 15 h, 17 h, 20 h et le 31 à 15 h et 17 h : Cinéma D.W. Griffith ; Concerts : le 2 janv. à 18 h 30 : Mélodies pour chant et piano d'après P. Eluard.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), (dim. soir, lun.), Opérette : les 29, 30, 31 déc. et les 3, 4, 5 janv. à 20 h 30 ; les 1er, 2 janv. à 14 h 30 : la Veuve joyeuse.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), Petite salle : les 29, 30, 31 à 20 h 30 : la Fuite en Chine ; Grande salle : les 29, 30 à 20 h 30 : Une journée particulière.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), (lun.) : les 29, 30, 31 déc. et les 1er, 4 janv. à 20 h 30 ; le 2 janv. à 16 h : le Cocu magnifique.

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : Varieta (dern. le 2) ; 22 h 30 : les Mirabelles (dern. le 31).
ANTOINE (208-77-71) (D. soir), 20 h 30, mat., dim., et le 1er à 15 h 30 : Coup de soleil (relâche à partir du 3).
ARC (723-61-27), les 29, 30 à 20 h 30, le 31 à 12 h 30 : Méfaits d'hiver.
ARCADE (700-87-38) (D. et le 1er), 20 h 30 : Et pourtant la rivière coule dans le canal.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), mer., jeu., ven., sam., 20 h 30 : le Malentendu (relâche à partir du 3) ; mar. 20 h 30, dim. 16 h : les Bonnes (relâche à partir du 3).
ATELIER (606-49-24), 21 h, mat. dim., 15 h : le Nombril (dern. le 1er).
ATHÉNÉE (742-67-27) (D., L.), mer., jeu., mar., 18 h 30, ven., sam., 20 h 30 Ma Elo.
BASTILLE (357-42-14), 20 h 30 : Granit (dern. le 1er) ; (D., L.). 22 h 30 (à partir du 4), 20 h 30 : Léonce et Léna.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen (dern. le 31).
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h 30, mat. dim. 15 h : En sourdine les sardines (relâche à partir du 3).
CARTOUCHERIE, Th. de l'Aquarium (374-99-61), les 29, 30 à 20 h, le 2 à 16 h : Correspondance ; Théâtre du Soleil (374-24-08), les 29, 30 à 18 h 30 : la Nuit des rois ; le 31 à 18 h 30 : Richard II.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Boustifilles (dern. le 1er).
CINQ DIAMANTS (588-01-00) (D., L. et le 1er), 21 h : Un si joli petit square.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (D. soir), 21 h, mat. le 1er et dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., 15 h 30 : Ça ira comme ça (dern. le 2).
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Moi (dern. le 1er).
CONSTANCE (258-97-62), les 29, 30, 31 à 20 h 45 : Pinok et Matho.
DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : La vie est trop courte (dern. le 2).
DEUX PORTES (361-49-92) (D., L.), 20 h 30 : les Fourmidiables.
EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L. et le 4), 21 h, mat. dim. à 15 h : la Dernière Nuit de l'été.
ELDORADO (208-45-42) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 14 h 30, le 1er à 15 h : les Rustres.
ESCALIER D'OR (523-15-10) (D. soir, L.), 20 h 30 : 1981.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (L.), 20 h 30 : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30, et le 31 à 0 h 15, le 1er à 17 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), I : 20 h 45 : les Paillasses (dern. le 1er) ; II : (D., L.), 20 h 30 : Bethsabée - La Kabbale selon Aboulafia (dern. le 1er).
FONTAINE (874-74-40) (D.) 18 h 30 : Mon Isménie - Gibier de potence. – II : (D., L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : S. Joly (relâche à partir du 2).
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir), 18 h 30, mat. dim., 14 h 30 : l'Ile de Tulipatan (dern. le 2) ; (D. soir, L.). 20 h 15, mat. dim., 16 h 30 : Vive les femmes ; (D. soir, L.), 22 h, mat. dim., 18 h 30 : Michel Lagueyrie : Rouleur.
GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 21 h : The Lover.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque ; jeu., ven., sam. 22 h 30 : l'Amour, la Mort, la Bouffe et moi.
JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00), les 29, 30 à 20 h 30 : la Comédie de Macbeth (dern.)
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : L. Rocheman : Grand-Père Schlomo (dern. le 1er).
LIERRE-THEATRE (586-55-83), les 29, 30, 31 à 20 h 30 : Armaguedon ; les 1er, 4 à 20 h 30, le 1er à 15 h : l'Opéra nomade.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. 19 h : Moman ; 21 h : Six heures plus tard ; 22 h 15 : Tchoufa ; II. – 18 h 30 : J. Supervielle ; 20 h 30 : la Noce. Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français ; 22 h 15 : les Soupirs du lapin.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. sam. dim., 15 h : la Dixième de Beethoven.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Amadeus (dern. le 31). – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita (relâche à partir du 1er).
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h, mat. sam. 15 h, dim. 15 h et 18 h 30 : l'Avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), (D. soir, L. et le 4), 21 h 15, sam. 18 h 15 et 21 h 15, mat. dim. 15 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), (D. soir), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Joyeuses Pâques. (Dern. le 2).
MONTPARNASSE (320-89-90), (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : R. Devos. – Petit Montparnasse (D. soir), 21 h 15, mat. dim., 15 h et le 1er à 16 h : l'Herbe rouge (dern. le 2).
NOUVEAUTÉS (770-52-76), (J.). 20 h 30, mat. dim., 15 h, le 1er à 17 h : Hold-up pour rire (relâche à partir du 3).
ŒUVRE (874-42-52), (D. soir), 20 h 30, mat. dim, 16 h : Sarah et le cri de la langouste (relâche à partir du 3).
PALAIS DES GLACES (607-49-93), (D. soir, L.), 20 h 30, mat. sam. 16 h, dim., 17 h : Cie Ph. Genty (dern. le 2).
PALAIS-ROYAL (297-59-81), (D. soir, L.), 20 h 45, le 1er à 15 h 30, 19 h 15 et 22 h, mat. dim. 15 h 30 : Pauvre France.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), (D.), 21 h : Intrigues.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), les 29, 30, 31 à 17 h 30 : Flock (dern.).
POTINIÈRE (261-44-16), (D., L.), 20 h 45 : Sol dans : « Je m'égalomane à moi-même ».
89, QUAI DE LA GARE (583-15-63), 20 h 30 : la Manufacture (dern. le 1er).
REX (233-28-65), mer., jeu., ven. 20 h 30 : The End.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45, mat. le 1er à 15 h : le Charimari (relâche à partir du 2).
STUDIO BERTRAND (783-99-16) (D., L.), 20 h 45 : les Burlingeurs (dern.).
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), le 30 à 22 h : la Voix humaine (dern.) ; (D., L.), 20 h 30 : Huis clos ; (D., L.), 20 h 30 : l'Ecume des jours.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 18 h 30 : Yes, peut-être ; 20 h 30 : la Nourrice des étoiles ; 22 h : Chant du monde.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), (D. soir et le 31), 22 h 30, mat. dim. 15 h : l'Enfant (dern. le 2).
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), (D.), 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60) (D. soir), 20 h 45, mat. mer. 15 h, dim. 14 h 30 : Famille Fenouillard dare-dare.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), mer., jeu., ven., sam. à 20 h 30, dim. à 15 h 30 : Enjeux de la vie (dern. le 2).
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) les 29, 31 à 20 h 30 : les Strauss ; le 30 à 20 h 30 : Oh ! les beaux jours ; II : les 29, 30, 31, 1er à 20 h 30, le 2 à 15 h : Camera oscura ; le 4 à 20 h 30 : l'Ambassade.
THEATRE DU TOURTOUR (887-82-48), (D.), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : Le mal court.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D soir, L.), 21 h ; mat. dim., 15 h et 18 h 30 : le Retour du héros.
VARIÉTÉS (233-09-92), (D. soir, L.), 20 h 30, mat. sam. 15 h ; dim. 15 h et 18 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30, le 31, à 21 h et 1 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h, le 31, à 22 h 30 et 0 h 15 : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.), 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz : Tout a changé ; 22 h 30 + sam., 24 h : Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : Version originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 + sam., 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 20 h 30 : Palomar et Zigomar ; (L.), 22 h : Tragédie au radar.
L'ECUME (542-71-16), les 29, 30 à 20 h 30 : Miss Rosana ; 23 h 30 : S. Hamelin, S. Hyvrard.
LE FANAL (233-91-17) (D), 20 h : La Musica ; 21 h 15 : J. Menaud -Le Mac-Amour.
LA GAGEURE (367-62-45), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Quelque estaminet (dernières le 1er).
LES LUCIOLES (526-51-64) (L.), 20 h 45, mat. dim., 16 h : A poil ; 22 h 15 : S. Deschaumes.
PATACHON (606-90-20) (D., L.), 20 h : Clin d'œil à Irma la douce ; 21 h : les Petits Hôtels ; 22 h 30 : Un sifflet dans la tête.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 21 h : Douby ; 22 h 30 : Lâche mon tabouret.
POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81) (D., L.), 20 h 15 : Un amour ; les 1er, 3 à 18 h 30 : A la rencontre de M. Proust.
400 COUPS (633-01-21) (L), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h : Excusez-moi d'exister.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D.), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 45 : Meurtres au 700 ter, rue des Espadrilles.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Valardy 83 (dern. le 1er) ; 22 h : Papy fait de la résistance (dern. le 1er).
LA TANIERE (337-74-39), I : les 29, 30, 31, à 20 h 45 : E. Griliquez, F. Curto ; les 29, 30, 31, à 22 h 30 : H. Molina.
LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 + sam., 24 h : Phèdre ; 21 h 30 + le 31 à 23 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : W. Anice ; sam., 16 h : la Timbale.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D), 20 h 30 : Excuse-moi si je te coupe ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : Ka, l'infra-terrestre, Ch. Kursner ; 22 h : G. Delahaye.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : A la courte-paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26) (mer.), 21 h, mat. le 1er et dim. 15 h 30 : A vos ronds... fisc.

La danse

THEATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) (S., L.), 20 h 30 : Ballet national de Marseille R. Petit. (dernière le 2).

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 16 h : B. Haller ; le 3, à 20 h 45 : Mort du docteur Faust.
CASINO DE PARIS (285-00-39), ven., sam., 20 h 30 ; mer., jeu., dim., mar., 15 h : Tino Rossi.
CHEVALIER DU TEMPLE (277-40-21) (D., L. et le 24), 21 h et 23 h : R. Bahri.
CONSTANCE (258-97-62) Les 29, 30, 31 à 20 h 45 : Pinok et Matho.
ELYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), le 29, à 18 h 30 : Hommage à E. Piaf.
FORUM (297-53-39) (D., L.), 21 h : D. Wetterwald (dernière le 31).
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 15 h : le Grand Orchestre du Splendid (dernière le 2).
NOUVEAU CHAPITEAU - PORTE DE PANTIN (758-27-43) (le 1er et D. soir), 21 h, mat. dim. et le 1er à 15 h : H. Salvador.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h, mat. dim., 14 h 30 et le 1er, 16 : Popeck.
PALACE (246-10-87) (mer. soir, dim. soir), 20 h 30, mat. mer. 17 h, dim. 15 h : Santa Claus is back in Town (dernière le 2).
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), le 2, à 14 h et 17 h 30, le 31, 4, à 20 h, les 30, 31, à 15 h, les 29, 1er, à 15 h et 18 h 30 : Ch. Goya.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (L.), le 29, à 14 h 15, les 30, 31, 4, à 20 h 30, le 1er, à 14 h 15, 17 h 30 et 20 h 30, le 2, à 14 h 15 et 17 h 30 : Cirque de Moscou sur glace.
THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), les 30, 31, 4, à 20 h 30, les 29, 2, à 15 h, le 1er, à 15 h et 20 h 30 : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, O. Guidi.

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75), les 29, 1er, à 14 h 30 et 20 h 30, le 2, à 14 h 30 et 18 h 30, les 30, 31, à 20 h 30 : le Vagabond tzigane.

En région parisienne

CRÉTEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), le 31, à 20 h 30 : Nuit du jazz. Espace Carole (898-01-01), les 29, 30, 31, 2, à 14 h 30 : Molière en jazz.
ENGHIEN, Th. du Casino (412-90-00), le 31, à 20 h 30 : Potiche.
NANTERRE, Centre G.-Brassens (725-36-32) (d. soir et le 31), 20 h 30, mat. dim., 16 h : Que diable nous chantez-vous là ! (Dernière le 2.)
POISSY, C.A.C. (074-70-18), le 29 à 20 h 30 : Comment disait-elle ?
VERSAILLES, TH. Montansier (950-71-18), le 29 à 21 h : Potiche ; le 31, à 21 h : l'Idiote.
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (dim. soir, lun., mar.), 21 h, mat. dim., 15 h : Intimité.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 29 DÉCEMBRE

MUSÉE CARNAVALET, 20 h 30 : G. Fumet, R. Siegel (Couperin, Vilvadi, Blavet...).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : R. Clayderman.

JEUDI 30 DÉCEMBRE

MUSÉE CARNAVALET, 20 h 30 : voir le 29.
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : voir le 29.

VENDREDI 31 DÉCEMBRE

EGLISE SAINT-GERMAIN DES PRÉS, 21 h : F. Hardy, A. Isoir (Bach, Haendel, Telemann, Vivaldi).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : voir le 29.

SAMEDI 1er JANVIER

SALLE PLEYEL, 16 h et 20 h 30 : voir le 29.

DIMANCHE 2 JANVIER

NOTRE-DAME, 17 h 45 : J. Taddei (Liszt, Vierne).
SAINT-THOMAS D'AQUIN, 17 h 30 : H. Carol (Buxtehude, Boehm, Balbastre...).
SALLE PLEYEL, 15 h et 18 h : voir le 29, 20 h 30.
ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : G. Davalos.
ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : A. Fleury (Marty, d'Aquin, Franck, Vierne).

LUNDI 3 JANVIER

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, J. Norman, D. Barenboïm, J. Dupony (Brahms, Wagner).

MARDI 4 DÉCEMBRE

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 18 h : Deutsche Staatsoper Berlin (Wagner).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Atelier-musique de Ville-d'Avray, dir : J.-L. Petit (Levinas, Tessier, Hasquenoph...).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), les 29, 30, 31 à 21 h 30 : J. Caroff, Dixieland Jazz Band ; à partir du 1er : Hal Singer.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), 20 h 30 : Ph. Yvelin (dern. le 1er).
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 22 h 30 : Interamerican Jazz Ensemble (dern. le 1er).
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), les 29, 30, à 20 h : F. Guierre ; le 2 à 22 h, le 4 à 23 h : Apartheid Not ; les 29, 30, 31, 1er à 23 h : Azuquita.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, le 29 : S. Lacy, E. Wolliaston ; le 30 : S. Lacy, Go. G. Lewis ; le 31 : Orpheon Celesta ; L. Cokelaere, D. Shell, W. Schotte, F. Cardon, Agence Tass, F. Tusques.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (606-38-79), le 3 à 20 h 30 : R. Guérin.
FORUM (297-53-39), le 4 à 20 h 30 : Mbrown Trio, H. Bourde.
NEW MORNING (523-51-41), les 29, 30 à 21 h 30 : Hamsa Music ; le 31 : Sonny Rhodes.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : Soul Quartet ; jeu. : D. Sanchez.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Happy Feet Quintet (dern. le 30) ; à partir du 3 : P. Tonolo, A. Jean-Marie, R. Del Fra, Ch. Bellonzi.
SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : R. Franc (dern. le 1er) ; à partir du 4 : M. Laferrière.

CINEMA

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 29 DÉCEMBRE

15 h : Hommage à P. Chenal : « Clochemerle » ; 19 h : Carte blanche à W.K. Everson : « Hot Saturday », de W. Seiter ; 21 h : « Monlight and Pretzels », de K. Freund.

JEUDI 30 DÉCEMBRE

15 h : Hommage à P. Chenal : « Section des disparus » ; 19 h, Carte blanche à W.K. Everson : « One More River », de J. Whale ; 21 h : « The Last Gentleman », de S. Lanfield.

VENDREDI 31 DÉCEMBRE

15 h : Hommage à P. Chenal : « Rafles sur la ville ».

SAMEDI 1er JANVIER

15 h : Carte blanche à P. Chenal : « L'assassin connaît la musique » ; 17 h : « Massacre », de A. Crosland ; 19 h : « la Danse de morts », de M. Craveline ; 21 h : « El Bruto », de L. Bunuel.

DIMANCHE 2 JANVIER

15 h : « la Treizième Lettre », de O. Preminger ; 17 h, Carte blanche à W.K. Everson : « Seven Sinners », de A. de Courville ; 19 h : « Chotard et Cie », de J. Renoir ; 21 h : « la Fin du monde », de Abel Gance.

LUNDI 3 JANVIER

21 h, avant-première : « Moonlighting », de J. Skolimowski

MARDI 4 JANVIER

15 h, Carte blanche à W.K. Everson : « First Love », de Ch. David ; 19 h, avant-première : « Journal de campagne », de A. Gitai ; 21 h : « le Japon », de François Reichenbach.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 29 DÉCEMBRE

15 h, « le Cabinet des figures de cire », de P. Leni ; 17 h, Carte blanche à W.K. Everson : « la Fleur d'amour », de D.W. Griffith ; 19 h, Festival des trois continents, Nantes 1982 : « Assoiffée », de G. Dutt.

JEUDI 30 DÉCEMBRE

15 h : « l'Epreuve du feu », de V. Sjostrom ; 17 h, Carte blanche à W.K. Everson : « le Rachat suprême », de C.B. de Mille ; 19 h, Festival des trois continents, Nantes 1982 : « Fleurs de papier », de G. Dutt.

VENDREDI 31 DÉCEMBRE

15 h : « les Chagrins de Satan », de D.W. Griffith ; 17 h, Festival des trois continents, Nantes 1982 : « la Croisée des Chemins », de B. Dasgupta.

SAMEDI 1er JANVIER

15 h, « le Fils du Cheik », de C. Fitzmaurice ; 17 h, Festival des trois continents, Nantes 1982 : « la Véritable Histoire d'Ah Q », de C. Fan ; 19 h 15 : « Chung kuo - la Chine », de M. Antonioni ; 21 h 30, Carte blanche à W.K. Everson : « Brief Ecstasy », de E.D. Greville.

DIMANCHE 2 JANVIER

15 h, « Fantôme », de F.W. Murnau ; 17 h, Festival des trois continents, Nantes 1982 : « Carmen tropicale », de R. Chalbaud ; 19 h, « le Prince étudiant », de E. Lubitsch ; 21 h, Carte blanche à W.K. Everson : « Law and Order », de E.L. Cahn.

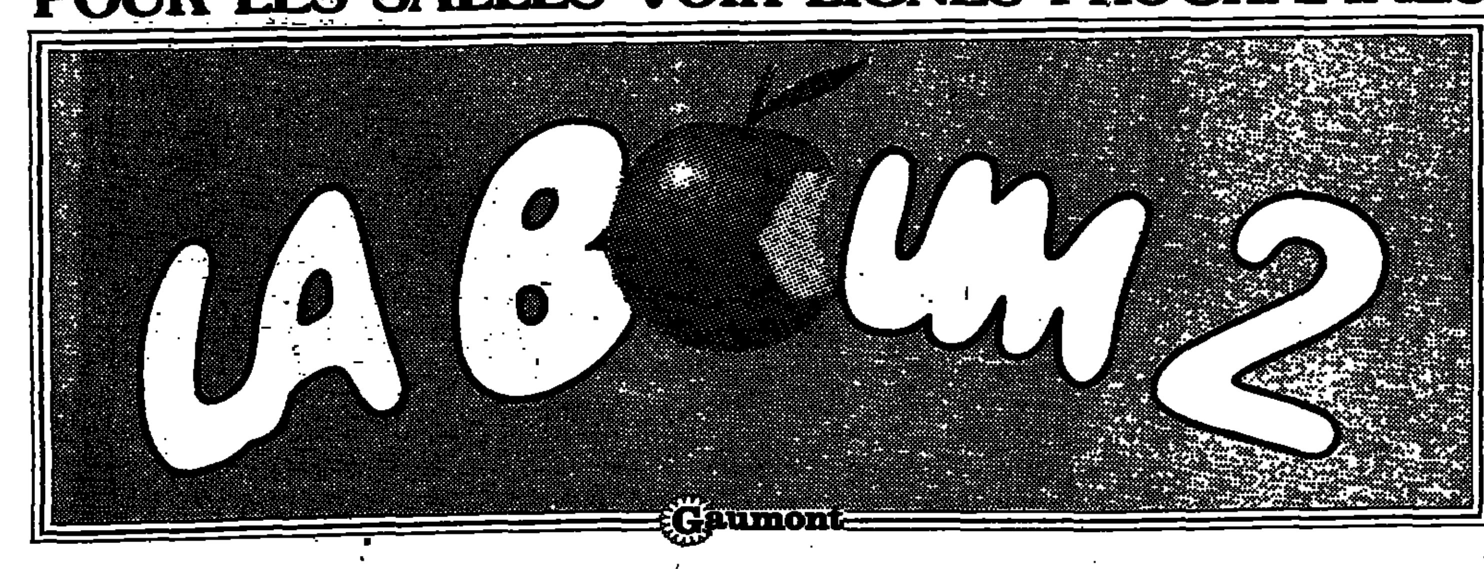
LUNDI 3 JANVIER

15 h, « la Charrette fantôme », de V. Sjostrom ; 17 h, Festival des trois continents, Nantes 1982 : « Sujet à controverses », de L. Brocka ; 19 h 15 : « le Maître, la Maîtresse et l'Esclave », de A. Alvi.

MARDI 4 JANVIER

Relâche.





CINÉMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18).

ANNIE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (532-52-43) Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaîté Rochechouart, 2e (878-81-77) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

MORA, film français de Léon Desclozeaux. Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murats, 16e (651-99-65) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA BARAKA (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Opéra night, 2e (296-62-56).

LA BOUM 2 (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 8e (770-33-88) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16 (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).



BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; (v.o., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

CAMP DISCIPLINAIRE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Rotonde, 6e (633-08-22).

LA COLLÉGIENNE PREND DES VACANCES (It.) (**) (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JESUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bergère, 9e (770-77-58).

DINER (A., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Arcades, 20e (233-39-36) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (364-51-98).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

FIREFOX, L'ARME ABSOLUE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HECATE (Fr.) (*) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 7e (380-30-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 2e (271-92-36), hor. spéc. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Murats, 16e (651-99-75).

MUTANT (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44).

NE SOIS PAS TRISTE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

NEW-YORK 42e RUE (A) (**) (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) :; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Racine, 6e (326-19-68) ; V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

OPÉRATION GREEN ICE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

PIRATE MOVIE (Aus., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e (522-47-94).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

S.A.S. A SAN-SALVADOR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

TELL ME (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).

TIR GROUPÉ (*) (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

TRON (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA VÉRITABLE HISTOIRE DE GÉRARD LE CHOMEUR (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-90-91).

YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., vf.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CINÉMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE CORBILLARD DE JULES (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-60-34).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46). —

FEMME OU DEMON (A., v.o.) Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

GIMME SHELTER (A, v.o.) Vidéostone, 6e (325-60-34).

FREUD PASSION SECRÈTE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

GILDA (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

LE LAURÉAT (A., v.o.) Quartier-Latin, 5e (326-84-65).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A. v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NESTOR BURMA, DÉTECTIVE DE CHOC (Fr.) : Paris-Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PAPA D'UN JOUR (A.) : Marais, 4e (278-47-86).

PAPILLON (A., vf.) (*) Capri, 2e (508-11-69).

PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE SUJET OU LE SECRÉTAIRE AUX 1 001 TIROIRS (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

SUPERMAN II (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

THE ROSE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TOM JONES (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (A., v.o.) (**) Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Montparnasse, 6e (326-58-00).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Images, 18e (522-47-94).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

WANDA (A., v.o.) St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : merc., Steamboat Bill Jr ; jeu., le Mécano de la « Général » ; ven., Sherlock Junior ; sam., les Lois de l'hospitalité ; dim., Fiancées en folie ; lun., le Dernier Round ; mar., la Croisière du « Navigator ».

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : mer., Chercheurs d'or ; jeu., Monkey Business ; vend., les Marx au grand magasin ; sam., Noix de coco ; dim., Plumes de cheval ; lun., Un jour au cirque ; mar., Un jour aux courses.

LES GRANDES AVENTURES (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; mer., dim., les Naufrageurs des mers du Sud ; jeu., mar., Scaramouche ; sam., Ivanhoé ; ven., Les aventures de Robin des bois ; lund., Moby Dick.

TEX AVERY (v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) : mer., 17 h 30, sam., dim., 17 h 45.

PASOLINI-BUNUEL-ROSSELLINI (v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33) ; mer., l'Ange exterminateur ; jeu., vend., Viridiana ; sam., dim., Salo ; lun., le Messie, Europe 51 ; mar., la Peur.

7 PAGNOL : André-Bazin, 13e (337-74-39), mer. : le Schpountz ; jeu. : la Fille du puisatier ; ven. : Marius ; sam. : Fanny ; dim. : César ; lun. : Topaze ; mar., la Femme du boulanger.

SCIENCE-FICTION ET FANTASTIQUE (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; 12 h 30, Solaris ; 15 h 30, Rencontre du troisième type ; 18 h, l'Exorciste (*) ; 20 h 15, Elephant Man ; 22 h 30, Phase IV.

LUIS BUNUEL - ALAIN ROBBE-GRILLET, lignes droites et sans objectif : Denfert, 14e (321-41-01), le Grand Noceur, jeu., 17 h, lun., 20 h, mar., 14 h 30 ; le Charme discret de la bourgeoisie, mer., sam., dim., 22 h ; Cet obscur objet du désir, ven., 17 h, mar., 20 h ; le Fantôme de la liberté, ven., 20 h, jeu., 22 h, lun. et mar., 17 h ; le Journal d'une femme de chambre, dim., 14 h 30 ; la Voie lactée, dim., 17 h, mer., sam., 20 h, mar., 14 h 30 ; l'Age d'or, lun., 22 h ; Tristana, jeu., 20 h, mer., sam., 17 h ; Glissements progressifs du plaisir, jeu., ven., 14 h 30, mar., 22 h ; la Mort en ce jardin, mer., sam., 14 h 30, lun., ven., 22 h, dim., 20 h.

FILMS POLICIERS (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94), mer., jeu. : la Femme à abattre ; ven. à mar. : Quand la ville dort.

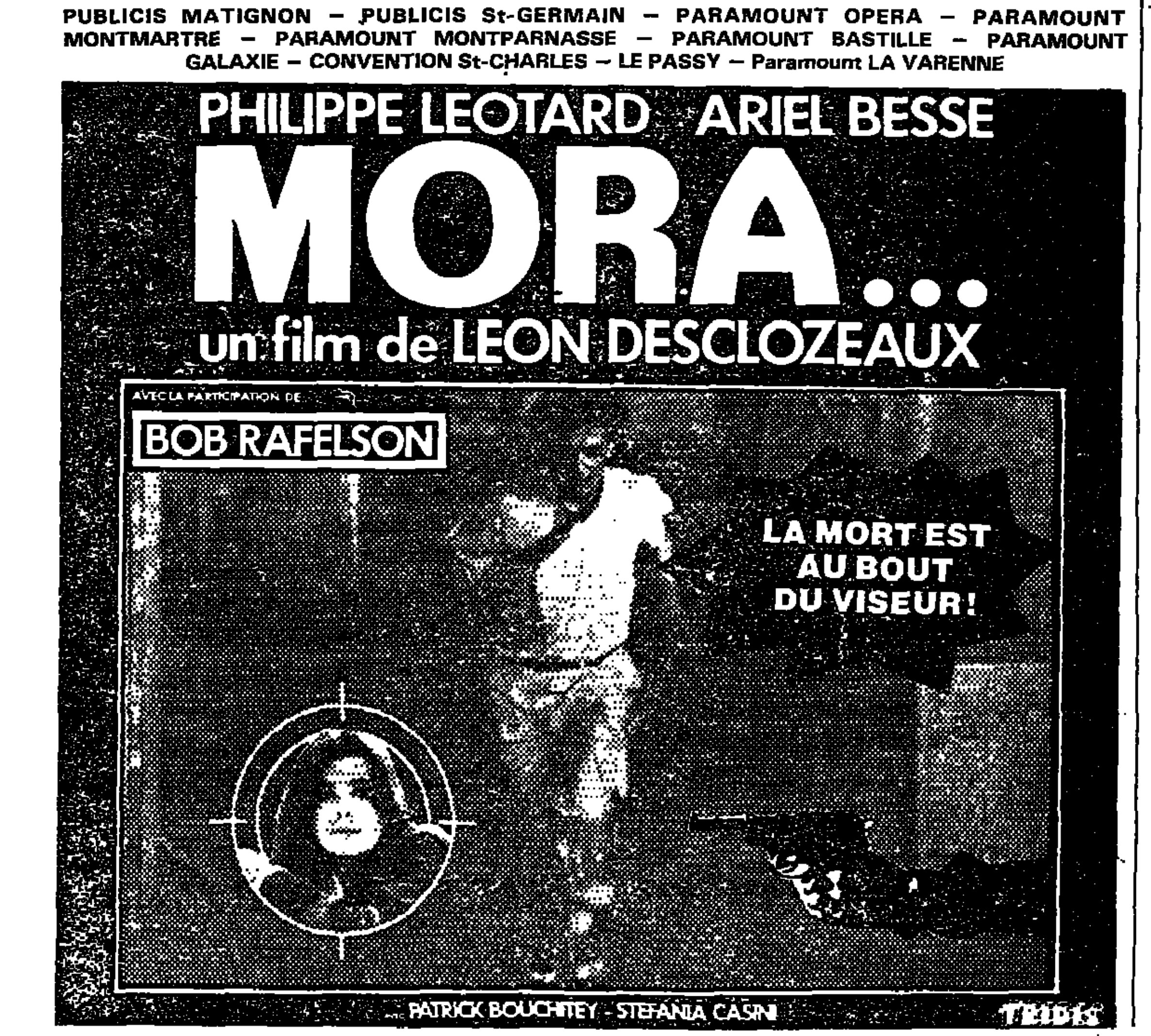
CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE, la Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

JAMES BOND : (v.f.) Grand-Pavois, 15e (554-46-85), mer., ven., dim., mar. : Opération tonnerre ; jeu., sam., lun. : On ne vit que deux fois.

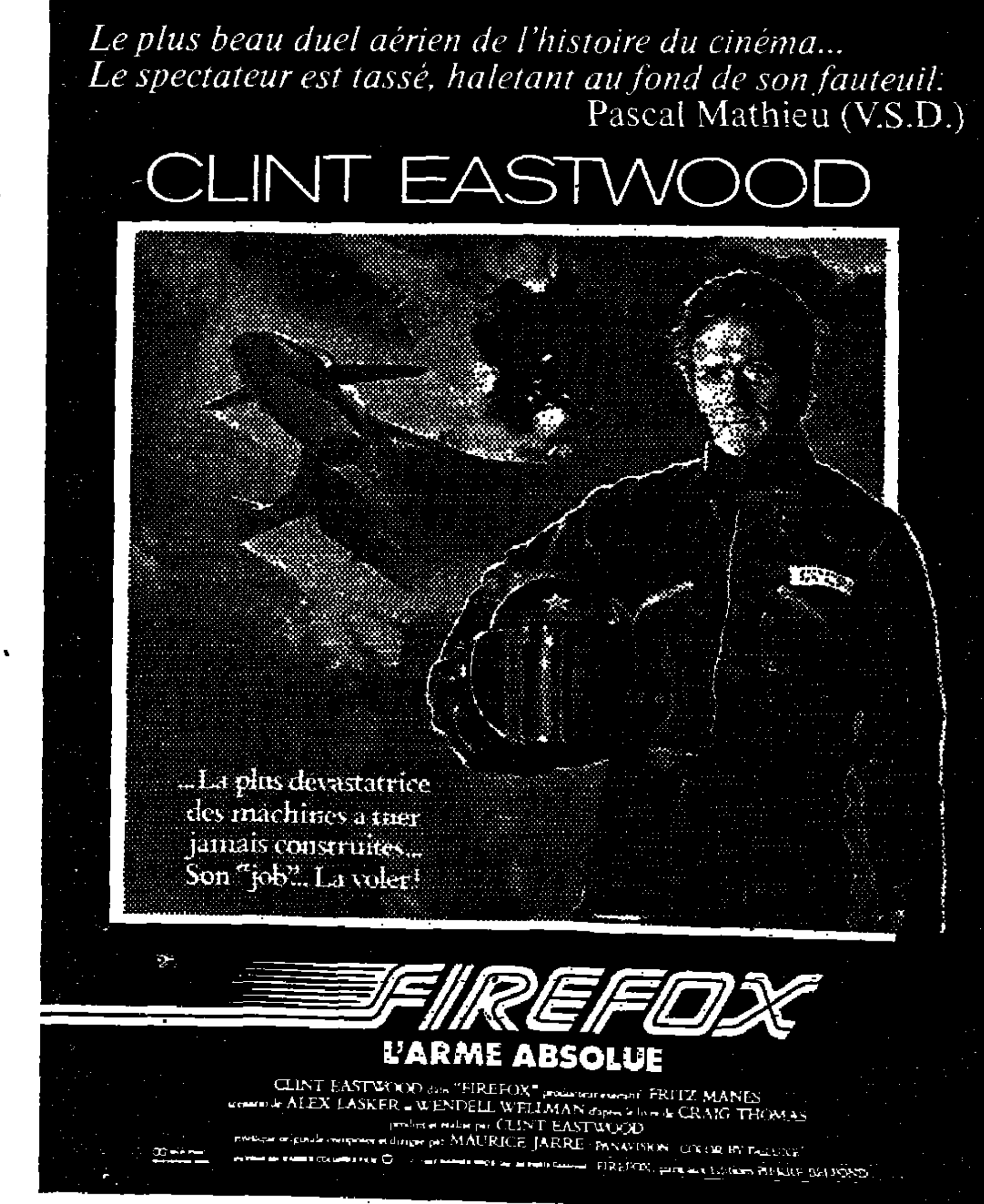
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : mer. : Mirages de la vie ; jeu., ven. : Class 84 ; sam., dim. : Docteurs in love ; lun. : Fat City ; mar. : l'Homme de marbre.

RITA HAYWORTH (v.o.). Olympic, 14e (542-67-42), mer., sam., mar. : La Dame de Shangai ; jeu., dim., Cover girl ; ven., lun. : O toi ma charmante.

AGATHA CHRISTIE (v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), mer., 14 h 30, ven., 19 h 30 : Mort sur le Nil ; mer., 20 h, sam., 14 h 15, dim., 16 h 30 : Le miroir se brisa ; mer., 22 h, ven., 14 h 30, sam., 16 h 15, dim., 22 h, lun., 20 h : Meurtres au soleil.



POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



Le Monde

politique

La préparation du congrès du P.S. pèse de plus en plus sur le comportement des socialistes

Le prochain congrès du parti socialiste, dont M. Lionel Jospin assure qu'il aura lieu à la date prévue, c'est-à-dire à l'automne 1983, est déjà « lancé ». Depuis plusieurs mois, les « mitterrandistes » de la direction du P.S. en perçoivent les signes avant-coureurs et s'efforcent de les ordonner. Dès le 10 septembre dernier, la préparation du congrès a été évoquée au cours d'une réunion qui a rassemblé les proches du chef de l'Etat. Il s'agit de savoir si l'unanimisme apparent du congrès de Valence en octobre 1981 peut être maintenu, s'il éclatera de lui-même sous la pression des faits ou s'il doit être détruit dans l'intérêt du parti.

La disparition officielle des courants du P.S. est en effet rapidement apparue factice. Le CERES, animé par M. Jean-Pierre Chevènement jusqu'à son entrée au gouvernement, a gardé ses propres locaux, organisé comme par le passé ses propres colloques et continué de publier les résultats de ses travaux de réflexion. Les « rocardiens » se sont transportés, au travers de nombre de leurs responsables, dans les cabinets de M. Michel Rocard et, jusqu'à ce qu'il quitte le gouvernement, de M. Jean-Pierre Cot. Les amis de M. Mauroy en ont fait autant à Matignon. Quant aux « mitterrandistes », la seule présence du chef de l'Etat et la méfiance qu'ils éprouvent à la fois pour le CERES et les « rocardiens » suffisent à les rassembler.

La persistance des courants n'a pourtant pas trouvé de traduction réelle à la direction du P.S., où ils sont tous représentés. Les débats au sein du bureau exécutif — à l'exception des « mises au point » effectuées par le premier secrétaire, M. Lionel Jospin, lorsque son autorité lui paraît contestée — sont généralement feutrés. La présence de leurs dirigeants au gouvernement, où ils sont ministres d'Etat, a pratiquement interdit aux représentants du CERES et aux « rocardiens » d'ouvrir des affrontements qui auraient été préjudiciables à MM. Chevènement et Rocard, autant qu'à la cohésion gouvernementale.

Seuls les amis du premier ministre — notamment M. Roger Fajardie, membre du secrétariat et conseiller de M. Mauroy — et le premier secrétaire se permettent, à l'occasion, de *« faire le ménage »* afin de tenter de couper court à des *« opérations »* internes au parti et jugées dangereuses pour le chef du gouvernement ou le chef de l'Etat.

Il en a été ainsi lorsque les critiques émises par l'entourage de M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, ont pris un tour si répétitif, à propos de la politique économique et sociale du gouvernement, qu'elles ont été considérées comme les éléments d'une manœuvre destinée à préparer la succession du premier ministre.

Il en sera probablement de même en janvier si M. Lionel Jospin estime venu le moment de *« tordre le cou »* à l'idée selon laquelle la politique extérieure de la France, soutenue par le P.S., s'éloigne, par souci de *« réalisme »*, de la ligne *« tiers-mondiste »* et de défense des droits de l'homme défendue par les socialistes jusqu'à leur accession au pouvoir.

Les droits de l'homme

Le premier secrétaire du P.S. a été, comme le chef de l'Etat, irrité par les commentaires qui ont accompagné la sortie de M. Jean-Pierre Cot du gouvernement. Non pas que l'ancien ministre de la coopération, qui n'a dit mot publiquement, ait encouragé directement le développement d'un débat sur un thème sensible pour les socialistes. Mais la déclaration faite au *Monde* (daté 10 décembre) par M. Michel Rocard — dont M. Cot reste proche, bien qu'il ait pris quelque distance avec le ministre du Plan depuis que la gauche est au pouvoir — a été considérée comme une *« opération »* de plus, opération susceptible, d'une part, de *« faire tomber à gauche »* des « rocardiens » constamment soupçonnés de dérive droitière et, d'autre part, de *« déstabiliser »*, au motif qu'elle serait infidèle aux grands principes socialistes, la direction mitterrandiste du P.S.

Il serait toutefois erroné de mettre tous les « rocardiens » dans le même sac, à l'occasion de ce débat. Le principal représentant de cette sensibilité au secrétariat national, où il s'occupe précisément des droits de l'homme, M. Michel de La Fournière (ancien membre du cabinet de M. Cot), a fait preuve d'une loyauté sans faille. Celle-ci est allée bien au-delà du seul secteur dont il est responsable.

Lors de la visite en France de M. Sekou Touré, chef de l'Etat guinéen, auquel les socialistes reprochent des atteintes répétées aux droits de l'homme, M. de La Fournière et M. Jospin se sont placés sur la même ligne : la visite entrait dans le cadre de relations normales d'Etat à Etat et ne concernait donc pas le P.S., qui a refusé tout contact avec l'hôte de la République française. A aucun moment M. de La Fournière ne s'est éloigné de l'explication officielle donnée par M. Jospin.

Plus récemment, il s'est opposé, en vain, à l'envoi d'une délégation du P.S. à Moscou, à l'occasion de la célébration du soixantième anniversaire de la fondation de l'U.R.S.S. Il ne s'agissait plus, en effet, de relations d'Etat à Etat. A aucun moment, il n'a fait part publiquement de sa démarche. Il est vrai que l'envoi de cette délégation, de niveau modeste, est pratiquement passé inaperçu.

Du thème des droits de l'homme, qu'il a exploité, M. Michel Rocard peut tirer quelque bénéfice public. M. Jean-Pierre Cot est en mesure, s'il le veut, de faire mieux et de susciter, au sein du P.S., un mouvement favorable à l'image qu'il a laissée en quittant le gouvernement. Ce risque n'est sans doute pas étranger à la « mise au point » que M. Jospin devrait faire, sur ce sujet, au mois de janvier. Le premier secrétaire du P.S. avait l'intention de riposter dès la réunion du bureau exécutif du mercredi 22 décembre. La brièveté de cette réunion — écourtée pour cause de sommet P.C.-P.S. sur les municipales — ne le lui a pas permis.

L'entourage du premier secrétaire du P.S. est attentif à tous les mouvements qui se produisent au sein du courant rocardien. M. Michel Rocard, chaque fois qu'il en a l'occasion, conseille à ses amis de ne pas prendre la responsabilité d'ouvrir les hostilités dans les instances dirigeantes du P.S. Le ministre du Plan ne souhaite pas, pour l'instant, que ses partisans se comptent lors du prochain congrès. Peut-être redoute-t-il que soit mise en lumière l'érosion de son courant, qui avait subi le contrecoup de son échec personnel dans la campagne interne pour la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle.

L'attentisme de M. Rocard, la *« stratégie des sondages »* qu'il persiste à développer bien qu'elle ne lui ait pas réussi dans le passé, son refus d'affronter une bataille interne au P.S., paraissent suicidaires à certains de ses amis, tels M. Alain Richard, député du Val-d'Oise, ou Mme Marie-Noëlle Lienemann, membre du bureau exécutif. A leurs yeux, la sensibilité rocardienne perdrait son âme à esquiver le débat et ses forces faute de faire entendre sa voix. Ils souhaitent réaffirmer l'existence du courant autogestionnaire et favoriser l'expression du *« mouvement social »* qui, selon eux, se reconnaît mieux dans la C.F.D.T. que dans le P.S. Ils envisagent donc de se compter à l'occasion du prochain congrès et ne désespèrent pas d'entraîner les plus proches amis de M. Rocard dans cette entreprise. M. Richard et Mme Lienemann vont publier prochainement un ouvrage dont le titre, *Cent propositions pour l'autogestion*, prend la forme d'un joli pied de nez adressé à la majorité du parti (1).

L'autorité de M. Jospin

Cette tentative de clarification, logiquement, ne devrait pas déplaire à M. Jospin. Le parti socialiste a souffert, depuis l'accession de la gauche au pouvoir, d'une pénurie de débat. Ses anciens cadres s'intéressent aujourd'hui à l'appareil d'Etat et aux positions de pouvoir qu'il procure, plutôt qu'au P.S. lui-même. Ce début de sclérose est préjudiciable au premier secrétaire dans la mesure où personnalisation du pouvoir oblige — elle lui est imputée. Et ce d'autant plus fortement que les rivalités (entre mitterrandistes notamment) à la direction du parti restent vives, malgré l'attrait des carrières ministérielles. M. Jospin, porté *« dans un fauteuil »* à la tête du parti socialiste, peut être tenté d'asseoir son autorité sur une bataille interne victorieuse.

Les « mitterrandistes », pour leur part, souhaitent créer les conditions d'une telle bataille. Tel est le principal résultat de la révision du 10 septembre, au cours de laquelle M. Jean Poperen avait proposé de constituer la future majorité du parti autour d'un axe Jospin-Mauroy. Cependant, dans l'entourage du premier ministre, on ne souhaite pas exclure le CERES de cette recomposition.

Si cet objectif entrait dans le raisonnement de M. Jospin, un succès acquis sans effort lors du prochain congrès sur une minorité modeste ne lui suffirait pas. Au contraire de Mme Lienemann et de M. Richard, les plus proches amis de M. Rocard ne paraissent pas décidés — du moins pas encore — à faire une nouvelle cure d'opposition interne. Les dirigeants du CERES, bien que partagés entre l'expression affirmée de leurs thèses et la fidélité qu'ils portent à M. Jean-Pierre Chevènement, dirigeant « historique » du courant — devenu ministre d'Etat et naturellement plus pragmatique dans l'exercice du pouvoir que « théoricien » de cet exercice comme il l'était dans l'opposition, — n'ont guère de raisons de se précipiter dans un ghetto : ils s'exposeraient alors à réduire le « destin national » de M. Chevènement, comme leurs propres ambitions, à la dimension de rivalités partisanes.

Pousser dans l'opposition des militants qui ne veulent pas y entrer suppose qu'on les y accule de force, en leur soumettant des thèmes de débats qui impliquent des clivages quasi automatiques. Jusqu'à présent, les débats de fond — politique économique et sociale, rôle de l'Etat, rôle des *« acteurs du changement »*, rôle du *« mouvement social »* — ont été traités dans le huis clos relatif des instances gouvernementales. A la lumière de ces discussions, il apparaît que bien des clivages se sont réduits d'eux-mêmes à l'épreuve du pouvoir. D'autres ont surgi, qui ne recoupent pas les frontières des anciens courants.

Tout débat nouveau reviendrait pour le P.S. à juger l'action de la gauche et à apprécier les perspectives qui lui sont offertes. Il ne serait pas sans risque. Il y a donc nécessité de débattre, amis aussi danger à le faire. Depuis qu'il a porté les siens au pouvoir, le parti socialiste serait-il condamné à se mordre la queue ? C'est d'abord cette question-là, déjà ancienne mais jamais résolue depuis dix-huit mois, qu'il lui faut trancher.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) En juin 1975, le P.S. avait adopté « quinze thèses » sur l'autogestion, qui semblaient faire de ce thème l'axe idéologique du parti.

DERNIER « HOMMAGE » A ARAGON

« La vie aura passé... »

Ils étaient certes plusieurs milliers, mais pas la foule immense des grands rituels communistes, des funérailles de Marcel Cachin, de Maurice Thorez ou de Jacques Duclos ; pas celle non plus qui accompagnait sans ordre, sans cérémonial, le cercueil de Jean-Paul Sartre comme pour sa dernière manifestation. Aragon, ce promeneur infatigable dont on voyait il y a peu encore la silhouette cassée dans le Paris nocturne, n'avait pas voulu qu'on fît derrière lui une ultime marche. Dès lors, comment nommer ce rassemblement ? Obsèques, ou, comme disait le parti communiste, hommage, avec tout ce que cela comporte d'immobile déférence ?

Certains, qui avaient tenu, tôt le matin, parfois avant d'aller au travail, à se recueillir devant le catafalque, étaient repartis sans attendre les discours. D'autres, au contraire, étaient restés sur la place du Colonel-Fabien pour être les premiers, le plus près possible des grilles d'enceinte de l'immeuble du parti communiste. Malgré la difficulté d'être vraiment assemblés dans un espace comme éclaté en différents lieux - un pupitre central pour l'orateur, quelques mètres à sa gauche, le cercueil, plus loin la tribune officielle, et, à plusieurs dizaines de mètres à l'extérieur, la foule — on sentait, perceptible à la qualité de son silence, une communauté. Tous étaient graves, certains émus.

Appuyé contre un arbre, un peu à l'écart, un jeune homme blond regardait sans voir et pleurait. Un Africain, serrant contre lui le dernier recueil d'Aragon, *les Adieux*, essuyait hâtivement ses larmes. Bien sûr, il y avait des absents : peu d'intellectuels, peu d'universitaires. Etait-ce le signe d'une réprobation, d'une indifférence, ou plus simplement la faute des vacances de Noël ? Ceux qui étaient venus ne se l'expliquaient pas, avouant leur *« étonnement »*.

Dans la foule, sinon furtivement, on ne parlait pas ; ni ceux qui étaient là pour faire un geste militant et qui *« ne causent pas quand meurent des camarades »*, ni ceux qui étaient là en dépit de l'endroit — le siège du parti communiste français — parce qu'Aragon, *« c'était Victor Hugo, c'était le plus grand »*, ni les enfants venus avec leurs parents, impressionnés d'entendre des hommes politiques parler d'un écrivain, d'un poète. C'est dans ce silence, dans le soleil de cette journée d'hiver, qu'il revint aux mots mêmes d'Aragon de clore la cérémonie par la voix sobre et efficace de François Chaumette, sociétaire de la Comédie-Française.

Alors, d'instinct, la foule, toujours silencieuse, reflua, comme pour suivre le cercueil qu'on emportait. Le corbillard est pourtant parti seul, suivi de quelques intimes d'Aragon, pour Saint-Arnoult-en-Yvelines, où l'écrivain a été inhumé peu avant 14 heures. Courtois mais fermes, quelques gendarmes interdisaient l'accès au chemin qui mène au moulin et au jardin où il est désormais enterré aux côtés d'Elsa Triolet.

Dans ce coin de campagne où quelques promeneurs tranquilles venaient faire un tour, tout était devenu banal, tout était terminé, refermé. *« La vie aura passé comme un grand château triste que tous les vents traversent. »*

Vers 15 heures, les gendarmes ont aussi quitté le chemin qu'ils gardaient. Il n'y avait à Saint-Arnoult, sur la route d'Ablis, plus rien à voir.

JOSYANE SAVIGNEAU.

ÉPITAPHE

Sur la tombe d'Elsa Triolet et d'Aragon, on peut lire ces mots du poète : *« Quand côte à côte nous serons enfin des gisants, l'alliance de nos livres nous unira pour le meilleur et pour le pire dans cet avenir qui était notre rêve et notre souci majeur, à toi et à moi. La mort aidant, on aurait peut-être essayé, et réussi, à nous séparer plus sûrement que la guerre de notre vivant : les morts sont sans défense. Alors nos livres croisés viendront, noir sur blanc, la main dans la main, s'opposer à ce qu'on nous arrache l'un à l'autre. »*

LE C.N.R.S. « METTRA TOUT EN ŒUVRE » POUR L'EXPLOITATION DU FONDS QUE L'ÉCRIVAIN LUI A CONFIÉ

Le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) s'associe à l'hommage rendu à Aragon, *« en mettant tout en œuvre »* pour l'exploitation du fonds que l'écrivain lui a confié. En 1976, Louis Aragon avait remis au C.N.R.S. l'ensemble de ses manuscrits et documents, ainsi que le legs littéraire et artistique d'Elsa Triolet.

Le C.N.R.S. souligne qu'il s'agit d'un *« ensemble considérable »* puisqu'il comprend *« l'essentiel de l'œuvre d'Aragon, celle d'Elsa Triolet, des manuscrits et des œuvres d'art qui leur furent offerts par André Breton, Chagall, André Masson, Picasso... On y trouve également les correspondances de Camus, Cocteau, Martin du Gard, Max Jacob, Paulhan, et des notes personnelles jusqu'ici inconnues »*.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

CONFLANS-SAINTE-HONORINE : les communistes refusent la portion congrue.

Après plus d'un mois de négociations, socialistes et communistes restent en désaccord sur la constitution d'une liste d'union à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), ville dont le maire est M. Michel Rocard, ministre d'État, ministre du Plan. Les communistes locaux accusent leurs partenaires de vouloir les réduire à la portion congrue, en diminuant de façon très sensible le nombre de leurs représentants par rapport à 1977.

Pour expliquer leur attitude, les socialistes s'appuient sur les bases des négociations nationales, qui prennent en compte les résultats de l'élection présidentielle et des élections législatives (1981) et des cantonales (1982). En avril 1981, M. Mitterrand avait obtenu 30,63 % des voix à Conflans-Sainte-Honorine contre 15,21 % à M. Marchais, et l'écart s'était creusé aux élections législatives de juin entre le P.S. et le P.C.F., et cette ville n'avait pas connu d'élection cantonale en 1982. En 1977, la liste conduite par M. Rocard comptait dix-sept socialistes, onze communistes et trois divers gauche. En 1983, trente-cinq sièges étant à pourvoir, le P.S. a décidé de présenter vingt-neuf candidats et de ne laisser que six sièges au P.C.F.

« Nous demandons aux socialistes d'être plus réalistes ; les propositions actuelles sont inacceptables », déclarent les communistes locaux, qui espèrent encore en la constitution d'une *« liste d'union équitable »*. La section locale du P.C.F. a calculé que le scrutin proportionnel pourrait donner vingt-deux sièges aux socialistes, cinq aux communistes et huit à la liste d'union de l'opposition, conduite par Mme Annick Blondeau (R.P.R.). Les communistes refusent la perspective de constituer le groupe le plus faible au sein du conseil. — D.R.

RENNES : le P.S. entend conserver la majorité absolue des sièges.

Le parti socialiste demande la majorité absolue des sièges de la liste d'union de la gauche que devrait conduire, à Rennes, M. Edmond Hervé, maire sortant, ministre de l'énergie. Après trois rencontres avec ses partenaires du P.C.F., du M.R.G., du P.S.U. et de l'Union démocratique bretonne (U.D.B.), le P.S. se prépare à une nouvelle réunion, le 30 décembre, pour négocier la répartition des cinquante-neuf sièges à pourvoir en mars. Le comité de ville du P.C.F. affirme que, *« du fait de la modification de la loi électorale, il est évident qu'aucun parti ne peut, à lui seul, réclamer la majorité absolue à Rennes »*. Il souligne que *« la gestion par une équipe pluraliste est bien plus stimulante pour chaque partenaire et, donc, plus profitable à la ville tout entière »*. Le P.C.F. ajoute qu'il a fait connaître sa volonté de figurer, au nombre de dix-sept, sur la liste d'union de la gauche, *« dont douze ou treize en position d'être élus »*.

Le P.S. fait remarquer qu'il détient déjà la majorité absolue, avec vingt-quatre des quarante-trois sièges actuels, et que, avec les résultats obtenus à l'élection présidentielle et aux élections législatives de 1981, ainsi qu'aux cantonales de 1982, il ne voit pas quel argument pourrait l'empêcher de conserver cette majorité absolue dans la prochaine municipalité. M. Hervé doit annoncer officiellement sa candidature vers le 15 janvier. Le conseil municipal qu'il préside depuis 1977 se compose de vingt-quatre socialistes, douze communistes, trois radicaux de gauche, deux U.D.R., un P.S.U. et un « divers gauche ».

● *La section socialiste de Foix* (Ariège) n'accepte pas le choix du bureau exécutif du P.S., pour les élections municipales, et déclare *« rester fidèle à la démocratie »* en maintenant la candidature de M. Serge Thiers contre celle du maire sortant, M. Olivier Carol, désigné par les instances du P.S. comme seul représentant du parti.

LA LOI CONCERNANT PARIS, LYON ET MARSEILLE EST DÉCLARÉE CONFORME A LA CONSTITUTION

La loi portant organisation administrative de Paris, Lyon et Marseille et des établissements publics de coopération intercommunale a été déclarée, mardi 28 décembre, conforme à la Constitution par le Conseil constitutionnel, qui avait été saisi de deux recours identiques par des députés et par des sénateurs de l'opposition (R.P.R. et U.D.F.).

Le Conseil constitutionnel estime dans ses considérants *« qu'aucun principe ou règle de valeur constitutionnelle n'interdit au législateur d'instituer des divisions administratives au sein des communes ni d'instituer des organes élus autres que le conseil municipal et le maire »*. Le Conseil constitutionnel en déduit que, *« si les dispositions critiquées par les auteurs de la saisine dérogent, pour les trois plus grandes villes de France, au droit commun de l'organisation communale, elles ne méconnaissent pas pour autant la Constitution »*.

Les requérants contestaient le bien-fondé de la création d'arrondissements dotés de conseillers élus et de maires désignés par ces derniers.

De même, le Conseil constitutionnel rejette les objections opposées à des dispositions particulières de cette loi qui portent sur la répartition des compétences et des ressources entre les conseils municipaux et les conseils d'arrondissements.

BIBLIOGRAPHIE

UNE PETITE FILLE DE MARBRE

L'enfance stalinienne de Lilly Marcou

Lilly Marcou avait cinq ans lorsque, le 29 juin 1941, les troupes allemandes, appuyées par des soldats roumains agissant de leur propre chef, déclenchèrent à Iassi un pogrom ou huit mille juifs devaient trouver la mort. Son père, aussitôt déporté, n'a dû de survivre et de revenir chez lui qu'à une sorte de miracle. C'est dire que l'histoire, très tôt, s'est occupée d'elle. Elle a continué, puisque les libérateurs soviétiques de son pays devaient trouver en elle une admiratrice éperdue, *« une petite fille de marbre »*, *BR écrit l'auteur d'elle-même en se référant au célèbre film de Wajda. Et que, par la suite, elle s'est trouvée exclue de l'organisation des jeunesses communistes à laquelle elle appartenait, simplement parce que ses parents avaient déposé une demande d'émigration vers Israël.*

Ce qu'a voulu montrer dans ce livre Lilly Marcou, dont les lecteurs du Monde connaissent le travail de recherche sur le communisme international, c'est comment n'ont cessé de se heurter chez elle l'histoire réelle et l'histoire vécue. Le résultat est à la fois maladroit, parce qu'elle assume cette contradiction sans parvenir à la dominer, et passionnant, parce que d'une criante sincérité. Elle ne brûle pas ce qu'elle a adoré, elle explique comment des millions de gens ont pu comme elle s'enthousiasmer pour Staline. Et maintenant qu'elle sait la vérité sur lui, quelle a rompu avec le système monstrueux qu'il a engendré, elle demande qu'on n'oublie pas les immenses espoirs qu'il a incarnés, et refuse pour commencer l'identification trop commode du communisme et du nazisme. Mieux que les réquisitoires manichéens dont nous sommes abreuvés, de tels témoignages aident à comprendre la complexité d'une époque qui n'a pas fini de peser sur nous.

A. F.

★ Lilly Marcou. *Une enfance stalinienne.* Presses universitaires de France. 196 pages. 72 F.

La guerre des slogans

La guerre des slogans politiques aura bien lieu. D'entrée de jeu, Paris a porté le débat sur la place publique. M. Paul Quilès, candidat socialiste à la mairie de Paris, avait choisi pour devise de sa campagne électorale : *« Paris Majorité »*. Hélas ! M. Pierre Bas, député de Paris (R.P.R.), avait créé, il y a six ans, une association répondant au même nom. Il y a eu procès. Jugement a été rendu. M. Quilès a dû se résoudre à faire disparaître l'« imitation » *(le Monde* des 22 et 23 décembre).

Oui, la guerre a bien été déclarée. A Marseille, depuis plusieurs semaines, des affiches de la municipalité proclament *« Embellir sa ville, c'est embellir sa vie »*. De belles affiches, « signées » du slogan *« Le nouveau Marseille »*. D'un jour à l'autre, on s'attendait à voir surgir sur les murs le visage de M. Gaston Defferre. Trois fois hélas ! M. Jean-Claude Gaudin, concurrent de M. Defferre, s'est octroyé ce qui ne lui appartenait pas. Sur des affiches de 4 mètres sur 3, M. Gaudin est soudain apparu sous le slogan *« Le nouveau Marseille, c'est lui »*.

C'est le premier « piratage » de grande envergure d'une campagne de publicité politique. M. Defferre n'a pas apprécié. Son équipe a aussitôt fait recouvrir les affiches en question d'un bandeau explicite : *« Gaudin n'a pas d'idée, il vole celle de Defferre »*. On ne plaisante pas avec les slogans en matière politique.

∴

A propos du slogan *« La force tranquille »*, des lecteurs nous ont fait remarquer que sa création ne revenait ni à M. Jacques Séguéla, publicitaire et conseiller personnel de M. François Mitterrand, ni à l'agence de publicité Mirabelle pour ses annonces : *« Drakkar, la force tranquille d'un parfum d'homme »* *(le Monde* du 1er décembre). Non, l'histoire de ce slogan est plus ancienne. Léon Blum, dans un appel radiodiffusé du 5 juin 1936 où il annonce la création de son gouvernement de Front populaire, conclut déjà : *« Un grand avenir s'ouvre devant la démocratie française. Je l'adjure, comme chef de gouvernement, de s'y engager avec cette force tranquille qui est la garantie de victoires nouvelles. »*

Mais pourquoi remonter si loin ? Sans aller jusqu'à rappeler que *le Monde* avait consacré, en janvier 1976, trois articles à « La force tranquille du syndicat des instituteurs », on remarquera, comme le signale un lecteur, M. René Meneust, que l'on peut lire l'expression *« la force tranquille »* dans les premières pages de *Politique* de M. Mitterrand (paru chez Fayard en 1977) : *« Sur le chemin du retour, nous longeâmes la Saale, vive et pressée. Ses méandres ne sont pas dus à la paresse, comme ceux de la Charente entre les prairies basses, mais à la dureté de ses bords qui la rejettent, la repoussent et semblent exciter son flot dans sa course vers le sud. Tout continuait autour de moi d'affirmer le triomphe de la force tranquille. »* Nous éviterons donc, cette fois, une guerre. M. Mitterrand peut se prévaloir d'une certaine paternité sur ce qui fut sa devise durant la campagne électorale présidentielle de 1981.

L. G.



L'ITINÉRAIRE D'UN « NOUVEAU PAUVRE »

Le chemin des sans-abri

Il lui reste tout juste assez d'amour-propre pour ne pas « craquer », pleurer peut-être, devant cet étranger qui veut savoir, comprendre, pourquoi et comment il en est arrivé là. Mais il n'en a plus assez pour essayer de travestir la vérité en inventant des fables.

Appelons-le Alain, puisqu'il ne tient pas à ce que son vrai prénom soit dit. Il a trente et un ans. Fin septembre, quand la petite entreprise qui l'employait comme aide-comptable a déposé son bilan, Alain a quitté sa ville natale du centre de la France. Pour venir tenter sa chance à Paris.

A sa mère, une veuve de soixante-quatre ans, qui aura tout fait pour le dissuader de s'en aller « là-bas », arguant qu' *« il valait mieux chômer chez soi qu'ailleurs, et qu'elle aurait toujours un petit quelque chose à partager avec lui »*, il a dit sa conviction de trouver dans la capitale ce que sa région ne pouvait plus lui procurer.

Il a pris le train avec 1 600 francs en poche et un sac contenant une poignée de linge, un transistor et une brosse à dents. Au début, il a habité une chambre partagée avec un homme âgé, sans emploi lui aussi, dans un hôtel plus que modeste, du côté de la porte Saint-Martin. *« Le matin, vers 7 h 30, je descendais acheter un ou deux journaux au kiosque, et j'allais m'installer dans un bistrot. »* Devant un crème et un sandwich, il épluchait les petites annonces, ligne par ligne, cochant parmi les offres d'emploi celles qui lui paraissaient convenir. Après, une poignée de jetons dans la poche, il allait s'enfermer dans la cabine téléphonique du café et commençait sa série quotidienne de démarches. *« Il y a toujours une bonne raison pour vous faire comprendre que vous ne répondez pas à ce qu'on cherche. Trop tard. Ou alors trop jeune ou trop vieux, ou pas de domicile fixe, expérience insuffisante, que sais-je ! On m'a demandé seulement deux fois de me présenter. Pour me dire de vive voix ce qu'on me disait par téléphone partout ailleurs... »*

En deux semaines, il a épuisé ses ressources jusqu'au dernier centime. Plutôt que s'en retourner chez lui, *« parce que je croyais encore que je trouverais, et parce que je ne voulais pas avouer à ma mère que j'aurais dû l'écouter »*, il a pris le chemin des sans-abri. *« J'ai été bien reçu, toujours. Un coup de rouge, une moitié de baguette, des cartons pour faire son lit dans un coin abrité du vent, on partage tout le peu qu'on a... »* Il a connu les équipes de la préfecture de police qui réveillent sans aménité ces dormeurs des trottoirs, les vérifications d'identité, l'aumône d'un casse-croûte que, le plus souvent, des gens âgés donnent furtivement avant de s'éloigner sans attendre un remerciement.

Sans haine

Aujourd'hui, il ne sait plus que faire. *« Se foutre à la Seine, c'est pas une solution. Retourner chez moi ? Et après ? Chercher encore ? A quoi bon... »* Il est résigné, mais à aucun moment il ne laisse passer dans ses propos la moindre haine, ni même la moindre amertume. Il n'en veut à personne. Si seulement l'hiver s'en allait *« ce serait plus facile »*. Au moment où l'on allait se décider, enfin, à lui proposer un peu d'argent, prudemment, pour ne pas le mettre au rang de ces mendiants auquel il n'appartient pas, *il est parti, après un « merci »* rapide. Sa longue silhouette s'est évanouie d'un coup derrière l'église Saint-Séverin, perdue parmi d'autres qui lui ressemblaient toutes. Celles de ces hommes qu'on appelle les « nouveaux pauvres ».

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

LA SITUATION EN CORSE

Réactions et interprétations

Après les attentats, les réactions. Comme chaque vague de violence en Corse, les attentats commis à Ajaccio dans la nuit du 27 au 28 décembre entraînent leur lot de condamnations. Cette fois pourtant, un nouvel élément apparaît. M. Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, et Corse lui-même, met en cause des *« éléments étrangers à la Corse »*. Sans plus de précision. C'est dommage, car c'est trop s'avancer ou pas assez.

M. François Léotard, secrétaire général du parti républicain, parle, lui, *« d'interventions extérieures »* à la Corse et de *« volonté de déstabilisation de la Méditerranée occidentale actuellement mise en œuvre par certaines puissances »*. Il évoque aussi des livraisons d'armes d'origine libyenne à la Corse.

La Libye et le colonel Kadhafi sont souvent appelés à la rescousse lorsque les explications manquent. Dans le cas présent — même si des bribes de renseignements recueillis par les services français existent, — cela tient de l'échappatoire. Le Front de libération nationale de la Corse, *quand bien même il serait aidé par des organisations étrangères, est* corse et bien corse. Ses militants le sont, dans leur immense majorité. Leurs armes sont françaises — de vieux pistolets-mitrailleurs de l'armée. Leurs explosifs ont été volés sur le sol français. — L. G.

L'amertume du maire d'Ajaccio

Correspondance

Bastia. — Après les attentats commis en Corse dans la nuit du 27 au 28 décembre, on note peu de réactions de la classe politique locale. M. Charles Ornano (bonapartiste), sénateur et maire d'Ajaccio, a cependant déclaré ressentir *« un sentiment d'amertume, presque de découragement »*, face à cet acharnement de la violence. *« Les Continentaux sont chez eux en Corse, tout comme les Corses sont chez eux en France continentale »*, a ajouté le maire, qui a souhaité l'organisation d'un grand meeting contre la violence.

D'autre part, après le plasticage chez M. Marc Rémy, vingt-quatre ans, agent d'E.D.F. à Ajaccio, le personnel C.G.T.-G.N.C. d'E.D.F.-G.D.F. du centre Corse, a observé, mercredi 29 décembre, entre 10 heures et 11 heures, une grève de solidarité. La section syndicale déclare : *« De tels actes de violence menacent aujourd'hui la démocratie. L'avenir de la Corse ne peut s'envisager à travers la violence. Il devient urgent que les auteurs soient mis hors d'état de nuire. »*

Enfin, M. Alain Julian, le gardien de la paix qui a été fortement commotionné lors de l'explosion contre le domicile de M. José Hervé, kinésithérapeute, est toujours en observation à l'hôpital d'Ajaccio.

D. A.

M. Franceschi : « Des éléments étrangers à la Corse »

Dans un entretien accordé à *France-Soir*, le secrétaire d'Etat à la sécurité publique, M. Joseph Franceschi, déclare : *« Le gouvernement est absolument déterminé à lutter contre un terrorisme de forme insidieuse et pernicieuse et à l'empêcher de s'étendre. »* Selon M. Franceschi, le *« terrorisme corse n'est pas uniquement le fait des Corses, il se nourrit d'éléments qui relèvent du droit commun et d'éléments étranger à la Corse »*.

M. Léotard (P.R.) met en cause la Libye

M. François Léotard, secrétaire général du parti républicain, dénonce dans un communiqué *« l'incohérence du pouvoir »*. Il ajoute : *« Les attentats (...) constituent une déclaration de guerre à la République. Devant l'impuissance et l'incohérence du pouvoir qui a lui-même provoqué l'explosion de violence et de haine, les terroristes ne se cachent même plus. »* M. Léotard conclut : *« Face à cette situation, le P.R. a pris et prendra les initiatives nécessaires. Dans un premier temps, il organisera le 27 janvier à Paris une journée pour la Corse dans la République. Des témoignages seront apportés sur les interventions extérieures dans les départements corses et sur la volonté de déstabilisation de la Méditerranée occidentale actuellement mise en œuvre par certaines puissances. »*

M. Léotard a, d'autre part, déclaré que *« des livraisons d'armes d'origine libyenne ont lieu en Corse via la Sardaigne »*.

Le R.P.R. réclame « la restauration de l'ordre public »

Le R.P.R., qui a envoyé une « mission » parlementaire pour enquêter en Corse, au début du mois de décembre, rend public, ce mercredi 29 décembre, un rapport de vingt-deux pages.

M. Emmanuel Aubert, député des Alpes-Maritimes, présente ce texte comme *« une contribution, un témoignage »*. *« La situation est suffisamment grave en Corse pour que l'on ne polémique pas »*, nous a déclaré M. Aubert. Le rapport suggère notamment que les pouvoirs publics affirment clairement et solennellement que *« la Corse, c'est la France »*. Il demande aussi *« une restauration rapide de l'ordre public »*.

Selon les parlementaires R.P.R., indique M. Aubert, le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) a *« des rapports avec des organisations terroristes étrangères »*.

● *Mgr Thomas, évêque d'Ajaccio, et le conseil presbytéral de l'Eglise de Corse* ont publié une lettre sur la situation en Corse. Ils déclarent notamment : *« Nous supplions instamment tous les chrétiens de Corse d'assumer leurs devoirs devant la situation que tous connaissent : devoir de mettre en lumière et de juger les causes profondes de la violence, les facteurs de division et d'intolérance : ce sont, entre autres, les intérêts exclusifs, personnels ou de groupe, l'amour de l'argent et l'instinct de domination (...) Nous voulons rejoindre et soutenir l'effort des « hommes de bonne volonté » — qu'ils partagent ou non notre foi — qui prennent des responsabilités pour établir un climat de respect, de tolérance et de fraternité universelle. »*

Faits et jugements

Un témoin en prison

Marmoud Bara, âgé de dix-huit ans, le complice de Yacid Chougri, le jeune cambrioleur tué, le 15 décembre, par un libraire de Gonesse (Val-d'Oise), M. Charles Bernard, a été inculpé et écroué, mardi 28 décembre, alors qu'il venait apporter son témoignage sur le cambriolage et le décès de son ami (*le Monde* du 22 décembre). Le parquet du tribunal de Pontoise a pris ces réquisitions *« pour le maintien de l'ordre public, en raison du climat menaçant et des manifestations de violence engendrés par cette affaire et pour la sûreté de l'inculpé »*.

Après l'arrestation le 17 décembre de M. Bernard, des voisins, des commerçants de Gonesse, avaient pris l'initiative d'adresser des pétitions en faveur du libraire au ministère de l'intérieur, tandis que les jeunes du quartier prenaient la défense des jeunes cambrioleurs.

● *Le siège de l'Association des travailleurs maliens de France cambriolé*. — Des cambrioleurs se sont introduits, durant la nuit du 25 au 26 décembre, au siège de l'*Association des travailleurs maliens de* France (A.T.M.F.), à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Des machines à écrire et à calculer, des disques, un électrophone, une guitare et des tam-tams ont été dérobés, ainsi que des documents comptables, les procès-verbaux des assemblées de l'association et des listes d'adhérents.

Pour les responsables de l'A.T.M.F., cet acte est *« plus un acte d'intimidation dirigé contre les travailleurs immigrés qu'un simple cambriolage »*. Le secrétaire général de l'A.T.M.F. aurait fait l'objet à plusieurs reprises, au cours des derniers mois, de menaces à caractère raciste.

FAITS DIVERS

BUTIN RECORD POUR LES CAMBRIOLEURS D'UNE BANQUE ESPAGNOLE

Marbella (*A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.*). — Près de deux cents coffres, un butin qui atteindrait au minimum 70 millions de francs, le cambriolage commis durant le week-end de Noël dans les locaux de la Banque d'Andalousie à Marbella (Espagne), établit une manière de record. Ce vol, qui, selon la police espagnole, n'a pu être organisé que par des spécialistes internationaux de ce genre d'opération, a été découvert, lundi 27 décembre, à la réouverture des banques.

Les malfaiteurs, au nombre de quatre ou cinq, auraient réussi à pénétrer dans la banque dès le 24 décembre, après avoir percé un mur dans un appartement voisin de la banque et inoccupé. Ils se sont ensuite dirigés vers le sous-sol de l'établissement où se trouve la chambre forte, qu'ils ont ouverte avec des chalumeaux tout en neutralisant le système de sécurité, pourtant fort complexe.

La Banque d'Andalousie était, en effet, équipée des systèmes de protection électroniques les plus perfectionnés, et les experts ne s'expliquent pas encore de quelle manière les cambrioleurs ont réussi à les mettre hors circuit. Ensuite, les malfaiteurs, qui ont séjourné dans la salle des coffres durant tout le week-end de Noël, ont forcé les deux cents coffres privés pour y dérober argent liquide et bijoux.

L'ampleur de ce cambriolage, qui, à bien des égards, rappelle le fameux « casse » de Nice, s'explique par le caractère même de la clientèle de cette agence de la Banque d'Andalousie. Parmi les locataires de coffres, en effet, se trouvent de très nombreux résidents étrangers de la Costa-del-Sol, et notamment de richissimes ressortissants des pays arabes.

● *Dix personnes, dont trois touristes japonais*, ont trouvé la mort, et vingt autres ont été sérieusement blessées, dans un incendie qui a ravagé pendant deux heures, mercredi matin 29 décembre, un hôtel de la localité de Daegu, à 300 kilomètres au sud-est de Séoul en Corée du Sud. Selon la police, l'hôtel a été pratiquement détruit par l'incendie, qui s'est déclaré au second étage et s'est rapidement propagé à l'ensemble de l'édifice, dont les issues de secours étaient bloquées. Alors que des clients se jetaient par les fenêtres pour échapper aux flammes, d'autres étaient secourus par des hélicoptères de l'armée.

MÉDECINE

Aux Etats-Unis

VINGT-HUIT MILLE MEDECINS TESTENT SUR EUX-MEMES LES EFFETS DE L'ASPIRINE ET DU CAROTENE

Boston (*A.F.P.*). — Près de 28 000 médecins américains viennent d'accepter de participer à une vaste enquête médicale destinée à déterminer les éventuels effets bénéfiques de l'aspirine sur les maladies cardiaques, et du carotène sur certains cancers.

Les 27 905 médecins « cobayes » devront avaler quotidiennement un cachet pendant les quatre prochaines années sans savoir ce qu'il contient : aspirine, bêta carotène, ou placebo (substance inactive substituée à un médicament).

Ce projet, d'un coût de 4,3 millions de dollars, est dirigé par le docteur Charles Hennekens, de l'École de médecine de Harvard. Il a pour but de faire le point sur les effets de l'absorption régulière d'aspirine ou de carotène, substance qui se trouve dans les carottes et certains légumes verts et qui est convertie en vitamine A dans l'organisme.

Des études antérieures suggèrent en effet que l'aspirine pourrait prévenir certaines maladies cardiaques, en réduisant par ses propriétés anticoagulantes les risques de formation de caillots sanguins.

En outre, un groupe de chercheurs de l'université Northwestern (Illinois), avait indiqué l'an dernier que les fumeurs mangeant beaucoup de légumes contenant du carotène semblaient moins sujets au cancer du poumon.

● *Le prix Paul-Neumann*, destiné à encourager des travaux de recherche clinique, vient d'être décerné à Lyon au docteur Didier Lebrec, chargé de recherches à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, pour ses travaux sur la cirrhose ; et au docteur Marc Thibonnier pour ses recherches relatives à l'hypertension artérielle. Ce prix, d'un montant de 60 000 F, a été créé en 1967 par les laboratoires Hoechst.

RELIGION

● Un *« jeûne de pénitence » de vingt-quatre heures* prévu par M. Pierre Debray, président du mouvement *Chrétiens pour un monde nouveau* et ancien animateur des *Silencieux de l'Eglise*, pour protester contre la légalisation de l'avortement, a tourné court mardi 28 décembre à Notre-Dame de Paris. Les portes de la cathédrale avaient été fermées, mais M. Debray et quelques-uns de ses partisans ont pu pénétrer dans la cathédrale en passant par les jardins. Ils ont quitté l'édifice après avoir récité le chapelet. M. Debray a critiqué l'attitude de l'épiscopat face à l'avortement, en affirmant que les *« catholiques n'ont plus de chefs naturels »*.

SPORTS

ALPINISME

ÉVEREST : UNE « PREMIÈRE » HIVERNALE DRAMATIQUE

Katmandou (*A.F.P., Reuter*). — Les chances de survie de l'alpiniste japonais Yasuo Kato — qui a réussi lundi 27 décembre la première ascension hivernale de l'Everest (8 848 mètres) — et de son compagnon de cordée *Toshiaki Kobayashi* se sont amenuisées, ont affirmé le 28 décembre les autres membres de l'expédition restés au camp de base, d'où ils n'ont pu les joindre par radio. Kato, âgé de trente-trois ans, était déjà parvenu deux fois au sommet de l'Everest à l'automne 1973 et au cours de l'été 1980. Il avait perdu tous ses orteils et trois doigts de la main droite la première fois. Il avait, cette fois, atteint le sommet par le col sud, mais son coéquipier avait dû s'arrêter à cause de gelures aux mains et aux pieds.

Les deux hommes, qui s'étaient retrouvés lundi soir, avaient annoncé par radio qu'ils allaient passer la nuit à 85 mètres du sommet. Toutefois, ils ne disposaient plus ni d'oxygène ni de nourriture chaude, ce qui rendait aléatoire leur survie par — 32 degrés. Les deux hommes ne sont pas entrés en contact radio avec le camp de base mardi matin, à 7 heures, comme convenu. Un sherpa parti à leur recherche devait passer la nuit suivante à 7 900 mètres, tandis que d'autres membres de l'expédition s'apprêtaient à faire de même, malgré le brouillard.

CORRESPONDANCE

Le fisc n'aime pas les couples mariés

Un lecteur de Saint-Pierre-de-la-Réunion, qui nous demande de préserver son anonymat, nous a adressé la lettre suivante :

L'article de Christiane Chombeau « Les avantages et les inconvénients de l'union libre » (*le Monde* du 24 novembre 1982) nous a signalé les pénalisations fiscales que peut entraîner le mariage pour des concubins avec des enfants à charge. Je voudrais donner ici deux exemples pour montrer que le mariage peut entraîner également des majorations importantes d'impôt pour des conjoints sans enfant.

Premier exemple : la majoration « exceptionnelle » de solidarité a été appliquée à des contribuables dont l'impôt était supérieur à 25 000 F. Deux concubins ayant chacun 25 000 F d'impôt n'ont donc pas été touchés par la majoration de solidarité. Mariés, ils auraient alors souscrit une déclaration commune, leur impôt se serait élevé à 50 000 F et ils auraient dû acquitter une contribution de solidarité de 3 500 F (350 000 centimes).

Deuxième exemple : la pénalisation pour mariage est beaucoup plus importantes dans les départements d'outre-mer. Dans ces départements, les contribuables bénéficient des réductions fiscales suivantes : 30 % (Guadeloupe, Martinique, Réunion), 40 % (Guyane). Ces réductions sont respectivement plafonnées à 20 500 F et 27 300 F par *foyer fiscal*. Un couple marié et un célibataire ont donc droit à un même plafonnement de la réduction fiscale. Avec la contribution de solidarité, le calcul montre que la pénalisation pour mariage peut atteindre 22 000 F (Guadeloupe, Réunion, Martinique) et 28 800 F en Guyane.

Je voudrais signaler que, dans ces départements où le mariage est un fardeau bien lourd, de très nombreux couples sont touchés puisque les salaires de la fonction publique dans ces départements sont élevés de plus de 50 % qu'en métropole.

DÉFENSE

● *Le Koweït et la France* ont signé, mardi 28 décembre, à Koweït, un protocole d'accord prévoyant l'entraînement de pilotes de combat koweïtiens susceptibles d'être aux commandes d'un Mirage-2000, dans la perspective d'un achat prochain de cet avion de combat français par le Koweït. L'armée de l'air de ce pays a déjà acquis vingt intercepteurs Mirage F-1 de défense aérienne. — (*A. P.*)

SCIENCES

MORT DE L'ASTRONAUTE JOHN SWIGERT QUI AVAIT PARTICIPÉ A LA MISSION APOLLO-13

John Swigert, un des trois astronautes de la mission Apollo-13, est mort à Washington, le 27 décembre, d'un cancer de la moelle osseuse. Elu le 2 novembre dernier représentant républicain du Colorado au Congrès des Etats-Unis, il aurait dû prendre ses fonctions le 3 janvier prochain.

[Né le 30 août 1931 à *Denver (Colorado)*, John Swigert est pilote d'essai et ingénieur en aéronautique lorsqu'il entre dans le corps des astronautes en 1966. En avril 1970, il a dû remplacer au pied levé son collègue Thomas Mattingly. Malade, celui-ci ne peut participer à la mission Apollo-13 en tant que pilote du module de commande restant en orbite autour de la Lune, pendant que James Lovell et Fred Haise y débarqueront.

Lancé le 11 avril 1970, le véhicule Apollo-13 est endommagé par l'explosion d'un réservoir d'oxygène, alors qu'il est à 320 000 kilomètres de la Terre. La mission doit donc être modifiée d'urgence. Après avoir fait le tour de la Lune sans s'y poser, les trois hommes réussissent à amerrir dans le Pacifique le 17 avril, sains et saufs, mais amaigris, chacun, de plusieurs kilos.]

● *La première médaille d'or décernée par la Fondation de France* a été attribuée au Palais de la découverte à Paris. Le président de la République a remis lui-même, le 12 décembre, cette médaille (qui représente, sur l'avers, le théorème de Pythagore et, sur le revers, une fleur à six pétales symbolisant les six actions principales de la Fondation dans les domaines de la science et de la santé) à M. Rose, le directeur du Palais de la découverte, qui l'a reçue au nom de tout le personnel.

Ouvert en 1937, à l'occasion de l'Exposition universelle, le Palais de la découverte reçoit, chaque année, près de un million de visiteurs, dont plus de cinq mille groupes scolaires.

Aux États-Unis

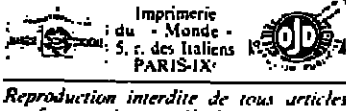
LE RÉACTEUR A FUSION EXPÉRIMENTAL TOKAMAK ENTRE EN SERVICE

Le réacteur à fusion expérimental Tokamak de Princeton (New-Jersey) a, pour la première fois, produit, vendredi 24 décembre, du plasma (état de la matière dans lequel tous les atomes sont complètement ionisés) expérimental pendant *cinq centièmes de seconde*. Le projet Tokamak vise à la production, à long terme, d'électricité à partir de la fusion de deutérium et de tritium, les isotopes lourds de l'hydrogène. Cette fusion s'accomplit à une température d'au moins 100 millions de degrés Celsius.

Il a fallu sept ans pour mettre au point le réacteur de Princeton. Son coût — 314 millions de dollars — a été pris en charge pour l'essentiel par le département américain de l'énergie. *Un projet européen comparable*, le Joint European Torus (JET), est en cours de réalisation à Culham, près d'Oxford, en Grande-Bretagne.

Le réacteur de Princeton ne fonctionnera pas à plein régime avant le mois de février 1983, indique le département américain de l'énergie. Et il faudra attendre 1986 pour que le Tokamak atteigne son point d'équilibre en produisant autant d'énergie qu'il en consomme. On estime généralement que le développement de la filière à fusion pourrait conduire à la construction de réacteurs commerciaux entre 2020 et 2030.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ÉDUCATION

LE DÉBAT SUR L'UNIFICATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF

La C.F.T.C. organise son « plan de riposte » aux propositions de M. Savary

Une journée nationale d'action contre les propositions de M. Savary sur l'enseignement privé sera organisée en janvier par le Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-C.F.T.C.). Des manifestations et des rassemblements auront lieu devant les préfectures dans chaque département, suivis, ultérieurement d'une manifestation nationale.

Le SNEC-C.F.T.C., qui, aux élections professionnelles pour le renouvellement des représentants des maîtres de l'enseignement privé aux commissions consultatives mixtes départementales, vient de recueillir 43,91 % des voix, confortant sa première place, déclenche ainsi son *« plan de riposte »* pour *« la liberté de l'enseignement ».*

Ce syndicat voudrait entrainer dans son initiative ses partenaires de l'enseignement privé ; cette éventualité devait être examinée au cours de la réunion « informelle », ce 29 décembre, des principaux responsables de l'école catholique, destinée à préparer les décisions que prendra, le 9 janvier, la Commission permanente de l'enseignement catholique en réponse aux propositions de M. Savary. D'autre part, le Comité national d'action laïque (CNAL, qui groupe la FEN, le SNI-P.E.G.C., la Fédération des conseils de parents d'élèves, la Ligue de l'enseignement et les délégués départementaux de l'éducation nationale), se réunira le 6 janvier pour fixer sa position.

Le moins mauvais moment

Depuis que M. Alain Savary a rendu publiques le 20 décembre ses propositions pour la rénovation « d'ensemble » du système éducatif, la plupart des voix intéressées par la question scolaire se sont exprimées. Aujourd'hui, dans la mi-temps qui suit le solstice d'hiver, les clameurs s'assourdissent. L'air est propice à la réflexion avant les premières décisions.

Passée la réaction immédiate plutôt hostile, les responsables de l'enseignement catholique s'interrogent. Les plus récents propos du ministre de l'éducation nationale rappelant que « la négociation, c'est l'étude des propositions et des contre-propositions » (le Monde *du 24 décembre) n'ont pas laissé indifférents des dirigeants qui mesurent, à la suite de leurs évêques, tout à la fois leurs atouts et leurs limites. Période pré-électorale qui se prête aux surenchères, capacité de leurs troupes à se mobiliser, sondages favorables : voilà pour les atouts. Respect du calendrier par le ministre, position globalement minoritaire de leurs amis politiques, excès et intolérances de leurs ultras, répugnance à déclencher de véritables hostilités : voilà pour les forcer au réalisme.*

Sans oublier que le contenu même des propositions de M. Savary les met en situation intenable d'un refus total et prolongé de négocier. Peuvent-ils, en effet, longtemps, faire litière du paradoxe suivant : en août 1981, dans ces colonnes, Mgr Honoré exaltait le « modèle éducatif et social » *que représente l'école privée en le définissant par trois mots :* autonomie *des établissements,* participation *des parents et des gestionnaires associés aux enseignants,* souplesse *des structures. Comment ne pas se rendre à l'évidence que M. Savary a entendu la leçon et la propose en exemple... au secteur public ?*

Le problème qui se pose à l'enseignement privé est donc aujourd'hui celui qu'ont formulé des personnalités telles que M. René Rémond et le Père Henri Madelin, provincial des jésuites français, peu suspects l'un et l'autre de vouloir « brader » la spécificité spirituelle : par quels moyens empêcher que l'enseignement catholique ne se dissolve et ne perde son originalité sans aucun profit pour un système scolaire national indubitablement long à se réformer ? Le gâchis serait complet. Des détails seront nécessaires pour l'éviter.

D'autant qu'il sera de plus en plus difficile à l'enseignement public d'éluder la lente, mais inexorable montée d'exigences que l'on hésite à réduire au consumérisme, mais qui en revêtent un aspect essentiel : le refus grandissant des usagers d'être tenus à l'écart de décisions qui les concernent au premier chef. Toute la tradition de l'administration française y répugne. Mais le rejet du « Tout-Etat » aussi va croissant et pas seulement sur les terres de la droite politique. Les responsables de l'enseignement privé ne peuvent ignorer qu'ils risquent de laisser passer l'occasion d'avoir à discuter et à négocier avec un ministre de l'éducation nationale sensible à ces exigences et résolu en même temps à ne pas défaire et disloquer le service public.

Les défenseurs de la laïcité n'ont pas intérêt, eux non plus, à camper sur des positions d'intransigeance. Céder aux tentations de l'extrémisme les exposerait au désaveu de leurs concitoyens, bien au-delà de fractions réactionnaires. Une mobilisation laïque comme celle des années 1959-1960 est peu concevable aujourd'hui, en raison même de la revendication de pluralisme, de diversification, qui travaille les profondeurs d'une société « massifiée ».

Comme M. Savary propose au secteur public lui-même de se transformer, toute crispation des laïcs serait, en outre, interprétée à leur désavantage. On y discernerait sans peine et sans tendresse la peur du changement, de la remise en question, de la sanction populaire.

M. Savary disait récemment qu'il n'y a jamais de bon moment pour poser les problèmes difficiles. Ses partenaires peuvent convenir qu'il n'y aura peut-être pas avant longtemps de moment moins mauvais.

CHARLES VIAL.

AUTOMOBILE

B.M.W. série 3 : la tentation du confort

B.M.W. se porte bien. Une fois encore, la crise économique qui se prolonge n'a guère touché les constructeurs de voitures de grande qualité vendues à des tarifs nettement supérieurs à la moyenne. 1982, pour la firme allemande, se traduira par une augmentation du chiffre d'affaires de l'ordre de 23 %. Les filiales et sociétés en participation de la marque ont, de leur côté, suivi la courbe dans les mêmes proportions. Chez B.M.W., seule la motocyclette marque le pas.

Pour les responsables de la firme allemande, on doit surtout à la série 5 — nouvelle formule, — lancée en 1981, l'essentiel des bons résultats enregistrés aujourd'hui, preuve que la politique d'« évolution dans la continuité » est un bon choix. Aussi ne s'étonnera-t-on pas que 1983, avec la présentation d'une série 3 refondue, s'annonce à leurs yeux comme une année prometteuse. Cette gamme de voitures, dite « moyennes supérieures », représente, à l'heure actuelle, 60 % de la production totale d'automobiles de la marque. On devrait aller plus loin encore, *et le chiffre ambitieux de mille deux cents voitures produites par* jour est avancé pour une avenir relativement proche. Est-ce le signe que B.M.W. se démocratise ou qu'augmente la part de ceux qui considèrent encore l'achat d'une voiture de qualité comme un investissement ?

Les différentes versions de la nouvelle série 3 ne se distinguent guère extérieurement des précédents modèles de la gamme. Tout au plus remarquera-t-on — outre une calandre à quatre phares — un capot-moteur plongeant plus que de coutume et une inclinaison du pare-brise plus accentuée. Le bord inférieur des vitres s'est aussi abaissé, et, à l'inverse, l'arrière et l'arête du coffre ont pris de la hauteur, *accentuant une ligne générale* déjà assez agressive. En fait, si la course au C.X. (coefficient de pénétration dans l'air) n'a pas été l'essentiel des préoccupations des ingénieurs (0,38), il reste que tant sur le poids (— 40 kg) que sur le rendement des moteurs, on a cherché — aucune marque n'y échappe — à gagner en consommation. Chaque détail modifié dans la structure des voitures et dans les parties mécaniques touchées visent à assurer une marche plus souple et, par là, à éviter les à-coups boulimiques. Mais aussi on a visé le confort des passagers. Une preuve ? L'apparition d'*une quatre portes* dans la série.

La gamme, désormais, se présente, côté moteur, ainsi : 316, 4 cylindres, 1 800 cm3, à carburateur (90 ch à 5 500 t/mn) ; 318 i, 4 cylindres, 1 800 cm3, à injection (105 ch à 5 8000 t/mn) ; 320 i, 6 cylindres, 1 990 cm3, à injection (125 ch à 5 800 t/mn) ; 323 i, 6 cylindres, 2 316 cm3, à injection (139 ch à 5 300 t/mn.

Les transmissions ont été retouchées, toujours dans le sens de l'économie, et une nouvelle boîte à cinq rapports est montée en série sur les 6 cylindres. Il reste possible sur la 323 i — version la plus sportive de la série — d'obtenir la boîte (5 vitesses) à rapports courts déjà connue.

Au niveau du train de roulement, on trouve également du changement. Il se traduit, à l'avant, par un essieu à jambe de suspension à articulation unique et une barre antirouli posée derrière l'essieu. A l'arrière, le pont à triangles obliques se voit doté de nouveaux ressorts à flexibilité progressive séparés des amortisseurs. Dans ce dispositif, on a voulu essentiellement apporter — encore une fois — de la souplesse et du confort. C'est peut-être là l'essentiel à retenir de cette nouvelle présentation.

Car comment ne pas remarquer la discrète, mais constante évolution des modèles de la marque vers une conception désormais plus confortable que sportive, et au détriment peut-être d'une image de marque qui s'était bâtie sur une option inverse ?

A la route, il apparaîtra rapidement au conducteur combien ces voitures ont certes gagné en souplesse et en confort de conduite, mais ce qu'elles ont perdu en agressivité. Montée en puissance régulière mais lente, balancement de caisse plus accentué en virage, meilleur accrochage à la route, qui enlève à ceux qui ont goûté des plaisirs de la conduite rapide quelques joies. Signe des temps, mais aussi sans doute renouvellement d'une clientèle plus large qu'autrefois.

Cible — comme peut l'être Volkswagen avec sa Golf-GTI — d'une convoitise qui se traduit par l'apparition de modèles concurrents chez plusieurs constructeurs, B.M.W. reste néanmoins un maître dans la qualité et la finition des ses voitures. Ce n'est pas si commun.

CLAUDE LAMOTTE.

★ **Prix** (entre parenthèses les anciens tarifs).
316 : 69 052 F (65 772 F).
316 automatique : 71 240 F).
318 i : 77 028 F (73 080 F).
318 i automatique : 79 216 F (74 272 F).
320 i : 86 000 F (79 144 F).
320 i automatique : 88 064 F (80 220 F).
323 i : 95 000 F (89 056 F).
323 i automatique : 98 508 F (92 112 F).
323 i Sport : 101 364 F (avec pont autobloquant).

CARNET

Mariages

— Catherine BODIN et Olivier LOUIS ont le bonheur de faire part de leur mariage, qui a eu lieu à Bordeaux, à la Saint-Jean-d'Hiver.
Internat hôpital Pellegrin,
33076 Bordeaux.

Paule OLIVET, née Bouquet,
et Michel THIBIERGE
ont la joie
de faire part
de leur mariage
le 23 décembre.

Décès

— Le président
Et le comité directeur de la Fédération française Handisport,
ont la douleur d'informer du décès de
Marcel AVRONSART,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé de guerre,
croix de guerre,
médaille d'or
de la jeunesse et des sports,
président
de le Fédération française Handisport
de 1969 à 1980,
à l'âge de soixante-deux ans.
Marcel Avronsart était, depuis 1980, président de la Fédération internationale du sport pour handicapés.
Ses obsèques seront célébrées le jeudi 30 décembre 1982, à 15 h 45, en l'église Saint-Louis des Invalides.
Condoléances sur registre à l'église.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. BENCHERIF Mounouia,
survenu le 19 décembre 1982 à Djelfa (Algérie), dans sa quatre-vingt-unième année.
De la part de ses enfants.
Boîte postale 13, Djelfa (Algérie).

— Christine,
Alain et Michèle,
Denis et Martine,
ses enfants,
Patricia, Frédéric,
Sarah et Martin,
ses petits-enfants,
font part du décès de
Claude BÉRAUD,
architecte,
survenu à Paris le 27 décembre 1982.
La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité familiale en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e, le jeudi 30 décembre.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
21, allée de Fontainebleau,
75019 Paris.

— Vieu-en-Valromey (Ain). Asnières. Lyon.
Mme Henri Bolon,
M. et Mme Etienne Monnot,
M. et Mme Jacques Bolon,
M. et Mme Bernard Bolon,
M. et Mme Claude Ledoux,
Mlle Jehanne Bolon,
M. et Mme Pierre Bolon,
M. et Mme André Bolon,
M. et Mme Georges Bolon,
M. Philippe Bolon,
Les petits-enfants,
Les familles Bolon, Perrin, Crozet, Hoppenot,
font part du décès de
M. Henri BOLON,
survenu le 27 décembre 1982.
On se réunira en l'église de Vieu-en-Valromey (Ain) ce jeudi 30 décembre 1982, à 15 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
Une messe aura lieu à Asnières ultérieurement.

— Le docteur Guy Clastres
a la douleur de faire part du décès, survenu le 22 décembre 1982, de son épouse,
Maryse CLASTRES,
née Grimmeisen.
De la part de
M. et Mme Louis Grimmeisen,
M. et Mme Cotrait,
Mme veuve Pierre Cassier,
Mme Jean-Pierre Clastres,
Mlle *Elisabeth Grimmeisen.*
La bénédiction aura lieu en l'église Saint-Antoine, 66, avenue Ledru-Rollin (12e), le 31 décembre 1982, à 10 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

— Mme Andrée Darves-Bornoz, née Descombey, son épouse,
Jean-Michel Darves-Bornoz, son fils,
Sébastien Raulet, son petit-fils,
M. et Mme Roger Darves-Bornoz, ses parents,
M. et Mme Michel Darves-Bornoz, son frère et sa belle-sœur,
Et toute la famille,
ont le profond chagrin de faire part du décès subit de
M. Roland DARVES-BORNOZ,
ingénieur général du génie rural,
des eaux et forêts,
survenu le 27 décembre 1982 à l'âge de cinquante-sept ans, à Bormes-les-Mimosas, Var.
L'inhumation aura lieu au cimetière communal de Bagneux (92220), le 30 décembre, à 10 h 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
11, avenue d'Alembert,
92160 Antony.

[Roland Darves-Bornoz était collaborateur de la section économique et de la section agraire du comité central du parti communiste. Ingénieur général du génie rural, des eaux et forêts, il avait écrit des ouvrages sur l'agriculture, sous le pseudonyme de Louis Perceval.]

— M. Nico Dassas,
ses enfants et petits-enfants,
M. André Dreyfus,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Simone DASSAS,
née Dreyfus,
leur épouse, mère, grand-mère, sœur et parente, survenu le 24 décembre 1982, dans sa soixante et onzième année.
Les obsèques ont eu lieu le 28 décembre 1982 dans l'intimité familiale.

— Grenoble. Lyon. Paris. Cagnes.
M. Georges Gallois, son père,
Et Mme Georges Gallois,
Mme Marthe Gallois, son épouse,
Et ses enfants : Michel Gallois, Jacques Gallois et son épouse, Marie-France Cousin et son époux, Madeleine Cohen et son époux,
Et ses petits-enfants : Christophe, Frédéric, Tamara, David, Aurore et Morgan,
M. René Gallois, son frère,
Et Mme René Gallois,
leurs enfants Patrice et Philippe,
Le docteur Emile Naudin et son épouse,
Mme Pauline Girodin,
Mme Antoinette Montmayeul,
M. et Mme Jean-Jacques Mauranchon et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean GALLOIS,
survenu brusquement à l'âge de soixante-huit ans.
Une messe sera célébrée le jeudi 30 décembre, à 15 heures, en l'église du Sacré-Cœur à Grenoble.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité familiale.
Condoléances sur registre.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— « Le Dauphiné libéré », le « Journal Rhône-Alpes », « Lyon-matin », « Loire-matin », « Vaucluse-matin »,
L'Agence générale d'information,
La société la Presse du Sud-Est,
La société Sud-Est média,
La société Rhône-Alpes diffusion,
Le G.I.E. Data presse,
Les sociétés et associations du groupe Dauphiné Libéré,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur président,
M. Jean GALLOIS,
survenu brusquement le 27 décembre 1982, à Grasse (A.-M.).
Les funérailles auront lieu le jeudi 30 décembre, à 15 heures, en l'église du Sacré-Cœur, place Doyen-Gosse, à Grenoble.
Seule la famille assistera à l'inhumation.
Condoléances sur registre.
Cet avis tient lieu de faire-part.
(Le Monde *du 29 décembre.)*

— M. et Mme Patrick Lefèvre Utile, ses enfants,
M. Louis Lefèvre Utile, son petit-fils,
Mme Louis Lefèvre Utile
et Mlle Madeleine Lefèvre Utile, ses belles-sœurs,
Les familles Binet et Ducasse,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Michel LEFÈVRE UTILE,
née Christiane Péquin,
survenu à Nantes le 25 décembre 1982 dans sa quatre-vingt-neuvième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 28 décembre en l'église Saint-Nicolas.
26, rue Harrouys, 44000 Nantes.

— M. Jacques Lumalé-Cornil, professeur de philosophie,
M. et Mme Pierre Roumazeille-Cornil et leurs enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme Jacques LUMALÉ,
née Geneviève Cornil,
antiquaire,
leur épouse, sœur, belle-sœur, tante et parente,
pieusement décédée en son domicile de Neuilly-sur-Seine, le 26 décembre 1982, à l'âge de cinquante-six ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 31 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine, 158, avenue Charles-de-Gaulle.
L'inhumation aura lieu au cimetière nouveau de Neuilly-sur-Seine, dans le caveau de famille.
125, boulevard du Général-Kœnig,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Jean Mauze, son épouse,
Le docteur Jacques Mauze et Mme,
M. et Mme Jean-Pierre Mauze,
M. et Mme Jean Lenez,
ses enfants,
Eric, Jean-Christophe, Virginie, Bénédicte, Sylvie et Geoffroy, ses petits-enfants,
M. et Mme Claude de Moor,
Mme Suze Touzin,
Et tous les membres de sa famille,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Jean MAUZE,
directeur du centre départemental
de transfusion sanguine de l'Indre,
médecin-lieutenant-colonel (C.R.),
ancien membre
du Conseil économique et social,
ancien directeur
des instituts Pasteur d'outre-mer,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
médaille des services de la France libre,
chevalier des Palmes académiques,
chevalier de la Santé publique,
médaille U.S. commémorative
de la bataille du Sud-Ouest pacifique,
survenu au Val-de-Grâce, à Paris, le 26 décembre 1982, dans sa soixante-quinzième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Un service religieux sera célébré le vendredi 31 décembre 1982, à 15 heures, en l'église Saint-André à Châteauroux.
Condoléances sur registre.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, avenue de la Gare, Châteauroux.
13, rue Louis-Blériot,
La Teste-de-Buch (33260).
Résidence de l'Hermitage,
Rue Paul-Hochard-18, allée d'Alsace,
94150 Chevilly-Larue.
1, rue Braille, Châteauroux.

[Né le 28 mars 1908 à Saintes (Charente-Maritime), le docteur Jean Mauze était médecin biologiste. Directeur du centre de transfusion sanguine de l'Indre, il avait été nommé, en 1967, expert au Conseil économique et social, où il était membre de la section du développement économique et social des pays autres que la France et de la coopération économique. Il avait, d'autre part, été chargé de mission à l'Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer (ORSTOM).]

— Mme Solange Prévost de Saint-Cyr,
M. et Mme Gérard Prévost de Saint-Cyr,
Olivier, Alain, Eric Prévost de Saint-Cyr,
Les familles Decomble, Dugès, Thérèse Mercadier, De Séverac, Tillol,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean
PRÉVOST DE SAINT-CYR,
ingénieur,
survenu le 20 décembre, dans sa quatre-vingt-onzième année, à Alès.
Les obsèques ont eu lieu à Cayrac (Tarn-et-Garonne).

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Clotilde ROSSELLI,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chargée de mission
d'inspection générale honoraire
de l'éducation nationale.
survenu à Villefranche (Rhône), le 22 décembre 1982, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Belleville, le 27 décembre 1982, et de rappeler à votre pieux souvenir son frère,
M. Joseph ROSSELLI,
ancien maire de Belleville,
conseiller général
et député du Rhône,
décédé le 27 octobre 1973.
104, rue de la République,
69220 Belleville-sur-Saône.

Déclaration d'absence

Le Tribunal de Grande Instance de Paris par jugement en date du 1er octobre 1982 :

Constate que Clarisse Marie LEBRETON, née à QUILLY (Loire-Atlantique) le 29 avril 1914, fille de Pierre Marie Joseph LEBRETON et de Marie-Rose GLOTAIN, épouse de André Henri CHARLES, ayant été domicilié à LEVALLOIS (Hauts-de-Seine) 51, rue Carnot, n'a pas reparu au lieu de son domicile ou de sa résidence depuis plus de 20 ans.

La déclare absente.

Anniversaires

— Mme Pierre Weiner demande à ceux qui ont connu et aimé
M. Pierre WEINER
une pensée amicale à l'occasion du onzième anniversaire de sa mort, le 30 décembre 1971.

Avis de messes

— Une messe de la paix à Montmartre, le vendredi 31 décembre, à 22 heures, dans la basilique de Montmartre, et sous la présidence de Mgr Coloni, évêque auxiliaire de Paris, l'Eucharistie sera concélébrée pour que le fléau de la guerre soit écarté du monde entier au cours de 1983, année qui sera consacrée, d'autre part, au Cœur du Christ.

Nord-Pas-de-Calais

BIENTOT UNE LIGNE A HAUTE TENSION ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

2 000 mégawatts sous la mer

De notre correspondante

Dunkerque. – E.D.F. va lancer en 1983, en collaboration avec son homologue britannique, la construction d'une ligne de très forte puissance sous la Manche, qui permettra aux deux pays de se relayer pour faire face aux pointes de consommation et donc d'économiser la construction de deux centrales « en bout de chaîne ». Déjà connecté aux réseaux belge, allemand et italien, le réseau électrique français se heurtait juqu'à présent à un obstacle de taille avec l'Angleterre : comment faire transiter 2 000 mégawatts sur 40 kilomètres pour franchir une des mers les plus fréquentées du monde ?

Une première réalisation de ce genre avait déjà été mise en service en 1961 entre Boulogne-sur-Mer et Lydd. D'une puissance limitée à 160 mégawatts, elle consistait en câbles simplement posés sur le fond marin, les câbles français et britannique se rejoignant au milieu de la mer. A cette jonction centrale s'ajoutaient, tous les 600 mètres, des boîtes de raccordement où se rejoignaient les morceaux de câbles. Or, ces boîtes sont vite devenues source de pannes, ou bien les ancres des navires accrochaient le câble. Tant et si bien que l'exploitation, souvent interrompue et coûteuse en réparations, fut suspendue en 1981.

Dès 1974 toutefois, E.D.F. étudiait la façon de faire transiter sous la mer 2 000 mégawatts, la puissance dont on aura besoin jusque vers l'an 2 000. Tout d'abord, il fallait revenir au courant continu. En effet, le courant alternatif, traditionnellement utilisé pour les lignes aériennes, perd une grande partie de sa puissance en ligne souterraine, au-delà d'une certaine distance, dite « critique ». Le courant continu, lui, ne connaît pas cet inconvénient. En revanche, il n'est pas utilisable tel quel et doit transiter par une station de conversion pour être transformé en courant alternatif. En outre son transport est d'un coût élevé.

Chiffré à quatre milliards de francs, le nouveau projet s'appelle IFA 2 000 (Interconnexion France-Angleterre 2 000 mégawatts). Son originalité est d'enterrer au fond de la mer des câbles d'un seul tenant. Plus de boîtes de jonction, donc plus de panne, espère-t-on. En raison de la nature des terrains, la ligne IFA 2 000 passera plus au nord que sa sœur aînée et empruntera le tracé Folkestone-Sangatte (près de Calais). Pour creuser la craie, relativement compacte à cet endroit, E.D.F. va mettre en action un tracteur sous-marin d'un type nouveau appelé « ensouilleuse ». L'engin sera construit à Marseille et les câbles de la partie française seront fabriqués par l'usine de Calais des Câbles de Lyon. Le début des travaux en mer est prévu pour juin 1983.

vers Canterbury
Ligne aérienne
GRANDE-BRETAGNE
Câbles souterrains
Sellindge
Station de conversion
Câbles sous-marins
Câbles souterrains
vers Lille
PAS DE CALAIS
Sangatte
Station de conversion
Bonningues-lès-Calais
Dungeness
FRANCE
Ligne aérienne
0 10 km
Boulogne
vers Paris

Consultation tardive

L'un des problèmes majeurs pour l'environnement était de savoir où serait installée la station de conversion courant continu/courant alternatif. Du côté britannique, sous la pression des associations de défense de la nature, elle a été repoussée à 17 kilomètres du rivage. En France, 7 kilomètres seulement sépareront le point d'atterrage des câbles de la station de conversion de Bonningues-lès-Calais (une petite commune pour qui cette usine représentera la coquette somme de 5 000 francs par an et par habitant au titre de la taxe professionnelle).

La délégation régionale à l'architecture et à l'environnement (D.R.A.E.), qui a ses bureaux à Lille, a été consultée sur la bonne intégration au paysage de la station de conversion et de la ligne aérienne (deux circuits de 400 000 volts) qui filera vers la région parisienne. Or l'émergence des lignes nécessite un bâtiment de sept étages difficile à intégrer dans l'environnement. La D.R.A.E. suggérait de simples portiques, mais les projets d'E.D.F. sont trop avancés pour engager une telle modification. On se contentera donc d'un « boisement latéral massif » pour dissimuler la station. Pour le tracé de la ligne aérienne (210 kilomètres à travers le Pas-de-Calais, la Somme et l'Oise à raison de 1,6 million de francs le kilomètre), à E.D.F. s'est livrée à une étude d'impact afin d'éviter les zones touristiques. Mais, là encore, la délégation régionale à l'environnement estime avoir *été* consultée quand les jeux étaient faits. Elle a réussi cependant à faire modifier légèrement le tracé pour éviter le futur parc régional naturel du Boulonnais.

A l'origine, la ligne éraflait la forêt. Elle passe maintenant en lisière. Mais les vallées de la Canche, de l'Authie et de la Ternoise seront enjambées sans ménagement. Entre la desserte en énergie et la protection de l'environnement, la conciliation n'est pas toujours aisée. *« Il ne s'agit pas de gêner un programme d'intérêt national,* déclare M. Blaise, délégué régional à l'architecture et à l'environnement, *mais l'environnement est aussi d'intérêt public. »* Surtout dans une région aussi éprouvée par l'histoire.

SYLVIE BONZÉ.

Ile-de-France

Un arrondissement nommé « seizième »

MM. Philippe Siguret et Vincent Bouvet viennent de faire paraître un ouvrage intéressant sur le seizième arrondissement de Paris : c'est un inventaire topographique et historique des édifices et monuments (1) qui ornaient et ornent encore le long territoire compris dans la première grande boucle de la Seine, s'étendant de l'Arc de triomphe à Billancourt et à une partie de l'ancienne forêt de Rouvray, devenue sous Napoléon III notre actuel bois de Boulogne.

Toute l'histoire des trois villages de Chaillot, de Passy et d'Auteuil, qui composent le seizième arrondissement, nous est contée depuis ses origines lointaines jusqu'à nos jours par M. Siguret, défenseurs inlassable du patrimoine national, et par M. Vincent Bouvet ; celui-ci démonte méthodiquement le mécanisme qui a fait de l'arrondissement le plus occidental de Paris une espèce de faubourg Saint-Germain de la grande bourgeoisie du dix-neuvième et du vingtième siècle.

Si le quartier de Chaillot (qui s'appelait à l'origine quartier des Bassins) aristocratique et conventuel était déjà compris dans l'enceinte des Fermiers généraux en 1787, les villages d'Auteuil et de Passy ne furent intégrés à Paris que lors du décret du 1er janvier 1860 ; ce décret annexait les communes périphériques pour former les vingt arrondissements de la capitale. De ces anciennes seigneuries où fleurissaient les vignes, où on venait prendre les eaux et où on allait danser dans des bals champêtres, il reste peu de chose comme en témoignent les très nombreuses illustrations et les photographies judicieusement choisies par les auteurs.

On y verra que les bâtiments conventuels, les jolies demeures et résidences d'été de Parisiens illustres, et même les châteaux, ont peu à peu disparu au profit des immeubles ou hôtels particuliers. A leur tour et faute de protection légale ou réglementaire, ces demeures et jardins qui les entouraient ont dû céder la place à des grands « ensembles ». Ce fut le sort réservé, il y a une quinzaine d'années, au « Palais rose » de Boni de Castellane, avenue Foch, victime, avec beaucoup d'autres, de la spéculation immobilière.

Mais quelques anciens îlots, désormais mieux défendus, subsistent encore, comme le hameau Boileau, sauvé de justesse par un classement prononcé en 1970 ou la villa de Montmorency (inscrite aux « sites ») qui conserve de belles demeures du dix-neuvième siècle et aussi – surtout – la maison de Balzac et son jardin, rue Raynouard, miraculeusement préservées, et dont la Ville de Paris, son propriétaire depuis 1942, a fait un musée.

ANDRÉE JACOB.

(1) *Chaillot, Passy, Auteuil, le Bois de Boulogne*, par Philippe Siguret et Vincent Bouvet, un volume relié 25×35, 309 pages, ill., plans, photos, planches en couleurs, Henri Veyrier édit. 280 F.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Les tapis-tableaux

L'art contemporain n'est pas représenté seulement par des tableaux ou des sculptures. Il peut aussi entrer dans la maison sous la forme de tapis.

Ces tapis sont des œuvres conçues par des artistes pour être vus horizontalement, et ne sont pas la simple transposition d'un tableau en carpette. Leur forte présence picturale requiert qu'on leur laisse la priorité dans le décor. Il serait certes dommage de cacher une partie d'un tel tapis en y posant un canapé ou une grande table, cependant, il voisinera fort bien avec un mobilier de dessin sobre.

Artcurial est un centre d'art contemporain à vocation multiple : expositions, librairie, éditions d'objets d'art à tirage limité. Soucieux d'intégrer l'art à l'environnement quotidien, Artcurial a encouragé des artistes à déborder le cadre de leur œuvre originelle. Ainsi, Sonia Delaunay, peintre et passionnée par la couleur pure, a-t-elle prolongé ses recherches par des créations de tissus, de porcelaines et de tapis. *Varèse*, dédié au musicien italien, est une composition très rythmée en bleu, rouge et blanc (tapis en cent exemplaires, 16 500 F). Alicia Penalba, morte tragiquement dans un accident cet automne, était sculpteur. Elle aussi a voulu associer à ses œuvres, souvent monumentales, des objets quotidiens. Son tapis *Scarabée* est une large déchirure, noire ou rouge, qui éclate sur un fond blanc (cinquante exemplaires à graphisme en noir et cinquante exemplaires à graphisme en rouge, 17 800 F).

Deux autres artistes ont un tapis édité par Artcurial. *Vartap*, de Nicolas Schöffer, a des motifs colorés, rythmés en vagues selon l'inspiration spatiodynamique de ce sculpteur (cent exemplaires, 14 800 F). Le peintre Guy de Rougemont a composé son tapis *Transparences* avec des lignes brisées et croisées sur un fond bleu qui s'illumine de grands carrés ocre (cent exemplaires, 12 500 F). Tous ces tapis mesurent 2 × 3 mètres et sont en pure laine.

Forum diffusion présente des tapis créés par le peintre cubiste Juan Gris. Ils sont exposés dans le magasin de cette jeune société avec des rééditions de meubles d'Eileen Gray et des créations contemporaines. Isabelle Antoniucci a réalisé, autour de ces tapis, des ambiances de décoration avec un mobilier très linéaire qui s'accorde aux compositions textiles de Juan Gris. Ce peintre espagnol, qui vint à Paris en 1906 et entra au Bateau-Lavoir, a composé des cartons de tapis vers 1920 pour son ami José Maria Pérez, fabricant de tapis. Mais ils n'ont été réalisés que depuis 1975, avec l'accord des descendants de cet industrie.

Ces tapis en pure laine sont exécutés à Grenade, à points noués ou à bouclettes (technique nettement moins chère), et en divers formats allant de 200 × 140 cm à 300 × 250 cm ; les prix s'échelonnent de 11 335 F à 31 880 F à points noués. Trois des tapis exposés à Forum diffusion ont un graphisme puissant de motifs géométriques imbriqués. Très différent, un autre, de tonalité bleu doux, est un jeu de lignes légères sur un fond de grands triangles.

Andrée Putman, qui dirige Ecart international, est passionnée par le style épuré du mobilier des années 20. En rééditant et, diffusant certaines de ces œuvres, elle souhaite leur redonner la place qu'elles n'ont pu avoir en leur temps. C'est dans un environnement de meubles de Mallet-Styevens, René Herbst et J.J.P. Oud que sont présentés les tapis d'Eileen Gray. Née en Irlande en 1879, cette pionnière du *design* (elle fut la première à créer des meubles en tube et glace) a conçu ses tapis entre 1920 et 1930.

Parmi les sept tapis réédités depuis 1980 par Ecart international, *la Ronde* est un large cercle de 2.20 mètres de diamètre, mi-gris foncé et mi-gris clair, avec un motif semi-circulaire beige (16 530 F). *Méditerranée*, à dominante d'un bleu profond, est une composition asymétrique alliant le beige, le brun et le noir (350 × 175 cm, 20 910 F).

JANY AUJAME.

★ ARTCURIAL, 9, avenue Matignon, 75008 Paris. Tél. 256-32-90.

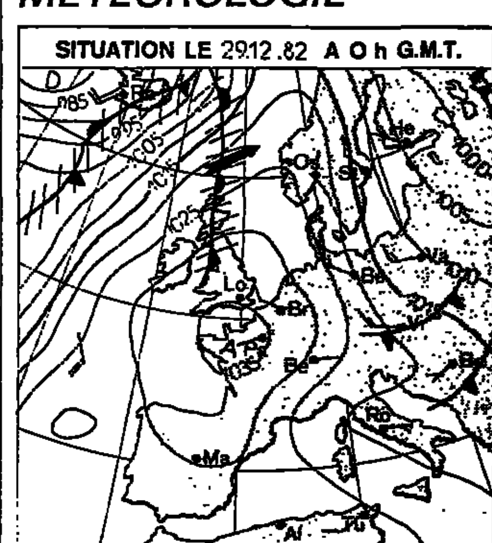
★ FORUM DIFFUSION, 16, rue Franklin, 75016 Paris. Tél. 647-90-10.

★ ECART INTERNATIONAL, 6, rue Pavée, 75004 Paris. Tél. 274-08-40.

TISSUS ITALIENS. – Le tisseur vénitien Rubelli s'installe à son tour dans le « carre » des éditeurs de tissus, à Saint-Germain-des-Prés. Dans cette salle d'exposition – ouverte aux professionnels et au public – Rubelli présente ses velours, jacquards, soieries et cotons

★ Rubelli, 6 bis, rue de l'Abbaye, 75006 Paris.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 30.12.82 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard – Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 29 à 0 heure et le jeudi 30 décembre à minuit.

La France restera sous la protection d'un anticyclone se décalant très lentement vers l'est dans les deux jours.

Jeudi, un début de matinée froid avec des gelées de – 1 à – 4 °C sur toutes les régions de l'intérieur. Les brouillards formés en fin de nuit seront souvent épais et tenaces. Une bonne partie de la matinée, ces brouillards seront givrants et pourront perturber la circulation en Aquitaine, du Centre à la Bourgogne et au Bassin parisien, où ils auront beaucoup de mal à se lever.

Au cours de l'après-midi, assez beau temps, un peu brumeux par endroits, mais le plus souvent ensoleillé. Au meilleur moment de la journée 4 à 7 °C sur la plupart des régions, 9 °C dans l'Ouest et 11 à 12 °C sur les régions les plus méridionales.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 décembre ; le second le minimum de la nuit du 28 décembre au 29 décembre) : Ajaccio, 13 et 3 degré ; Biarritz, 10 et 4 ; Bordeaux, 10 et 0 ; Bourges, 7 et 0 ; Brest, 11 et 4 ; Caen, 8 et 1 ; Cherbourg, 8 et 1 ; Clermont-Ferrand, 8 et 1 ; Dijon, 7 et 1 ; Grenoble, 7 et 1 ; Lille, 7 et 1 ; Lyon, 8 et 1 ; Marseille-Marignane, 12 et 5 ; Nancy, 6 et 1 ; Nantes, 9 et 0; Nice-Côte d'Azur, 15 et 6 ; Paris-Le Bourget, 8 et 0 ; Pau, 9 et 3 ; Perpignan, 14 et 9 ; Rennes, 9 et – 1; Strasbourg, 7 et 2 ; Tours, 7 et 0 ; Toulouse, 9 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 3 degrés ; Amsterdam, 7 et 0 ; Athènes, 13 et 7 ; Berlin, 5 et 0 ; Bonn, 6 et 0 ; Bruxelles, 6 et 3 ; Le Caire, 19 et 3 ; îles Canaries, 18 et 15 ; Copenhague, 5 et 1 ; Dakar, 23 et 18 ; Djerba, 14 et 10 ; Genève, 5 et 0 ; Jérusalem, 14 et 8 ; Lisbonne, 14 et 7 ; Londres, 8 et 1 ; Luxembourg, 3 et 0 ; Madrid, 14 et – 2 ; Moscou, 0 et 0 ; Nairobi, 24 et 14 ; New-York, 18 et 13 ; Palma-de-Majorque, 16 et 3 ; Rome, 14 et 4 ; Stockholm, 2 et 0

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 30 DÉCEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

PARIS EN VISITES

VENDREDI 31 DÉCEMBRE

« Le Panthéon », 14 h 45, entrée, M. Guillier.

« Palais de la Cité », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge, Mme Legrégeois.

« L'Institut français d'architecture », 15 heures, 6, rue de Tournon, M. Lépany (Caisse nationale des monuments historiques).

« Jean-Baptiste Oudry », 14 h 30, Grand Palais (Approche de l'art).

« L'Opéra », 13 h 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

« Hôtel de Soubise », 15 heure, 60, rue des Francs-Bourgeois (Paris et son histoire).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Salons de l'hôtel de ville », 14 h 15, devant la poste (Tourisme culturel).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 29 décembre :

UNE ORDONNANCE

● Relative au régime législatif du droit du travail, à l'énergie et à la réglementation minière en Nouvelle-Calédonie.

DES DÉCRETS

● Portant abrogation de l'article 2 du décret du 29 mars 1974 relatif au financement des prestations familiales des employeurs et travailleurs indépendants ;

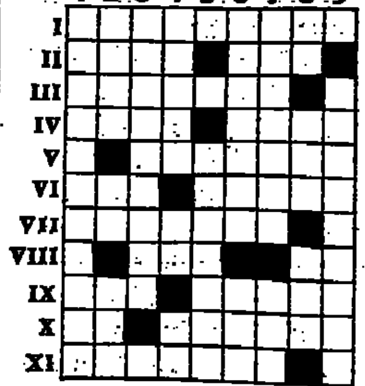
● Portant fixation, à compter du 1er janvier 1983, du plafond de la sécurité sociales ;

● Fixant la liste et le ressort des juridictions compétentes pour connaître des infractions en matière militaire et de sureté de l'État ;

● Relatifs au tribunal des forces armées de Paris et au tribunal aux armées des forces françaises en Allemagne ;

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3352



HORIZONTALEMENT

I. Des bouquets de roses. – II. Prouve qu'on n'a pas bien emballé. Peut devenir très méchant quand il est gris. – III. Un ordre pour les paresseux. – IV. Premier, c'était le Bon. Descendant. – V. Difficiles à gagner. – VI. Passe à Mulhouse. Connaît bien le Coran. – VII. Comme les reins de celui qui n'a aucun mal à cracher. – VIII. Un mot sur la croix. Abréviation. – IX. Planches. Pas avertie. – X. Jeu chinois. Se lancer dans les grandes réalisations. – XI. Qui peut ne céder qu'après plusieurs coups.

VERTICALEMENT

1. Peut exiger une grande nappe. – 2. Fournit une certaine teinture. Saint. Porte une charge. – 3. Mauvaises affaires. – 4. Ne doivent pas être lâchées quand on a du mal à monter. Fin de bail. Pronom. – 5. Rétablit le pouvoir du pape à Rome. – 6. Fournit un très bon jus. Bue dans un pub. – 7. Qui ne forment qu'un petit volume. Poisson rouge. – 8. Pour lier. Vieille tige. Fleur. – 9. Ne fera rien de sérieux.

Solution du problème n° 3351

Horizontalement

I. Despote. – II. Existence. – III. Sire. AB. – IV. Eleusis. – V. Sand. Nuit. – VI. Eole. Di. – VII. Ou. Ne. Air. – VIII. Cyrano. – IX. Ré. Miette. – X. Amende. – XI. Mue. Se. Ru.

Verticalement

1. Désespoir. – 2. Exila. Eau. – 3. Sirène. Me. – 4. Pseudonyme. – 5. OT. Lérins. – 6. Tétine. Aède. – 7. En. Su. Ante. – 8. Ça. Idiot. – 9. Débâtir. Ecu.

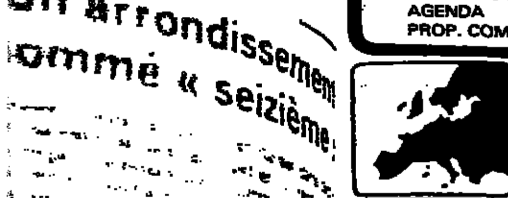
GUY BROUTY.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)



L'Organisation Mondiale de la Santé

recherche un

Traducteur/réviseur de langue maternelle française pour son Bureau régional de l'Europe, Copenhague, Danemark.

Les fonctions comprennent la traduction en français sans révision ultérieure de textes variés et parfois complexes de caractère médical, administratif, financier ou juridique ; la révision occasionnelle de traductions en français faites par des traducteurs moins expérimentés ; la préparation rédactionnelle de textes destinés à être publiés ; une participation active au développement de la terminologie du Bureau.

Le candidat devra posséder une formation supérieure sanctionnée par un diplôme universitaire ou équivalent, de préférence en sciences humaines ou naturelles, en droit ou en médecine. Il connaîtra parfaitement l'anglais et aura une très bonne connaissance de l'allemand ou du russe ; la connaissance d'autres langues, *sans être requise, sera un avantage. Il aura* une longue expérience (dix ans au moins) de la traduction technique, de la révision et de la rédaction, de préférence dans des domaines intéressant la santé ou dans un contexte international.

Les candidats intéressés possédant les qualifications requises sont priés d'envoyer leur curriculum vitae dans trois semaines au maximum à l'adresse suivante en mentionnant la référence VN/EURO/TRED :

Organisation Mondiale de la Santé
Bureau régional de l'Europe
8, Scherfigsvej
DK-2100 Copenhagen 0

Ce poste est ouvert à des candidats des deux sexes.

Seuls les candidats retenus pour examen recevront une réponse, la sélection n'intervenant qu'après examen écrit.

ORGANISATION INTERNATIONALE

Cherche pour mission 2 ANS OU PLUS EN AFRIQUE

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Expérience de la formation

Ecrire sous le n° T 037.519 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

Entreprise industrielle, implantée dans le SUD-OUEST, 4ème producteur français dans son secteur d'activité, met en œuvre un important programme de développement de son infrastructure industrielle pour répondre à ses objectifs de croissance, et recherche

Directeur administratif et financier

Notre candidat, en relation directe avec la Direction Générale, sera responsable et coordonnera l'ensemble des fonctions du Service Administratif et Financier :
- Exploitation courante,
- Prévisions et contrôle de gestion,
- Programme de développement,
- Plans de financement,
- Service Informatique,
- Gestion du personnel.

Agé de 35 ans environ, il sera diplômé d'une grande école de commerce : HEC, ESSEC, SUP de CO, Expertise Comptable ou équivalent. Il devra justifier d'une expérience similaire de plusieurs années lui ayant conféré une bonne connaissance de la fonction proposée (en particulier du contrôle de gestion et de l'utilisation de l'informatique).

Nous vous remercions d'adresser dossier complet de candidature avec photo, sous référence 1112 A, à :



nicole maury conseil 5 rue Saint-Pantaléon 31000 Toulouse,

qui vous assure d'une totale discrétion.

média-system

La Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Pour seconder le responsable de son service électronique informatique :

à ce titre, il sera amené, en particulier, à animer l'équipe informatique (gestion de base de données, télétransmissions, micro-informatique, etc...).

Rémunération : 110.000 F./an.
Résidence : Metz.

Adresser C.V. détaillé et photo à : S.A.N.E.F., 87, rue du Général-Metman, 57070 METZ.

Fédération Léo Lagrange rech. pour le Sud, région Centre ANIMATEUR PERMANENT pour direction équipement et coordination vie associative. Env. C.V. Fédération Léo Lagrange 2, rue Léveillard 28100 DREUX.

Devenez MONITEUR (TRICE) Auto-École. Cours par correspondance. Ecrire 7, rue Juliette-Récamier 69007 LYON. Tél. : 16 (7) 824-71-36. Ecole privée.

Ville de VILLEFRANCHE (Rhône) recherche pour son Bureau d'Hygiène un médecin contractuel à mi-temps — titulaire du certificat d'Études Spéciales « médecine préventive » — santé publique — hygiène, rémunération mensuelle nette de 4.400 F.

Envoyer candidature avec curriculum vitae et copie des diplômes à Monsieur le Maire. Service du personnel, avant le 9 janvier 1983.

OFFRES D'EMPLOIS

Chef de publicité pour une "mission ponctuelle" dans un grand quotidien national

Publicitaire de métier, ayant une expérience commerciale de 3 à 5 ans en tant que Chef de Publicité dans un support, nous lui confierons pour 6 mois la responsabilité d'une partie de notre clientèle. Son talent de négociateur commercial, son sens du marché et sa connaissance éprouvée du milieu des annonceurs et des agences le rendront *immédiatement opérationnel dans sa mission de fidélisation et de développement.*

M. Taillandier vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (CV, photo), sous référence B 8887M, 55 avenue Bugeaud, 75116 Paris.

Un département de Bernard Julhiet Psycom

BJ FORCES

Brandt

Numéros 2 pour notre administration des ventes 110.000 F +

Il est nécessaire que soit secondé le Chef du service Administration des Ventes de notre Société, implantée à PARIS 17ème, filiale commerciale du Groupe THOMSON-BRANDT, Branche Grand Public.

Ayant mission de traiter les problèmes variés qu'implique l'existence d'une clientèle ample et diversifiée, les ASSISTANTS seront responsables de la surveillance des tableaux de bord, du contrôle des procédures administratives et informatiques, de la transmission de l'information. Ils veilleront à la bonne exécution des commandes, en collaboration avec une équipe qu'ils auront la charge d'animer. Ils communiqueront en permanence avec la clientèle et l'équipe de Vente. Ils surveilleront les encours financiers et règleront les litiges au niveau commercial.

Si, à 25 ans minimum, de formation ESC ou IUT Techniques de commercialisation vous avez une première expérience de cette fonction, et que vous désirez l'exercer au sein de notre Groupe, veuillez adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. 82282.M à

Selecom 225, rue du Fbg Saint Honoré 75008 PARIS.

LE GROUPE SOFRESID

est l'un des premiers de l'Ingénierie Internationale plus de 3000 INGENIEURS/TECHNICIENS - 80% du C.A. à l'exportation, des contrats dans 70 pays dans les domaines suivants : MINES - PETROLE - METALLURGIE - PETROCHIMIE - ENGRAIS - CHIMIE - OFFSHORE - PIPELINES - CENTRALES.

SOFRESID recherche pour son service comptable

CADRE COMPTABLE
NIVEAU DECS

Ayant des références en fiscalité internationale pour assumer la mise en place et la maîtrise de comptabilités française et étrangère. La connaissance de l'anglais sera très appréciée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet s/réf. 1414 à :

B. MAZIERES - Direction du Personnel
SOFRESID
59, rue de la République
93108 MONTREUIL CEDEX.



sofresid

AGENCE CONSEIL EN PUBLICITE DE RECRUTEMENT
ADRESSE SES MEILLEURS VŒUX AUX

2 ASSISTANTES

QUI SOUHAITENT QUE 83 SOIT LE DEBUT D'UNE ETROITE COLLABORATION AVEC UNE EQUIPE DE POINTE

Ces 2 postes exigent les mêmes qualités de base et les mêmes compétences acquises, de préférence, en agence ou support.
- Expérience sur tous types d'annonces.
- Bonne connaissance des médias.
- Promptitude d'esprit et faculté d'aller vite à l'essentiel.
- Créativité, Imagination.
- Très bon contact téléphonique.
- Parfaite orthographe.
- Dactylographie indispensable.

Lieu de travail : Paris.
Nous garantissons une discrétion absolue.
Ecrire avec CV et prétentions à Anne de la Dure 94, rue de Tocqueville 75017 Paris qui transmettra

---

Association pluridisciplinaire
excellente image de marque

recherche DEUX

FORMATEURS CONSEILS

Capables d'assumer la responsabilité de stages de management et d'interventions proches du terrain.

Formation supérieure en Sc. humaines, grande expérience et maîtrise exigées.

- Rémunération de haut niveau.
- Poste à pourvoir rapidement.

Écrire avec C.V. à J.L.N.T. 29, rue Tronchet, Paris-8e, qui transmettra ou appeler au 268-13-90 entre 9 et 18 heures.

OFFRES D'EMPLOIS

FAITES UNE CARRIERE D'INFORMATICIEN AVEC NOUS

Nous sommes une Société de Conseils en Informatique et recherchons de JEUNES COLLABORATEURS ayant plusieurs années d'études supérieures, célibataires et dégagés des obligations militaires, libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre avec C.V. détaillé + photo sous n° 56061 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Recherchons pour IMPORTANT CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES situé à PARIS et à SAINT-RÉMY-LES-CHEVREUSE

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Ayant une formation et une expérience de plusieurs années dans les domaines thermiques ou acoustiques.

Écrire en joignant C.V. à C.E.B.T.P., 12, rue Brancion, 75737 PARIS CEDEX 15.

Compagnie d'Assurances proche ST-LAZARE

en vue fonction

de CADRE

recherchons ÉLÉMENT DE VALEUR et expérimenté en matière de production autos et risque divers. Travail sur terminal d'ordinateur. Ecrire sous n° 3.804 L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS Cedex 02.

Compagnie d'Assurances PARIS-9e

recherche

RÉDACTEUR

EXPÉRIMENTÉ pour production automobile et risques divers exercé à la pratique du travail sur terminal d'ordinateur. Ecrire sous n° 3.802 L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS Cedex 02.

COMPAGNIE D'ASSURANCES *recrute*

RÉDACTEUR

très au courant des sinistres facultés transports

EMPLOYÉE

au courant tâches administratives en branche transports

Ecrire sous n° 3.806 L.T.P., 31, boulevard Bonne-nouvelle, 75083 PARIS Cedex 02.

ACERI recherche

1 DESSINATEUR

B.T.S. électro-mécanique esp. aéronautique indisp. Téléphone ACERI 728-88-13.

Société distribution Matériel climatisation cherche pour S.A.V. FRIGORISTES minimum 2 ans de pratique. Téléphone : 845-58-27.

U.R.S.S.A.F. DE PARIS
SÉCURITÉ SOCIALE

recherche pour son service contentieux

DES RÉDACTEURS JURIDIQUES

Les candidats de nationalité française devront être obligatoirement titulaires d'une Maîtrise en Droit Privé (option Droit des Affaires).

- Horaire hebdomadaire : 39 heures ;
- Avantages sociaux ;
- Salaire mensuel brut de début : 4.338,43 F porté à la titularisation intervenant après six mois à 5.031,37 F sur 13,66 mois.

Les candidatures manuscrites accompagnées d'un C.V. détaillé devront être adressées d'urgence à la DIVISION DU PERSONNEL, 3, rue Franklin, B.P. 430, 93518 Montreuil.

TRANSNUCLÉAIRE
PARIS ÉTOILE

recherche pour le service opérations

INGÉNIEUR DÉBUTANT

ENSAM, ICAM, ENSI, HEI, INSA

Disponible rapidement pour :
- Assistance technique lors de l'évacuation du combustible irradié des centrales nucléaires ;
- Rédaction de spécifications et procédures ;
- Etudes de matériels ;
- Relations avec sous-traitants ;
- Déplacements trois jours par semaine ;
- Anglais courant.

Ecrire 11, rue Christophe-Colomb, 75008 Paris.

---

secrétaires

Association pour le droit de mourir dans la dignité recherche

SA SECRÉTAIRE

Envoyer C.V. : M. MAUGUY, 16, bd Voltaire, 92130 ISSY-*LES-MOULINEAUX.*

Ville proche banlieue Ouest, rech. pour secrét. part. du Maire, une secrét. de direct., expér. sténodactylo sachant rédiger. Sont exigées : référ., disponibilité et discrétion. Ecrire s/réf. 7247/9941 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

Etud. DEA informatique avec expérience, cherche emploi à mi-temps même de courte durée. Tél. le matin au 325-75-27.

JARDINIER qual., excel. réf., travaillant chez part. région Toulon, ch. à partir de janv. 83, place similaire à mi-temps. Ecrire sous le n° 251.905 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

BIJOUTIER JOAILLIER

Homme, 21 ans, *3 ans apprentissage,* cherche emploi

Ecr. s/n° 6.427 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Attachée de direction trilingue, anglais, allemand, notions espagnol, 33 ans, 10 ans expérience import-export, cherche poste à responsabilité relations publiques ou tourisme. Ecr. s/n° 6.428 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 24 ans technico-commerciale, diplômée A.C.L avec notions exportation. Trilingue Russe/Anglais. Cherche emploi stable à Paris ou région parisienne. Ecr. s/n° 6.429 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ÉTUDIE TTES PROPOSITIONS
H. 28 a. licencié sc. éco + formation, compt. All. Angl. exp. gest. des stocks + marketing + vente. Tél. : (1) 702-91-50.

PROFESSEUR D'ANGLAIS
Expérimenté. Organise cours dans l'entreprise tous niveaux. Ecr. s/n° 0.580 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

J.F., 30 ans, française, formation juriste (Université de Nice) connaissant parfaitement anglais, notions espagnol, allemand, rech. emploi département juridique société ou poste à respons. ttes rég. France. Ecr. s/n° 7.463 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE, direction ETS, secteur social. Diplômes + références, étudie propositions. Ecr. s/n° 7.464 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Direction P.M.E.

- H. 38 ans, Droit + Sc. Po ;
- EXPÉRIENCE. Direction P.M.E. + 50 pers. secteur *transports ;*
- Exp. Management, Marketing Pub., commerce intern. ;
- Conn. marchés espagnol, Amér. Latine ;
- Anglais, Espagnol.

recherche : Direction P.M.E. ou adjoint P.-D.G. ou D.G. Ecr. s/n° 6.424 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon 75429 PARIS Cedex 09.

économie

La direction générale des Télécommunications estime excessif le prélèvement effectué par le budget sur ses bénéfices

Ce qui était hier encore l'une des entreprises de France les plus rentables va-t-elle sombrer, à son tour, dans l'ère des déficits ? A en croire certaines prévisions, la branche « télécommunication », des P.T.T. enregistrerait en 1982, pour la première fois de son histoire, une perte. En 1981, ses bénéfices nets ressortaient à 1,9 milliard de francs et à 8,2 milliards en 1980. Nul ne sait quels seront les chiffres définitifs de l'exercice 1982, compte tenu des mouvements erratiques du dollar et des autres monnaies. Pourtant une chose est sûre : la partie de bras de fer qui se joue depuis dix-huit mois entre le budget et les P.T.T. risque d'avoir de fâcheuses conséquences sur le développement d'un secteur — les télécommunications — et d'une filière — l'électronique — sur lesquels la France mise beaucoup.

L'affaire remonte à près d'un an et demi. Pour comprendre la mécanique qui se met alors en route, il faut savoir que l'administration des P.T.T. dispose depuis 1922 d'un « *budget annexe* », autonome.

Contrôlé par l'Etat et par le Parlement, ce budget annexe donnait lieu cependant à quelques frictions. Ainsi, les P.T.T. se plaignaient de la faible rémunération versée par le Trésor pour l'utilisation des fonds — 100 milliards de francs — des chèques postaux.

Les frictions existaient également à l'intérieur du ministère, entre « postiers » et « télécommunicants ». Ces derniers, ayant le vent en poupe grâce au vaste programme d'équipement téléphonique, craignaient de devoir, à terme, combler les « trous » de la poste. D'où l'orientation de plus en plus marquée de la Direction générale des télécommunications (D.G.T.) à s'ériger en entreprise autonome. Au grand dam des syndicats de la poste, qui s'élevaient contre cette séparation en filigrane, contraire, selon eux, à la notion de service public, et qui ouvrait la voie à une éventuelle privatisation.

La puissance et la réussite de la D.G.T., les masses d'argent qu'elle gérait, les cash-flow qu'elle générait, suscitaient un peu partout dans l'administration, hostilité et jalousie.

Déjà affaiblie avant l'élection présidentielle par les remous autour de son projet d'annuaire électronique, la D.G.T. allait subir un premier et vigoureux assaut quelques semaines après le 10 mai.

Cherchant — comme c'est son rôle — des sources de recettes, les services du budget vont tout naturellement tourner leurs regards vers les P.T.T. L'occasion est belle, le changement politique et les nécessités budgétaires aidant, de s'attaquer à la citadelle D.G.T. et de venir puiser dans cette mine d'or qui échappe aux services traditionnels.

La Rue de Rivoli va donc proposer de taxer pour 1982 les P.T.T. d'un « *prélèvement exceptionnel* », dit-on alors, égal à la moitié du résultat d'exploitation des télécommunications. Pour en fixer le montant, les services du budget se basent sur les chiffres de 1981 et arrêtent le chiffre provisoire de 3,2 milliards de francs. « *Tout le monde doit participer à l'effort de rigueur budgétaire* », explique-t-on alors aux responsables des P.T.T., dont les protestations n'auront aucun effet. Matignon tranche, sans nuances, en faveur du budget, et le prélèvement de 3,2 milliards de francs est inscrit dans la loi de finances pour 1982. Une fois les chiffres définitifs de l'exercice 1981 connus — le compte d'exploitation des télécommunications se soldant par un excédent de 5,613 milliards de francs, — les services du budget révisent en baisse le montant du prélèvement exceptionnel et le ramènent de 3,2 à 2,8 milliards de francs.

Comme on pouvait s'y attendre, l'« exceptionnel » disparaît et, le prélèvement est banalisé, avec l'accord du premier ministre. Ainsi, dans le budget 1983, il est prévu une « contribution » des Télécom, au budget général, de 2 milliards de francs. Cette fois, pour les P.T.T., la coupe est pleine. Après avoir fait le « gros dos », elles passent à la contre-offensive en novembre, et les discussions se poursuivent encore. L'argumentation est double.

D'une part, on fait valoir, avenue de Ségur, l'absurdité de la base de calcul retenue par le budget. « *En nous taxant sur le bénéfice d'exploitation et non, comme toute entreprise, sur le bénéfice tel qu'il résulte du compte de pertes et profits, on ne prend pas en compte les importantes provisions que nous sommes obligés de constituer pour les risques du change.* » Les P.T.T., en effet, empruntent massivement à l'étranger, et jouissent d'une excellente « signature ». Les comptes sont donc très sensibles aux fluctuations monétaires. Ce prélèvement ne devrait s'appliquer qu'au seul bénéfice net, déduction faite des provisions éventuelles pour variation de change. Sur ces bases, le prélèvement pour 1982 ne serait plus de 2,8 milliards mais de 900 millions.

Second argument : une telle ponction sur le budget des Télécom risque d'obérer les capacités de financement par les P.T.T. de grands programmes (câblage), ou de développement des industries électroniques.

Enfin, le hasard va bien faire les choses et permettre de « sensibiliser » l'opinion. Des évaluations faites en novembre font craindre un déficit de près de 1 milliard de francs pour l'ensemble de l'année, au cas où les Télécom devraient verser 2,8 milliards de francs au budget. Cela en raison des importantes provisions — 3,6 milliards de francs — pour pertes de change, que les P.T.T. doivent constituer à partir de leurs bénéfices d'exploitation évalués, à l'époque, à 5,5 milliards de francs.

Les « *Télécom en rouge !* » : voilà de quoi faire frémir. En fait, à trois jours de la fin de l'année, on peut penser que les comptes 1982 des Télécom seront finalement équilibrés. La baisse du dollar de ces derniers jours devrait se traduire par une diminution des frais financiers. Le bénéfice d'exploitation ressortirait à 6 milliards de francs, et les provisions nécessaires seraient ramenées à moins de 3 milliards de francs. Il y aurait donc, quel que soit le prélèvement du budget, un petit bénéfice.

Reste que cette « guéguerre » — a assez duré. « *Nous payons aujourd'hui la toute-puissance d'antan de la D.G.T.* », constate-t-on, avec amertume, avenue de Ségur. Ne risque-t-on pas de tomber d'un excès dans l'autre ?

J.-M. QUATREPOINT.

Course contre la montre pour sauver la Cellulose de Strasbourg

Les travailleurs de la Cellulose de Strasbourg ont séquestré pendant la journée de mardi 28 décembre deux directeurs de l'usine. Dans l'après-midi, le syndic annonçait que l'entreprise cesserait toute activité le 1er janvier. En fin de journée, il était convenu qu'une réunion aurait lieu à Paris, sous l'égide du Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI), le 30 ou le 31 décembre.

Comme dans un mauvais film dont le scénario traîne, l'action s'accélère en fin de parcours. La Cellulose de Strasbourg, dépouille du Groupement européen de la Cellulose, emploie trois cent quarante salariés et représente un débouché conséquent, et donc des emplois induits, pour de nombreuses P.M.E. L'entreprise est sous la tente à oxygène depuis le 19 août 1980, avec une suspension provisoire des poursuites. En novembre 1980, c'est le règlement judiciaire. Pendant l'année un contrat de gérance est passé avec le groupe américain Parsons and Withmore. Il est reconduit en 1982, et arrive donc à expiration le Jour de l'an.

En novembre, le gouvernement a fait connaître son plan : la Cellulose de Strasbourg, qui perd 20 millions de francs par an, serait soutenue pendant deux ans encore en attendant un investissement nouveau (100 millions de francs) que réaliserait le groupe papetier Beghin-Say. Coût de ce soutien : 50 millions de francs. L'Etat s'engage à en verser la moitié à la condition que les trois régions d'Alsace, de Lorraine et de Franche-Comté fassent également un effort à hauteur de 8 million chacune.

Pendant six semaines, les réponses des régions tarderont à venir. L'Alsace est concernée au premier chef, mais aussi la Lorraine, dont les scieurs expédient 40 % des déchets de bois utilisés par l'usine. Celle-ci représente de 5 à 10 % du chiffre d'affaires des 250 scieries des Vosges et d'une soixantaine en Meurthe-et-Moselle. La Franche-Comté apporte 27 % de ces déchets de bois et la Bourgogne 5 %. Les pouvoirs publics ont d'ailleurs prévenu : si leur plan n'aboutit pas, le crédit dégagé sera affecté aux scieries. Début décembre, la Cellulose a cessé ses achats de bois, mais elle continue à stocker pour le compte des scieurs.

En Alsace, le conseil régional se retranche derrière le peu d'empressement que manifesteraient les deux autres régions. Pour le président du conseil général du Bas-Rhin, M. Daniel Hoeffel, le plan du gouvernement est trop flou. En Franche-Comté, la direction des services régionaux indique que le dossier ne peut être soumis en l'état à la délibération du conseil régional car il ne contient pas suffisamment d'éléments d'information. Béghin-Say, dans l'avenir, traiterait plus volontiers des déchets de feuillus, alors que le résineux domine dans cette région. En Lorraine, le plan du gouvernement n'a, semble-t-il, pas été officiellement présenté aux collectivités locales. Le président du conseil général de Meurthe-et-Moselle, M. Claude Huriet, avoue même ne pas connaître ce plan, même si par ailleurs il connaît les difficultés de la Cellulose. « *Il s'agit de toute évidence d'une nouvelle tentative de transfert de charges et de responsabilités que nous ne pouvons admettre. C'est une sorte de chantage à l'emploi.* »

En fait, les trois régions, dont on remarquera qu'elles sont majoritairement dans l'opposition, reprochent au gouvernement de ne pas s'être penché à temps sur un « *plan papier* » et de vouloir prolonger artificiellement une entreprise sans plan d'ensemble. Il est vrai que ce plan que la majorité d'autrefois n'avait pas été plus capable de mettre en place, fait largement défaut. On ne sait trop si les régions boudent le projet du gouvernement pour la Cellulose de Strasbourg parce qu'elles jouent l'opposition ou bien parce qu'elles ne veulent pas user de leur pouvoir économique tout neuf de façon irresponsable.

Il reste « *le chantage à l'emploi* ». Un chantage dont chaque chômeur aimerait bien être l'objet. Il paraîtrait, mais nos correspondants en province ne l'on pas décelé, que les régions auraient changé d'avis et soutiendraient, lors de la prochaine réunion du CIRI, le plan du gouvernement. Difficile à vérifier : le CIRI, nous a-t-il été dit, ne répond pas aux journalistes.

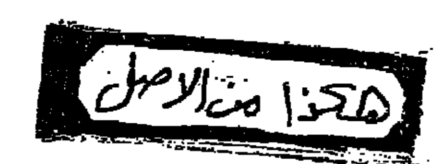
JACQUES GRALL.
(Enquête de Jean-Claude Hahn, Claude Fabert et Jean-Louis Berner.)

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −
$ E.-U.	6,6940	6,7010	+ 165	+ 205	+ 340	+ 390	+1030	+1150
$ can.	5,3980	5,4085	+ 55	+ 105	+ 140	+ 195	+ 505	+ 625
Yen (100)	2,8730	2,8775	+ 120	+ 150	+ 250	+ 290	+ 810	+ 885
DM	2,8285	2,8340	+ 140	+ 165	+ 290	+ 320	+ 910	+ 985
Florin	2,5530	2,5595	+ 155	+ 180	+ 305	+ 335	+ 925	+ 990
F.B. (100)	14,3640	14,3960	− 700	− 445	− 750	− 380	− 810	− 285
F.S.	3,3715	3,3800	+ 260	+ 290	+ 480	+ 520	+1475	+1580
L (1 000)	4,9075	4,9165	− 870	− 700	−1465	−1255	−2840	−2570
£	10,8905	10,9105	+ 125	+ 225	+ 295	+ 425	+1125	+1365

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9	9 3/8	9 3/16	9 9/16	9 3/16	9 9/16	9 1/2	9 7/8
DM	5 1/2	5 7/8	6 1/4	6 5/8	6 1/8	6 1/2	6 1/16	6 7/16
Florin	4 3/4	5 1/2	5	5 5/8	5	5 5/8	5	5 5/8
F.B. (100)	15	16	16 1/4	18	14 1/2	16	13 1/4	14 3/4
F.S.	5 3/4	1 3/4	3 7/16	3 1/16	3 1/2	4	3 11/16	4 1/16
L (1 000)	19	21	29	33	29	32	24 1/2	26 1/4
£	10 1/2	11 1/8	10 5/8	11 1/4	10 5/8	11 1/4	10 5/16	11 1/16
F. franç.			25	29	25	29	23	26



ntre pour sauver Strasbourg

CONJONCTURE

LA POLITIQUE ECONOMIQUE SOCIALISTE A L'EPREUVE

Professeur de sciences économiques à l'université de Paris-VIII et ancien membre de la commission économique du parti socialiste, Michel Beaud est également l'auteur de deux ouvrages parus au Seuil : *Histoire du capitalisme* (1 500 — 1980) et *le Socialisme à l'épreuve de l'histoire* (1 800 — 1981). Il livre ici ses réflexions sur la politique économique et sociale menée depuis le 10 mai 1981.

I. — *L'échec d'une tentative de relance*

par MICHEL BEAUD

igueur, austérité, redressement..., es mêmes mots peuvent servir à nalyser ou à masquer, à expliquer u à occulter.

Or, s'agissant de la politique économique actuelle, la confusion est en rain de gagner. Le discours sociaiste prône depuis quelques mois la igueur et la cohérence. Mais le P.C. u la C.G.T. dénoncent régulièrement les « *cadeaux au patronat* » et laident pour que soit poursuivi le elèvement du pouvoir d'achat des alariés. Une fraction de l'intelligentsia de gauche accuse le gouvernement en place de faire la politique le la droite. Cependant, le patronat onne l'alarme, soulignant notamment le risque d'asphyxie des entreprises. Petits entrepreneurs, cadres, membres des professions libérales, manifestent leur mécontentement...

Plus grave : dans l'opinion, parmi le « peuple de gauche », chez les salariés, le sentiment de l'échec du gouvernement est maintenant bien enraciné, sans pour autant que cet échec n'apparaisse ni total ni irréparable. Mais le gouvernement, en refusant de nommer cet échec, s'interdit par là même de l'analyser, de l'expliquer ; il s'interdit aussi de montrer comment il entend le surmonter, y compris par des mesures contraires à celles annoncées ou mises en œuvre dans la première année.

Parler de « deuxième phase », de « nouvelle étape », est un langage trop flou. Il faut reconnaître l'échec, en définir la nature et la portée pour être en mesure d'expliquer en quoi les mesures actuelles doivent permettre de le surmonter. Ce serait là le B.A.-BA de la rigueur. C'est en tout cas une condition de succès pour l'actuelle politique de redressement.

Or la politique économique engagée après mai 1981 a en partie échoué comme en témoignent :

— Le blocage des salaires de juin 1982 et l'extrême difficulté de poursuivre la politique de relèvement des bas revenus ;

— Le déséquilibre des échanges extérieurs et l'affaiblissement du franc ;

— L'incertitude, après dix-huit mois de conduite des affaires, sur la définition d'une stratégie cohérente.

Certes, cet échec n'est pas total. Le grand effondrement qu'annonçaient des hommes politiques de droite ne s'est pas produit. Bien plus, dans certains domaines, la France s'est comportée mieux que d'autres dans la phase actuelle de la crise :

— L'activité a été plus soutenue, notamment qu'en Allemagne fédérale ou aux Etats-Unis ;

— La montée du chômage, ralentie, a été moins forte qu'aux Etats-Unis, au Canada ou en Allemagne fédérale ;

— Le pouvoir d'achat des catégories les plus faibles a été maintenu ou relevé, alors qu'ailleurs il était souvent amputé.

Et malgré les difficultés qu'elle rencontre, la politique économique menée par la gauche est suivie avec intérêt par des démocrates aux Etats-Unis, comme par de nombreux responsables politiques au Canada, en Europe et dans le tiers-monde. Car les cures déflationnistes, qui ont certes fait baisser les niveaux d'inflation dans plusieurs grands pays, n'ont pas pour autant recréé les conditions d'une reprise durable, alors qu'elles se sont accompagnées d'un gonflement supplémentaire du chômage, de pressions aggravées sur les couches sociales les plus désarmées et sur la jeunesse, et d'inquiétants ébranlements économiques et monétaires.

Des infléchissements fondamentaux

Enfin, dans les deux premières années, et malgré les difficultés, le gouvernement a engagé des transformations de structures, des infléchissements fondamentaux, dont les effets commencent à se développer, mais qui ne porteront totalement leurs fruits que dans les années à venir : il s'agit, dans la grande tourmente internationale, d'être mieux à même de maîtriser notre destin collectif (nationalisations, renouveau de la planification, effort de recherche, impulsion de nouveaux programmes productifs) ; il s'agit aussi de renforcer et d'approfondir la cohésion de notre société sur la base de la démocratie (décentralisation, nouvelle citoyenneté des travailleurs) et de l'équité (solidarité, réduction des inégalités) ; il s'agit de tenter d'avoir prise sur les dérives du monde, en donnant une nouvelle dimension à l'Europe, et en tissant des liens noveaux avec des pays du tiers-monde.

L'ambition est grande : elle est, dans le grand chambardement de cette troisième grande crise mondiale, d'œuvrer à dégager des issues qui permettent de progresser dans le sens d'un monde plus solidaire, plus démocratique, plus équitable, plus fraternel. Pour être à même de poursuivre dans cette voie, la gauche doit cerner et analyser, pour les surmonter, les difficultés sur lesquelles elle vient d'achopper.

Pour l'essentiel, la politique menée après mai 1981 a été mûrie et définie dans les années 70 : après un quart de siècle d'une croissance exceptionnelle par son importance et sa durée ; après la grande contestation de mai-juin 1968. Lorsque se ralentit la croissance, se développe le chômage, s'affirme, par la bouche de Raymond Barre, la nécessité de l'austérité, les économistes du P.C. et du P.S. élaborent une autre « politique ». Le « schéma commun » peut en être ainsi résumé : le relèvement des bas salaires et des bas revenus devait permettre de relancer la consommation populaire — objectif d'équité sociale — et par là de relancer l'activité économique ; ainsi devaient être créés de nouveaux emplois — donc recul du chômage, — amenuisée l'utilisation des capacités productives, et réparties sur un chiffre d'affaires élargi les charges fixes des entreprises — d'où effets anti-inflationnistes. Après quoi, les effets positifs ne devaient pas s'arrêter là : la reprise économique s'accompagnait, à taux constants, d'une augmentation des rentrées fiscales et para-fiscales, d'où une réduction des déficits publics ; et la désinflation permettait d'améliorer la compétitivité et l'équilibre extérieurs...

Le va-tout sur la croissance

En même temps, et les préoccupations électorales n'en étaient pas absentes, était ouverte la perspective de constitution d'un large front antimonopoliste. L'adversaire désigné était, notamment dans les textes du P.C., mais aussi dans de nombreux textes du P.S., le « *grand capital* », les monopoles, la « *petite poignée* » des profiteurs. A l'inverse était affirmée la cohésion d'intérêts non seulement de l'ensemble des salariés, mais aussi avec eux de tous ceux qui souffraient de la domination du grand capital : agriculteurs, commerçants, artisans, certaines professions libérales, petites et moyennes entreprises... Finalement peu étaient hors de ce grand rassemblement potentiel : et effectivement la montée du mécontentement dans l'ensemble de ces couches a contribué à la victoire de la gauche de mai-juin 1981. Mais ces classes, couches et catégories sociales représentaient des intérêts très divergents, parfois contradictoires. Et seule, dans l'état actuel des mentalités et des comportements, la croissance pouvait permettre de les concilier. D'où l'importance cruciale du succès de la relance.

Finalement, la gauche a joué son va-tout sur la croissance... à venir. Le relèvement des bas salaires et des prestations familiales : la croissance y pourvoirait. L'effort d'investissement, de modernisation, de recherche : la croissance y pourvoirait. Le chômage : la croissance en serait le principal remède. Les déficits publics : la croissance les effacerait. Et, dès lors que la croissance apporterait la réponse à tous les problèmes, point n'était besoin de déranger en parlant de la crise mondiale — guerre économique, technologique, commerciale sans précédent ; point n'était besoin d'appeler solennellement à l'effort, aux sacrifices, à la mobilisation ; point n'était besoin de prendre le risque d'inquiéter ou de déplaire, en montrant l'ambition du projet et l'importance de l'effort à accomplir.

Les divergences d'intérêt

Or cette relance, particulièrement difficile dans le contexte de crise mondiale, allait rapidement achopper sur différents obstacles.

Dès mai-juin 1981, les relèvements des bas salaires suscitent récriminations et mécontentements, dans de nombreuses activités de main-d'œuvre, des moyens et des petits employeurs. Au-delà, l'ensemble des mesures sociales, souvent jugées insuffisantes par les syndicats ouvriers, suscitent une opposition de plus en plus ferme du patronat, et notamment des petites et moyennes entreprises. Et le relèvement plus rapide des bas salaires, avec la réduction des écarts qu'il implique, se heurte à tous les salariés, qui se sont habitués à un système de relèvement homothétique des rémunérations — qui en fait accroît les écarts en valeur absolue. De même, les nouveaux droits des travailleurs dans les *entreprises se heurtent à une hostilité bloquée* d'une partie du patronat, ainsi qu'à la méfiance de certains secteurs de l'encadrement et de la maîtrise, éléments nécessaires à la bonne marche du système tel qu'il est. Donc très tôt des contradictions se développent qui font apparaître des clivages au sein de ce qui devait constituer le large rassemblement anti-monopoliste.

A l'automne 1981, le schéma de relance peut paraître assez bien engagé : la consommation, les achats dans les magasins augmentent, entraînant, en fin d'année, la reprise de la production industrielle ; mais c'est aussi l'augmentation des importations, à la fois plus forte et plus constante que celle de nos exportations ; et puis — réaction atavique des prestataires de services, intermédiaires, commerçants, artisans, agriculteurs, entrepreneurs — les différentes catégories qui peuvent en bénéficier accentuent leur pression sur les prix. Or la plupart de nos *grands concurrents étrangers sont* alors engagés dans une politique de réduction du taux d'inflation : dès lors, le fait de maintenir en France le taux d'inflation au rythme antérieur ne suffit pas : le différentiel d'évolution des prix s'aggrave, contribuant à rendre plus difficile encore la réalisation de l'équilibre des échanges extérieurs.

Enfin, tandis que la C.F.D.T. fait cavalier seul en affirmant comme prioritaire le relèvement des bas salaires, *les couches et groupes de salariés* les mieux organisés et les mieux protégés s'arquebouтent, avec leurs syndicats, sur une revendication globale d'amélioration ou de maintien du pouvoir d'achat : finalement, l'ensemble de la société française s'abandonnait à ses égoïsmes catégoriels, à ses revendications, à ses mécontentements, à ses tiraillements, dont se nourrit l'inflation. Et il a fallu la douche glacée du blocage des prix et des salaires pour stopper cette dangereuse glissade.

Ainsi, l'échec de la politique économique menée depuis mai 1981 est avant tout l'échec de la tentative de relance d'inspiration keynésienne et sociale ; mais la croissance attendue de cette relance était la clé de l'ambitieuse politique de progrès social et de développement technologique et économique, puisqu'elle devait permettre de dégager des ressources pour améliorer rapidement la situation des plus démunis et pour engager *le processus de redressement de* l'économie. Cette relance a achoppé sur deux obstacles : la contrainte extérieure et l'insuffisante cohésion de la société française sur un projet social.

Prochain article :

UNE COHÉSION SOCIALE A RECONSTRUIRE

ÉTRANGER

LA CONSTRUCTION DU BARRAGE DE YACYRETA

L'Argentine et le Paraguay demandent une participation majoritaire dans le consortium

Correspondance

Buenos-Aires. — Les négociations entre l'entité binationale (Argentine-Paraguay) du barrage de Yacyreta (EBY) et les deux groupes étrangers — dont les chefs de file sont la société française Dumez et l'entreprise italienne Impregilo — sont entrées, le 28 décembre, dans une phase décisive. A l'issue d'une réunion du conseil d'administration, le directeur de l'EBY, M. Hugo D'Angelo, a adressé une lettre aux deux firmes pour leur confirmer son accord de principe quant à la constitution d'un nouveau consortium *réunissant le groupe Dumez et Impregilo ainsi* que leurs associés locaux (1). Les deux firmes européennes, après s'être durement affrontées après l'ouverture des plis le 2 juin 1980, étaient finalement parvenues à un accord, en août, pour construire en commun le barrage de Yacyreta. (*le Monde* du 13 août.)

Dans sa lettre aux représentants de Dumez et d'Impregilo, M. D'Angelo fixe les bases sur lesquelles ces derniers devront élaborer leur proposition : l'offre du nouveau consortium ne devra pas être supérieure à celle présentée par le groupe arrivé en tête lors de l'ouverture des plis (*l'offre la moins chère est celle* de Dumez, avec 1 480 millions de dollars, suivie par celle d'Impregilo, avec 1 706 millions de dollars et par celle du groupe espagnol Dragados, avec 1 763 millions de dollars). Dumez et Impregilo devront utiliser dans toute la mesure du possible la main-d'œuvre, les matériaux et l'équipement disponibles sur le plan local. Toutes les entreprises membres du consortium seront collectivement et solidairement responsables. Impregilo assumera la responsabilité technique de l'ouvrage.

Cependant, les entreprises argentines et paraguayennes devront être majoritaires au sein du consortium. Le ministre argentin des travaux et des services publics, M. Conrado Bauer, a affirmé récemment que la participation des firmes locales se situerait « *entre 55 et 60 %* ». Il a précisé que le groupe espagnol Dragados aurait une participation « *de l'ordre de 1 ou 2 %* ». La raison en est essentiellement politique. « *Il s'agit*, nous a-t-on dit, *de récompenser l'Espagne pour son attitude durant la guerre des Malouines.* »

Ces conditions, qui, selon M. D'Angelo, ont été établies en plein accord avec la Banque mondiale, paraissent difficilement acceptables en l'état pour les firmes européennes, en particulier pour Dumez et les entreprises allemandes. Si la société française paraît prête à accepter la primauté technique d'Impregilo — ne serait-ce que pour permettre aux autorités argentines, qui n'ont jamais caché leurs préférences pour la firme italienne, de sauver la face, — elle veut être sûre qu'aucune décision importante — y compris sur le plan technique — ne pourra être prise dans son accord et celui de ses associés allemands.

Or la participation minoritaire accordée aux entreprises européennes risque de la placer en positon de faiblesse par rapport à Impregilo. Les liens entre la société italienne et les firmes argentines sont en effet beaucoup plus étroits qu'entre Dumez et ses associés argentins et paraguayens, en raison d'une longue implantation dans le pays. La décision de l'EBY risque d'être d'autant plus mal accueillie que les autorités argentines avaient apparemment accepté la proposition initiale qui attribuait 60 % aux entreprises françaises, allemandes et italiennes, 26 % aux firmes argentines et 14 % *aux entreprises paraguayennes.*

Autre point qui soulèvera sans doute des difficultés : la substitution au matériel importé de biens fabriqués localement. La participation de l'industrie nationale est certes monnaie courante dans ce genre de contrats. On voit mal cependant comment la Coface (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) et en dernier ressort le Trésor français apporteraient leurs garanties à une opération dont le coût total — intérêts compris — s'élève à près de 10 milliards de dollars, si Yacyreta ne se traduit par aucune vente de matériel français à l'extérieur.

Va-t-on vers une rupture ? On peut penser que les responsables de l'entité binationale de Yacyreta assoupliront leur position. M. D'Angelo ne nous a pas caché que tant l'Argentine que le Paraguay « *avaient besoin de Yacyreta* », l'Argentine pour relancer son économie, après trois années consécutives de *forte récession*, et le Paraguay pour perpétuer le « *miracle d'Itaipu* » (2). Il nous a confirmé que les travaux commenceraient « *au cours du second semestre 1983 et probablement en septembre ou octobre* ». Il est en outre évident que le gouvernement militaire argentin, dont les jours sont comptés, peut difficilement entraver la réalisation d'un projet qui a reçu le soutien quasi unanime des partis politiques.

JACQUES DESPRES.

(1) La participation des entreprises européennes dans le consortium dont le chef de file est Dumez atteint 60 % (32 % pour les entreprises allemandes, 25 % pour les firmes françaises et 3 % pour des sociétés italo-suisses) contre 40 % pour les entreprises argentines et paraguayennes. De son côté, le groupe Impregilo est constitué à hauteur de 51 % par des entreprises italiennes et à hauteur de 49 % par des sociétés argentines, paraguayennes et uruguayennes.

(2) Le barrage d'Itaipu entre le Brésil et le Paraguay a été inauguré le 5 novembre 1982.

SOCIAL

Le plafond de la Sécurité sociale serait relevé de 4,66 % le 1er janvier

● *Augmentation de plusieurs prestations sociales*

Le plafond de la Sécurité sociale devrait être relevé de 4,66 % le 1er janvier 1983 (soit une hausse en un an de 12,44 %) si le ministère des affaires sociales prend en compte les avis qui lui ont été communiqués, notamment par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés. A cette date, il devrait être de 342 F par jour, 7 410 F par mois, 22 230 F par trimestre et 88 920 F par an (il est actuellement de 7 080 F par mois et de 84 960 F par an).

Certaines prestations vont être, en conséquence, augmentées le 1er janvier. Ainsi en est-il pour le minimum vieillesse : une hausse de 3,92 % devrait le faire passer de 25 500 F à 26 500 F (l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité passant de 14 600 F à 15 200 F, les allocations légales de 10 900 F à 11 300 F). Le plafond du minimum vieillesse devrait être alors de 27 400 F (au lieu de 26 400 F) pour une personne seule et de 49 000 F pour un ménage. L'allocation aux adultes handicapés suit la même évolution (pour son montant et son plafond). Elle devrait être de 2 208 F par mois au 1er janvier.

A cette même date, les allocations familiales seront augmentées de 7,4 % puisque leur base de calcul est revalorisée de ce taux (elle sera de 1 599,75 F). Les allocations familiales pour deux enfants, par exemple, seront de 455,04 F par mois.

Par contre, la majoration des allocations la naissance, pour lea troisième enfant, chutera de moitié le 1er janvier ; elle passera de 6 046,11 F à 3 028,86 F.

Cadres

LE POINT DE RETRAITE DE L'AGIRC VA PASSER A 1,57 F

L'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC) a décidé de porter à compter du 1er janvier la valeur du point de retraite à 1,57 F (au lieu de 1,52 F le 1er juillet 1982 et de 1,47 F le 1er janvier dernier), soit une progression de 6,8 % en un an.

L'AGIRC a également décidé de reconduire pour 1983 le pourcentage d'appel des cotisations à 103 %. Elle maintient pour 1983 la limite supérieure qui détermine l'assiette des cotisations à quatre fois le plafond de la Sécurité sociale tel qu'il sera fixé fin décembre par le ministère des affaires sociales. L'AGIRC a fixé pour 1982 le salaire de référence au prix d'achat d'un point à 11,78 F.

DE JANVIER A SEPTEMBRE

Le nombre des logements mis en chantier a diminué de 18,29 %

De janvier à septembre 1982, le nombre des logements mis en chantier a été de 242 100, contre 296 300 pendant la même période de 1981 (soit une baisse de 18,29 %). Il est vrai que l'année 1981 avait bénéficié des « rallonges » de crédit décidées par le gouvernement Mauroy dès son arrivée au pouvoir. Mais, par rapport à la même période de 1980, la baisse est cependant de 16,23 %, puisque 289 000 logements avaient été commencés.

Ces statistiques, qui viennent d'être publiées par la direction des affaires économiques internationales du ministère de l'urbanisme et du logement, révèlent également que les immeubles collectifs mis en chantier (87 400 logements contre 109 100) ont subi un ralentissement plus fort — 19,89 % — que les maisons individuelles (154 700 contre 187 200), soit 17,36 %. Seul le nombre des permis de construire délivrés (308 000 contre 366 800 en 1981, soit une baisse de 16,03 %) manifeste un ralentissement dans la chute de l'activité de la construction, mais cette tendance ne se traduira qu'ultérieurement sur les chantiers. Les permis de construire délivrés, par mode de financement révèlent une baisse de 5 % du nombre de logements locatifs aidés, une progression de 1 % des prêts à l'accession à la propriété, et une chute de 24 % du secteur libre, bien que la note du ministère souligne l'amélioration du rythme d'attribution des prêts conventionnés (sans aide à la prime) : 18 000 au premier trimestre 1982 ; 31 au deuxième ; 37 000 au troisième.

Quant aux bâtiments autres que le logement, dont les mises en chantier avaient stagné en 1981 (+ 1 % par rapport à 1980), ils connaissent une nouvelle baisse de 26 % (15 996 — 100 mètres carrés de janvier à septembre — contre 21 574 300 mètres carrés un an plus tôt). La baisse est de 42 % pour les mises en chantier de bureaux, de 33 % pour les bâtiments industriels, de 32 % pour les commerces, de 17 % pour les bâtiments agricoles et de 8 % pour les garages. Là aussi, les autorisations de construire, en baisse de 15 % seulement, laissent espérer un ralentissement de la baisse de l'activité.

Faits et chiffres

Affaires

● **Grundig-Thomson.** — Le protocole d'intention conclu en novembre entre la société allemande Grundig et le groupe français Thomson sera présenté au début du mois de janvier à l'Office des cartels de Berlin-Ouest.

Dans une lettre ouverte publiée mardi 28 décembre, le personnel de Grundig a demandé au chancelier Kohl de n'autoriser le rachat de 75,5 % de cette entreprise par Thomson que si l'emploi est garanti dans toutes les usines de la société en R.F.A. Les salariés estiment que le projet de fusion est le signe d'une politique industrielle « *orientée exclusivement vers le profit maximum* » et qu'il menace de se réaliser « *au détriment des travailleurs et de leurs familles* ». — (*A.F.P.*)

● RECTIFICATIF. — **L'augmentation du capital de la B.F.C.E.** Le Crédit national, la Caisse nationale de Crédit agricole, la Banque nationale de Paris, le Crédit lyonnais et la Société générale, détiennent chacun une participation de 10 % dans le capital de la B.F.C.E. (et non pas 40 % comme indiqué dans *le Monde* du 29 décembre à la suite d'une erreur de transmission).

Energie

● **Quatre cent dix-neuf autorisations spéciales d'importation et de livraison à la consommation intérieure de produits pétroliers, dites « A 3 », ont été délivrées** pour trois ans par le ministère de la recherche et de l'industrie. Ces autorisations, qui ont fait l'objet d'un décret publié au *Journal officiel* du 28 décembre, ont pour but d'assurer les approvisionnements pétroliers dans de bonnes conditions de sécurité. Elles sont un peu plus nombreuses — une vingtaine — qu'il y a trois ans, mais ne marquent pas un changement notable dans les structures de la distribution pétrolière.

ÉTRANGER

EN BELGIQUE

Le gouvernement va créer des « zones d'emplois » dans lesquelles les sociétés seront exonérées d'impôt

De notre correspondant

Bruxelles. — Longtemps discuté au sein du gouvernement et ayant fait l'objet de négociations difficiles avec la Commission européenne, le projet visant à créer des « zones d'emploi » défiscalisées paraît sur le point d'aboutir. Dès maintenant, on se réjouit à Bruxelles que des entrepreneurs étrangers — allemands et américains notamment — manifestent leur intérêt à l'égard d'un système susceptible de favoriser leur implantation en Belgique.

Certes, l'arrêté royal qui doit être publié incessamment ne règle pas encore tous les problèmes. Il consacre *surtout le fait que l'accord de* principe intervenu au sein du cabinet vient de bénéficier du feu vert de la Commission européenne. Celle-ci pouvait difficilement s'opposer à un projet qui, dans sa forme présente, est assez semblable à des systèmes déjà en vigueur en Grande-Bretagne comme en Irlande. Encore le projet belge concernant des régions particulièrement touchées par le chômage structurel a-t-il conduit les « eurocrates » à imposer des critères très stricts à sa réalisation.

Le système envisagé accorde à la Flandre et à la Wallonie le droit d'établir des « zones d'emploi » dont la superficie serait limitée à 150 hectares. Ces zones pourraient d'ailleurs être subdivisées en trois parties. La région bruxelloise se voit accorder les mêmes droits sur une superficie de 50 hectares.

Aussi faut-il s'attendre à une foire d'empoigne au sein des instances régionales. Elles disposent de deux mois pour proposer les délimitations envisagées et qui devront être approuvées par la Commission européenne avant la mise en application du projet. En cas de désaccord au sein des exécutifs flamand et wallon, le gouvernement central établirait la « géographie » du système — tâche pour le moins délicate.

Les avantages promis aux entreprises ne sont pas négligeables. Le principal est que pendant dix ans (et non quinze ans, comme le souhaitait le gouvernement) les usines installées dans les zones privilégiées seront exonérées de l'impôt sur les sociétés qui, à l'heure actuelle, frappe à hauteur de 45 % les bénéfices distribués comme ceux qui sont maintenus au sein des entreprises. Celles-ci échapperont également à la plupart des taxes locales et régionales. Les cadres et les chercheurs étrangers ne se verront pas imposer *de cotisations sociales et n'auront* pas besoin d'un permis de travail.

Pour bénéficier de ces avantages, les investisseurs devront répondre à des conditions définies par la Commission européenne. Il s'agit en effet de favoriser le développement d'industries orientées vers des technologies nouvelles. Le personnel ne devra pas dépasser deux cents personnes. Leur activité devra porter sur le traitement avancé de l'information, la technologie du logiciel, la micro-électronique (y compris l'opto-électronique), la bureautique, la robotique, les télécommunications et l'ingénierie biologique.

Si les experts s'abstiennent encore d'estimer le nombre d'emplois qui pourraient être créés — et qui, en tout état de cause, ne sera pas spectaculaire, — il semble que le système envisagé comporte aussi, aux yeux du gouvernement, une valeur de test. Il devrait indiquer dans quelle mesure un abaissement de l'impôt est vraiment capable de susciter les nouvelles activités industrielles, seules capables d'assurer une issue à la crise.

JEAN WETZ.

En R.F.A.

Les prix ont augmenté de 0,2 % en décembre

Wiesbaden. *(A.F.P.)* — Les prix en Allemagne fédérale ont augmenté de 0,2 % en décembre, comme en novembre, selon les statistiques provisoires de l'office fédéral des statistiques. Calculé sur un an, de décembre 1981 à décembre 1982, le coût de la vie s'est accru de 4,6 %, soit moins qu'en novembre où la hausse annuelle avait été de 4,7 %.

L'Italie a fortement accru ses ventes de biens de consommation à la France

De notre correspondant

Rome. — Pour la première fois depuis 1969, l'Italie enregistrera cette année un excédent commercial dans ses échanges avec la France (1). Ce phénomène est d'autant plus notable qu'en 1981 Rome avait connu un déficit substantiel de son commerce bilatéral. Une inversion de tendance à laquelle les Français sont peut-être d'autant plus sensibles que la récente décision du gouvernement italien de commander trente appareils au constructeur aéronautique américain Douglas, alors qu'on pouvait espérer l'achat de quelques Airbus, peut faire craindre que, pour le renouvellement de sa flotte à la fin de la décennie, Rome ne continue à privilégier les Etats-Unis.

Il est à noter que, par secteur, *l'Italie n'est déficitaire que pour les* produits agro-alimentaires et les matières premières. En revanche, dans le domaine des produits de consommation, les exportations italiennes ont enregistré une croissance remarquable de 40 %. En un an, entre août 1981 et août 1982, les exportations textiles ont augmenté de 43 %, celles de voitures de 50,5 %, celles de chaussures de 51,3 % (+ 39,5 % pour les meubles ; + 32,3 % pour les appareils électriques). En ce qui concerne les biens d'équipement, il est noté une augmentation de 37 %.

Du côté français, on explique cette percée italienne par la légère relance en France qui a eu un effet d'entraînement sur la consommation et par l'« ouverture » du marché. Pour leur part, les Italiens mettent l'accent sur la compétitivité de leurs produits, ce qui n'est certes pas niable, avec la précision toutefois que, pour certains d'entre eux, joue aussi le phénomène de l'« économie noire » qui contribue à abaisser les coûts.

La part de la France dans les exportations italiennes est, en tout cas, passée de 13,6 à 15 %. Notable, l'inversion de tendance dans les échanges bilatéraux n'est pas en soi inquiétante dans la mesure où la France a conservé sa place sur le marché italien : elle détient notamment 20 % du marché de l'automobile, ce qui la place devant l'Allemagne fédérale.

Plus préoccupante pour le long terme est l'attitude que semble adopter l'Italie en matière aéronautique. Il existe certes une coopération franco-italienne pour la construction d'un bi-turbo-propulseur interrégional, le *ATR 42. Mais le grand projet* des Français est de faire entrer les Italiens dans la fabrication de la prochaine génération d'Airbus, le A 320. La participation des Italiens contribuerait à souder les Européens autour de ce projet face au pool des constructeurs américains. Elle offrirait aussi à Airbus des perspectives commerciales.

La décision prise par Rome pour renouveler partiellement sa flotte d'acheter Douglas a été pour les Français une « douche froide ». Certes, il existe une commission franco-italienne élargie pour étudier la participation de l'Italie au projet Airbus. Certes, en outre, le constructeur américain a fait un « forcing » commercial auquel on pouvait difficilement résister, rachetant à un bon prix et comptant les vieux appareils et vendant les nouveaux en « leasing ». Il reste que les Français ont pris conscience une nouvelle fois de la sensibilité des autorités italiennes aux pressions américaines.

Cette sensibilité s'est d'ailleurs concrétisée par la création d'une commission américano-italienne destinée à étudier la coopération future entre les deux pays dans le domaine aéronautique. Une commission parallèle et concurrente par conséquent de celle qui existe déjà sur la question « Airbus ». Commentant le choix italien d'acheter américain, l'ambassadeur de France en Italie, M. Martinet, a notamment déclaré au cours d'une conférence de presse à Venise : *« Pour l'équilibre du bilan de 1983 [d'Alitalia], ce n'est pas une mauvaise idée, mais, avec une telle attitude, l'Europe ne se fera pas. »*

PHILIPPE PONS.

(1) Selon les statistiques françaises, l'Italie a enregistré de janvier à septembre un surplus de 2,94 milliards de francs contre un déficit de 4,18 milliards de francs durant la même période de 1982.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PACIFIQUE SAINT-HONORÉ

(SICAV)

PACIFIQUE SAINT-HONORÉ est une SICAV créée par la COMPAGNIE FINANCIERE (Groupe Edmond de Rothschild), 47, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8e), dont un maximum de 50 % du portefeuille est orienté vers les marchés du Japon, des U.S.A., de l'Australie et du Sud-Est asiatique (Singapour, Hongkong, Corée).

Au 27 décembre 1982, la valeur de la part s'était appréciée de + 20,0 % (coupon compris) depuis la création de la SICAV en avril 1981.

La répartition de l'actif total de 195 millions de francs était la suivante :

FRANCE	
Obligations	43,4 %
Actions	5,6 %
ETRANGER	
Japon	24,0 %
U.S.A.	9,3 %
Australie	5,5 %
Singapour	3,4 %
Hongkong	2,9 %
Corée	1,1 %
Liquidités	4,8 %

INVESTISSEMENTS SAINT-HONORÉ

(SICAV)

INVESTISSEMENTS SAINT-HONORE est une SICAV orientée vers les valeurs de technologie qui a été créée en juin 1979 par LA COMPAGNIE FINANCIERE (Groupe Edmond de Rothschild), 47, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8e).

Au 27 décembre 1982, la valeur de la part était de 486,08 francs, soit un gain de + 22,0 %, depuis le 1er janvier 1982 et de + 106 % depuis la création (coupons compris), il y a trois ans et demi.

La répartition de l'actif total de 305 millions de francs était la suivante :

FRANCE	
Obligations	46,0 %
Actions	2,8 %
ETRANGER	
Actions Amérique du Nord	29,8 %
Actions Japon	16,2 %
Liquidités	5,2 %

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T. - Obligations à bons de souscription 16 % 1982-1992

Les intérêts courus du 4 janvier 1982 au 3 janvier 1983 pour la première tranche, représentés par les coupons nos 1 A et 1 B, et ceux courus du 4 juillet 1982 au 3 janvier 1983 pour la deuxième tranche, représentés par le coupon no 1 B seul, seront payables à partir du 4 janvier 1983, à raison de 360 francs pour chaque coupon après une retenue à la source de 40 francs.

En cas d'option pour le régime du prélèvement forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 59,97 francs, soit un net de 300,03 francs. Le paiement des coupons sera effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), auprès des bureaux de poste, au siège de la C.N.T., 3, rue de l'Arrivée, Paris (15e), aux guichets de la Banque de France et des établissements désignés ci-après : Crédit Commercial de France, Crédit Lyonnais, Banque Générale du Phénix, Banque pour l'Industrie Française, Banque de l'Indochine et de Suez, Banque Louis Dreyfus, Banque Nationale de Paris, Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque Privée de Gestion Financière, L'Européenne de Banque, Banque de l'Union Européenne, Banque Vernes et Commerciale de Paris, Banque Worms, Caisse centrale des banques populaires, la Compagnie Financière, Crédit Industriel et Commercial, Crédit du Nord, Hottinguer et compagnie, Lazard Frères et Cie, Société Générale, Société Séquanaise de Banque.

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la Caisse nationale des télécommunications.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 décembre

En hausse

Au fil des séances, le volume d'affaires va en s'étiolant, et, dans ces conditions, les indicateurs du marché ne sont qu'un pâle reflet de l'atonie générale.

Ainsi, lundi, à peine 36 millions de francs ont trouvé preneur en actions françaises sur le marché à terme (contre plus de 38 millions de francs de valeurs étrangères, et le chiffre d'affaires réalisé mardi n'a guère dû s'écarter de ces plus bas niveaux de l'année.

A New-York, Wall Street a mis à profit un long week-end de trois jours pour accentuer son avance au-delà de 1000 points (voir par ailleurs), mais, sur notre place, on se contente d'applaudir discrètement, sans que le niveau record atteint lundi soir par l'indice Dow Jones déclenche un autre sentiment qu'une attention polie.

« Il faudrait que la décrue des taux d'intérêt se poursuive de façon marquée aux États-Unis pour que les banques françaises se décident à peser sur leur taux de base », explique un professionnel, soulignant la remontée de 12 3/4% à 12 7/8% du loyer de l'argent au jour le jour. Pourtant, certaines valeurs affichent de bonnes dispositions, telles C.F.D.E. (+6,5%), Jeumont Industrie et Poclain (+6%), tandis qu'Imétal, Merlin-Gérin, Peugeot et Saunier-Duval gagnent environ 5%.

Finalement, l'indicateur instantané est en hausse de 0,6%, en dépit de quelques replis de 3% à 5% constatés sur Valéo, Seb, Nordon, S.F.I.M., Nobel-Bozel.

Privé des indications de Londres jusqu'à mercredi matin, le marché de l'or est en hausse à Paris : 98000 F pour le lingot (+850 F) et 670 F (+5 F) pour le napoléon. Légère hausse du dollar-titre, à 8,29 F contre 8,26 F la veille.

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

Des ventes bénéficiaires se sont produites mardi à Wall Street, parvenu la veille au sommet de son histoire. Les dégagements opérés n'ont pas pris, toutefois, une très grande ampleur, comme en a témoigné l'assez faible activité ambiante. Il reste que l'indice des industrielles a quand même accusé le coup, rétrocédant à la clôture 11,68 points à 1 058,86, sur les 25,48 gagnés en début de semaine. Centre de l'intérêt quelques heures auparavant, les *blue Chips* ont particulièrement souffert. Le bilan de la séance s'est révélé négatif, mais sans plus, avec 922 baisses pour 641 hausses.

Au total, 58,61 millions de titres ont *changé de mains*, contre *62,9* millions précédemment.

Ce retournement de tendance n'a guère surpris les analystes, qui tablaient sur une réaction technique après les excès relatifs commis lundi. Certains cependant *hésitaient* à se prononcer sur ce comportement du marché, faisant valoir que le début d'incendie (d'origine accidentelle), rapidement maîtrisé, qui avait contraint les autorités boursières à suspendre les cotations quarante minutes avait faussé la tendance. Quelques-uns parmi eux pensent que la baisse aurait dû être plus prononcée. D'autres étaient d'avis contraire, affirmant que les opérateurs n'avaient pas eu le temps de tenir compte des bonnes nouvelles : *abaissement du prime rate* par la Chase Manhattan, croissance modérée de la masse monétaire.

VALEURS	Cours du 27 déc.	Cours du 28 déc.
Alcoa	32	32 3/8
A.T.T.	60 3/8	59 1/2
Boeing	35	34 1/4
Chase Manhattan Bank	51 5/8	51 3/8
Du Pont de Nemours	37 3/8	36 3/4
Eastman Kodak	88 3/8	87 3/4
Exxon	29 1/8	29 1/8
Ford	41 1/4	40 5/8
General Electric	99 1/2	97
General Foods	41 1/8	40 7/8
General Motors	64 1/4	63 1/2
Goodyear	36 1/2	38 1/2
I.B.M.	90 1/4	95 1/8
I.T.T.	30 1/4	30 3/8
Mobil Oil	25	25 1/4
Pfizer	71 1/2	70
Schlumberger	47	45 1/2
Texaco	30 3/4	31
U.A.L. Inc.	32 7/8	32
Union Carbide	54 1/4	54 1/4
U.S. Steel	21 1/2	21 1/2
Westinghouse	40	39
Xerox Corp.	38 3/8	37 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BOUYGUES. – Selon un avis de la Chambre syndicale des agents de change, le Crédit Lyonnais Participation a procédé à des achats d'actions Bouyges entre le 4 novembre et le 16 décembre derniers qui lui permettent de détenir à présent plus de 10 % du capital de cette société.

COMINDUS. – La société Athéna a informé les autorités boursières qu'elle venait de franchir le seuil réglementaire de 10 % dans le capital de la firme Comindus dont les actions sont négociées sur le marché officiel de la Bourse de Paris.

COMPAGNIE FONCIERE. – La société Enelfi-Bretagne a fait savoir à la Chambre syndicale des agents de change, conformément à la réglementation en vigueur, qu'elle détenait à présent plus de 10 % du capital de la Compagnie Foncière dont les actions sont inscrites à la cote officielle de la Bourse de Paris.

BRUXELLES-LAMBERT. – La participation du Groupe Bruxelles-Lambert (G.B.L.) dans la banque du même nom qui avait été récemment ramenée de 47 % à 20 % environ pourrait être réduite *« jusqu'à un plancher de 10 % »*, a fait savoir le président du groupe Bruxelles-Lambert, le baron Lambert à l'occasion de l'assemblée annuelle du groupe, celui-ci se réservant la possibilité de remonter cette participation jusqu'à 20 % *« quand nous le voudrons et quand nous le pourrons »*.

Cette assemblée générale a permis d'approuver l'augmentation du capital de G.B.L. de 1,37 milliard de francs belges, lequel sera porté à 8,23 milliards à la suite d'une émission d'actions en numéraire à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes. La souscription à ces titres nouvellement créés sera assurés par un consortium regroupant Pargesa Holding S.A. (principal actionnaire de Paribas Suisse), Cobepa (filiale belge de Paribas et de Paribas Suisse), les établissements Frères Bourgeois (qui avaient déjà participé en début d'année à une précédente augmentation de capital) et le groupe industriel Gevaert Photo Producten N.V.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	27 déc.	28 déc.
Valeurs françaises	105,4	
Valeurs étrangères	136,7	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	27 déc.	28 déc.
Indice général	101,2	101,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 29 décembre ....12 15/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 déc.	29 déc.
1 dollar (en yens)	235,50	233,75

BOURSE DE PARIS Comptant 28 DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	0 732
5 %	....	4 534
3 % amort. 45-54	....	1 233
4 1/4 % 1963	100 50	1 158
Emp. N. Eq. 6 % 67	112 20	3 488
Emp. 7 % 1973	9230	..
Emp. 8,80 % 77	102 95	5 304
9,80 % 78/93	82 85	4 564
8,80 % 78/86	84	0 410
10,80 % 79/94	86 50	3 432
13,25 % 80/90	95 05	7 587
13,80 % 80/87	97 35	2 798
13,80 % 81/99	97 20	13 157
16,75 % 81/87	106 35	5 048
16,20 % 82/90	103 50	15 534
16 % juin 82	103 90	8 889
E.D.F. 7,8 % 61	131	14 353
E.D.F. 14,5 % 80-92	....	7 651
Ch. France 3 %	172	..
CNB Bques janv. 82	97 20	7 868
CNB Paribas	97 01	7 868
CNB Suez	97 15	7 866
CNI janv. 82	97 05	7 868

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	178 10	....
Aciers Peugeot	54 30	53
Actibail	161	160 60
A.G.F. (St Cent.)	380	381
A.G.P. Vie	3040	3040
Agr. Inc. Madag.	63	62
Air-Industrie	13	15 d
Alfred Herlicq	57 90	58
Allobroge	460	460
André Roudière	56	58 30
Applic. Hydraul.	249	239
Arbel	49 50	49 50
Artois	285	287
At. Ch. Loire	26	27 80
Ausseder-Rey	12 50	12
Bain C. Monaco	83 30	87
Banania	407 60	....
Banque Hypoth. Eur.	302	302
B.N.P. Intercontin.	82	80
Bénédictine	955	965
Bon-Marché	78	80
Boris	400	398
Bras. Glac. Int.	450	441
Cambodge	131	131
C.A.M.E.	98 50	98 60
Campenon Bern.	200	200
Caout. Padang	160	....
Carbone-Lorraine	48 80	49 30
Carnaud S.A.	57 40	61 50
Caves Roquefort	570	570
C.E.G.Frig.	104 90	104 70
Cenpa. Blanzy	680	660
Centrest (Ny)	109	109 10
Cerabati	99 40	100
C.F.F. Ferrailles	107 50	106 70
C.F.S.	698	705
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	11	....
C.G.V.	78 80	84 50 d
Chambon (M.)	310	....
Chambourcy (M.)	1344	1512
Champex (Ny)	121 90	118
Chim. Gde Paroisse	58 50	54 30 o
C.I. Maritime	260	289
Ciments Vicat	205	205
Citram (B)	131	132
Clause	305	309
Cl. MA (Fr.-Bail)	313	325 50
CNIM-Mar Madag.	31 90	25 50 o
Cochery	67	65
Cofradel (Ly)	439	440
Cogifi	167	167
Comindus	336	340
Comiphos	144	145
Comp. Lyon-Alem.	144	145
Concorde (La)	243	252 70
C.M.P.	5 46	5 25
Conta S.A. (Li)	21 25	21 25
Crédit (C.F.B.)	225	228
Créd. Gén. Ind.	259	259
Crédit Univers.	385	369
Créditel	106 80	105 90
C. Sabl. Seine	110	110
Darblay S.A.	84 50	....
De Dietrich	328	329

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dagremont	89 90	96 30
Delalande S.A.	105	....
Delmas-Vieljeux	541	530
Dév. Rég. P.d.C (Li)	124	125
Didot-Bottin	270	265
Dist. Indochine	336 50	337
Drag. Trav. Pub.	188 50	187 60
Duc-Lamothe	185	198 20 d
Dunlop	4 95	5 10 d
Eaux Bass. Vichy	960	1000
Eaux Vittel	580	580
Ecco	1300	1300
Economats Centre	500	510
Electro-Banque	188	190
Electro-Financ.	370	362
Elf-Antargaz	175	....
E.L.M. Leblanc	429	412
Entrepôts Paris	163	161 50
Epargne (B)	1370	1399
Epargne de France	255	264
Epeda-BF	745	744
Escaut-Meuse	250	244
Eurocom	310	310
Europ. Accumul.	38 40	38
Eternit	217	219
Félix Potin	1005	1025
Ferm. Vichy (Ly)	83 90	92
Files-Fourmies	3 95	....
Finalens	78	78 20
FIPP	118	110 o
Fnac	273	279
Focep (Chât. eau)	1510	1520
Foncière (Cie)	150	150
Fonc. Agache-W.	54 60	60 20
Fonc. Lyonnaise	1200	1200
Foncina	105 60	107
Forges Gueugnon	9 15	9 20
Forges Strasbourg	123	122
Fougerolle	139 90	140
France I.A.R.D.	110	110
France (La)	430	430
Frankel	145 60	140
Fromageries Bel	280	270
From. P.-Renard	230	220 80 o
GAN	702	715
Gaumont	449	435
Gaz et Eaux	760	765
Genvrain	158 80	....
Gér. Arm. Hold.	39 90	39 90
Gerland (Ly)	550	551
Gévelot	45 20	....
Gr. Fin. Constr.	138 50	138 50
Gds Moul. Corbeil	110	109
Gds Moul. Paris	243	245
Groupe Victoire	384	385
G. Transp. Ind.	105 80	105 80
Huard-U.C.F.	49 80	51 80
Hutchinson	12 80	12 80
Hydro-Energie	76	....
Hydroc. St-Denis	61	63 50
Immindo S.A.	138 50	138 70
Immoinvest	101	100 10
Immobail	206	206
Immobanque	374	370
Immob. Marseille	1156	1156
Immofice	265	260
Imp. G.-Lang	4 05	3 90 o
Industrielle Cie	549	540
Interbail	253	253
Jaeger	71 50	74 20
Jaz S.A.	66 30	85
Kinta S.A.	550	530
Lafitte-Bail	204 80	204 70
Lambert Frères	40	41 60
Lampes	107 70	107
La Brosse-Dupont	74 70	80
Lebon Cie	345	345
Lille-Bonnières	230 20	230
Locabail Immob.	348	361
Loca-Expansion	143 90	143 90
Locafinancière	166	169 50
Locatel	383	383 80
Lordex (Ny)	120	120
Louvre	230 10	230
Luchaire S.A.	80	78
Magasins Uniprix	67 80	66
Magnant S.A.	50	....
Maritimes Part.	88 90	....
Marocaine Cie	25 80	25 60
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	300	310
Mic	233	....
Mors	206	210
Nadella S.A.	....	....
Naval Worms	115	115

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	45	46 80 d
Nicolas	359	359 40
Nodet-Gougis	73	75 90
OPB Paribas	115 20	116 30
Optorg	72 10	72
Origny-Desvroise	123	125
Palais Nouveauté	300	300
Paris-Orléans	95	95
Part. Fin. Gest. Im.	208	199 70
Pathé-Cinéma	144	150
Pathé-Marconi	51	55 50 d
Piles Wonder	61	63 40
Piper-Heidsieck	267	269
Porcher	139	144 80
Profils Tubes Est	7 60	7 70
Prouvost ex-Lain.R.	35	36
Providence S.A.	325	328
Publicis	590	585
Raff. Souf. R.	168	174
Ressorts Indust.	101	100
Ricqlès-Zan	132 50	....
Ripolin	47	48 80
Risle (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	64	59 50
Rochette-Cenpa	18 80	17 30
Rosario (Fin.)	91	90
Rougier et Fils	64	62 40
Rousselot S.A.	339 80	340
Sacer	36 40	37 80
SAFAA	22	22 50
Safic-Alcan	185	182
SAFT	126	130
Sainrapt et Brice	143	145
Saint-Raphaël	95	98
Salins du Midi	247 50	247 50
Santa-Fé	143	144 50
Satam	55 50	55 60
Savoisienne (M)	71	71
SCAC	188	188
Sellier-Leblanc	197 50	193 50
Senelle Maubeuge	136	136
S.E.P. (M)	81	81
Serv. Equip. Véh.	26	27
Sofi	59 20	59
Sicotel	174	174
Sintra-Alcatel	535	530
Sinvim	114 50	115
Siph (Plant. Hévéas)	137 30	137 30
Siminco	336	339
SMAC Acieroïd	158 90	159
Sofal financière	330	322
Soffo	147 50	147 50
Soficomi	285	285
S.O.F.I.P. (M)	92	90
Sofragi	553	560
Sogepal	250	....
Soudure Autog.	101	101
S.P.E.G.	98 90	98 80
Speichim	185	185
S.P.I.	151 40	152 30
Spie Batignolles	158	160
Stemi	260	255
Synthelabo	131	130
Taittinger	400 10	410
Testut-Aequitas	64 90	65
Thann et Mulh.	49 95	49 90
Tissmétal	29	29
Tour Eiffel	305 10	317 30
Trailor S.A.	97	....
Ufiner S.M.D.	94 90	95
Ugimo	143	145
Unibail	349	340
Unidel	82	82
U.A.P.	569	570
Union Brasseries	37	35 50
Union Habit.	180 80	181 30
Un. Imm. France	185 50	180 70
Un. Ind. Crédit	244	244
Union Ind. Ouest	315	318
Unipol	....	....
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	47 20	45 30 o
Waterman S.A.	179 40	....
Brass. du Maroc	128 50	....
Brass. Ouest-Afr.	23 80	23 80

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	100	....
Akzo	108	110
Alcan Alum	217	225
Algemeine Bank	944	956
Am. Petrofina	486	....
Arbed	160	....
Asturienne Mines	43	....
Bco Pop Espanol	84 90	83 90

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	34150	37650
Barlow Rand	72	68
Bell Canada	151	146
Blyvoor	146 20	....
Bowater	21	21
British Petroleum	38 20	....
Br. Lambert	242	....
Caland Holdings	81	82
Canadian-Pacific	230	225
Cockerill-Ougre	14 40	14 40
Cominco	310	302 20
Commerzbank	438	440
Courtaulds	9 50	....
Dart. and Kraft	600	605
De Beers (port.)	45 50	....
Dow Chemical	205	217 30
Dresdner Bank	500	510
Fermes d'Auj.	58	....
Finoutremer	189	....
Finsider	0 40	....
Foseco	22 50	....
Gén. Belgique	211	211
Gevaert	285	283
Glaxo	178	180
Goodyear	280	293
Grace and Co	316 70	....
Grand Metropolitan	42 50	44 70
Gulf Oil Canada	89	88 20
Hartebeest	580	590
Honeywell Inc.	770	761
Hoogoven	43 10	....
I. C. Industries	285	281
Int. Min. Chem	270	282
Johannesburg	898	....
Kubota	11	11 05
Latonia	225 20	....
Mannesmann	505	....
Marks-Spencer	31 50	31 50
Midland Bank Ltd	42	43
Mineral-Ressourc.	82	....
Nat. Nederlanden	415	408
Noranda	111 60	115
Olivetti	9 70	9 55
Pakhoed Holding	120 50	120 50
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	594	610
Phoenix Assuranc.	38 30	....
Pirelli	6 90	6 90
Procter Gamble	976	980
Ricoh Cy Ltd	25 50	25 50
Rolinco	725	744
Robeco	779	785
Shell fr. (port.)	52	....
S.K.F. Aktiebolag	118	113
Sperry Rand	265	274 50
Steel Cy of Can.	120	120 50
Stilfontein	155	....
Sud. Allumettes	171	....
Tenneco	257	271
Thorn EMI	64	....
Thyssen c. 1 000	219	....
Toray indust. inc	12 80	12 80
Vieille Montagne	580	570
Wagons-Lits	265	274 50
West Rand	40	44

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	725	725
Entrepose	148	147 60
Far East Hotels	1 30	1 30
Merlin Immobilier	1570	1570
Métallurg. Minière	148 50	143
M.M.B.	230	230
Novotel S.I.E.H.	850	830
Sarakreek N.V.	256 80	257
Sicomur	180	180
Sofibus	220	....
Rodamco	396 50	396 50

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	185	....
Cellulose du Pin	18 85	....
Coparex	415	430
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	65	....
Océanic	45	38 10 o
Petrofigaz	334	334
Pronuptia	118	120
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	570	574
Sabl. Morillon Corv.	120	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	60
S.P.R.	90	99
Total C.F.N.	69 30	....
Ufinex	205	....
Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

28/12	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	163 71	156 29
Actions-Investiss.	207 71	198 29
Actions sélectives	235 95	225 25
Aedificandi	283 50	270 64
A.G.F. 5000	199 97	190 90
Agfimo	296 11	282 68
Altefi	206 34	196 98
A.L.T.O.	182 75	174 46
Amérique Gestion	394 03	376 18
Bourse-Investiss.	219 72	209 76
Capital Plus	1074 64	1074 64
C.I.P.	873 43	842 89
Convertimmo	226 16	215 90
Corexa	763 14	728 53
Creditor	289 79	276 65
Croiss. Immobil.	265 21	253 18
Dénifer	54829 72	54665 72
Drouot-France	204 35	195 08
Drouot-Investiss.	492 78	470 42
Energia	197 20	188 26
Eparcourt Sicav	5309 88	5283 46
Epargne Associations	20248 38	20207 94
Epargne-Croiss.	1005 80	960 19
Epargne-Industr.	345 49	329 82
Epargne-Inter	511 89	488 68
Epargne-Oblig.	162 49	155 12
Epargne-Unie	658 56	628 70
Epargne-Valeur	276 59	264 05
Euro-Croissance	305 40	291 55
Financière Privée	684 17	653 15
Foncier Investiss.	509 73	486 62
France-Garantie	260 80	255 69
France-Investiss.	303 84	290 06
Fr.-Obl. (nouv.)	366 01	349 41
Francic	188 43	179 89
Fructidor	195 18	186 33
Fructifrance	341 97	326 46
Gestion Mobilière	445 17	424 98
Gest. Rendement	443 01	422 92
Gest. Sél. France	289 73	276 59
Haussmann Oblig.	1060 31	1012 23
I.M.S.I.	286 55	273 56
Indo-Suez Valeurs	483 63	461 70
Ind. française	10694 64	10694 64
Interoblig.	8381 01	8000 96
Intersélect France	211 16	201 58
Intervaleurs Indust.	307 92	293 96
Invest. Obligataire	10521 17	10500 17
Invest. St-Honoré	513 91	490 61
Laffitte-crt-terme	101782 17	101782 17
Laffitte-Expansion	507 77	484 74
Laffitte-France	147 89	141 17
Laffitte-Oblig.	134 61	128 51
Laffitte-Rend.	181 40	173 17
Laffitte-Tokyo	606 55	579 05
Livret portefeuille	365 77	349 18
Mondial Investiss.	252 94	241 47
Multi-Obligations	379 79	362 57
Natio.-Epargne	11625 25	11610 15
Natio.-Inter.	751 97	717 87
Natio.-Placements	105876 23	105876 23
Natio.-Valeurs	413 89	395 12
Obligem	133 73	127 67
Pacifique St-Honoré	308 28	294 30
Paribas Epargne	10125 04	10084 70
Paribas Gestion	418 04	399 08
Pierre Investiss.	336 06	320 82
Province Investiss.	228 96	218 58 ◆
Rendem. St-Honoré	10746 10	10692 64
Sécur. Mobilière	339 39	324
Sél.court terme	11551 81	11465 82
Sélec. Mobil. Div.	251 40	240
S.P.I. Privinter	185 06	176 67
Sélection-Rendem.	157 33	150 20
Sélect. Val. Franç.	160 91	153 61
S.F.I. fr. et étr.	341 44	325 96
Sicavimmo	380 45	363 20
Sicav 5000	163 49	156 08
S.I. Est	709 40	677 23
Sivafrance	254 13	242 61
Sivam	242 85	231 84
Sivarente	177 60	169 45
Siviatar	265 13	253 11
S.I.G.	586 57	559 33
S.N.I.	846 97	808 56
Sofrinvest	351 30	335 37
Sogepargne	281 92	269 14
Sogevar	650 08	620 60
Sogintar	825 53	788 10
Soleil Investiss.	371 11	354 28
U.A.P. Investiss.	260 32	248 52
Unifrance	199 39	190 35
Unifoncier	524 70	500 91
Unigestion	461 35	440 43
Uni-Japon	719 78	687 12
Unirente	1589 01	1517 42
Univer	11703 40	11703 40
Valorem	299 44	285 86
Valrel	114724 32	114609 71
Worms Investiss.	544 18	519 50

◆ : prix précédent

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1850	4,5 % 1973	1900	1929 50	1925	1898 90
2906	C.N.E. 3 %	2989	3018	3029	3000
400	Agence Havas	400	406	405	405
420	Air Liquide	438	425 10	425	433 60
315	Als. Superm.	311	311	311	311
54	A.L.S.P.I.	54 20	54	54	54 50
136	Alsthom-Atl.	139	139	138 70	139
850	Amrep	885	885	885	886
162	Applic. gaz	155	157	157	154 20
127	Arjom. Prioux	127 50	128 50	128 50	129 90
890	Aux. Entrepr.	873	880	880	863
390	Av. Dass.-Br.	460	460	446	469
194	Bail-Equipem.	193	195	194	198
370	Bail-Investiss.	375	375	376	382 40
240	Cie Bancaire	244	250	255	255
109	Bazar H.-V.	113	110 10	110 10	110 10
126	B.C.T. Midi B.	130	129 90	130	131
220	Béghin-Say	225	227	227	230
405	Bic	416	411	411	411
178	B.I.S.	187 40	187 10	187	189 90
440	Biscuit (Géné.)	458	456	456	459
1040	Bongrain S.A.	1038	1025	1025	1040
770	Bouygues	780	770	786	779
1460	B.S.N.-G.D.	1480	1481	1481	1480
1410	– (obl.)	1420	1420	1420	1400
1290	Carrefour	1301	1320	1320	1340
275	– (obl.)	294 60	294 40	294 40	288 60
1030	Casino	1035	1055	1056	1070
580	Cedis	569	580	580	589
27	CEM	27 60	27 10	27 20	27
240	Cetelem	248	255	255	260
455	C.F.A.O.	479	468	468	474
51	C.F.D.E.	53 50	57	57	58
154	Charg. Réunis	158 50	160	160	160
11 80	Chiers-Châtill.	11 80	12	12	11 80
143	Ciments franç.	144	142 50	142 50	142 50
820	C.I.T. Alcatel	835	820	820	820
515	Club Méditerr.	518	535	532	545
104	Codetel	104	107	107	109
133	Cofimeg	138 10	131 10	133	133
183	Coles	185	183	183	179 40
115	Compt. Entrepr.	117	117 10	117 10	119
275	Compt. Mod.	278	284 90	284 90	289 90
410	Créd. Foncier	405	409 50	409 50	417 50
210	Crédit F. Imm.	207	215	215	210 70
315	Crédit Nat.	310	310	310	310
59	Creusot-Loire	58	59 50	59 90	60 70
150	Crouzet	158	158	158	158
250	C.S. Saupiquet	250	252 50	252 50	252 50
810	Damart-Servip	768	762	762	774
790	Darty	792	785	785	797
545	Docks France	575	575	576	575
30	D.M.C.	29 30	28 50	28 50	28 50
1050	Dumez	1080	1100	1100	1108
340	Eaux (Gén.)	349	360 50	352	357
101	Elf-Aquitaine	101 50	103	103	103
101	– (certific.)	102	101	101	99
725	Essilor	740	750	748	750
160	Esso S.A.F.	171 90	170 50	172 50	170 50
325	Eurafrance	348 50	345	344	352
1010	Euromarché	995	991	991	1010
605	Europe n° 1	602	599	599	599

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
565	Facom	590	587	587	598
780	Fichet-Bauche	798	780	780	795
158	Finextel	157 80	157	157 50	157
141	Fives-Lille	141 50	140	140	140
16	Fonderie (Gén.)	15	15 40	15 50	15 40
96	Fraissinet	92	91 50	91 50	91
300	Francarep	302	304	304	304 90
138	Gal. Lafayette	140	141	141	143 80
280	Gén. d'Entrep.	286	287	288	281 30
840	Gén. Géophys.	885	900	900	884
360	G.T. Mars.	361	360	360	367
335	Guyenne-Gasc.	345	339	339	335 10
660	Hachette	666	676	676	688
345	Hénin (La)	345	349 90	349 90	347
46	Imétal	44 50	46 90	46 90	46 90
198	Imm. Plaine-M.	197 50	197 50	197 50	197 90
195	Ind. et Particip.	198 50	200	203	196
685	Inst. Mérieux	685	690	682	703
870	Intertechnique	865	885	890	903
144	J. Borel Int.	140	141 60	141 60	144 30
169	J. Lefebvre	169	169	170	172 40
122	Jeumont Ind.	125	129	131 50	130
265	Lab. Bellon	275	270	270	274 50
235	Lafarge-Coppée	232 30	234 20	234 30	234 20
305	– (obl.)	294 50	285 10	285 10	285 10
1480	Legrand	1518	1540	1535	1540
800	Lesieur	802	805	807	815
210	Locafrance	210	206	206	209 80
505	Locindus	498	489	495	498
410	Lyonn. Eaux	408	416 10	420	424 20
42	Machines Bull	42 60	42 70	43 10	43 55
350	Mais. Phénix	356	355	355 10	350 20
715	Majorette (Ly)	704	704	704	712
230	Manurhin	230	225 10	225 10	225
47	Mar. Wendel	45 50	47	47 30	47 90
700	Martell	755	740	738	760
700	– (obl.)	745	715	716	710
565	Merlin-Gerin	530	558	555	569
1140	Matra	1245	1285	1285	1310
9	Mét. Nav. D.-N.	9 46	9 40	9 40	9 30
640	Michelin	644	658	659	660
570	– (obl.)	575	575 60	575 60	575
650	Midi (Cie)	640	637	637	637
98	Mines Kali (Sté)	91 50	91 50	91 50	93
45	M.M. Penarroya	44 80	46 20	46 50	46 95
800	Moët-Hennessy	831	824	823	824
970	– (obl.)	968	966	966	966
340	Mot. Leroy-S.	358	367	367	370
66	Moulinex	66	65 70	65 20	65 50
340	Murom	339	339	339	344 90
125	Navig. Mixtes	128	128	128	130 50
11 70	Nobel-Bozel	14 60	14 45	14 60	14 60
47	Nord-Est	46 80	47	47 05	46 60
245	Nordon (Ny)	240	231	231	235
70	Nouvelles Gal.	70	69 70	70	69 50
395	Occident. (Gén.)	393	398	398	399 90
154	Olida-Caby	153 90	154 50	154 90	155 90
660	Omn. F. Paris	725	735	735	739
123	Opfi-Paribas	125	125 10	125 10	126
980	Oréal (L')	996	1000	999	1000
54	Papet. Gascogne	54	56 90	56 90	56 90
126	Paris-France	120 10	125	125	122 60

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
360	Paris-Réescomp	362 50	369 50	359 80	359 90
95	Pechelbronn	95	94 50	94 50	94 80
325	Penhoet	322	323	323	322
365	Pernod-Ricard	367 80	368 50	369	368 50
119	Pétroles (Fse)	123 10	124 50	123	124 50
178	– (obl.)	178 50	178	178	175
28	– (certific.)	29 10	29 50	29 50	30
38	Pétroles B.P.	39 80	39 30	39 30	39 95
112	Peugeot S.A.	108 50	114	114	111 70
330	– (obl.)	326 80	326 80	326 80	320
96	P.L.M.	95	95	95	96
84	Poclain	85	90	90 50	91 80
280	Poliet	273	270	270	273
94	Pompey	95	96	96	94 50
205	P.M. Labinal	206	210	210	214
715	Presses Cité	715	724	724	732
610	Précabail Sic.	598	615	615	625
240	Primagaz	235	239	239	239
111	Printemps	117	118	119 50	120 40
1030	Promodès	1030	1045	1045	1050
336	Radiotechn.	330 50	339	339	339 90
74	Raffin. (Fse)	78 50	77 50	77 50	76
860	Redoute (La)	910	902	902	910
515	Révillon	550	545	545	545
245	Roussel-Uclaf	243	240	240	244
895	Rue Impériale	871	883	883	895
13	Sacilor	12 80	13	13	13 25
138	Sade	132	132	132	134 50
1040	Sagem	1030	1010	1010	1001
162	St-Louis B.	151	163	163	164 90
230	Sanofi	244	243	241	242 50
320	– (obl.)	331	331	331	331
305	S.A.T.	301 50	301	301	301
14	Saulnes	13 60	14 10	14 10	14 10
30	Saunier-Duval	33 80	35 50	35 50	35
79	Schneider	81 50	85 50	85 50	87 20
24	S.C.O.A.	24 50	24	24	24 45
109	S.C.R.E.G.	105	105 10	105 10	103
135	– (obl.)	134 50	134	134	134
215	Seb	225	216	216	216
172	Sefimeg	171	172	172	172
660	S.F.I.M.	674	645	650	650
460	Sign. Ent. El.	461	470	470	479 40
315	Silic	302	312	312	312
198	Simco	198	197	197	200
98	Simnor	99	99	99	100
625	Skis Rossignol	630	615	615	627
285	Sogerap	290	297	292	300
146	Sommer-Allib.	146	146 50	147	149
200	Source Perrier	203	201	199 50	204 90
295	Talcs Luzenac	295	278	281	284
760	Tél. Elect.	760	775	775	775
128	– (obl.)	128 10	128	128	128
153	Thomson-C.S.F.	157 90	153	153	158
235	– (obl.)	242	235	235	231
1100	T.R.T.	1115	1100	1100	1100
142	U.F.B.	138	140	140	141
375	U.I.S.	384	386	385	393 50
125	U.C.B.	125 20	125	125	125
1 83	Usinor	1 80	1 75	1 75	1 79
162	U.T.A.	168	168	168 90	171 40
205	Valéo	218 50	209	209	209

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
85	Vallourec	84 60	86 50	86 50	86
1150	V. Clicquot-P.	1175	1220	1220	1240
840	Viniprix	846	846	846	850
162	Amax Inc.	175 50	185	185	181 30
535	Amer. Express	546	550	556	553
490	Amer. Teleph.	496	517	517	518
128	Anglo Amer. C.	132	130 50	132	128 50
880	Amgold	888	870	870	870
840	B. Ottomane	885	890	890	873
410	BASF (Akt)	413	413	413	421
380	Bayer	388	390	392	383
445	Buffelsfont.	466	477	475	467 20
30	Charter	30 65	30 20	30 90	29 60
420	Chase Manh.	429	431	432	429
174	Cie Pétr. Imp.	176	175 50	182	173 10
47	De Beers	48 50	48 70	49	48 40
960	Deutsche Bank	970	977	977	958
110	Dome Mines	118 50	120	121	119
255	Driefontein Ctd	287 50	288 50	288	285 10
300	Du Pont-Nem.	305	317	317	318
880	Elf-Gabon	880	865	866	852
735	Eastman Kodak	726	745	740	737
182	East Rand	174	176 60	176	173 10
365	Ericsson	377	383	383	380
230	Exxon Corp.	236	244	244	239 30
330	Ford Motors	338	346 50	346	346 50
390	Free State	414	413	409	406
174	Gencor	180	181 50	181 50	178
205	Gén. Belgique	213 50	215	216	211
820	Gén. Electr.	831	842	840	830
515	Gen. Motors	525	534	537	528
63	Goldfields	63 80	64 50	64 40	63 20
162	Harmony	180	178 50	178 50	175
27	Hitachi	29	29 35	29 25	28 86
380	Hoechst Akt.	385	390	389	385

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
45	Imp. Chemical	45 20	45 20	45 20	45 20
82	Inco. Limited	95	96 90	96 90	96 90
770	IBM	788	804	803	788
39	Ito-Yokado	39 10	39 20	39	39 20
256	ITT	256 80	260 50	260 50	259 80
47	Matsushita	49 85	50 70	50 75	50
720	Merck	729	731	731	720
605	Minnesota M.	634	634	637	628
205	Mobil Corp.	209	211	210 50	206 80
15300	Nestlé	15870	15870	15870	15950
310	Norsk Hydro	313	319	319	316
765	Petrofina	770	793	789	791
495	Philip Morris	512	517	524	521
86	Philips	86 80	88 70	88 70	87
385	Pres. Brand	404	404	398 90	398
395	Président Steyn	433	424	421 90	420
910	Quilmès	906	919	919	910
930	Randfontein	1013	990	986	971
280	Royal Dutch	287	291	291	290 10
60	Rio Tinto Zinc	61 30	63 95	64	62 70
370	St Helena Co	395	399	397	392
375	Schlumberger	385 50	387 50	382	385
53	Shell transp.	53 80	54	54	53 40
880	Siemens A.G.	904	910	910	911
120	Sony	124 50	125	126	125 40
179	T.D.K.	181 50	184 80	183	184 40
685	Unilever	620	624	624	....
460	Unit. Techn.	478	480 20	480 20	473 60
840	Vaal Reefs	895	920	913	902
440	West Deep	468	472 50	468	463
396	West Hold.	419	428 50	428	419
315	Xerox Corp.	319	328	329	322
2 35	Zambia Corp.	2 53	2 50	2 50	2 45

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 743	6 700	6 500	6 850
Allemagne (100 DM)	283 070	283 110	275	289
Belgique (100 F)	14 480	14 422	13 400	14 500
Pays Bas (100 fL)	255 700	255 900	250	262
Danemark (100 krd)	80 370	80 140	76	82
Norvège (100 k)	95 370	95 620	93	99
Grande-Bretagne (£ 1)	*10 868*	*10 820*	*10 550*	*11 250*
Grèce (100 drachmes)	9 650	9 615	8	10
Italie (1 000 lires)	4 907	4 905	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	336 700	336 450	328	346
Suède (100 krs)	92 200	92 080	89	95
Autriche (100 sch)	40 150	40 300	39 400	41 100
Espagne (100 pes.)	5 355	5 342	5 050	5 500
Portugal (100 esc.)	7 570	7 540	6 300	7 500
Canada ($ can 1)	5 434	5 407	5 270	5 540
Japon (100 yens)	2 846	2 855	2 720	2 860

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/12
Or fin (kilo en barre)	97500	98000
Or fin (en lingot)	97150	98000
Pièce française (20 fr)	665	670
Pièce française (10 fr)	439	.....
Pièce suisse (20 fr)	646	640
Pièce latine (20 fr)	611	615
Souverain	*760*	*760*
Pièce de 20 dollars	3340	3330
Pièce de 10 dollars	1720	1670
Pièce de 5 dollars	891 25	.....
Pièce de 50 pesos	3950	3970
Pièce de 10 florins	622	638

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

UNE SEMAINE AVEC LE LIBAN

SOCIÉTÉ

ARTS ET SPECTACLES

POLITIQUE

RÉGIONS

ÉCONOMIE



LES DÉPARTS EN PRÉRETRAITE

M. Le Garrec devrait signer 25 contrats de solidarité et 20 conventions du F.N.E. avant le 31 décembre

M. Jean Le Garrec, ministre de l'emploi, devrait signer avant le 31 décembre, vingt-cinq contrats de solidarité et vingt conventions du Fonds national de l'emploi permettant aux salariés concernés de partir en préretraite avec 70 % du salaire brut de référence. Dans le cadre d'un contrat de solidarité les salariés devant notifier leur démission avant le 1er avril 1983 (1).

La commission permanente du comité supérieur de l'emploi (où siègent des représentants des syndicats, du patronat et des pouvoirs publics) a, en effet, le 27 décembre, donné un avis favorable à vingt-cinq contrats de solidarité et à vingt conventions du F.N.E. Si ces quarante-cinq dossiers obtiennent le visa du contrôleur financier, M. Le Garrec pourra y apposer sa signature même s'il n'est pas « lié » par l'avis de la commission permanente. Au niveau local, des demandes de contrats de solidarité ou de conventions F.N.E. sont encore examinées par des commissions paritaires (on compte environ six cents dossiers de contrats de solidarité dans la région Rhône-Alpes pour des entreprises n'étant implantées que dans un département. Si elles sont signés avant le 31 décembre par le commissaire de la République, les travailleurs concernés pourront bénéficier du taux de 70 % pour les préretraites.

Les vingt-cinq contrats de solidarité ayant reçu un avis favorable concernant de petites ou de moyennes sociétés (*Dernières Nouvelles d'Alsace*, Centre national de transfusion sanguine, Groupement industriel de sécurité, etc.) le nombre total de bénéficiaires potentiels s'élevant pour les préretraites à 1 376 personnes. Une demande de contrat de solidarité concernant la R.A.T.P. a été finalement retirée, cette entreprise ne remplissant pas la condition indispensable d'être adhérente à la convention de l'UNEDIC. Le Comité donne un avis favorable aux demandes de conventions F.N.E. émanant notamment de Michelin (voir notre article) et d'Olida, mais a rejeté celle de R.V.I., qui, pour bénéficier du taux de 70 %, avait souhaité un renouvellement anticipé de sa convention, qui n'expire que le 31 juillet 1983.

Les salariés qui partiront en préretraite dans le cadre des contrats de solidarité et des conventions F.N.E. qui seront examinés par le Comité supérieur de l'emploi à compter di 1er janvier se verront appliquer les nouveaux taux (65 % du salaire de référence dans la limite du plafond de la Sécutité sociale — en principe 7 410 F par mois au 1er janvier — et 50 % du salaire pour la part de la rémunération excédant le plafond).

(1) L'UNEDIC, qui réunissait de nouveau sa commission paritaire nationale le 29 décembre, a diffusé, le 20 décembre, une « note technique » précisant la situation des salariés dont le contrat de travail aura été rompu à partir du 27 novembre par rapport aux modifications du régime de l'assurance-chômage apportées par le décret du 24 novembre. Il est notamment précisé que les salariés qui seront licenciés en application d'une convention F.N.E. conclue avant le 31 décembre 1982 pourront avoir droit à une préretraite à 70 % sans qu'il y ait de date limite pour la notification du licenciement ou la rupture du contrat de travail.

A PROPOS DE LA REVENTE D'UN BATEAU

La direction générale des impôts a déposé une plainte contre M. Robert Hersant

M. Robert Hersant fait l'objet, depuis le 21 décembre, d'une plainte de la direction générale des impôts (D.G.I.) au procureur de la République de Paris, M. Robert Bouchery. La D.G.I. reproche à M. Hersant de s'être rendu coupable d'« *abus de biens sociaux* », à l'occasion des transactions concernant un yacht de 68 mètres que M. Hersant aurait fait acheter par sa société, la Socpresse.

Les « abus » du P.-D.G. du *Figaro*, selon la D.G.I., seraient divers : il aurait fait acquérir, par sa société, ce bateau destiné à son propre usage, sans s'acquitter de toutes les taxes liées à cette opération. Puis, il l'aurait revendu à la Société méditerranéenne des Caraïbes que dirige sa femme. Le prix de vente, enfin, serait bien inférieur à la valeur de ce « yacht ». Mme Hersant aurait acheté le bateau pour la somme de 4 millions de francs, alors que son mari venait d'en faire changer les moteurs pour la somme de 6 millions et demi de francs — toujours versée par la Socpresse — et que ce bateau aurait été assuré pour une somme plus importante, 10 millions de francs.

Interrogé par la *Lettre de l'Expansion*, qui rapporte l'information concernant la plainte de la D.G.I., dans son numéro du lundi 27 décembre, M. Hersant, sans contester l'existence de ce bateau, a indiqué qu'il n'a été « *avisé de rien* » et qu'il ne comprenait pas « *ce dont on parle* ». Depuis plusieurs semaines, les sociétés dirigées par le P.-D.G. du *Figaro* font l'objet d'une enquête fiscale et M. Hersant a mentionné lui-même que vingt-deux agents du fisc étudiaient ses comptes.

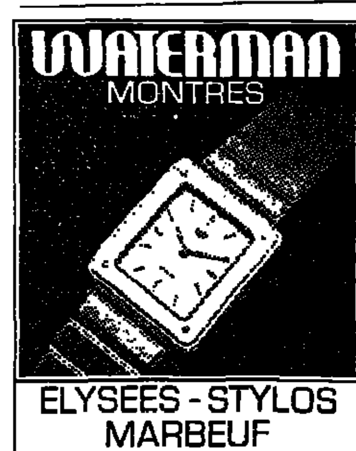
L'ATTENTAT CONTRE LA SOCIÉTÉ DU BARON EMPAIN

Au siège d'Air Matériel, la société du baron Édouard-Jean Empain plastiquée dimanche 26 décembre, on dément formellement avoir une quelconque relation commerciale avec l'Irak. On précise en outre que l'essentiel des activités de cette société d'intermédiaire pour la fourniture d'électronique aéronautique de bord se fait avec l'Etat français.

Air Matériel a été fondé le 4 mai 1948. Son objet social était : « *Achat et vente de toutes marchandises et produits industriels et commerciaux, importation, exportation* ». Selon M. Joseph Horville, ancien dirigeant d'Air Matériel, qui demeure administrateur, sa société, à l'origine, importait du matériel radio pour les appareils américains dont était équipée, après guerre, l'armée française. La société a été reprise le 26 juin 1982 par le baron Empain qui a étoffé son service commercial.

Toutefois les policiers de la brigade criminelle chargés de l'enquête sur l'attentat restent persuadés que la piste la plus sérieuse passe par le groupe Bakounine-Gdansk qui a revendiqué l'attentat.

Le numéro du « Monde » daté 28 décembre 1982 a été tiré à 480.748 exemplaires.



Une confirmation

LES PRIX ONT AUGMENTÉ DE 1 % EN NOVEMBRE

Les chiffres définitifs publiés par l'INSEE, mercredi 29 décembre, confirment que les prix à la consommation ont augmenté de 1 % en novembre, l'indice s'établissant à 327,3 (base 100 en 1970) contre 324,2 en octobre. Sur douze mois (novembre 1982 par rapport à novembre 1981), les prix ont augmenté de 9,4 %.

● *Les prix alimentaires* ont progressé de 0,9 % en novembre. Les produits à base de céréales (+ 3,8 %) et les volailles et gibiers (+ 1,7 %) représentant les plus fortes hausses.

● *Les prix des produits manufacturés* augmentent de 1 % en un mois, l'indice des textiles et habillement progressant de 1,1 % en novembre, celui des combustibles et de l'énergie de 1,6 % et celui des véhicules automobiles de 2,2 %.

● *Les prix des services*, qui n'avaient augmenté que de 0,2 % en octobre, progressent de 1 % en novembre avec 1,8 % pour les loyers et de 2,2 % pour les transports publics.

● *Les tarifs d'Air Inter* augmenteront de 7 % le 1er janvier, a indiqué le 28 décembre la compagnie. Cette augmentation a été autorisée par le ministère des transports.

Avant de se rendre au Togo et en Mauritanie

M. CHEYSSON A RENCONTRÉ AU CAMEROUN L'ANCIEN PRÉSIDENT AHIDJO

M. Claude Cheysson était attendu, ce mercredi 29 décembre, en Mauritanie, après une escale au Togo. Avant de quitter le Cameroun, première étape de sa tournée africaine, le ministre des relations extérieures a été reçu, mardi, à Garoua, par l'ancien président Ahidjo.

La veille, à Yaoundé, au cours d'une conférence de presse, M. Cheysson s'était félicité de la « qualité exceptionnelle » des relations franco-camerounaises. Il avait affirmé, à propos de la crise de l'Organisation de l'unité africaine, qu'un « affaiblissement » de l'Organisation panafricaine serait un « recul regrettable ». Il avait également dit, en ce qui concerne le départ du gouvernement de M. Jean-Pierre Cot, qu'il « *ne change rien à la politique française de coopération* », ajoutant : « *Les attributions de son successeur restent celles qu'il avait, la politique française de défense des droits de l'homme n'est pas celle d'un seul homme.* »

Enfin, M. Cheysson s'est déclaré opposé — « à titre personnel » — à la fourniture, par la France, d'une nouvelle centrale nucléaire à l'Afrique du Sud. « *Mais*, a-t-il dit, *ce problème ne se pose pas actuellement.* » — (*A.F.P.*).

Dieu a-t-il besoin de publicité ?

Sur la photo, il est jeune, dynamique, souriant. Il descend une rue du 5e arrondissement à Paris à vive allure. Col blanc, cravate, pull, costume sombre, pardessus ouvert, lunettes sans monture, il porte un attaché-case à la main. Cadre, intellectuel, professeur ? A regarder de plus près, on aperçoit une petite croix sur le revers de la veste. C'est un prêtre. La légende au-dessus de la photo, du reste, précise : « *Le denier du culte. Il permet aux prêtres de vivre.* »

C'est la publicité qui paraît ces jours-ci — à titre gracieux — dans douze revues et journaux de portée nationale (1). Elle a été conçue par une agence de publicité à la demande de l'épiscopat français, à la suite du débat de la dernière assemblée de Lourdes sur la vie matérielle du prêtre (*le Monde* daté 24 - 25 octobre).

Comment l'Église en est-elle arrivée à faire de la publicité ? M. Dominique Parisot, administrateur, directeur général de l'agence Publi-Matignon, qui a accepté, elle aussi, de faire cette campagne gracieusement, explique que cette idée, considérée par l'agence comme « *un projet excitant* », a été traitée selon des critères strictement professionnels.

Il fallait d'abord « *définir le produit* » ; or la plupart des Français ne savent pas ce qu'est le denier du culte — et on ne donne pas d'argent sans motivation. Au slogan proposé par l'agence : « *Le denier du culte, c'est le salaire des prêtres* », les évêques ont préféré la formule : « *Il permet aux prêtres de vivre* », pour ne pas faire des prêtres des « *salariés* ».

Le « mass message » de l'Église

L'image projetée par la publicité — le prêtre est représenté par un mannequin professionnel — s'efforce de montrer un homme jeune, dynamique, actif et qui travaille : tout le contraire du vieux curé en soutane qui demandait la charité. Il ne s'agit pas de charité, mais il y a urgence quand même, puisque les finances de l'Église baissent dangereusement. Les évêques font remarquer que, si 80 % des Français continuent, lors des sondages, de se déclarer catholiques, c'est seulement parmi les moins de 20 % de pratiquants que se trouvent les sources de revenus. Or le niveau de vie du clergé est inférieur à celui que procure le SMIC, puisque les prêtres — toutes catégories confondues, de l'évêque au vicaire de paroisse — ne touchent qu'environ 2 400 francs par mois.

Il est peu courant que l'Église ait recours à la publicité. Est-ce normal ? M. Parisot note que l'Église, en Allemagne fédérale, consacre 40 millions de francs à son budget de publicité et que, selon un sondage, 31 % des Français se déclarent favorables à l'utilisation de la publicité par l'Église. « *Dieu n'a pas besoin de publicité*, ajoute M. Parisot, *mais l'Église a un message à faire passer ; elle a même un « mass message » qui a besoin des mass media !* »

Cette campagne de publicité insolite sera-t-elle fructueuse ? Avant d'envisager des flashes publicitaires à la radio et à la télévision, qui coûteraient très cher, les évêques ont voulu commencer par la presse écrite — et surtout celle qui est prête à sacrifier ses propres deniers... Il n'y a pas de raison de penser que la publicité ne portera pas ses fruits dans ce domaine comme dans les autres. Aux États-Unis, il y a quelques années, un appel publicitaire aux vocations publié dans la revue *Playboy* n'avait-il pas attiré des dizaines de candidats ?

ALAIN WOODROW.

(1) *La Vie catholique, Panorama aujourd'hui, la France catholique, la Croix, le Pèlerin, Chrétiens ensemble, Valeurs actuelles, le Figaro, France-Soir, l'Express, Paris-Match, V.S.D.*

L'IRAK EST PRÊT A RÉTABLIR DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC L'ÉGYPTE

Le Caire (*A.F.P.*). — Dans une déclaration au quotidien cairote *Al Ahram* du mardi 28 décembre, le vice-premier ministre irakien, M. Tarek Aziz, s'est déclaré prêt à se rendre au Caire pour examiner avec les responsables égyptiens la question du rétablissement des relations entre l'Egypte et l'Irak.

« *Je suis disposé à rencontrer M. Kamal Hassan Ali* (chef de la diplomatie égyptienne) *ou M. Boutros-Ghali* (ministre d'Etat aux affaires étrangères) *n'importe où, au Caire ou à Bagdad, pour entamer un dialogue direct sur cette question* », affirme M. Tarek Aziz.

Les relations entre Le Caire et Bagdad avaient été rompues en 1977 à la suite de la visite du président égyptien Anouar El Sadate à Jérusalem.

Le responsable irakien s'est félicité de l'appui de l'Egypte à son pays dans sa guerre contre l'Iran. Il a indiqué que les ventes d'armes égyptiennes à l'Irak, commencées à l'époque de Sadate, se sont poursuivies sous la présidence de M. Hosni Moubarak d'une manière « *allant au-delà de nos souhaits* ». Selon des statistiques officielles irakiennes, citées par M. Tarek Aziz, un million deux cent cinquante mille Egyptiens travaillent en Irak, la plupart dans l'agriculture.

